A 512

John Carter Brown.

Essai sur Tahiti in Dame nl.

NOUVEAUX
VOYAGES
DANS
L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

G. de St. Aubin del.

C. F. Le Tellier Sculp.

C

Theil 2 B 3 Jolie

NOUVEAUX VOYAGES

DANS

L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE

JOHN CARTER BROWN

CONTENANT

Une collection de Lettres écrites sur les lieux, par l'Auteur; à son ami, M. Douin, Chevalier, Capitaine dans les troupes du Roi, ci-devant son camarade dans le nouveau Monde.

Par M. BOSSU,

Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, ancien Capitaine d'une Compagnie de la Marine.

A AMSTERDAM,
Chez Changuion, à la Bourse.

M. DCC. LXXVII.

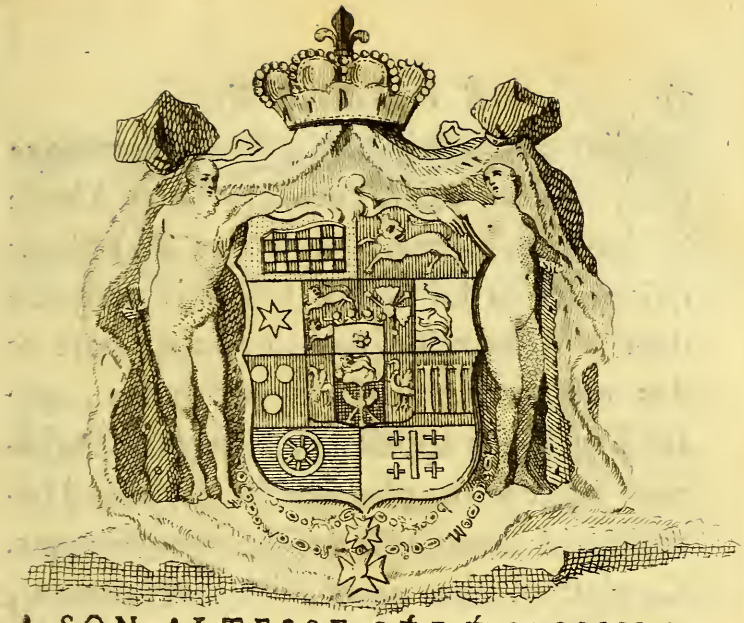

A SON ALTESSE SÉRÉNISSIME,

MONSEIGNEUR

PHILIPPE DE LIMBOURG,

Duc de Schleſwig-Holſtein, des Stormariens & Dithmarſiens, de la Friſe ſeptentrionale, & de Wagrie; Comte régnant de Limbourg-Styrum; Prince, Comte de Holſtein-Schaumbourg & Pinnenberg; Comte de Bronckorſt & de Sternberg; Seigneur de Wiſch, Borckelohe, Gehmen, Oberſtein & Wilhermsdorf; Seigneur Banneret héréditaire du Duché de Gueldres, & du Comté de Zulphen; Grand-Maître élu de l'illuſtre Ordre d'ancienne Nobleſſe, & de celui de Saint-Philippe.

MONSEIGNEUR,

La protection dont vous honorez le Correſpondant de ces Lettres, m'engage à vous

ſupplier de vouloir bien agréer l'hommage que j'oſe vous offrir. Peut-être Votre Alteſſe Séréniſſime trouvera-t-elle des Anecdotes qui pourront lui plaire. Elle y remarquera dans la deſcription que je fais du pays & des mœurs des Indiens occidentaux, que les Européens appellent Sauvages & Barbares, que ces Peuples ſont ſuſceptibles d'héroïſme, d'humanité & de ſentimens vertueux. Ce n'eſt qu'à ces titres, MONSEIGNEUR, que l'Ouvrage a droit de vous intéreſſer. Heureux s'il peut amuſer un moment un Prince auſſi illuſtre par ſa naiſſance, que par la vertu qui dirige toutes ſes actions, & qui protége généralement les Sciences & les beaux Arts.

Je ſuis, avec le plus profond reſpect,

MONSEIGNEUR,

De Votre Alteſſe Séréniſſime,
le très-humble ſerviteur,
Le Chevalier BOSSU.

AVERTISSEMENT

DE L'ÉDITEUR.

Ces Lettres nous étant tombées entre les mains, nous les avons recueillies avec empreſſement. Nous les donnons au Public dans l'eſpérance qu'il les lira avec quelque plaiſir, puiſqu'elles ne ſont que la ſuite d'un Ouvrage du même Auteur, (imprimé à Paris en 1768, chez le Jay, Libraire, & à Amſterdam, chez Changuion, en 1769) qui a été favorablement accueilli.

Elles nous ont paru auſſi intéreſſantes qu'amuſantes, puiſqu'à leur ſingularité, elles joignent une variété piquante, & qu'elles offrent un tableau ſimple & vrai des habitans de l'autre hémiſphere.

Les réflexions ingénieuſes & juſtes que l'Auteur ſe permet, ſont toutes tirées du ſujet, ſouvent très-importantes, & même très-inſtructives par les ſages remarques dont

il accompagne le récit de ſes événemens, toujours dictées par l'honneur, & conformes à la morale la plus pure. Par-tout c'eſt un Politique inſtruit par l'expérience, un obſervateur intelligent, un vrai Philoſophe, un ami des hommes.

Les projets dont M. Boſſu fait part à ſon ami, découvrent une ame vraiment patriotique, qui n'a en vue que la gloire de ſon Prince, & le bonheur de ſes Concitoyens. Nous n'héſitons, & nous ne craignons pas d'avancer, que l'objet principal qu'a eu en vue M. Boſſu, dans ſon troiſieme voyage au nouveau Monde, a été de puiſer dans la nature des connoiſſances qui puſſent contribuer à la conſervation de ſes ſemblables; motif aſſurément grand, noble & bien digne du courageux Militaire qui, après avoir combattu, tant en Europe (1), qu'en Amé-

(1) M. Boſſu ſervoit durant les guerres d'Italie; il s'eſt trouvé à diverſes actions, & nommément à celle de Château-Dauphin, ſitué dans les Alpes, où il fut griévement bleſſé en entrant un des premiers

rique & ſur mer, pour la défenſe de la Patrie, dans la derniere guerre qu'elle a ſoutenue contre les Anglois & les Sauvages leurs alliés, dédaigne le repos que la paix lui offre, & que ſes ſervices diſtingués ont bien mérités, ſe propoſe encore de lutter contre les flots, & de franchir de nouveau les barrieres du redoutable Océan, pour ſe rendre utile au genre humain.

Nous ne dirons rien du ſtyle de ces Lettres; l'Auteur eſt militaire & ſans prétentions: mais il ne nous en a pas moins paru facile, clair, précis, & plein de force dans les endroits où il doit l'être.

Les diſcours des Sauvages, dont elles ſont parſemées, nous ont ſemblé d'une éloquence mâle, nerveuſe & perſuaſive. Heureux

---

par une des embrâſures du canon de cette place, qui fut emportée d'aſſaut par les Brigades de Poitou & de Conti, le 19 Juillet 1744. L'époque de cette brillante journée ſera à jamais mémorable dans l'hiſtoire de la vie de S. A. S. Monſeigneur le Prince de Conti, & dans les faſtes de la France.

l'Auteur & l'Editeur, ſi le Public en porte le même jugement. L'un ſe trouveroit bien dédommagé de ſes recherches laborieuſes, & l'autre de ſes ſoins & de ſes dépenſes.

R.

FAUTES IMPORTANTES

A corriger dans ce Volume.

PAGE 4, *ligne* 9, pour y retirer ſes effets, *liſez*, pour en retirer ſes effets.
Pag. 6, *lig.* 14, le Baron de Clugny, *liſ.* de Clugny de Nuis.
Pag. 7, *lig.* 19, décharger, *liſ.* allégir.
Pag. 14; *lig.* 21, ceux Sa Majeſté, *liſ.* ceux de Sa Majeſté.
Pag. 29, *lig.* 14, *ſupprimez* garder.
Pag. 40, *lig.* 21, elle part, *liſ.* elle partit.
Pag. 44, *lig.* derniere, même plus, *liſ.* même auſſi.
Pag. 50, *lig.* 22, vous n'avez que des vertus, *liſ.* vous n'en avez que les vertus.
Pag. 55, *lig.* 9, lui fournit, *liſ.* lui en fournit.
Pag. 61, *lig.* 1, ſemblerent, *liſ.* ſemblent.
Pag. 119, note, M. Amiot, *liſ.* M. Amelot.
Pag. 151, *lig.* 13, cet haſard, *liſ.* ce haſard.
Pag. 278, *lig.* 8, *ſupprimez* aſſez.
Ibid. lig. 9, mettre, *liſ.* porter.
Pag. 296, *lig.* 6, d'abus, *liſ.* abuſive.

TABLE
DES LETTRES
Contenues dans ce Volume.

LETTRE PREMIERE.

Départ de l'Auteur pour la nouvelle Orléans ; récit ſuccint des Evènemens & de la Révolution de la Louiſiane ; mort tragique de quelques Officiers de cette Colonie. Projet d'un établiſſement en faveur des ſoldats invalides de la Marine. Hiſtoire d'une Princeſſe d'Allemagne (Epouſe du Czarowitz, fils de Pierre le Grand) qui a paſſé pluſieurs années inconnue dans cette partie du monde, & comme elle fut reconue à Paris par le Comte de Saxe. page 1

LETTRE SECONDE.

Idée du gouvernement du Mexique. Valdivia, Gouverneur du Chili, victime de ſon inſatiable cupidité. Mort tragique de

M. Denoyer, habitant du Cap-François; ſituation touchante de Madame ſon Épouſe, Créole de la méme Ville. page 53

LETTRE TROISIEME.

L'Auteur part de la nouvelle Orléans. Ses proviſions de voyages ſont enlevées par un Crocodile. Maniere d'éviter ſur terre ce cruel amphibie. Arrivée de l'Auteur au pays des Akanças ; ſa réception. Féte donnée à cette occaſion. Partie de chaſſe aux taureaux ſauvages très-curieuſe. Autre partie de chaſſe aux oiſeaux aquatiques, ſur un vaſte Lac d'eau douce. Deſcription de cette Contrée au-delà de leur Riviere. Projet d'une nouvelle fabrique d'amidon, avec des ſubſtances végétales tirées du continent de l'Amérique, à l'effet d'entretenir l'abondance des grains dans le Royaume de France. 77

LETTRE QUATRIEME.

Converſion & mort du Cacique Tamathlemingo, grand Chef à Médaille d'une Tribu Allibamonne ; il eſt enterré avec les honneurs

militaires. L'Auteur imite les Jongleurs Indiens. Il fait une cure qui, toute ſimple qu'elle eſt, paſſe pour un prodige parmi les Sauvages. Leur ſuperſtition à l'occaſion d'un Inoculateur accuſé de ſorcellerie, qu'on veut brûler. Diſcours éloquent d'un vieillard Médecin parmi les Akanças. Origine du mot boucaner. *Propriété de la fumigation pour chaſſer les rhumatiſmes, la goutte & la gravelle. Effet ſurprenant d'une feuille venéneuſe qui cauſa la mort à une jeune Négreſſe.* page 133

LETTRE CINQUIEME.

Courte deſcription des mœurs des Akanças. Propriété de la fameuſe racine appellée par les Sauvages Gareul-Oguen, *& par les Chinois & les Tartares* Genz-eng. *Précis hiſtorique de ce qui arriva dans l'Iſle d'Amboine, à* Dom Pedre d'Acuhna, *Amiral Portugais. Eſpece de Comédie donnée à l'Auteur, par les Akanças, qu'ils appellent la danſe de chaſſe des bétes ſauvages. Harangue de* M. de Boisbriand *au Peuple Illinois. Cruauté que commi-*

rent trois François ſur une famille Indienne.
page 185

LETTRE SIXIEME.

L'Auteur part du pays des Akanças pour aller porter le Calumet de paix chez une Nation appellée Cadodaquio. *Son diſcours à l'occaſion de leurs femmes, qui avoient eté enlevées par de jeunes étourdis Akanças. Il fait la paix à la ſatisfaction des deux Parties. Il eſt conduit enſuite chez une autre Tribu appellée* Natchitoche, *& de-là chez les Cénis, qui lui donnent des guides pour ſe rendre au Pays des Attakapas, jadis mangeurs d'hommes. Ces Peuples ſont gouvernés par une femme. Mœurs & Religion d'un Peuple appellé par les Eſpagnols,* Indios Bravos. *Raiſon pourquoi ils font la guerre à toutes les Nations du Continent de l'Amérique Septentrionale. Fable d'un Orateur Indien. Elégie amoureuſe d'un Député Akança chez les Illinois, à l'occaſion d'une jeune Françoiſe.* 229

LETTRE SEPTIEME.

Danger que Sans-peur *courut d'être dévoré*

par une tigresse. Superstition des Sauvages à cette occasion. Il est guéri par la langue de son chien : maladie épizootique de ces animaux, qui regne à la Louisiane, & comment ils sont préservés de la rage ; leur instinct pour éviter d'être dévorés par les crocodiles, en traversant une riviere ou un lac. Ruse d'un Jongleur pour donner de la vénération à la fameuse idole Visti-puliquikapouc, *que* Sans-peur *brisa à l'entrée de la caverne.* page 277

LETTRE HUITIEME.

L'Auteur part de la nouvelle Orléans. Un Sauvage Médecin s'embarque dans son vaisseau pour le suivre en France; la crainte de périr sur mer le fait débarquer. Discours éloquent de ce Sauvage sur les dangers de la navigation, & sur les premiers Européens qui arriverent au nouveau Monde. Le gouvernail de son vaisseau se brise en descendant le fleuve de Mississipi. Le vaisseau fait trois pieds d'eau à l'heure, & l'Auteur est obligé de relâcher à la Havane, dans l'Isle de Cuba. Idée de cette Isle, & ce qui

y arriva dans le temps que Milord Albemarle y étoit Gouverneur après la réduction de cette Place à l'Angleterre. On remet à la voile. Tempête furieuse dans le canal de Bahama. Description topographique & historique de l'Isle de Saint-Domingue.

page 323

LETTRE NEUVIEME.

Maniere dont les Negres sont exposés en vente. Méthode cruelle que pratiquent les habitans des Isles, pour marquer leurs Esclaves. M. Douin en propose une qui ne tient pas de l'inhumanité. Trait de courage d'un Esclave qui refusa de faire les fonctions de bourreau. Maniere de conserver les Negres en santé pendant la traversée d'Afrique en Amérique. Métamorphose singuliere d'un insecte nommé Mahacat. *L'Auteur part du Port-au-Prince pour revenir en Europe. Son arrivée à Bordeaux. Trait de bienfaisance de l'auguste Dauphine, à l'époque de son mariage.* 369

NOUVEAUX VOYAGES DANS L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

LETTRE PREMIERE.

A M. DOUIN.

DÉPART de l'Auteur pour la nouvelle Orléans; récit ſuccint des Événemens & de la Révolution de la Louiſiane; mort tragique de quelques Officiers de cette Colonie. Projet d'un établiſſement en faveur des ſoldats invalides de la Marine. Hiſtoire d'une Princeſſe d'Allemagne (Épouſe du Czarowitz fils de Pierre le Grand) qui a paſſé pluſieurs années inconnue dans cette partie du monde, & comme elle fut reconnue à Paris par le Comte de Saxe.

VOUS avez ſans doute appris, Monſieur & cher ami, que le Roi s'étant fait rendre compte en ſon Conſeil, concernant l'affaire

de la Louiſiane, Sa Majeſté, toujours empreſſée à récompenſer les ſervices de ſes ſujets, voulut bien avoir la bonté de charger M. le Duc de Praſlin, Miniſtre & Secrétaire d'État au Département de la Marine & des Colonies Françoiſes, de me témoigner qu'Elle étoit très-ſatisfaite du zele que j'avois montré en toute rencontre pour le bien de ſon ſervice.

En conſéquence, Sa Majeſté chargea ce Miniſtre de me régler un traitement qui me mît en état de me ſoutenir, & d'y ajouter une ſomme de 1200 livres par gratification extraordinaire.

Vous ſaurez donc qu'en partant de la nouvelle Orléans, j'y avois laiſſé mes effets entre des mains étrangeres. Surpris de n'en pas recevoir de nouvelles durant mon ſéjour à Paris, je me déterminai à repaſſer à la Louiſiane. Je communiquai mon deſſein à M. le Comte de Schonberg, dont j'ai l'honneur d'être connu depuis long-temps, ayant eu l'avantage de ſervir avec lui en Europe.

Ce Général, ſorti d'une famille auſſi noble par la vertu & par l'héroïſme que par les titres pompeux des grands hommes

qu'elle a produits, voulut bien dans cette occaſion me donner des marques ſenſibles de ſa bienveillance. Il fit au Miniſtre de juſtes repréſentations qui furent bien reçues. Monſieur le Duc de Praſlin lui accorda mon paſſage juſqu'à Saint-Domingue aux frais du Roi, n'y ayant plus de navires expédiés dans nos ports pour la Louiſiane, depuis la priſe de poſſeſſion de cette Colonie, & me remit en conſéquence une Lettre pour M. Miſtral, Commiſſaire-Général de la Marine, & Ordonnateur au Havre de Grace.

M. le Comte de Schonberg, qui n'oblige que pour le plaiſir d'obliger, eut encore la bonté de me procurer une autre Lettre de M. le Comte de Fuentes, Ambaſſadeur du Roi d'Eſpagne, pour M. le Comte d'O-Reilly, Lieutenant-Général des Armées de Sa Majeſté Catholique, & Commandant en chef au Gouvernement de la Louiſiane. Cette Lettre étoit à cachet volant, écrite de ſa main, & d'un ſtyle très-énergique. Vous en jugerez par la traduction que j'en fis faire à Saint-Domingue, par M. Palenqué, Ca-

pitaine de Port au Cap-François, & qui parle Eſpagnol.

A Paris, ce 20 Décembre 1769.

» Très-excellent Seigneur,

» Je ne puis me diſpenſer de recommander à vôtre Excellence, M. Boſſu, Capitaine dans les Troupes Françoiſes qui ſervoient ci-devant à la Louiſiane, où il repaſſe pour en retirer ſes effets. Il a employé auprès de moi la perſonne que j'eſtime le plus, pour que je le recommande à votre Excellence, afin que cet Officier ne ſoit pas dans le cas de ſouffrir des tracaſſeries de ceux qui pourroient lui en ſuſciter, attendu que la liberté de reſter dans la Colonie, ou d'en ſortir avec ſes effets eſt accordée à chacun; je vous prie de l'honorer de votre protection, & de l'obliger s'il vouloit reſter à la Louiſiane, en le recommandant expreſſément à celui qui vous ſuccédera; je me perſuade qu'il réuſſira ainſi que je le deſire. Je vous réitere l'amitié conſtante

» & cordiale que je vous ai vouée en tout
» temps & pour toujours.

» Je prie Dieu qu'il vous conserve, &c.

Signé, le Comte DE FUENTES.

Muni de ces deux Lettres, je me rendis au Havre de Grace, où je m'embarquai sur un vaisseau marchand nommé *l'aimable Genevieve*, appartenant à MM. Eustaches freres. Ce bâtiment était commandé par le Capitaine Gamot, marin très-expérimenté. Nous avions à notre bord M. de Bois-forêt, qui alloit servir en qualité d'Ingénieur en chef au Département du Cap-François, dont la place étoit vacante depuis la retraite de M. Duportail, Lieutenant-Général des Armées du Roi.

Nous levâmes l'ancre le 19 de Mars 1770, & nous fîmes voile pour Saint-Domingue. Après quarante-trois jours d'une traversée heureuse, nous entrâmes dans la rade du Cap-François. En y débarquant, je fus rendre mes devoirs à M. le Vicomte de Choiseul, Brigadier des Armées du Roi, & commandant la partie Françoise de cette Isle nommée la Bande du Nord. Je lui fis

part du ſujet de mon voyage ; ce Général m'accorda un paſſeport pour m'embarquer ſur le premier bâtiment qui partiroit pour la colonie de la Louiſiane. J'ai trouvé le Cap-François agrandi de près d'un tiers. L'égliſe paroiſſiale, dédiée à ſaint Louis, n'étoit point encore achevée, depuis plus de vingt-cinq ans qu'elle a été commencée. Elle eſt bâtie en pierres de taille, apportées du Port de Nantes ſur des vaiſſeaux leſtés de ces matériaux, & qui ont ſervi auſſi à l'édifice d'un beau corps de cazernes ſituées au-deſſus de la Ville, qui reſſemble à un amphithéatre. M. le Baron de Clugny *de Ruis* lorſqu'il étoit Intendant de cette Colonie, y a fait faire une vaſte Place qui porte ſon nom ; elle eſt ornée d'une ſuperbe Fontaine placée au milieu, qui a été achevée ſous le gouvernement de M. le Comte d'Eſtaing. Je profitai d'un brigantin qui faiſoit route pour le Port de la nouvelle Orléans. Nous partîmes le 22 Mai : nous paſſâmes entre le Port de Paix & l'Iſle de la Tortue (célebre autrefois par l'établiſſement de ces Aventuriers connus ſous le nom de *Flibuſtiers*, qui ſe ſont ſignalés ſous le regne de Louis le

Grand, dans les Indes Occidentales). Elle eſt ſituée par les vingt degrés quarante minutes nord. Nous *élongeâmes* l'Iſle de Cuba, qui forme l'entrée du fameux Golfe du Mexique. Nous approchions des côtes du Continent de la Louiſiane, lorſque nous eſſuyâmes un furieux coup de vent du ſud-oueſt. Les ténebres nous empêchoient de voir les terres, qui ſont extrêmement baſſes dans ces *parages*. C'eſt pourquoi nous jetâmes l'ancre par les vingt-ſix braſſes d'eau, pour attendre le jour; mais par le frottement continuel notre cable ſe rompit, & l'ancre fut perdue.

Nous louvoyâmes pendant deux jours, au bout deſquels nous entrâmes à l'embouchure du grand fleuve de Miſſiſſipi. Comme notre bâtiment ne tiroit qu'onze pieds d'eau, nous paſſâmes la Barre ſans ~~décharger~~ alleger. Je débarquai avec deux paſſagers à la Baliſe, où nous prîmes trois hommes, avec une grande pirogue, & nous voguâmes pendant l'eſpace de trente lieues en montant le fleuve à la rame. Le troiſieme jour nous arrivâmes à la nouvelle Orléans. Je la trouvai encore dans la conſternation où l'ont jeté les événe-

mens tragiques dont cette capitale a été le théatre. Je ne vous en ferai point le récit bien circonſtancié ; tous ces faits ont été aſſez détaillés dans les gazettes Angloiſes. Je me bornerai à quelques traits que vous ignorez ſans doute. Je penſe qu'avant d'en venir là, il ne ſera pas inutile de vous tracer une copie exacte d'une Lettre de Louis XV à M. d'Abbadie, Commandant de la Louiſiane, au ſujet de la ceſſion de cette Colonie à la Couronne d'Eſpagne.

A Verſailles, le 21 Avril 1764.

» Monſ. d'Abbadie, par un acte par-
» ticulier paſſé à Fontainebleau le 3 No-
» vembre 1762, ayant cédé de ma pleine
» volonté, à mon très-cher & amé couſin
» le Roi d'Eſpagne, & à ſes ſucceſſeurs &
» héritiers, en toute propriété, purement
» & ſimplement, & ſans aucune exception,
» tout le pays connu ſous le nom de la
» Louiſiane, ainſi que la nouvelle Or-
» léans & l'Iſle dans laquelle elle eſt ſituée ;
» & par un autre acte paſſé à l'Eſcurial,
» ſigné du Roi d'Eſpagne, le 3 Novembre
» de la même année, Sa Majeſté Catholique

» ayant accepté la ceſſion du pays de la » Louiſiane, & de la ville de la nouvelle » Orléans, conformément à la copie deſ- » dits actes que vous trouverez ci-jointe, » je vous fais cette lettre pour vous dire » que mon intention eſt qu'à la réception » de la préſente & des copies ci-jointes, ſoit » qu'elles vous parviennent par les Officiers » de Sa Majeſté Catholique, ou en droiture » par les bâtimens François qui en ſeront » chargés, vous ayez à remettre entre les » mains du Gouverneur, ou Officier à ce » prépoſé par le Roi d'Eſpagne, ledit pays » & colonie de la Louiſiane & poſtes en » dépendans, enſemble la ville & l'Iſle de » la nouvelle Orléans, telles qu'elles ſe » trouveront au jour de ladite ceſſion; » voulant qu'à l'avenir elles appartiennent » à Sa Majeſté Catholique, pour être gou- » vernée & adminiſtrée par ſes Gouver- » neurs & Officiers, comme lui apparte- » nant en toute propriété & ſans excep- » tion.

» Je vous ordonne en conſéquence, auſſi- » tôt que le Gouverneur & les troupes de » ce Monarque ſeront arrivées dans leſdits

» pays & colonie, vous ayez à les en mettre » en poſſeſſion, & à retirer tous les Offi- » ciers, Soldats & Employés à mon ſervice » qui y ſeront en garniſon, pour envoyer » en France, ou dans mes autres Colonies » de l'Amérique, ceux qui ne trouveroient » pas à propos de reſter ſous la domina- » tion Eſpagnole.

» Je deſire de plus qu'après l'entiere » évacuation deſdits port & ville de la » nouvelle Orléans, vous ayez à raſſem- » bler tous les papiers relatifs aux finances » & à l'adminiſtration de la colonie de la » Louiſiane, pour venir en France en » rendre compte.

» Mon intention eſt néanmoins que vous » remettiez audit Gouverneur ou Officier » prépoſé tous les papiers & documens » qui concernent ſpécialement le gouver- » nement de cette colonie, ſoit par rap- » port au territoire de limites, ſoit par rap- » port aux Sauvages & aux différens Poſtes, » après en avoir tiré les reçus convenables » pour votre décharge, & que vous don- » niez audit Gouverneur tous les renſeigne- » mens qui dépendent de vous, pour le mettre

» en état de gouverner ladite colonie à la » satisfaction réciproque des deux Nations.

» Ma volonté eſt qu'il ſoit donné un in- » ventaire ſigné double entre vous & le » Commiſſaire de Sa Majeſté Catholique, » de toute l'artillerie, effets, maga- » ſins, hôpitaux, bâtimens de mer, &c. » qui m'appartiennent dans ladite colonie, » afin qu'après avoir mis ledit Commiſſaire » en poſſeſſion des bâtimens & édifices ci- » vils, il ſoit dreſſé enſuite un procès- » verbal d'eſtimation de tous leſdits effets » qui reſteront ſur les lieux, & dont le » prix ſera rembourſé par Sa Majeſté Ca- » tholique ſur le pied de ladite eſtimation.

» J'eſpere en même-temps, pour l'avan- » tage & la tranquillité des habitans de la » colonie de la Louiſiane, & je me pro- » mets en conſéquence de l'amitié & affec- » tion de Sa Majeſté Catholique, qu'elle » voudra bien donner des ordres à ſon » Gouverneur, & à tout autre Officier » employé à ſon ſervice dans ladite colonie » & ville de la nouvelle Orléans, pour » que les Eccléſiaſtiques & maiſons reli- » gieuſes qui deſſervent les cures & les

» miſſions, y continuent leurs fonctions, &
» y jouiſſent des droits, privileges &
» exemptions qui leur ont été attribués
» par les titres de leurs établiſſemens; que
» les Juges ordinaires continueront ainſi
» que le Conſeil Supérieur, à rendre la
» juſtice ſuivant les loix, formes & uſages
» de la colonie; que les habitans y ſoient
» confirmés dans les propriétés de leurs
» biens, ſuivant les conceſſions qui en ont
» été faites par les Gouverneurs & Or-
» donnateurs de ladite colonie; & que
» leſdites conceſſions ſoient cenſées & ré-
» putées confirmées par Sa Majeſté Ca-
» tholique, quoiqu'elles ne l'euſſent pas
» encore été par moi, eſpérant au ſurplus
» que Sa Majeſté Catholique vondra bien
» donner aux ſujets de la Louiſiane les
» marques de protection & de bienveil-
» lance qu'ils ont éprouvées ſous ma do-
» mination, & dont les ſeuls malheurs de
» la guerre les ont empêché de reſſentir
» les plus grands effets.

» Je vous ordonne de faire enregiſtrer
» ma préſente lettre au Conſeil Supérieur
» de la nouvelle Orléans, afin que les

» différens états de la colonie ſoient infor-
» formés de ſon contenu, & qu'ils puiſſent
» y avoir recours au beſoin, la préſente
» n'étant à d'autres fins.

» Je prie Dieu, Monſ. d'Abbadie, qu'il
» vous ait en ſa ſainte garde. *Signé* LOUIS,
» *& plus bas*, le Duc de Choiſeul.

M. d'Abbadie fut nommé Commandant-Général de la partie de la Louiſiane, que le Roi s'étoit réſervé par le traité de paix. En attendant l'arrivée des Eſpagnols, la ville eut le titre de comptoir, & M. d'Abbadie en eut la direction; il réunit les deux charges de Gouverneur & d'Ordonnateur de cette malheureuſe colonie. Mais une année après que la lettre du Roi lui fut parvenue, ce Commandant mourut d'une maladie prétendue colique de peintre. Quelques-uns prétendent que ſa mort ne fut pas naturelle; je ne donnerai point pour certain ce qui n'eſt fondé que ſur de ſimples conjectures, ne prétendant ajouter aucun nouveau poids aux ſoupçons qu'on forma contre quelques perſonnes: elles ſont mor-

tes, & par conſéquent jugées au tribunal de l'Eternel.

M. Aubry, Capitaine, qui avoit obtenu le commandement des ſix compagnies reſtantes de nos troupes, réformées au mois de Septembre 1763, prit alors le commandement général de la partie de la Louiſiane qui nous reſtoit en attendant Meſſieurs les Eſpagnols.

En 1766, M. de Ulloa fut nommé Gouverneur de la Louiſiane, par ordre de Sa Majeſté Catholique. Arrivé à la Havane, dans l'iſle de Cuba, il écrivit au Conſeil Supérieur de la Louiſiane la lettre ſuivante.

A la Havane, ce 10 *Juillet* 1766.

Meſſieurs,

» Ayant reçu dernierement les ordres » de Sa Majeſté Catholique, pour paſſer » à votre ville, & la recevoir en ſon nom, » en conſéquence de ceux de Sa Majeſté très- » Chrétienne, je ſaiſis cette occaſion pour » vous faire ſavoir que ce ſera bientôt que » j'aurai l'honneur de me rendre chez vous » pour remplir cette commiſſion.

» Je me flatte d'avance qu'elle pourra » me procurer des occaſions favorables » pour vous témoigner combien je deſire » vous rendre tous les ſervices que vous » & Meſſieurs les Habitans peuvent ſou- » haiter ; c'eſt de quoi je vous prie de les » aſſurer de ma part.

» J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé*, Don » Antonio de Ulloa.

Les eſpérances flatteuſes qu'on avoit conçues ſur cette lettre ne ſe réaliſerent point ; on s'attendoit à vivre ſous un gouvernement ſage & paiſible, lorſqu'on vit le trouble, le déſordre & la confuſion ſe répandre dans toute l'étendue de la colonie. La lettre de Sa Majeſté très-Chrétienne, écrite de Verſailles, en date du 21 Avril 1764, comme vous l'avez vu, enjoignoit à M. d'Abbadie, de remettre au premier Officier prépoſé par Sa Majeſté Catholique, ledit pays & colonie de la Louiſiane, les villes & dépendances, &c.

M. Aubry avoit ſuccédé à M. d'Abbadie ; Don Antonio de Ulloa débarqua à la nouvelle Orléans en 1766 : il eſt bien

ſurprenant que cet Officier Eſpagnol, déſigné Gouverneur par Sa Majeſté Catholique, ait reſté deux ans dans la colonie ſans en avoir pris poſſeſſion au nom du Roi d'Eſpagne, & ſans avoir fait prêter aux Habitans le ſerment de fidélité qui eſt d'uſage lorſqu'un pays paſſe ſous la domination d'un autre Souverain. Il eſt eſſentiellement néceſſaire de remarquer que ſi cette formalité eût été faite ſuivant la régle, il n'eſt pas douteux qu'après cet acte authentique, les François euſſent été auſſi fidelement attachés au Roi d'Eſpagne, qu'ils l'étoient ci-devant à leur premier & légitime Souverain.

M. de Ulloa, par un abus de ſon autorité qui n'étoit pas encore établie ſolidement, fit beaucoup de mécontens. Les eſprits furent aigris, & les altercations du Gouverneur avec le Procureur-Général du Conſeil Souverain, préparerent la révolte, c'eſt-à-dire que les Habitans préſenterent une requête au Conſeil Supérieur qui exiſtoit, & qui rendoit toujours la juſtice au nom du Roi de France : cette requête étoit ſignée de cinq cent cinquante perſonnes,

ſonnes, tendante à l'expulſion de M. de Ulloa, & à ſon retour en Eſpagne. A l'égard des Eſpagnols qui étoient venus avec ce Gouverneur, ils furent traités avec beaucoup d'honnêteté de la part des habitans François.

M. de Ulloa apprit alors combien les perſonnes deſtinées à remplir des places éminentes doivent peſer leurs paroles. La priſe de poſſeſſion de cette Colonie, que la France, par des arrangemens particuliers, mais relatifs au traité de paix, avoit cédée à l'Eſpagne en indemnité des frais de la guerre, ne ſe fit que le 18 Août 1769, par M. le Comte d'O-Reilly, chargé de cette commiſſion de la part de Sa Majeſté Catholique.

M. de Ulloa (1), quoique bon Officier, ſans qu'on puiſſe rien lui reprocher ſur les ſentimens d'honneur & de probité, n'étoit

(1) Il étoit du nombre des Officiers Eſpagnols qui accompagnerent les Académiciens François qui furent envoyés au Pérou pour y meſurer le globe, & déterminer ſa figure ; Meſſieurs Godin, Bouguer & la Condamine : ce dernier nous a fait connoître dans ſa relation, ces vaſtes déſerts, ainſi que le cours de cette fameuſe riviere des Amazones.

nullement politique. Ce Gouverneur auroit dû garder des ménagemens envers une nation induſtrieuſe & belliqueuſe qu'il alloit avoir l'honneur de commander.

Les habitans députerent deux membres du Conſeil Supérieur (M. de Sainctelette & le Saſſier) pour aller faire des repréſentations à la Cour de France ; mais la politique & la néceſſité font ſouvent faire des choſes où le cœur & l'intention n'ont preſque point de part.

On peut dire que la conduite de M. de Ulloa, dans cette malheureuſe affaire, a cauſé la perte d'un grand nombre de braves gens qui avoient coopéré à l'agrandiſſement des Etats de leur prince légitime, en ſoutenant des guerres cruelles contre des nations barbares alliées des Anglois, pour défendre contre l'avidité de ces inſulaires les domaines de la Couronne dans cette partie de l'univers ; l'on ne ſauroit s'empêcher d'attribuer à la même cauſe la dévaſtation d'une Colonie qui, depuis ſoixante & dix années, avoit coûté pour l'établir des ſommes immenſes, & occaſionné une émigration conſidérable.

Pour revenir à M. d'O-Reilly, ce Général, trois jours après ſon arrivée, fit arrêter, à l'hôtel du Gouvernement, douze notables de la Colonie, qui avoient eu le plus de part au renvoi de M. de Ulloa; ſix d'entr'eux furent fuſillés; les ſix autres furent condamnés à être transférés priſonniers d'État au Fort Moore à la Havane, dans l'Iſle de Cuba (1).

Ce fut la funeſte journée du 27 Septembre qui cauſa la déſolation & la frayeur des habitans de la nouvelle Orléans. Ils ſe retirerent à la campagne dans leurs habitations, pour ne point être ſpectateurs du triſte ſort qu'on alloit faire ſubir à leurs parens, amis & concitoyens. Le Général O-Reilly ordonna que les portes de la Ville fuſſent fermées, & que toutes les troupes priſſent les armes; un corps de grenadiers, comman-

(1) Sa Majeſté Catholique, par une clémence qui lui eſt naturelle, leur accorda la liberté, à la ſollicitation du Roi très-chrétien. M. le Maréchal Duc de Broglie a rendu à ces priſonniers tous les bons offices dont ce Général François, défenſeur de la Patrie, étoit capable dans cette critique circonſtance.

dé par M. de Liboa, Colonel d'infanterie, conduiſit avec cette eſcorte les priſonniers ſur une grande place, appellée le Champ de Mars, où nous allions autrefois exercer nos ſoldats au maniment des armes; c'eſt-là où ces infortunés ſcélerent de leur ſang leur attachement à leur Roi, & l'amour envers leur patrie.

Ce n'eſt qu'en tremblant, cher ami, que je vous fais le détail de cette ſanglante tragédie, car la douleur qui me pénetre me fait verſer des larmes de regret, lorſque je me repréſente encore les fatals poteaux teints du ſang des victimes, & percés des bales meurtrieres qui ont donné la mort à nos illuſtres camarades, plus malheureux que criminels, qui firent paroître dans cet inſtant terrible la vertu la plus courageuſe & la fermeté la plus héroïque : vous en jugerez, Monſieur, par le petit diſcours que prononça M. Marquis, Capitaine dans le Régiment de Halwil Suiſſe, ci-devant au ſervice de la Marine & des Colonies Françoiſes de l'Amérique. Cet Officier montra la plus grande fermeté d'ame au moment du ſupplice ; il ne voulut jamais

qu'on lui bandât les yeux, disant : *qu'ayant tant de fois bravé la mort pour le service du Roi de France son Maître, il ne les avoit jamais fermés ni détournés devant ses ennemis.* A l'imitation des Américains, cet Officier fit une courte harangue.

Mourons, dit-il à ses compagnons d'infortunes, *puisqu'il faut mourir ; mais mourons en homme. La mort n'a rien d'effrayant pour moi.*

Après avoir demandé une prise de tabac avec un sang froid qui n'a point d'exemple, *Messieurs les Espagnols*, continua-t-il, *soyez témoins que nous mourons pour avoir voulu être toujours François ; oui, sachez-le, quoiqu'étranger, mon cœur est François ; il a été toujours pour Louis le bien aimé, au service duquel j'ai sacrifié trente & quelques années, & je me fais une gloire que mon amour pour lui soit la cause de ma mort.*

Après ces paroles, ce brave Officier déchira sa chemise, & montra son estomac cicatrisé de blessures reçues à la guerre, en disant, *tirez bourreaux.*

Vous jugez sans doute, mon cher camarade, qu'il emporta les regrets de toute

la Colonie. Celui qui les partagea fut le Chevalier de Noyant ; on m'a assuré qu'il auroit pu se sauver s'il eut voulu charger M. de la Freniere son beau-pere, en disant que c'étoit ce Procureur du Roi qui l'avoit engagé dans cette malheureuse affaire ; mais le Chevalier de Noyant eut la générosité & la grandeur d'ame de préférer la mort plutôt que de tacher son nom par aucune action indigne de son sang.

Ce brave gentilhomme, après avoir servi le Roi en Europe avec distinction en qualité de Capitaine de Cavalerie, ayant été réformé à la paix, repassa à la Louisiane sa patrie, où son pere avoit été Lieutenant de Roi de la nouvelle Orléans ; il étoit neveu de M. de Bienville (1) que vous avez vu à Paris, qui fut un des premiers Gouverneurs de la Louisiane, après la mort de M. d'Iberville son frere aîné, Capitaine de Vaisseau ; & comme je l'ai dit dans la premiere partie de l'histoire de mes Voyages, c'est cet Officier qui découvrit

(1) Cet ancien Gouverneur mourut à Paris en 1767, âgé de 89 ans.

par mer l'embouchure du fameux fleuve de Miſſiſſipi, en l'année 1696. Ce fut M. de Bienville qui jeta les premiers fondemens de la nouvelle Orléans en 1718, ſous la régence du Duc d'Orléans, dont elle porte le nom. Ces Meſſieurs étoient quatre freres dans la Colonie, dont M. de Serigny auſſi Capitaine de Vaiſſeau, à ſon retour en France, épouſa une Béthune ; ils étoient grands oncles du Chevalier de Noyant, digne d'un meilleur ſort. Il étoit d'une figure diſtinguée & d'un caractere aimable. Enfin cet Officier, qui en partant de Paris me fit ſes adieux, ne penſoit pas, ni moi non plus qu'il dût terminer ſa carriere par un événement ſi triſte à l'âge de 31 ans, & dans une ville dont ſon grand oncle avoit poſé la premiere pierre pour être la capitale de cette vaſte Province. Son frere, M. de Bienville, eſt actuellement Lieutenant de Vaiſſeau ; cet Officier plein de mérite eſt inconſolable de la perte d'un frere qu'il aimoit tendrement.

Le Chevalier de Noyant a laiſſé pour pleurer ſa mort une tendre & vertueuſe épouſe, âgée de 16 ans, fille du Procureur-

Général de cette Colonie,
filié malgré les proteſtations
qu'il n'étoit point ſujet du
qu'il vouloit être jugé par

(1) La Province de Bourgogn
payé des ſommes ſi conſidérables
traité fait avec les Suiſſes en 151
tabliſſement des fortifications de
de nouveau pour la rançon du R
à la bataille de Pavie, le 25 F
diſtingua dans cette circonſtance
autres ; indépendamment des imp
naires, elle fit faire une colecte
taires, qui produiſit de grandes
Viceroi de Naples, vint deman
du traité de Madrid, par lequel
gogne devoit être cédé à Charle
États convoqués, & les Comp
conſultées, refuſerent de ſouſcri
Souverain, & s'oppoſerent à ſ
États repréſenterent qu'*ayant pa*
Couronne, & par leur choix, de
res, il ne dépendoit pas de la
que de les céder ainſi. La nobleſ
Roi l'abandonnoit, elle prendroi
de ſe défendre, & de s'affranchi
de dominations, & qu'elle répan
néreux deſſein, juſqu'à la derni

Le Révérend Pere d'Agobert, Supérieur des Capucins, & Curé de cette Capitale, fut trouver M. O-Reilly pour lui dire que M. de la Freniere proteſtoit contre la Sen-

---

ſang. Pour toute réponſe au Viceroi de Naples, on le fit aſſiſter à l'audience des Députés de Bourgogne à Cognac, & on lui fit la déclaration de *la ſainte Ligue* faite entre Clément VII, les Rois de France & d'Angleterre. Elle fut nommée *ſainte*, parce que le Pape en étoit le Chef.

Le traité de Madrid portoit également la reddition du Comté d'Auxonne, qui avoit alors ſes États particuliers & ſéparés de ceux du Duché; il fut auſſi arrêté, le 8 Juin 1526, dans une aſſemblée ſolemnelle, où ſe trouverent les Nobles, les Curés, & les Echevins des plus gros Bourgs & Villages, qu'on ne ſe départiroit pas de l'obéiſſance à la Couronne de France, quelqu'aliénation qu'on en eût fait faire au Roi; on envoya quatre Députés à la Régente pour lui faire agréer cette réſolution, & lui demander des lettres au Lieutenant du Duché, afin d'être aſſiſté de forces en cas de ſiége. On peut voir dans le petit précis hiſtorique de Jurain (1611), le nom des principaux Seigneurs qui aſſiſterent à cette aſſemblée. Charles-Quint ayant envoyé depuis le Seigneur de Launoi avec cinq cents chevaux & deux Régimens d'Infanterie, ſommer la ville d'Auxonne de ſe mettre

tence de mort prononcée contre lui ; mais ce Général chargea ce Pere Capucin de dire au Procureur du Roi qu'il étoit auſſi ſûr qu'il alloit mourir aujourd'hui, comme il eſt certain qu'il y a un ſoleil.

A l'égard de M. Foucaut, Commiſſaire Ordonnateur & Chef du Conſeil Supérieur, qui avoit ſigné pour l'impreſſion de la Requête des Habitans concernant le renvoi de M. de Ulloa, il fut auſſi arrêté avec les autres. M. O-Reilly l'envoya interroger ; mais cet Ordonnateur répondit qu'il étoit François, & comptable au Roi de France ſon maître, qu'il ne répondroit qu'à ceux qui ſeroient chargés de ſa part de lui demander compte de ſa conduite. Toutes ces repréſentations engagerent M. O-Reilly à

---

reuſement repouſſé par les Gentilhommes du Comté, & quelques gens de guerre du Duché qui étoient venus s'y enfermer ; il manqua même d'être ſurpris dans la forêt des Crocheres, où il s'amuſoit à la chaſſe ; à peine put-il ſe ſauver à Dole ; il fut averti à temps par une jeune fille d'Auxonne, qui ſe rendit dans ſon camp ſur quelque prétexte, & ſes troupes délogerent la nuit (*).

(*) Abrégé de l'Hiſtoire du Duché de Bourgogne.

le faire embarquer pour la France ; & à ſon arrivée à Paris, il fut mis à la Baſtille (1).

Ce malheureux événement a été funeſte à la Louiſiane, qui, depuis cette époque, n'offre que des campagnes totalement déſertes. Cette terre de promiſſion eſt devenue une terre de déſolation. Pluſieurs habitans qui en étoient ſortis avec leurs effets ont péri ſur mer. La plupart de ceux qui y ſont reſtés, coulent les jours les plus triſtes dans le ſein de la miſere. On diroit que le fléau de la guerre vient d'étendre ſes ravages dans cette contrée.

Je ne blâmerai cependant ni ne juſtifierai les habitans de cette Colonie. Ils avoient ſans doute eu tort de demander au Roi de reſter toujours ſous ſa domination. N'auroient-ils pas dû ſentir que les ordres de Sa Majeſté ſur le ſort de la Louiſiane étoient irrévocables ? Le parti le plus ſûr & le plus avantageux étoit de s'y ſoumettre. Ne les jugeons cependant pas à la derniere rigueur.

---

(1) M. Foucaut, après dix-huit mois de détention, eſt ſorti ; il a eu une gratification du Roi, & une place d'Ordonnateur aux Grandes Indes.

Le motif qui leur fit peut-être paſſer les bornes eſt un ſentiment bien excuſable : il auroit été digne des plus grands éloges dans toutes autres circonſtances. C'étoit l'enthouſiaſme de la patrie, l'amour de notre Souverain, aimant ſa domination & ſes loix. D'ailleurs, rappellez-vous que les Eſpagnols n'avoient pas encore pris poſſeſſion (1) de la Louiſiane, & que la conduite de M. d'Ulloa n'eſt point à l'abri de tout reproche. Il y en a qui ont blâmé celle de M. Aubry, de ne l'avoir pas ſommé de prendre poſſeſſion. Je crois poſitivement que c'eſt à tort. On conviendra du moins que lorſqu'il s'agit de juger les actions des hommes, le plus ſûr eſt de préſumer à leur avantage, & de croire qu'ils ont eu de bonnes raiſons pour agir comme ils ont fait, plutôt que de les blâmer précipitamment, & de s'imaginer qu'ils ont été pouſſés par de mauvais motifs. J'ai connu particulierement M. Aubry ; il

(1) M. de Ulloa attendoit des troupes d'Eſpagne, afin de faire cette cérémonie avec plus de pompe. Voilà ce qui a différé cette priſe de poſſeſſion en regle.

a été mon camarade & mon ami, & nous étions enſemble à la bataille de Coni en Piémont, à l'armée que commandoit Monſeigneur le Prince de Conti.

J'ai toujours admiré en cet Officier un grand fonds de Religion, des ſentimens d'humanité, & de la bravoure : il en a donné des preuves dans toutes les occaſions où il a été employé pour la défenſe de la Louiſiane.

Ce Commandant étoit fort embarraſſé. On avoit réformé, comme vous ſavez, en 1763, nos Compagnies, & l'on n'en avoit conſervé que ſix pour ~~garder~~ la Police d'une étendue de pays auſſi conſidérable.

Meſſieurs de Grand-Maiſon, Major de ces troupes, & Aubert, Capitaine, Aide-Major, deux Officiers d'un rare mérite, ſe comporterent le plus ſagement dans cette critique circonſtance : il n'y eut pas une goute de ſang répandu.

Il eſt certain que ſi M. Aubry eût eu des troupes à oppoſer à tous les habitans armés de la Capitale & des environs, la révolte auroit été étouffée dans ſa naiſſance. La préſence des Officiers, à la tête de leurs Com-

pagnies, en eût imposé à la populace ; ce qui auroit été un bonheur pour ces colons.

Peu de temps après ces événemens, on apprit que M. d'Uriſſa, ci-devant Conſul de la Nation Eſpagnole à Bordeaux, avoit été nommé pas Sa Majeſté Catholique Intendant de la Louiſiane, & étoit déjà arrivé à la Havane, avec huit cents hommes de troupes. Il avoit ordre d'y prendre quatre millions provenants de la vente des biens des Jéſuites expulſés de cette Ville, pour ſubvenir aux dépenſes de la Louiſiane. Auſſitôt que cet Intendant fut inſtruit de ces fâcheuſes nouvelles, il ſe crut obligé d'y reſter juſqu'à nouvel ordre.

Le Chevalier Deſſales, qui avoit été envoyé par M. Aubry avec un détachement pour accompagner M. de Ulloa juſqu'à la Havane, y vit toutes les commiſſions avantageuſes dont M. d'Uriſſa étoit chargé pour les Officiers François employés dans les ſix compagnies reſtantes. A l'égard des réformés, ils auroient été tous placés dans la milice nationale, avec les appointemens du Roi d'Eſpagne, qui ſont très-conſidérables dans les Indes.

Avant mon départ de France vous me témoignâtes que vous seriez charmé d'apprendre quelque chose touchant M. de Villeret, ci-devant Ecrivain de Roi pour le Département de la Louisiane. Il est mort, & sa fin a été bien tragique. Cet Ecrivain s'étoit embarqué dans une pirogue sur le Mississipi, avec ses esclaves, afin de gagner les possessions Angloises, aussi-tôt qu'on eut annoncé l'arrivée des Espagnols commandés par M. O-Reilly. Mais ayant reçu une Lettre dans laquelle M. Aubry, d'après les assurances que lui avoit données ce Général, lui marquoit qu'il pouvoit revenir en toute sureté, M. de Villeret, dans cette confiance, descendit le fleuve, pour se rendre à la nouvelle Orléans. Quelle fut sa surprise lorsqu'en se présentant à la barriere, il se vit arrêté! Sensible à cet outrage, il ne put modérer son indignation. Dans un premier transport, il donna un coup de poing dans l'estomac de l'Officier Espagnol qui commandoit le corps-de-garde. Ses soldats s'élancerent aussitôt sur lui, & le percerent de coups de bayonnettes. Il fut emporté dans une frégate

qui étoit au port, où il mourut quelques jours après.

Vous comprenez assez quelle fut l'affliction de M. Aubry. Ce Commandant François n'éprouva pas un sort moins funeste, par un autre genre de mort. Il s'étoit embarqué avec sa troupe pour retourner en France. Le bâtiment qui le portoit s'étant brisé à l'entrée de la riviere de Bordeaux, vis-à-vis la tour de Cordouan, fut englouti sous les flots. Il n'y eut que le Capitaine, nommé Jacquelin, le Chirurgien major, un sergent & deux matelots qui furent assez heureux pour se sauver sur les débris de ce navire, qui contenoit plus d'un million, tant en piastres gourdes, qu'en indigo, pelleteries, & autres productions du pays.

Plusieurs de nos Officiers sont entrés au service d'Espagne. D'autres n'ont pas quitté leurs habitations ; mais je doute (sur ce que me dit M. de la Riviere, Chef du Bureau des fonds des Colonies) que le Ministre leur fasse toucher leur pension de réforme. Je crois qu'il faut qu'ils se rendent en France, ou sur les possessions du Roi en Amérique.

A l'égard des ſoldats, il y en a quelques-uns qui ſe ſont enrôlés dans les troupes d'Eſpagne ; d'autres ſe ſont faits coureurs de bois & *boucaniers*, c'eſt-à-dire, chaſſeurs de profeſſion.

Vous ſavez peut-être que ceux qui ſont paſſés en France ont la demi-ſolde ; mais peuvent-ils vivre avec ce foible ſecours ? J'en ai vu moi-même mendier leur pain ; d'autres ſe ſont retirés au château de Bicêtre. La ſituation déplorable de ces défenſeurs de la Patrie doit attendrir toutes les ames ſenſibles. Quel fruit recueillent-ils de leurs courſes de mer, de leurs fatigues, de leurs dangers, de leurs exploits ? La gloire ? On eſt aſſez injuſte pour ne l'attribuer qu'au chef, ſans daigner faire attention qu'elle rejaillit ſur tous les membres qui compoſent l'armée victorieuſe.

Quel ſera donc le motif qui animera le ſoldat marin ou des Colonies à bien ſervir la Patrie ? Quel ſera l'aiguillon qui excitera la jeuneſſe à s'enrôler au ſervice du Roi, ſi, conſidérant l'avenir, elle enviſage le danger inévitable de manquer de tout, lorſque, pri-

vée de ſes membres, ou courbée ſous le poids d'une précoce vieilleſſe, elle ſera renvoyée comme inutile.

Vous ſavez comme moi, Monſieur, que pour faire renaître & nourrir dans le cœur du ſoldat l'amour de la gloire ou du moins celui de la Patrie, il lui faut néceſſairement des ſujets d'émulation & l'eſpoir de la récompenſe. C'eſt ce qui porta Louis XIV à établir l'Hôtel royal des Invalides, pour ſervir de retraite aux Militaires qui ont perdu la ſanté ou leurs membres au ſervice de l'État. Cet établiſſement honore autant la ſageſſe de ce Monarque que ſon amour pour l'humanité. Il manque encore un bienfait au ſoldat qui ſert ſur mer, & il l'attend de la bonté paternelle & éclairée de Louis XV, le bien-aimé, qui regne aujourd'hui. Ce bienfait, qui coûteroit très-peu à l'Etat, eſt l'établiſſement d'un Hôtel royal des Invalides de la Marine. Il ne ſeroit pas même néceſſaire de conſtruire un édifice pour cet objet. Il faudroit ſeulement y conſacrer une de ces Maiſons royales que leur éloignement du ſéjour ordinaire de nos

Rois, rend inutiles & même à charge au Gouvernement, tel que Chambord. Il n'eſt point de lieu plus propre à être propoſé que ce château ; on pourroit y loger un grand nombre de Soldats & Matelots que la vieilleſſe ou les infirmités mettent hors d'état de continuer le ſervice.

On laiſſeroit aux Invalides l'option de ſe retirer chez eux avec la demi-ſolde ; alors la Maiſon royale ne ſeroit occupée que par des infirmes : ceux qui ſeroient ſurpris à mendier, n'ayant plus d'excuſes à donner, ſeroient renfermés pour toujours au château de Bicêtre.

Un tel établiſſement tourneroit même au profit de la Marine (1) ; on formeroit une Manufacture de voiles & de cordages pour les vaiſſeaux du Roi, à laquelle on employeroit tous les Soldats en état d'y travailler. On pourroit y envoyer les Enfans

(1) Un monument ſi utile & ſi néceſſaire au ſoulagement des anciens défenſeurs de la Patrie, ſeroit très-digne de Louis XVI le bienfaiſant, qui gouverne la France avec tant de ſageſſe.

trouvés de la Capitale & des autres Villes du Royaume, qui, devenus grands, fourniroient la Marine de Matelots & de bons Soldats pour les vaiſſeaux & pour les Colonies des Indes Orientales & Occidentales.

Il n'eſt point de poſition ſi heureuſe que ce château de Chambord, (il eſt ſitué à quatre lieues de Blois, dans le fond de la riviere du Coſſon, & au milieu d'un parc de ſept lieues de tour) pour ſervir d'entrepôt & de magaſin de chanvre.

Il ſeroit facile d'y fabriquer des toiles & des cordages pour les vaiſſeaux, & de les faire tranſporter ſur les ports, à cauſe de ſa proximité de la Loire. Rien n'empêcheroit non plus qu'on n'y élevât une Ecole de Marine pour les Matelots & Pilotes, capables de recruter dans le beſoin la Marine militaire & commerçante (1).

(1) Le dépôt des Gardes-Françoiſes, formé ſur les boulevards de la Capitale, par les ſoins de M. le Maréchal Duc de Biron, eſt en même temps une pépiniere de bons ſoldats, & l'école de ce Régiment, dont toute la Nation vante aujourd'hui l'ordre, l'exactitude du ſervice & la bonne diſcipline.

Ce double objet d'utilité, ſans parler de l'encouragement qu'on donneroit aux Soldats qui ſont actuellement dans le ſervice, & à ceux qui ſe propoſent d'y entrer, ne pourroit que faire accueillir ce projet dicté par le ſeul amour de l'humanité.

Voilà, Monſieur & cher ami, les réflexions que mon zele m'a ſuggéré pour le bien du ſervice, pour le bonheur de mes ſemblables, & pour la gloire de notre auguſte Monarque. J'ai cru devoir en faire part au vrai militaire, au bon citoyen, à l'homme vertueux & compâtiſſant (1).

---

(1) Ce projet a été envoyé dans le temps au Miniſtre : l'Auteur en a reçu les deux Lettres ſuivantes.

Paris, 29 Juin 1772.

J'ai reçu, Monſieur, le mémoire que vous m'avez adreſſé, concernant un établiſſement pour les Invalides de la Marine, & je l'ai lu avec attention. Cet ouvrage prouve votre zele pour le ſervice du Roi, & je ne puis que vous en ſavoir tout le gré poſſible.

J'ai l'honneur d'être, &c. *ſigné*, de Boynes.

A Verſailles, le 4 Juillet 1772.

Je ne puis que vous ſavoir beaucoup de gré,

Cette digreſſion ne m'a point fait oublier que je vous dois l'hiſtoire de la Princeſſe d'Allemagne, qu'on dit avoir habité dans cette partie du monde. Quand même vous ne me l'auriez pas demandée, je ne croirois pas abuſer de votre attention. Ce récit, trop intéreſſant par lui-même pour avoir beſoin d'ornemens étrangers, vous préſentera le tableau le plus frappant des jeux biſarres de la fortune. Quel prodigieux changement ne ſe paſſe-t-il pas ſur le grand théâtre de l'Univers ! Nous voyons ſouvent des perſonnages y jouer un rôle bien diſproportionné à celui pour lequel ils étoient nés.

On ſait que le Prince de Wolffenbutel eut deux filles, dont l'aînée fut mariée à l'Empereur Charles VI, l'autre épouſa le

---

Monſieur, du projet que vous m'avez adreſſé, concernant l'établiſſement que vous propoſez de faire à Chambord, en faveur des Soldats & des Invalides qui ſont hors d'état de ſervir ; & je vois avec plaiſir que vous vous occupez de ce qui peut tourner à l'avantage du ſervice & de l'humanité ; mais les circonſtances préſentes ne permettent pas d'adopter cette idée.

Je ſuis, &c. *ſigné*, de Boynes.

Czarowitz, fils indigne du Czar Pierre le Grand. Cette aimable Princeſſe ne put venir à bout, par ſes graces naturelles, par les plus rares qualités du cœur & de l'eſprit, d'adoucir les mœurs de ce Prince féroce. A ſon air affable & prévenant, à ſes diſcours honnêtes & affectueux, ce ſauvage ne répondoit que par des manieres bruſques, des paroles outrageantes, & même par les traitemens les plus durs. On aura peut être de la peine à croire qu'il porta la brutalité juſqu'à l'empoiſonner trois fois; heureuſement, la Princeſſe reçut un prompt ſecours qui arrêta les effets du poiſon.

Pour ſurcroît de malheur, il n'y avoit alors perſonne dans cette Cour qui pût s'oppoſer aux violences du Czarowitz; Pierre le Grand parcouroit l'Europe, pour ſortir de l'obſcurité où ſes prédéceſſeurs avoient vécus, & pour ſe mettre en état de créer un nouvel Empire (1).

Un jour, la Princeſſe étant groſſe de huit mois, ſon mari lui donna tant de coups

(1) Ce Prince étoit auſſi grand dans les chantiers d'Amſterdam, qu'à la bataille de Pultava.

de pied dans le ventre, qu'on la trouva évanouie & baignée dans ſon ſang. Après avoir quelque temps contemplé ſon ouvrage avec des yeux ſatisfaits, le barbare partit pour une de ſes maiſons de campagne. Des perſonnes, touchées du ſort de cette infortunée Princeſſe, réſolurent de l'arracher pour jamais à ſon indigne époux. Les femmes furent gagnées ; on écrivit au Czarowitz qu'elle étoit morte. Le Prince dépêcha auſſi-tôt un Courier pour ordonner qu'on l'enterrât ſans cérémonie. Il croyoit par-là ôter au public la connoiſſance des mauvais traitemens qu'il lui avoit fait éprouver la veille.

La Comteſſe de Konigſmark, mere de Maurice, Comte de Saxe, la fit évader du Palais où elle étoit renfermée ; elle lui donna un vieux domeſtique de confiance qui ſavoit l'allemand & le françois, & une femme pour l'accompagner ; elle partit incognito, n'ayant pour reſſource que le peu d'argent & de bijoux qu'elle put ramaſſer. Toute l'Europe porta le deuil d'une bûche qu'on avoit miſe dans ſon cercueil.

La Princeſſe arriva à Paris ; mais craignant d'y être reconnue, elle en partit pour ſe rendre à l'Orient, d'où partoient les vaiſſeaux dë la Compagnie des Indes, à qui le Roi avoit concédé la Louiſiane, qu'on appelloit auſſi le Miſſiſſipi. Elle s'embarqua avec les huit cents Allemands qu'on envoyoit pour peupler cette contrée nouvellement découverte. La Princeſſe, accompagnée de ſon fidele domeſtique, qu'elle faiſoit paſſer pour ſon pere, & de ſa femme de chambre, arriva à bon port à la Louiſiane.

Cette illuſtre inconnue ne tarda pas à y fixer les yeux & l'admiration de tous les habitans. Le Chevalier d'Aubant, Officier plein de mérite, qui avoit été autrefois à Saint-Péterſbourg pour y ſolliciter de l'emploi, reconnut la Princeſſe ; il n'oſa d'abord s'en rapporter au témoignage de ſes yeux ; mais après avoir examiné bien attentivement ſa démarche, ſon air, les traits de ſon viſage, réfléchiſſant d'un autre côté ſur le caractere odieux du Czarowitz, il ne put douter que ce ne fût elle-même : il eut

cependant la prudence de ſe taire, & ſe rendit ſi utile au vieux domeſtique, que celui-ci lui donna toute ſa confiance. Il ſe dit Allemand, & lui déclara qu'il avoit une ſomme ſuffiſante pour former une habitation ſur les bords du fleuve de Miſſiſſipi. D'Aubant, qui étoit très-entendu, en ſe chargeant de l'exploiter, unit ſes petits fonds à ceux de l'étrangere, pour acheter des Negres de ſociété.

Le Chevalier ne négligea rien pour s'attirer l'eſtime de la Princeſſe, à laquelle il donnoit dans toutes les occaſions des nouvelles preuves de ſon intelligence, de ſon zele & de ſon dévouement. Un jour qu'il ſe trouva ſeul avec elle, il ne fut plus le maître de garder le ſilence : plein d'une tendreſſe reſpectueuſe, il tombe à ſes genoux, & lui avoue qu'il la connoît. Cet aveu jeta d'abord la Princeſſe dans une eſpece de déſeſpoir ; mais ſe raſſurant ſur l'épreuve qu'elle avoit faite de la prudence de cet Officier, elle lui en témoigna ſa reconnoiſſance, & lui fit jurer qu'il garderoit inviolablement ce funeſte ſecret.

Quelque temps après, on apprit à la nouvelle Orléans, par les gazettes d'Europe, la catastrophe arrivée en Russie, & la mort du Czarowitz en 1719, qui s'étoit révolté contre Pierre le Grand. Ce Prince dénaturé s'étoit vanté, pendant l'absence de son pere, qu'il déferoit après sa mort tout ce que ce génie créateur avoit fait.

La Princesse, morte civilement en Europe, ne voulut point y retourner. Le souvenir de ses malheurs passés lui fit sans doute préférer les douceurs d'une vie privée. Le bon vieillard qu'elle daignoit appeller son pere, & qui, si je puis le dire, en rempliſſoit tous les devoirs, lui fut enlevé dans le même temps. Sa mort la pénétra d'une douleur qu'on ne sauroit exprimer. Elle sentoit qu'elle avoit perdu son plus cher appui, l'homme à qui elle devoit tout, depuis qu'elle étoit devenue la victime des caprices du sort.

L'amour du Chevalier d'Aubant n'avoit pas échappé à la pénétration de la Princesse, quoique toujours couvert du voile de l'attachement & du respect. Elle n'avoit plus que

lui pour consolateur & pour confident ; lui seul étoit le soutien de sa vie. Aussi ce fut alors qu'en lui rendant toujours les honneurs dûs aux Souverains, il redoubla ses soins pour lui faire oublier ses peines, & pour lui procurer tous les agrémens possibles. Sa droiture, sa capacité & son empressement à la servir lui avoient gagné la bienveillance de la Princesse. Bientôt elle ouvre son ame à un sentiment plus tendre & plus généreux ; & elle ne balança pas à couronner les vœux du Chevalier.

La voilà donc femme d'un Capitaine d'Infanterie, dans un pays peuplé de Negres, au milieu d'une nation sauvage, & de gens de toute espece, & cependant Princesse sortie d'un sang auguste, veuve de l'héritier d'un des plus vastes Empires du monde, & sœur de l'Impératrice d'Occident ; ne s'occupant que du devoir de partager avec son mari les travaux pénibles qu'exige une nouvelle habitation, & mille fois plus heureuse dans cet état que lorsqu'elle étoit dans le Palais Impérial à Pétersbourg, & peut-être même ~~plus~~ aussi que sa sœur sur le trône des

Céſars. Le ciel donna à ces vertueux époux, pour fruit de leur union, une fille que Madame d'Aubant nourrit elle-même, & à qui elle apprit l'allemand ſa langue naturelle.

Quelques années après, le Chevalier d'Aubant ayant été attaqué de la fiſtule, vendit ſon habitation, & alla à Paris pour s'y faire traiter. Madame d'Aubant ſoigna elle-même ſon mari, avec toute l'affection de la plus tendre des épouſes. Pendant la convaleſcence du Chevalier, elle alloit quelquefois ſe promener aux Tuileries, avec ſa fille. Un jour comme elle parloit allemand, le Comte de Saxe, qui paſſoit dans la même allée, entendant parler la langue de ſon pays, s'approcha. Quelle fut ſa ſurpriſe, en reconnoiſſant la Princeſſe ! Elle le pria inſtamment de garder le ſecret, & lui raconta de quelle maniere la Comteſſe de Konigſmark avoit favoriſé ſon évaſion de Pétersbourg. Le Comte de Saxe ne lui diſſimula point qu'il en parleroit au Roi. La Princeſſe lui demanda en grace de ne le faire que dans trois mois. Le Comte y conſentit, & lui demanda la permiſſion de l'aller voir. Elle la lui accorda, à

condition qu'il n'iroit chez elle que la nuit ; & ſans témoins.

Cependant le Chevalier d'Aubant, déjà rétabli de ſa maladie, voyoit ſes fonds preſque épuiſés. Il ſollicita & obtint de la Compagnie des Indes la Majorité de l'Iſle de Bourbon. Le Comte de Saxe alloit de temps en temps rendre ſes devoirs à Madame d'Aubant. Les trois mois expirés, il ne manqua pas de ſe rendre chez elle avant de parler au Roi. Il ne put revenir de ſon étonnement, lorſqu'il apprit que Madame d'Aubant étoit partie, avec ſon mari & ſa fille, pour les Indes Orientales. Le Comte alla tout de ſuite informer le Roi, qui envoya chercher le Miniſtre, & lui ordonna d'écrire au Gouverneur de Bourbon de traiter Madame d'Aubant avec la plus grande diſtinction. Sa Majeſté écrivit de ſa propre main une Lettre à la Reine d'Hongrie, quoiqu'il fût en guerre avec elle, pour l'inſtruire du ſort de ſa Tante. La Reine remercia le Roi, & lui adreſſa une Lettre pour Madame d'Aubant, dans laquelle elle la ſollicitoit de ſe rendre auprès d'elle, & d'abandonner ſon mari &

ſa fille, dont le Roi de France prendroit ſoin.

Cette généreuſe Princeſſe refuſa de ſouſcrire à une pareille condition. Elle reſta à l'Iſle de Bourbon juſqu'en 1754. Devenue veuve, après avoir perdu ſa fille, elle retourna à Paris, où elle vécut ignorée. On m'a dit qu'elle s'étoit retirée à Montmartre, & qu'elle y étoit encore en 1760; d'autres diſent à Bruxelles, où l'illuſtre Maiſon de Brunſwick lui faiſoit une penſion de ſoixante mille florins, dont cette reſpectable Princeſſe donnoit les trois quarts aux pauvres, qui l'appelloient leur mere.

Voilà, Monſieur, le précis de ſon hiſtoire. Je me ſuis informé, comme vous le deſiriez, des principales circonſtances de ſa vie, depuis l'époque de ſon infortune; mais perſonne ne m'a pu donner des éclairciſſemens poſitifs ſur la fin de cette Princeſſe. Le Chevalier d'Arensbourg, Suédois, (qui s'eſt trouvé à la Bataille de Pultava avec Charles XII) & qui commandoit ci-devant une contrée d'Allemands habitans de cette Colonie, s'eſt borné à me dire qu'une Dame Allemande, qu'on

ſoupçonnoit être Princeſſe, étoit venue dans la Colonie dès les commencemens de ſon établiſſement.

Je vous avoue que quoique je tienne tous ces faits d'un aſſez grand nombre de perſonnes dignes de foi, je ne voudrois cependant pas en garantir l'authenticité.

Il eſt temps que je vous diſe un mot ſur ce qui me concerne. A mon arrivée à la nouvelle Orléans, je ne trouvai plus le Général O-Reilly, pour lequel M. le Comte de Fuentes m'avoit donné une Lettre de recommandation. Il étoit parti pour Madrid, après ſon exécution & la priſe de poſſeſſion de cette Colonie au nom de Sa Majeſté Catholique. Quant aux dépoſitaires de mes effets, les uns ont été proſcrits, les autres totalement ruinés par la révolution; ce qui, outre les riſques, les fatigues de mon voyage & la perte de mes effets, m'a cauſé des dommages conſidérables. J'aurois cependant trouvé un débouché qui m'auroit fourni quelques reſſources, ſi Don Louis Unzaga, Gouverneur, m'eût permis de fréter un petit bâtiment pour Saint-Domingue. J'aurois

pris

pris en payement de mes débiteurs du bois de charpente, qui n'eſt de nulle valeur à la Louiſiane, ce pays n'étant preſque qu'une vaſte forêt. Je me ſerois amplement dédommagé de mes pertes par une vente avantageuſe de ce bois, qui auroit ſervi à rebâtir les magaſins du Roi & l'hôtel du Gouvernement de la Capitale de la partie Françoiſe de cette Iſle, leſquels ont été entierement détruits par un terrible tremblement de terre qui s'eſt fait ſentir le 3 Juin dernier.

Quoique les nouveaux revers m'ayent privé d'une tranquille aiſance, je n'en ſuis pas moins heureux. Le courage & l'eſpoir, voilà mes deux plus fermes ſoutiens.

D'ailleurs, cette aimable région a pour moi des charmes bien capables de me faire perdre le ſouvenir de mes malheurs. Gardons-nous de donner à ces peuples le nom de barbares ou de ſauvages. Les barbares & les ſauvages ſont ceux qui, dévorés par l'ambition & par la ſoif de l'or, n'ont uſé de leur force que pour porter le fer & la flamme dans ce nouvel hémiſphere.

Loin de nous l'image affreuſe de toutes

les horreurs dont l'Amérique a été le théâtre. Oui, le sang de ces hommes que l'Europe, du sein de la molleſſe, regarde d'un œil dédaigneux, criera toujours vengeance au pied du trône de l'Éternel, contre la cruauté inouie de leurs bourreaux.

J'ai appris, mon cher ami, avec la plus grande ſatisfaction, que vous viendrez peut-être revoir cette terre de promiſſion. Hâtez-vous de franchir cette barriere immenſe que la nature avoit miſe entre nous & ſes enfans légitimes. Ne dites point que c'eſt la fatalité qui doit vous attirer une ſeconde fois chez eux. Celui dont les mœurs ſont ſi douces, celui dont la valeur & l'équité reglent toutes les démarches, celui dont l'univers eſt la patrie, ne peut trouver par-tout que des freres & des amis.

Venez donc revoir des hommes que l'on doit nommer les véritables humains. Vous n'apporterez pas chez eux les vices de notre Europe ; vous n'en avez que les vertus : vous en connoiſſez trop le prix, pour ne pas juger celles de ces peuples, dignes de vos regards & de votre admiration.

Dans le moment que je vous parle, il me ſemble déjà voir *le petit hunier hiſſé*, & entendre le coup de canon qui vous appelle à bord. Partez, mon cher ami, ſous les auſpices de celui à qui les vents & la mer obéiſſent. Jetez un regard philoſophique ſur ce vaſte Océan. Puiſſe un vent favorable vous éloigner de tous les écueils, & vous rendre bientôt aux embraſſemens de votre meilleur ami !

Je ſuis, &c.

A la nouvelle Orléans, le 25 Juillet 1770.

P. S.

Un ouragan des plus furieux s'eſt fait ſentir dans un lieu appellé *Chapitula*, à trois lieues de la nouvelle Orléans, ſur la rive droite en montant le Miſſiſſipi. Ce tourbillon enleva tout ce qui ſe rencontra ſous ſa direction, entr'autres une maiſon conſtruite en bois de cyprès. Ce vent impétueux, qui va en tournoyant, s'emboucha par les fenêtres & la porte de cet édifice, l'enleva en l'air, avec une Négreſſe qui s'y trouva, & dont on n'a jamais oui parler depuis. Ce

phénomene vous paroîtra peut-être extraordinaire ; mais il eſt bon de vous obſerver que cette maiſon n'étoit éloignée que d'un bon quart de lieue du Lac Maurepas, qui communique à l'Océan. La marée jointe au vent, aura emporté au large cette habitation flottante.

LETTRE SECONDE.

Au même.

Idée du gouvernement du Mexique. Valdivia Gouverneur du Chili, victime de ſon inſatiable cupidité. Mort tragique de M. Denoyer, habitant du Cap-François; ſituation touchante de Madame ſon Épouſe, Créole de la même Ville.

Avant d'aller voir mes enfans, les ſauvages du pays des *Akanças*, mon cher camarade, j'ai voulu vous écrire par l'occaſion d'un bâtiment qui va au Port-au-Prince. Pourrois-je ne pas ſaiſir toutes celles qui ſe préſentent, pour m'entretenir avec un homme vrai, dont le commerce m'eſt le plus cher & le plus précieux? Que j'aime, ſurtout, à converſer avec le ſpectateur intelligent, le philoſophe aimable, toujours d'accord avec lui-même, dont la noble ſimplicité me peint la candeur des anciens!

Tout paroît ici fort tranquille. Les Eſ-

pagnols ne s'occupent plus qu'à donner une forme ſolide à leur gouvernement. Je ne ſais ſi la Louiſiane relevera de l'Audience de la Havane, ou de celle de Mexique ou Mexico. Cette riche ville eſt le ſiége de l'Archevêque & la demeure du Vice-Roi. Le pouvoir de celui-ci s'étend à porter des loix & des ordonnances, à donner les ordres convenables ou néceſſaires à l'état des choſes, & à terminer les procès des particuliers, à la réſerve des cauſes qui ſont d'une importance à être jugées par le Conſeil d'Eſpagne.

Il y a dans ce pays-là, dont l'étendue eſt de plus de cinq cents lieues, pluſieurs gouvernemens qui dépendent tous du Vice-Roi. La plupart de ces Gouverneurs en ſont les créatures; auſſi ne manquent-ils pas de lui faire de grands préſens, pour être continués dans l'exercice de leurs charges. Le roi d'Eſpagne lui donne tous les ans, à prendre ſur les deniers de ſon épargne, la ſomme de cent mille ducats, pendant le temps de ſon gouvernement, qui eſt ordinairement de cinq années. Mais, vous le ſavez, dans notre Europe l'argent ouvre une voie ſûre &

facile aux plus grands honneurs. Par le moyen des préſens que fait le Vice-Roi aux Courtiſans du Roi d'Eſpagne, & aux membres du Conſeil des Indes, il conſerve ſa dignité pendant cinq, dix années au-delà du terme de ſa commiſſion.

Si le Vice-Roi de Mexique eſt dominé par l'intérêt, il ne lui eſt que trop facile d'aſſouvir cette vile paſſion. Le négoce lui en fournit un moyen infaillible. Mais il s'en faut bien que ſon commerce particulier tourne à l'avantage du commerce général. On a vu des Vice-Rois s'arroger le privilege excluſif de la vente de certaines denrées, comme froment, maïs, &c. Ce pouvoir exceſſif, joint à l'avarice du Comte de Gelves, Viceroi en 1624, & à l'orgueil de Don Alfonſe de Zerna, Archevêque de Mexique, penſerent cauſer la ruine de cette grande ville, où il y eut un ſoulevement populaire; ce qui fait ſentir combien il eſt dangereux & préjudiciable d'envoyer dans les Colonies des Gouverneurs intéreſſés.

Quels ravages & quels déſordres n'a pas cauſés une poignée d'Eſpagnols jetés dans

les vaſtes provinces des Indes Occidentales! Cette partie du monde eſt ſi immenſe, que c'eſt beaucoup à un particulier de l'avoir vu; que n'eſt-ce donc pas de l'avoir ſubjuguée, avec un ſi petit nombre d'hommes? Ces troupeaux d'Indiens déſarmés & nus ont été abattus par la faulx, ou dévorés comme des agneaux par des loups furieux. Autrefois les Iſles de Cuba & des Luckayes avoient plus de ſix cent mille habitans; elles n'en ont pas préſentement vingt. Bartholomeo de la Cazas, digne Évêque de Chiapa, nous apprend que dans l'Iſle Hiſpagniola, appellée aujourd'hui Saint-Domingue, de trois millions d'Indiens, il n'en reſtoit plus de ſon temps; & que dans d'autres pays, ils en ont tué, dit-il, près de quinze millions en terre ferme. » Ils ne tiennent aucun » compte de leurs ames, qui ſont immor- » telles comme les nôtres, non plus que » ſi ces pauvres Indiens n'étoient que des » bêtes ».

Un Eſpagnol, interrogé comment il inſtruiſoit ces pauvres Indiens, répondit: *Que los dava al diablo, loque baſtave per ello,*

c'eſt-à-dire, je les donne au diable, c'eſt aſſez pour eux. Quand ils les pendoient par douzaine, ils diſoient que c'étoit en l'honneur de Notre Seigneur & des douze apôtres. » Ils haïſſent Votre Majeſté, dit ce ſaint » Évêque au Roi Cathólique, & ont Dieu » même en horreur, à cauſe des maux qu'on » leur fait ſous prétexte de la Religion. Ils » louent leurs idoles, ſous leſquelles ils » avoient vécu avec tant de douceur, & » renoncent à la Religion Chrétienne, à » cauſe des cruautés qu'on leur a fait éprouver. Il n'y a point de peſte, ajoute-t-il, » ou de maladie contagieuſe qui pût avoir » dépeuplé deux mille cinq cents lieues de » pays auparavant très-peuplé, comme les » Eſpagnols ont fait. Pour avoir prétexte » de les maltraiter, ils les accuſoient de » ſodomie, & d'avoir auſſi commerce avec » l'Ange des ténebres ».

Le bon Evêque aſſure que cela eſt faux, & porte témoignage de leur innocence ; qu'au contraire les Caſtillans leur ont enſeigné leurs vices, notamment de blaſphémer le ſaint nom de Dieu, *lo qual no lo*

dizen por blaſphemia ſi non ſolamente por lo oyen dezir à los Chriſtianos. L'un des moyens pour les vexer, pour violer leurs femmes & avoir leur or, c'eſt qu'on les accuſoit d'être idolâtres.

» Nous avons vu de nos yeux (dit l'Apô-» tre des Indes Occidentales) dix grands » Royaumes, plus grands que n'eſt l'Eſpa-» gne, & beaucoup plus peuplés, être ré-» duits en ſolitude, par les cruautés & l'hor-» rible boucherie qu'ils y ont exercée ».

Sa proteſtation tire des larmes d'attendriſſement. » Ils ont fait, dit le même Pré-» lat, périr plus de quinze millions d'hom-» mes, au déshonneur de Dieu & de la » ſainte Religion. Les aveugles le verront, » les muets le crieront, & les ſourds l'oui-» ront. Je prends Dieu à témoin, tous les » anges, tous les ſaints, tous les hommes » qui vivent & qui vivront ci-après, que » je le dis en conſcience, que ce ſera la » ruine de l'Eſpagne ». Il dit auſſi : » Ce » ſang innocent crie vengeance juſqu'au » Ciel; le bruit de ces attentats inouis ſe » répand par toute la terre, & d'autant que

» ces déſordres ſont inhumains ». *Tan inhumanas, y eſpantoſas, como ſon per y odioſ & infamia de la gente Eſpagnnola.*

Ces Indiens étoient dans la loi de nature, & dans une innocence de mœurs qui faiſoit honte aux ſoldats Eſpagnols. On a traité ces malheureux Américains, non comme des ennemis, mais comme des bêtes; les écoles ont diſputé s'il les falloit réputer hommes. Les écrits de Supelveda, contre lequel Dieu ſuſcita Bartholomeo de la Cazas, ſont tout-à-fait abominables. Ça été leur maxime durant long-temps, que les Indiens ſont des chiens indignes du Chriſtianiſme. L'horreur & la ſolitude ont marché après leurs armées; & les Iſles peuplées par des millions d'hommes, ont été en fort peu de temps tout-à-fait dévaſtées. Cet or & cet argent qui en viennent, & qui ont gâté tant d'eſprits dans les Empires de l'ancien monde, ſont tout couverts du ſang des peuples du nouveau. Il n'y a point de mine qui n'ait coûté la vie à des centaines de millions d'hommes.

L'Evêque Bartholomeo ajoute, » ſi on

» mettoit l'or qu'on en retire d'un côté,
» & de l'autre le ſang des malheureux In-
» diens avec leſquels les Eſpagnols le ti-
» rent, le ſang peſeroit plus que l'or.

C'eſt cette ſoif inſatiable de l'or, dont fut dévoré Valdivia, Gouverneur du Chili, qui alluma une guerre ſi longue & ſi ſanglante entre les Eſpagnols & ces Breſilliens, vaillans, robuſtes, courageux, & auſſi habiles à manier la lance & à tirer une arquebuſe, que les Européens mêmes.

Ce Gouverneur étoit ſi paſſionné pour ce métal, qu'il ne pouvoit ſouffrir que les Indiens en euſſent chez eux; tout l'or & l'argent qui brilloient dans leurs maiſons leur étoient enlevés. Ils les faiſoient traiter plus durement, lorſqu'ils balançoient à les lui donner; il en fit même mourir pluſieurs, pour avoir manqué de le faire. Il les obligeoit à travailler aux mines, avec ordre de lui en apporter chaque jour une certaine quantité; mais comme ce qu'il exigeoit d'eux leur étoit impoſſible, les Indiens réſolurent de ne lui plus obéir, & formerent le deſſein de raſſaſier tout d'un coup ſon avarice. Ils s'aſ-

semblement ; & s'étant mis en état de combattre, ils vont, chargés d'une grande quantité d'or, trouver le Gouverneur, & lui tiennent ce discours : » Valdivia, tu es » tellement affamé de *fer jaune*, que, jus- » qu'à présent, nous n'avons pu t'en rassa- » sier ; mais nous avons enfin trouvé le moyen » de satisfaire pleinement ta passion. En » voici assez, & il faut que tu en boives » tout ton saoul ». Ils se jeterent aussi-tôt sur lui, & lui verserent de l'or fondu dans la gorge, dont il expira dans le moment, laissant à cette Ville son nom, qui est encore en exécration dans le pays.

On peut dire, cher ami, que les effets de toutes les passions sont très-funestes ; mais je crois qu'il n'en est aucune dont les suites soient plus terribles que celle de la cupidité. Peut-on lire les histoires du nouveau monde, sans s'écrier avec le Poëte latin :

Quid non mortalia pectora cogis
Auri sacra fames.

O terre ! falloit-il que les humains avares
Déchirassent ton sein pour devenir barbares ;

Que ne leur cachois-tu tes funeſtes bienfaits ;
Celui qui trouva l'or, trouva mille forfaits.

Poëme de Côme de Médicis, par M. Méro.

Je ne puis mieux terminer cette Lettre, Monſieur, qu'en vous donnant un précis de l'hiſtoire de Madame Denoyer. Les cœurs ſenſibles, les ames vertueuſes ne pourront qu'être attendris ſur la cruelle ſituation où ſe trouva cette courageuſe & infortunée Créole. Vous frémirez de l'excès monſtrueux où ſe porterent deux ſcélérats guidés par un vil intérêt.

M. Denoyer, habitant du Cap-François, voulant améliorer ſa fortune, forma le deſſein d'aller établir une habitation à Samana, qui fait partie de l'Iſle de Saint-Domingue, appartenante à l'Eſpagne. Il le communiqua à ſon épouſe, qui approuva ſon projet. Ils s'embarquerent en conſéquence ſur une goëlette ou petit bâtiment de tranſport qui leur appartenoit, avec un enfant de ſept ans, un autre à la mamelle, & une Négreſſe leur domeſtique, nommée Catherine.

Après un an de ſéjour à Samana, Ma-

dame Denoyer ſollicita ſon mari à retourner au Cap-François, où l'air natal lui étoit plus favorable. M. Denoyer chériſſoit trop ſon épouſe, pour ne pas acquieſcer à ſa demande. Dans le temps qu'il ſe préparoit à faire voile pour cette ville, un petit bâtiment Anglois périt ſur la côte, l'équipage eut le bonheur de gagner terre, & de ſe ſauver. Comme il y avoit à Samana un petit navire François qui ſe diſpoſoit à partir, ces naufragés, au nombre de huit, prierent le ſieur Verrier qui le commandoit, de les recevoir ſur ſon bord, & de les conduire au Cap-François, ou à *Monte-Chriſto*. Celui-ci ſe trouvant trop chargé de monde, propoſa à M. Denoyer de prendre deux de ces hommes dans ſa goëlette ; l'un d'eux ſe nommoit le Capitaine *John*, & l'autre *Young*.

M. Denoyer, par un acte d'humanité qui lui étoit naturelle, les reçut avec plaiſir; il leur donna du linge & des hardes pour ſe changer, & les combla de mille honnêtetés ; ceux-ci promirent de donner en route tous les ſecours poſſibles à leur bienfaiteur.

M. Denoyer appareilla, ayant encore ſur ſon bord deux Matelots François à ſes gages. Comme ils ſuivoient la côte terre à terre, lorſqu'ils furent auprès d'une habitation du nommé Manuel Borgne, à quelques lieues de l'endroit de leur départ, les deux Matelots François prierent M. Denoyer de les mettre à terre, lui repréſentant qu'il pouvoit ſe paſſer d'eux, parce que ces deux Anglois, à qui il avoit donné l'hoſpitalité, & qui paroiſſoient même expérimentés dans l'art de la navigation, le ſerviroient très-bien. M. Denoyer ſouſcrivit à leur propoſition; mais cette complaiſance lui coûta bien cher.

Le lendemain, vers les dix heures du matin, M. Denoyer, aidé des deux Anglois, mit à la voile; ils allerent mouiller le ſoir à l'endroit nommé Grigri, une lieue au-deſſus de Portoplata. Ils ſouperent enſemble près de terre, non loin d'une habitation occupée par des Eſpagnols, où l'on prend ordinairement des rafraîchiſſemens; après le ſouper, on plaça ſur la dunette, qu'on couvrit de feuilles de palmier, & au bout

bout de laquelle on tendit une toile, un matelas qui ſervit de lit à Madame Denoyer, à ſes deux enfans & à la Négreſſe. M. Denoyer ſe jeta ſur un autre matelas, aux pieds de ſon épouſe, tandis que les deux Anglois étoient couchés ſur l'avant de la goëlette.

Leur ſommeil fut tranquille juſqu'au milieu de la nuit, qu'il fut interrompu par les cris de leur petite fille ; après avoir tiré le lait d'une chevre qu'ils avoient embarquée pour allaiter l'enfant, M. Denoyer ſe recoucha. Vers les trois ou quatre heures du matin, ſon épouſe fut réveillée par le bruit d'un grand coup ſourd, qui lui parut être un coup de hache donné ſur le lit de ſon mari, qu'elle entendit pouſſer un ſoupir. Tremblante & effrayée, elle éveille la Négreſſe, en s'écriant : *grand Dieu ! Catherine, on tue M. Denoyer*; elle leve dans le même inſtant ſon pavillon, lorſque l'Anglois nommé John, s'élance ſur ſon lit, tenant une hache à la main, & d'un air furieux la menace de la tuer ſi elle ne baiſſe auſſi-tôt la toile, & ſi elle fait le moindre

mouvement pour ſe lever : de-là ce perfide aſſaſſin va frapper encore deux fois ſa victime. Après cette action, digne des monſtres les plus féroces, Young prit la barre du gouvernail, tandis que John mit à la voile pour faire route vers la nouvelle Yorck.

A la pointe du jour, on ſe trouva à deux lieues de terre. Madame Denoyer, glacée par la crainte, eut à peine la force de ſortir de ſon pavillon. Quel horrible ſpectacle s'offre à ſes yeux ! elle voit flotter ſur les eaux le matelas où étoit étendu le corps ſanglant de ſon mari, qu'on venoit de jeter *en dérive*. Alors le barbare John, conſommant ſon crime par la raillerie la plus amere, ſoyez tranquille, lui dit-il, votre mari eſt à la mer, & dort d'un profond ſommeil. Un inſtant après, il revient vers elle, armé d'un poignard, & lui demande les armes qu'avoit ſon mari, & les clefs de ſes coffres.

Madame Denoyer les lui donne. Ce ſcélérat ayant fouillé par-tout, ſans avoir trouvé de l'argent, va les lui rendre : alors la triſte veuve fondant en larmes, dont la

douleur & l'effroi ſembloient juſqu'alors avoir tari la ſource, lui demanda pourquoi il avoit tué ſon mari, puiſqu'il n'avoit point d'argent ? L'aſſaſſin lui répond que c'étoit pour avoir ſa goëlette, & la conduire à la nouvelle Yorck. Après ces paroles, ce monſtre parut s'adoucir ; il offrit à cette malheureuſe dame des alimens, du thé & du chocolat. Celle-ci lui ayant répondu qu'elle n'avoit beſoin de rien, Jonh lui dit de ne point ſe chagriner, qu'il n'avoit point envie de lui faire aucun mal ; qu'au contraire, il alloit la débarquer en terre Françoiſe avec tout ſon bagage. Il lui laiſſa pendant tout le reſte du jour la liberté de ſe livrer toute entiere à ſa douleur.

On juge bien que la nuit ſes yeux ouverts aux larmes, ne purent ſe fermer au ſommeil. L'image de ſon mari égorgé à ſa vue, par des traîtres qu'il avoit comblé de bienfaits, la pourſuivoit ſans ceſſe ; leur cruauté, leur brutalité, leur noirceur redoubloient ſes craintes, & les rendoient encore plus vives, quand elle jetoit les yeux ſur ſes chers enfans. Pendant que ſon eſprit ſe

repaiſſoit des idées les plus triſtes & les plus accablantes, elle entendit les deux bourreaux de ſon époux former le deſſein de lui faire ſubir un outrage que la femme vertueuſe redoute plus que la mort même : John, l'infâme John, diſoit à ſon compagnon, prends la Négreſſe, je prendrai la maitreſſe ; Young ayant refuſé le parti, ces ſcélérats, après avoir *amarré* le gouvernail & mis à la cape, ſe coucherent. La Négreſſe avoit imaginé de leur crever les yeux avec un clou pendant leur ſommeil ; mais elle penſa qu'ils faiſoient peut-être ſemblant de dormir, & cette raiſon l'empêcha de l'entreprendre.

Le lendemain, aux premieres lueurs de l'aurore, ils mirent à la voile & tirerent au large. Madame Denoyer leur demanda s'ils prétendoient l'emmener à la nouvelle Yorck ? ils répondirent que ſi elle vouloit aller au Cap-François, l'un d'eux l'y conduiroit, ainſi que ſes enfans & ſa Négreſſe, dans la pirogue qu'ils avoient à bord. L'incertitude de ſa deſtinée, la vue de ces brigands teints du ſang de ſon mari, ſa ſitua-

tion, la crainte, la douleur, tout la détermina à accepter cette propoſition, quoique la pirogue fût extrêmement petite, & trop foible pour être expoſée à la fureur des flots. Sur ſa réſolution, John lui dit de faire un paquet de ſon linge, ne pouvant embarquer ſes coffres à cauſe de leur grand volume. Il mit lui-même une mauvaiſe paillaſſe au fond de la pirogue, quatre galettes de biſcuit, une cruche contenant environ quatre pintes d'eau douce, ſix œufs & un peu de cochon maron ſalé, avec un bouloir. John, après y avoir fait deſcendre les deux enfans & la Négreſſe, fouilla dans les poches de Madame Denoyer, & y trouva l'agraffe de col & les boucles d'argent des ſouliers de ſon mari, qu'il lui enleva, de même que le linge qu'elle avoit empaqueté. Deſcendue enfin dans la pirogue; elle attendoit avec impatience le conducteur qu'on lui avoit promis, lorſqu'elle vit Young couper l'amarre de la pirogue, prendre la barre du gouvernail, John orienter les voiles, & le bâtiment s'éloigner de ſes yeux; elle ne voit plus que le ciel & l'eau.

Abandonnée au milieu des ondes, hors de la vue d'aucune côte, la veuve éplorée s'épuiſe à demander du ſecours aux aſſaſſins de ſon mari ; elle les conjure avec toute l'éloquence d'une mere tendre d'avoir quelque pitié de ſes deux enfans. Sa voix ne peut plus ſe faire entendre, elle y ſupplée par les geſtes les plus expreſſifs, par les ſignes les plus touchans. Vains efforts ! Ses bourreaux, à qui elle veut avoir la plus grande obligation, ſes bourreaux, plus durs que le marbre, ſont ſourds à ſes prieres. Les barbares lui font ſigne de la main de ſuivre ſon malheureux ſort. Elle ne les voit plus.

Sa conſternation, l'excès de ſon accablement, le danger preſſant de ce qui lui reſte de plus cher au monde, la plongent dans un profond évanouiſſement. Son Eſclave fidelle épuiſe tous les foibles ſecours qu'elle peut employer, pour l'en retirer. Elle revient à la vie, mais pour mieux voir l'abyme ouvert ſous ſes pieds, pour mieux déplorer l'infortune & la ſituation affreuſe de ſes chers enfans, qui vont devenir la proie des monſtres marins. Elle les preſſe contre ſon ſein,

elle les arroſe de ſes larmes; & à chaque inſtant qu'elle les contemple, elle croit jeter ſur eux ſes derniers regards. De ſes mains défaillantes elle offre celui qui eſt à la mamelle au Conſervateur univerſel, au ſuprême Arbitre de nos jours, au juſte vengeur du crime & de la ſcélérateſſe. Elle ſe livre entierement aux ſoins de la divine Providence, & laiſſe voguer la pirogue au gré des ondes & ſous la conduite de ſa Négreſſe.

Mais les approches horribles d'une nuit obſcure augmentent bientôt le péril, & redoublent ſes allarmes. Pour comble de diſgrace, les vents grondent avec plus de fureur, les flots ſe ſoulevent, s'agitent, ſe pouſſent, & dans leur choc impétueux une lame fondit tout-à-coup dans la pirogue. Le biſcuit eſt emporté; la cruche eſt renverſée. Cependant la Négreſſe, dans ſa façon de gouverner, étoit aſſez adroite pour éviter que d'autres lames n'entraſſent dans la pirogue.

Quelle nuit! qu'elle fut terrible! qu'elle parut longue à ces infortunés!

Le jour enfin, ce jour ſi deſiré, ramena

le calme ; mais il ne leur apporta pas d'autre consolation. Elles ne voyoient que le ciel & l'eau, sans savoir de quel côté diriger leur route. Dans cette situation désespérante, Madame Denoyer ne cessoit d'implorer le secours de la Providence, seul appui des malheureux.

Elles passerent sept jours & sept nuits luttant contre les flots, exposées aux injures de l'air pendant la saison la plus rigoureuse, sans boisson, & sans autre nourriture qu'un peu de *cochon maron salé*. Epuisée de fatigues, la veuve affoiblie perdoit à chaque instant le peu de force qui lui restoit. Elle étoit sur le point de succomber ; mais l'image d'une mort prochaine lui étoit bien moins affreuse que l'état déplorable de ses chers enfans. En les quittant, elle veut leur donner la marque la plus précieuse de sa tendresse maternelle. Elle alloit s'ouvrir la veine, pour prolonger la vie de ce petit innocent qui étoit collé sur son sein, lorsque la Négresse vit au loin un bâtiment. A cette nouvelle, Madame Denoyer se ranime. L'une & l'autre jettent des cris ; elles font des

ſignes. Bientôt elles s'apperçoivent qu'on voit leurs ſignaux, & qu'on vient à leur ſecours. Mais un nouveau danger l'arrête. Les lames briſoient contre le bâtiment, & elles faiſoient craindre que la pirogue ne fût ſubmergée en l'abordant. Cependant, par la bonne manœuvre du Capitaine, ou plutôt par le ſecours du Ciel, la veuve, ſes enfans & la Négreſſe furent reçus à bord du bâtiment. L'Equipage, ravi de joie, chanta le *Te Deum* en action de grace.

Ce bâtiment arriva à bon port dans la rade de la nouvelle Orléans, lieu de ſa deſtination.

Madame Denoyer eut le bonheur d'y trouver M. Rougeot, Notaire Royal aux *Natchitoches*, & ſon proche parent, qui la reçut avec beaucoup de joie & de tendreſſe, ainſi que les enfans de cette infortunée veuve, qui ſortoit pour ainſi dire du tombeau.

Les habitans de la Louiſiane, par une généroſité bien digne d'eux, firent une quête dans la Colonie, où chacun ſe fit un plaiſir, dans cette malheureuſe circonſtance, de contribuer au ſoulagement de cette Dame,

à qui on remit une ſomme de 4000 livres. Madame Denoyer fit paſſer par ſon parent le contrat concernant la liberté de ſa Négreſſe, compagne de ſon infortune ; mais cette fille, ſenſible à la reconnoiſſance de ſa maitreſſe, n'a point voulu l'abandonner, diſant qu'elle ne la quitteroit qu'à ſa mort.

Madame Denoyer fit ſa dépoſition au Greffe de cette Capitale, où elle donna le ſignalement des aſſaſſins de ſon époux. On envoya les noms de ces deux ſcélérats à la nouvelle Yorck ; mais ſoit qu'ils aient péris par un juſte châtiment de la Providence, ou qu'ils euſſent pris de faux noms, on n'en a jamais eu de nouvelles.

Pour établir encore plus ſolidement la vérité de la dépoſition de Madame Denoyer, le Capitaine qui l'avoit recueillie ſur ſon bâtiment y joignit ſon atteſtation, qui fut pareillement conſignée au Greffe de la nouvelle Orléans ; en voici la copie.

» Nous, Officiers, Majors & Mariniers » du Bateau nommé *le Dogre la Fortune*, » du Port de la nouvelle Orléans, faiſant » route du Port-au-Prince, dans l'Iſle de

» Saint-Domingue, d'où nous avons appa-
» reillé le premier du préſent mois, pour
» ledit lieu de la nouvelle Orléans, étant
» nord & ſud de l'Iſle de Cuba, environ
» dix lieues de terre, gouvernant au nord-
» oueſt, ſous la grande voile & ſon *foc*,
» gros vent de la partie de l'eſt, la mer
» groſſe; aurions eu connoiſſance d'une pi-
» rogue *en dérive*, & ayant fait porter
» deſſus, nous nous ſerions apperçus qu'il
» y avoit une femme blanche, deux enfans
» & une Négreſſe, que nous avons été aſſez
» heureux de recueillir à notre bord, laiſ-
» ſant enſuite aller la pirogue, laquelle
» Dame blanche nous auroit dit qu'en par-
» tant de Samana, qui fait partie de l'Iſle
» de Saint-Domingue, elle, ſon mari, nom-
» mé M. Denoyer, ſes deux enfans, dont
» un à la mamelle, & leur Négreſſe, nom-
» mée Catherine, ladite Dame & tous leurs
» effets dans une goëlette à eux appartenant,
» pour retourner au Cap-François, ils
» avoient donné paſſage à deux Anglois
» naufragés, leſquels, après avoir à coups
» de hache coupé le cou à ſon mari, s'é-

» toient rendus maîtres de ce bâtiment & » de tout ce qui étoit à bord, & les auroient » enſuite envoyés *en dérive* dans une petite » pirogue, ſans vivres & ſans linge; ce que » nous affirmons véritable. En foi de quoi » nous avons dreſſé le préſent, pour ſervir » & valoir ce que de raiſon.

A bord dudit Dogre la Fortune, *le* 11 *Mars* 1766.

Signé, GUION & PIERRE PLACEY.

Adieu, cher ami; je vous écrirai de la belle & charmante contrée des Akanças, que je reverrai avec plaiſir. Je ſuis, &c.

A la nouvelle Orléans, le 12 *Septembre* 1770.

Copie du Certificat de M. le Saſſier.

Je ſouſſigné, Conſeiller au Conſeil Souverain du Port-au-Prince, Capitale de la partie Françoiſe de l'Iſle de Saint-Domingue, certifie que la relation ci-deſſus rapportée par M. Boſſu, a été donnée par Demoiſelle Marie le Veuf, Créole du Cap-François, & veuve de M. Denoyer, habitant de la même Ville; que le tout eſt conforme à la dépoſition qu'en fit ladite Dame, en débarquant au Port de la nouvelle Orléans, Capitale de la Louiſiane, où j'étois alors membre du Conſeil Supérieur de cette Province avant la ceſſion dudit Pays à la Couronne d'Eſpagne. En foi de quoi j'ai ſigné le préſent Certificat.

A Paris, ce 1 *Janvier* 1776. LE SASSIER.

LETTRE TROISIEME.

Au même.

L'Auteur part de la nouvelle Orléans. Ses proviſions de voyages ſont enlevées par un Crocodile. Maniere d'éviter ſur terre ce cruel amphibie. Arrivée de l'Auteur au pays des Akanças ; ſa réception. Féte donnée à cette occaſion. Partie de chaſſe aux taureaux ſauvages très-curieuſe. Autre partie de chaſſe aux oiſeaux aquatiques, ſur un vaſte Lac d'eau douce. Deſcription de cette Contrée au-delà de leur Riviere. Projet d'une nouvelle fabrique d'amidon, avec des ſubſtances végétales tirées du continent de l'Amérique, à l'effet d'entretenir l'abondance des grains dans le Royaume de France.

ME voici depuis quinze jours, Monſieur & cher camarade, pour la troiſieme fois, dans le pays des *Akanças*, où je ſuis

arrivé en bonne ſanté. Vous attendez, ſans doute, de moi un récit circonſtancié de mon voyage. Je vais vous le faire, en le ſemant des choſes les plus curieuſes que je jugerai relatives au ſujet.

Nous voguâmes très-heureuſement à la rame & à la voile en remontant le fleuve de Miſſiſſipi, dont le courant n'étoit pas beaucoup rapide, à cauſe que les eaux, ordinairement dans cette ſaiſon, ſont extrêmement baſſes. Aux approches de la nuit du huitieme jour, nous nous cabanâmes à l'entrée de la riviere Rouge qui ſe jette dans ce fleuve, environ cinquante lieues au-deſſus de la nouvelle Orléans. Le lendemain matin, nous fîmes deſcendre un Negre dans une pirogue faite d'un tronc de cyprès, où nous avions un bœuf ſauvage *boucané*, avec un cochon ſalé, pour nous apporter de quoi déjeûner avant de partir. Cet eſclave remonte auſſi-tôt tout tranſporté & comme hors de lui-même, nous diſant que le mauvais eſprit avoit enlevé toutes nos proviſions ; mais il ſe trouva que le mauvais eſprit n'étoit autre qu'un croco-

dile, qui, pendant notre ſommeil, avoit eu l'inſtinct de les faire tomber dans l'eau pour mieux s'en repaître à ſon aiſe.

Ces ſortes d'animaux ſont très-avides de viande. Ils remarquent fort bien les endroits où la ſoif conduit les bœufs. Là ils ſe tiennent enfoncés dans la vaſe, ſans faire aucun mouvement. Lorſque les quadrupedes commencent à boire, les crocodiles les ſaiſiſſent par le muſle, les entraînent au fond de l'eau, & les font noyer. Ils vont enſuite les manger ſur le rivage, parce que ces amphibies ont la gueule ſi grande, que s'ils l'ouvroient, ils ſe rempliroient d'eau.

Ces animaux ne ſont pas moins friands de chair humaine. On a remarqué qu'ils attaquent ſur-tout les Negres, à cauſe d'une certaine exhalaiſon qui ſort de leur peau lorſqu'ils tranſpirent.

Un jour, pluſieurs Indiens entre leſquels étoit un Negre, paſſoient une riviere à la nage; le Negre fut ſaiſi à la jambe par un crocodile; il étoit adroit & vigoureux; il tira ſon couteau qu'il avoit dans une gaîne pendue à ſon col, & tua l'animal, qui avoit

près de cinq pieds de longueur. Il faut que la dent du crocodile ne ſoit point venimeuſe, puiſque l'Africain guérit de la bleſſure ; mais comme ce monſtre lui avoit, par ſa morſure, déchiré les nerfs & les tendons, il en reſta eſtropié.

Dans la Baſſe-Louiſiane, les lacs & les rivieres ſont infeſtés de crocodiles, ſi gros & ſi dangereux, qu'ils dévorent ſouvent des Négreſſes qui vont ſans précaution laver le linge dans les lieux fréquentés par ces animaux : il y a quelques années, qu'une Eſclave appartenante à un habitant de la Pointe-Coupée, fut entraînée dans le fleuve de Miſſiſſipi, par un de ces monſtres qui lui coupa un bras ; ce qui fut heureuſement la cauſe qu'on eut le temps de la repêcher.

Nous fûmes un jour extrêmement épouvantés par un crocodile monſtrueux. Il étoit ſorti d'un lac auprès duquel nous paſſions, & ſe baignoit dans une mare d'eau où il ſe tenoit en travers, en attendant ſa proie. A la premiere vue, nous avions cru que c'étoit un gros arbre qu'on avoit abattu : ce

ce *caïman* étoit si vieux, que son dos & sa tête étoient tout couverts de mousse.

Ce n'est pas seulement dans les eaux que cet amphibie s'acharne contre l'homme: il ose encore, lorsqu'il a faim, l'attaquer sur la terre. Mais le moyen de n'en être pas atteint, quand il vous poursuit, c'est de courir en tournant à droite & à gauche; le crocodile, ne pouvant se replier sur lui-même, à cause de la grosseur & de la roideur de ses vertébres, ne change qu'avec la plus grande peine la direction de sa course. Il faut qu'il meuve entierement sa lourde masse, pour faire de pareils détours. Le long-temps qu'il y emploie, suffit au fuyard pour se dérober à ses poursuites; ou bien l'animal lui-même, épuisé de fatigue, est bientôt contraint de s'arrêter. Encore un mot sur ces amphibies.

La femelle du crocodile fait jusqu'à cinquante œufs dans le cours de l'année; ils sont plus gros que des œufs de poules d'Inde: elle les dépose sur le sable au bord de l'eau, où l'humidité jointe à la chaleur du soleil fait éclore les petits; mais il sem-

ble que la providence a fu
à ces animaux cruels & vo
pêcher qu'ils ne ſe multip
peine les petits ſont-ils éc
ſeaux de proie, attentifs
pour s'en régaler, ne ma
enlever. Le crocodile, po
reſtent, les prend dans ſa
vomir à l'eau, où ils nag
cachent dans la fange.

Voici, Monſieur, un
ration, & que peut-être
Europe, qui n'ont point
rique, auront peine à cro
avez vu les quatre partie
le trouverez très-vraiſem
récit de M. de Livoy, n
pitaine d'une compagnie
rine, entretenue ci-deva
Louiſiane.

Cet Officier avoit un
ſur les bords de la rivier
tante de ſix lieues de la
viere ſe jette dans la *Ba*
où le flux & reflux de la

& la marée montante y fait entrer une quantité prodigieuſe de poiſſons de toute eſpece, ce qui y attire les crocodiles. Cette riviere charie, comme toutes celles de ce vaſte continent, des arbres que le courant déracine de ſes bords ; on en voit ſouvent *dériver* avec leurs rameaux ou branches vertes.

Le 27 Septembre 1762, vers les dix heures du matin, M. de Livoy étant à conſidérer, de ſon habitation, la marée perdante, apperçut quelques rameaux verds ſur la ſurface de l'eau, leſquels, au lieu de deſcendre, remontoient dans le plus fort du courant, ce qui lui parut extraordinaire, ne ſachant pas ce que ce pouvoit être. Ayant conſidéré attentivement, il vit qu'il ne s'étoit point fait illuſion. Il demanda à *Jupiter* ſon Negre ce que ce pouvoit être, & comment il ſe faiſoit que cet arbre dont il ne voyoit pas le tronc, pût remonter contre la marée & le courant de la riviere. *Jupiter* répondit, dans ſon baragouin negre : *Vous pas mire donc Maître à moi, ça Caïman qui mange monde ? moi déjà vu bête tant groſſe comme ci-là, qui gagne ferdoches en haut dos à ly ;*

c'eſt-à-dire, » Ne voyez-vous pas, mon » Maître, que c'eſt un Crocodile qui dé- » vore les hommes ? J'en ai vu de pareils » dans ces *parages*, qui portoient ſur leur » dos des petits rameaux ou branches vertes.

M. de Livoy voulant s'aſſurer de la vérité du fait, *démarra* une pirogue qui étoit au bord de l'eau, & s'y embarqua pour ſuivre & examiner de près ce phénomene ſingulier ; mais lorſqu'il fut à une certaine diſtance, il vit les rameaux plonger au fond de l'eau. Il *louvoya* autour de cet endroit, croyant que ce pouvoit être un tournant ou *gouffre*, comme il s'en trouve dans les fleuves, qui engloutiſſent tout ce qui en approche. L'Officier fut convaincu par ſes yeux que ſon Negre avoit dit vrai ; c'étoit effectivement un crocodile des plus monſtrueux, car l'amphie s'étant élevé ſur la ſurface de l'eau, quoiqu'on ne vît pas tout ſon corps, M. de Livoy remarqua ſa tête & ſa queue très-diſtinctement ; & ce crocodile, qui étoit aſſurément *le doyen* de cette contrée, pouvoit bien être auſſi gros que ſa pirogue ; mais il lui parut plus long.

Voici l'obſervation que je me permets ſur ce végétal *anté* ſur l'animal. On voit, comme je l'ai dit, dans les lacs & fleuves de la Baſſe-Louiſiane, des crocodiles ſi gros & ſi vieux qu'ils ont de la mouſſe ſur la tête & ſur le dos; ces amphibies paſſent l'hiver dans la vaſe: il arrive ſouvent que les bales de fuſil les ayant atteints, elles reſtent quelquefois ou font des trous dans l'épaiſſeur de leur peau hideuſe. Ils demeurent pluſieurs mois immobiles ou engourdis dans la boue & la fange; de ſorte qu'il tombe dans ces cavités des graines d'ormes, de ſaules, ou d'autres arbriſſeaux dont les rivieres de ce pays ſont bordées. Il ne faut que de l'humide pour opérer la végétation; l'expérience le prouve. D'après cela, il eſt donc croyable que les graines ou ſemences (ſe répandant entre le cuir & la chair des vieux crocodiles, couverts d'ailleurs de mouſſe & de boue) y croiſſent & y prennent racine lorſqu'il y a des diſpoſitions à cet effet. Les crocodiles, qui étoient comme gelés, reprennent au printemps leur chaleur & leur mouvement, reviennent ſur l'eau, & les petits rameaux

ayant végeté, paroiſſent ſur la ſurface des eaux lorſque ces amphibies végétaux nagent dans les rivieres. On ſait d'ailleurs que les caïmans ſont comme des rochers, c'eſt-à-dire, qu'ils ſont tout d'une piece, ſans pouvoir ſe retourner ni ſe renverſer comme les quadrupedes.

Les rameaux ſe produiſent à-peu-près comme ſe produiſent quelques plantes ſur d'autres plantes d'eſpece très-différentes : par exemple, *l'Agaric*, ou autre champignons ; la *Pulmonaire*, & autres ſortes de mouſſes ; le *Gui* ſur la mélaiſe & ſur le chêne, &c. Tout cela s'opere par le moyen des ſemences qui ſont répandues par les vents.

En quittant l'embouchure de la riviere Rouge, où toutes nos proviſions avoient été enlevées par un de ces animaux, nous fûmes obligés de louer deux Sauvages de la nation des *Tonikas*, pour chaſſer pendant le cours de notre voyage. Ils nous procurerent abondamment de quoi vivre en montant le fleuve.

Au lever du ſoleil, un jour que nous faiſions la traverſée du Miſſiſſipi, l'un de ces

deux Indiens me fit remarquer ſur la ſurface de l'eau un éclat pareil à celui du diamant. A meſure que nous approchions, cet éclat devenoit plus vif. Je fus bien ſurpris de voir de près un ſerpent à ſonnettes. Ce monſtrueux reptile traverſoit le fleuve, quoique large d'une bonne demi-lieue dans cet endroit. Lorſqu'il fut à une portée de mouſquet de notre bateau, le Sauvage me demanda mon fuſil, que j'avois chargé à plomb, pour tuer au vol des outardes & des canards ſauvages. L'Américain tira ſi juſte dans la tête du ſerpent, que ce brillant eſcarboucle qui avoit jeté un ſi grand éclat, le perdit pour jamais. Quelques inſtans après, l'animal venimeux reparut à nos yeux, flottant au gré de l'onde teinte de ſon ſang. Si ſes yeux éclatans n'avoient pas été endommagés par le plomp à giboyer, j'aurois tâché de le faire pêcher, pour vous l'envoyer bien empaillé.

Les ſpectateurs ayant donné des applaudiſſemens à l'Indien, jamais *Hercule*, lorſqu'il vainquit le terrible dragon qui veilloit à la porte du jardin des *Heſpérides*, ne montra une fierté pareille à la ſienne. Pour le ré-

compenſer de la défaite de ce dangereux animal, qui alloit infeſter les terres des Eſpagnols nos alliés & ci-devant nos compatriotes, je fis préſent au Sauvage chaſſeur d'une bouteille de *taffia*, pout célébrer ſa victoire avec ſon camarade. A notre arrivée aux *Akanças*, où cette action a fait beaucoup de bruit, & ſur le témoignage avantageux que nous avons rendu de la dextérité de ce chaſſeur, il a été décoré du titre de Capitaine des hommes *rouges*, & en même temps Chevalier du *Serpent à ſonnettes*; c'eſt-à-dire, qu'on lui a deſſiné & piqué autour du corps la figure d'un ſerpent, dont la tête tombe ſur un endroit que les Dames me permettront de leur laiſſer deviner.

Vous ſaurez donc, Monſieur, que lorſqu'on paſſe le pays des *Natchez*, ſur-tout dans le temps que les eaux ſont baſſes, on voit ſouvent de nombreux troupeaux de bœufs ſauvages qui viennent s'abreuver au fleuve. Ce ſpectacle dédommage amplement les voyageurs de l'ennui que cauſe cette pénible route. Le ſeul plaiſir dont ils puiſſent jouir dans cette vaſte & déſerte

région, eſt celui de la chaſſe aux animaux volatiles, amphibies & quadrupedes. Mais ce divertiſſement penſa nous être bien funeſte.

Le 27, vers les huit heures du matin, nous traverſâmes le Miſſiſſipi ; quelques inſtans après nous vîmes ſur une *bature* (1), à cent pas de laquelle il y avoit un bois fort épais, des chèvreuils, des ours, des vaches ſauvages, avec leurs veaux, qui paroiſſoient vouloir tetter leur mere. Nous crûmes voir des géniſſes & de jeunes taureaux bondir & jouer enſemble. Le patron de notre bateau, qui les avoit remarqués le premier, nous dit : *doucement ; levez rame, mes amis. Bonne capture, jour de Dieu ! des bœufs ſauvages ! aux armes :* nous voilà tous en même temps dans l'impatience où vous jugez que doivent être des voyageurs affamés à la vue de ces troupeaux champêtres. Nous nous attendions à réparer avec uſure la perte que nous

(1) C'eſt une étendue de ſable ou de limon que les eaux laiſſent à découvert en baiſſant.

avions faite à l'entrée de la riviere Rouge. Un ancien ſoldat de ma Compagnie, du pays de la Garonne, & dont le nom de guerre était *Sans-peur*, devenu, depuis la réforme de nos troupes, *boucanier*, c'eſt-à-dire, coureur de bois ou chaſſeur de profeſſion, goûtoit d'avance le plaiſir de me régaler des filets de ces animaux. Il ſe préparoit à m'offrir la peau d'un ours, qu'il craignoit même de percer, parce qu'elle lui paroiſſoit d'un beau noir, & aſſez grande pour mettre ſous mon matelas de voyage. Un autre diſoit qu'il ne vouloit tirer que ſur les vaches, (parce que, diſoit-il, la chair des taureaux eſt coriace) afin d'avoir leurs veaux qui ſont fort tendres.

Nos deux Sauvages les écoutoient en ſilence. Ils commencerent enfin à rire aux éclats; nous leur en demandâmes le ſujet. Ils nous répondirent qu'ils ne pouvoient s'empêcher de rire, voyant que nous allions donner tête baiſſée dans le piége que nous avoient tendus les Sauvages *Chikachas*, nos ennemis, embuſqués dans le bois, près de l'endroit où nous nous propoſions de mettre

pied à terre ; que ces peuples, connoiſſant toute l'ardeur des François à courir après les bœufs ſauvages, quelques-uns d'entr'eux s'étoient revêtus de peaux de ces animaux pour nous attirer dans la forêt, où leur deſſein étoit de nous lever la chevelure ou de nous faire priſonniers ; & que ſi nous ne prenions au plus vîte le large, nous ſerions, ſans doute, accablés d'une grêle de fleches. A ces paroles, qui nous frapperent d'étonnement & de crainte, nous obſervâmes attentivement l'allure de ces prétendus ours, vaches, veaux & chevreuils. Nous reconnûmes en effet, à leur marche & à leurs mouvemens, que c'étoient des hommes *maſqués en bêtes*. Le vol que nous avoit fait le crocodile ſur la riviere Rouge, ſe retraça auſſi-tôt à mon ſouvenir ; & vous jugez que je fus très-enchanté d'avoir éprouvé ce petit malheur, puiſqu'il nous obligea à prendre les deux Américains à qui nous devons la vie ; tel eſt l'enchaînement des cauſes qui influent ſur l'exiſtence de l'homme. Les plus petits événemens produiſent ſouvent les plus grands effets ; un vil ani-

mal, l'horreur du genre humain, eſt la cauſe éloignée de la conſervation de nos jours.

Les deux Sauvages furent largement récompenſés, & nous nous hâtâmes de traverſer de l'autre côté du fleuve. Nos gens n'ont jamais ramé d'un ſi grand courage. *Sans-peur* avoua ingénuement que dans cette circonſtance, il avoit démenti ſon ſurnom. Nous allâmes cabaner à ſix lieues de là dans une petite Iſle que forme le Miſſiſſipi. C'étoit celle où les Soldats de mon détachement me reçurent Gouverneur lorſque je deſcendis ce fleuve en 1757. Après avoir fait de ſérieuſes réflexions ſur le péril auquel nous venions d'échapper, nous réſolûmes, pour éviter toute ſurpriſe, de faire bonne garde pendant la nuit; comme nos gens étoient fatigués, je fis faire une chaudiere de café que j'avois apporté tout moulu de la Ville, dont chacun but plein une petite calebaſſe (qui ſert de taſſe aux Sauvages), pour ne nous pas laiſſer ſurprendre par le Dieu Morphée.

Les deux jours ſuivans, notre navigation

fut très-lente. Le vent de nord, qui ſouffloit avec violence, nous étoit contraire. Nous ne fîmes que trois lieues en deux jours & demi. La faute en fut auſſi à nos Sauvages, qui, fiers du ſervice qu'ils nous avoient rendu, prenoient la liberté de s'écarter bien loin du rivage, pour ſe donner le plaiſir de la chaſſe. Nous étions, à la vérité, bien dédommagés du temps que nous perdions à les attendre, par la quantité de faiſans, de gélinotes, & de poules d'Indes qu'ils nous apportoient.

Lorſque nous ne fûmes plus qu'à quinze lieues du pays des *Akanças*, nos deux Sauvages nous quitterent pour aller annoncer notre arrivée. Quatre jours après, un Indien *Illinois* (1), qui ſe trouva alors chez les *Akanças*, vint au-devant de moi dans une pirogue, m'apportant des rafraîchiſſe-

(1) C'étoit le Sauvage que l'Auteur avoit tenu ſur les fonts, lorſque le Pere de Guienne, Jéſuite, lui conféra le baptême, dans le temps qu'il étoit en garniſon au Fort de Chartres, en 1756, au pays des Illinois.

mens de la part de ces Indiens. Cet Illinois me dit que sa langue étoit trop stérile, & que la voix lui manquoit pour exprimer la joie qu'il ressentoit de me revoir ; que les *Akanças* m'attendoient avec impatience, & qu'ils se préparoient à célébrer mon heureuse arrivée par des fêtes & des réjouissances extraordinaires, à leur maniere.

Aussi-tôt que nous fûmes à la vue de la Bourgade, ces Sauvages accoururent en foule vers la riviere, dansant & chantant, tenant à la main un *chichikoi* (1) ; je ne manquai pas, en descendant, de répondre à leur civilité, par quelques petits présens en quincaillerie, dont la valeur n'excédoit pas une piastre gourde.

Voici la maniere dont je fus reçu : on me présenta d'abord le fameux *Calumet de paix*, pour fumer ; ensuite le *Cacique* & les Chefs de guerre, me serrerent la main l'un après l'autre, en signe d'amitié. Après cette cé-

(1) Espece de gourde remplie de graine, dont ils se servent pour battre la mesure.

rémonie, on me porta au bain ; il faut, disent-ils, se laver & se baigner lorsqu'on a fait une longue route, afin d'être plus sain & plus frais.

Le pays des *Akanças* est très-fréquenté par les Indiens occidentaux qui y viennent prendre les bains ; car il y a certaines eaux chaudes qui sortent des mines du Mexique, & qui sont très-estimées par les Médecins du pays, qui prétendent qu'elles sont aussi corroboratives.

On étendit donc une grande peau de cerf, passée en blanc, sur laquelle on me fit asseoir ; quatre Guerriers des plus vigoureux la prirent chacun par un bout, & la soutenoient avec leurs arcs.

Au sortir des bains, on me conduisit dans la grande cabane du Conseil de la Nation ; c'est-là où ces Peuples donnent audience aux Députés qui viennent en Calumet, c'est-à-dire, en parlementaires.

On m'avoit préparé un siége fait d'un tronc d'arbre creusé, couvert d'une peau de tigre ou de léopard ; & l'on mit sous mes pieds des peaux de loutres.

Après m'avoir félicité de mon heureux retour dans leurs terres, les femmes & les filles des Guerriers m'apporterent un vaſe, ou plutôt une gamelle de bois, remplie de *ſagamité*, ou bled d'Inde concaſſé comme de l'orge mondé, & cuit avec de la viande de poules d'Indes ſauvages, des filets de chevreuil en grillades, & des langues d'ours boucanées. Après quoi on me ſervit des fruits du pays, & pour boiſſon de *la caſſine* dans une calebaſſe.

Pendant ce repas, que je fis avec grand appétit, le Chancelier ou l'Orateur, compoſa une harangue; & après s'être recueilli en lui-même, il vint me la réciter; ce diſcours contient des expreſſions ſi ſingulieres, que je vais vous en donner la traduction.

Le Porte-parole ſe leva, & après avoir ſalué le Cacique & l'aſſemblée, parla en ces termes.

» Il y a long-temps, mon pere, que » nous n'avions vu ton viſage; toute la » Nation eſt en joie de voir aujourd'hui » que tu marches ſur notre terre qui eſt

» blanche

» blanche (1), puiſqu'elle n'a jamais été
» teinte de ton ſang. Tous tes enfans, les
» *Akançaſ*, t'ont pleuré, parce qu'ils ne
» ſavoient pas ce que tu étois devenu de-
» puis quatorze récoltes & ſix lunes. Nous
» croyions que tu étois allé au *pays des*
» *ames*; mais ce qui nous fâchoit le plus,
» c'eſt que nous ne connoiſſons point le
» chemin du *pays des eſprits*, & que nous
» étions malheureuſement privés de rece-
» voir de tes nouvelles.

» Nous eſpérons cette fois que tu ne
» repaſſeras plus le *grand lac* d'eau ſalée
» & amere, pour retourner au grand vil-
» lage des François, où tu as été, comme
» nous venons de l'apprendre, renfermé
» dans une cabane forte (2), parce que

(1) C'eſt-à-dire qu'ils n'ont jamais tué de François.

(2) La Baſtille. L'Auteur ſupporta ce revers avec la conſtance & la fermeté qui accompagnent ordinairement l'innocence. Les calomnies qu'on avoit écrites contre ſa perſonne, retomberent ſur ceux qui en avoient été les miſérables inventeurs. Le Roi s'étant fait rendre compte de cette affaire en ſon Conſeil, au rapport d'un célebre Magiſtrat, (M. le Noir,

» l'on avoit fait voler ſur *l'écorce parlante* » (le papier) de mauvaiſes paroles contre » toi ; ſi tu étois reſté parmi nous, tu n'au- » rois pas éprouvé un pareil traitement ; » ici le plus fort n'opprime point le plus » foible ; ici le méchant ne proſpere point, » & le bon n'eſt point puni ; ici les *hommes* » *rouges* n'y égorgent point, comme les » hommes blancs, leurs freres, pour de » la terre & du *fer jaune* (de l'or), qu'ils » mépriſent ; ici la terre nous nourrit en » la cultivant ſans peine ; ceux à qui elle » donne le plus, n'entaſſent point leur ré- » colte de *patates*, d'*ignames*, & de *maïs*, » ou bled d'Inde, pour le conſerver, ou » plutôt pour profiter du malheur des » autres, afin de leur ôter la ſubſiſtance,

---

actuellement Conſeiller d'Etat, & Lieutenant-Général de Police, qui remplit les vœux de la Nation.) Sa Majeſté eut la bonté de charger M. le Duc de Praſlin, alors Miniſtre de la Marine, d'aſſurer cet Officier de la ſatisfaction qu'elle avoit de ſes ſervices. Après cette juſtice éclatante, Sa Majeſté lui promit la Croix de Saint-Louis pour la premiere promotion.

» comme font les Européens ; au contraire,
» les Américains, comme tu en as été
» témoin oculaire, ſe font une joye & un
» plaiſir indicibles, d'en ſecourir la veuve,
» l'orphelin, les vieillards & les plus pauvres;
» c'eſt ici où l'on peut vivre content, ſans
» être agité de paſſions violentes comme
» les hommes blancs, ſouvent ſouillés de
» meurtres & de crimes horribles ; ici
» tout eſt ſoumis à la volonté *du grand*
» *Eſprit*, ou de l'Etre ſuprême. C'eſt ici
» qu'il eſt ſervi de la maniere la plus
» agréable, dans un temple ſimple & ſans
» appareil, (au pied d'un arbre touffu &
» auſſi ancien que le monde, d'où découle
» une gomme aromatique qui lui ſert d'en-
» cens) ſans ſubtilité de la part de nos *Jon-*
» *gleurs* ou Prêtres, comme nous apprenons
» qu'il eſt d'ordinaire chez les autres Na-
» tions. Le cœur ſeul l'adore, & lui offre
» des paroles de vérité ; il ſuffit de le ſentir
» ce cher bienfaiteur, ce *Maître de la vie.*

» Nous nous flattons que tu voudras bien
» enfin te fixer parmi tes enfans, les guer-
» riers *Akanças*, qui t'en conjurent, ayant

» beſoin de tes conſeils pour les conduire » à la guerre, & les faire redouter de ces » chiens de *Chikachas*, devenus nos enne- » mis implacables depuis qu'ils ont tué & » brûlé des François, avec le chef de la » priere (un Miſſionnaire).

» Tu es bien le maître, étant adopté » chef de guerre, de choiſir une fille de » Cacique pour être ta femme. Nos guer- » riers iront frapper ſur l'ennemi commun » pour faire ſur eux des priſonniers qui te » ſerviront d'eſclaves; les Chaſſeurs tue- » ront du petit gibier, & les Pêcheurs » prendront dans les lacs & les rivieres les » poiſſons les plus délicats pour te faire » vivre. Les garçons joueront devant toi » à la raquette, & les jeunes filles danſe- » ront & chanteront des airs agréables pour » te réjouir. Qui oſera attenter à ta per- » ſonne, nous l'aſſommerons à coups de » maſſue, ſans miſéricorde.

La harangue finie, le *Cacique* & l'orateur vinrent m'embraſſer, en mouillant mes joues de larmes de joie & de tendreſſe. Le réſultat de l'aſſemblée ayant été qu'on célébre-

roit une fête à l'occaſion de mon arrivée, chacun ſe retira pour en aller faire les préparatifs. Cette fête, ou plutôt cette *bacchanale*, dura toute la nuit. Les rues de la Capitale (1) étoient illuminées. On avoit planté en terre, de diſtance en diſtance, des bâtons de bois de pin, qui ſont fort communs dans certaines contrées de ce pays, & dont les Sauvages ſe ſervent pour s'éclairer. Le pin fait l'effet d'une torche. On danſa juſqu'au jour. Après toutes ces réjouiſſances, les *Akanças* parlerent beaucoup du piége que nous avoient tendu les *Chikachas* lorſque nous montions le fleuve de Miſſiſſipi. Ils n'en furent point ſurpris, connoiſſant parfaitement toutes les ruſes de guerre de leurs ennemis. Pour me venger de cette ſupercherie, le *Cacique* aſſembla le Conſeil. Les Capitaines & les Guerriers furent tous d'avis qu'il falloit ſe munir d'une grande quantité de pieds d'ours, de cerfs, de chevreuils &

(1) Peut-être qu'un jour cette Bourgade deviendra la Capitale d'un puiſſant Empire, comme la cabane de Romulus eſt devenue celle du monde.

de taureaux ſauvages, & aller aux endroits de chaſſes des *Chikachas*, où une partie des guerriers marqueroient ſur le ſable ou ſur la terre l'empreinte des pieds de ces animaux, pour attirer l'ennemi dans ce labyrinthe, où ils les inveſtiroient ſans qu'il leur en pût échapper un ſeul.

Le *Cacique* m'ayant fait part de ce projet, qu'il ſe préparoit d'exécuter lui-même, je lui fis mille remerciemens ſur ſon zele à me venger des *Chikachas*, qui ne m'avoient cependant fait ni mal ni peur, ajoutant que j'étois trop avare du ſang des hommes *rouges*, particulierement mes amis les *Akançaſ*, & que j'avois trop envie de voir tous les chemins *blancs* (c'eſt-à-dire, de voir régner la paix), pour les expoſer au moindre danger d'une nouvelle guerre; que j'étois extrêmement ſenſible à la part que Sa Majeſté *Akancienne* & tous les braves guerriers de ſa nation prenoient à mes intérêts; mais qu'ils devoient réſerver leurs bras & leur courage pour la défenſe de la Patrie, ne ſongeant actuellement qu'à bien goûter le plaiſir de les revoir tous après une ſi longue ab-

J.B. Louvion. Sculp

Ve St Aubin Exc.

ſence, & à boire de *l'eau de feu* à la ſanté du Roi de France, notre grand-pere commun. Ces paroles eurent l'effet que je deſirois. Les *Akanças* renoncerent à leur deſſein, & tout fut tranquille.

Huit jours après mon arrivée, ces peuples me donnerent le divertiſſement de la chaſſe aux taureaux ſauvages, dont l'eſpece eſt très-commune dans cette partie du nouveau monde, ainſi que les bœufs apportés d'Europe, qui ſont devenus ſauvages dans les forêts. Les habitans François ſont contraints de les tuer à coups de fuſil.

Les *Akanças* avoient ceintré ces taureaux dans une grande prairie qu'ils appellent *Savana;* les chaſſeurs étoient montés ſur des chevaux d'Eſpagne, dont la race a été apportée d'Europe. Les uns étoient armés d'une forte lance; les autres tenoient une longue perche, au bout de laquelle il y avoit en forme de croiſſant un fer tranchant & bien affilé. Le chaſſeur, en piquant ſon cheval à la pourſuite de ces animaux, tend le bras en avant, & leur coupe avec cet inſtrument les muſcles du jarret. Auſſi-tôt ce bœuf abattu

eſt aſſommé à coups de hache ou de maſſue par les ſauvages qui ſuivent à pied. La légereté & l'adreſſe des *Akançaſ* rend cette partie de chaſſe très-curieuſe & très-récréative. Elle n'offre cependant pas toujours un plaiſir pur : il arrive quelquefois que le taureau, devenu furieux, s'élance ſur le cheval, l'éventre avec ſes cornes, & fait courir de grands riſques au cavalier.

Les Sauvages retirent un grand avantage de ces bœufs ; ils en font *boucaner* la chair, qui, de cette maniere, ſe conſerve ſans avoir été ſalée. Les femmes fondent la graiſſe dans des chaudieres de cuivre, pour faire des pains de ſuif, qu'elles vendent ou troquent aux François ou aux Anglois pour des marchandiſes d'Europe. Les peaux leur ſervent de lits & de couvertures, ou à faire des robes d'hiver ; elles en filent le poil, qui eſt une laine très-fine, dont elles font des ceintures pour couvrir la nudité de leurs maris. Elles en font auſſi des ſacs pour mettre leurs effets lorſqu'elles ſont en voyage. Les cornes deviennent, par le travail des Sauvages, des cuillers qu'ils appellent *micouenes*, pour

manger leur *ſagamité*, ou des poires à poudre pour la chaſſe. Les nerfs leur tiennent lieu de corde pour tendre leurs arcs; ils en tirent auſſi du fil pour coudre leurs ſouliers, que les femmes font avec la peau de cet animal. Les os leur ſervent de poinçons & d'alênes. On trouve dans la partie de l'oueſt des vaſtes prairies où paiſſent les bœufs ſauvages. Les peuples couvrent leurs cabanes avec les cuirs de ces animaux, & ſe ſervent de la fiente pour faire du feu, & cuire leur viande.

Il n'y a point de pays où les femmes ſoient plus laborieuſes. Outre les ſoins de la cuiſine, du ménage & de leurs enfans, elles ſont obligées d'aller dans le bois chercher le gibier, de paſſer les peaux pour faire des fourrures & des mitaſſes (1), de cultiver un jardin, où elles font venir des *giromons*,

(1) Eſpece de bas ſans pieds, faits de peaux de chevreuils paſſées, qui ſervent aux hommes pour aller à la chaſſe dans le bois, & pour les garantir des épines & des ronces, comme auſſi de la morſure des ſerpens à ſonnettes.

eſpece de citrouilles, des *patates*, des *piſtaches*, des *melons d'eau*, du *maïs* & des *calebaſſes*, dont on mange le fruit, & dont l'écorce ſert de ſeau, de gamelle & de taſſe.

C'eſt un charme de voir ces femmes vaquer à tous leurs ouvrages ſans faire la moindre plainte, s'y adonnant même en chantant, & avec un plaiſir qui éclate ſur leur viſage. Elles ſont du reſte très-aimables, & ont une grande affection pour les François; elles les préferent aux Eſpagnols, qu'elles ne peuvent ſouffrir. On ſait que pluſieurs de nos compatriotes en prirent pour femmes dès le commencement de leur établiſſement, au défaut de blanches.

Au bout de la *Savana*, il y a un beau & grand lac d'eau douce, rempli d'excellens poiſſons, que les naturels tuent fort adroitement. Les armes dont ils ſe ſervent ſont des cannes de roſeau aiguiſées par un bout, & qu'ils font durcir au feu. Ils attachent cette eſpece de dard ou harpon au bout d'une corde faite d'une écorce d'arbriſſeau reſſemblant à la feuille de *l'aloës*, qu'ils appellent *pitre*. Ils vont ſur le lac, dans un canot ou

tronc d'arbre creuſé en forme d'une huche; &, ſans lâcher la corde, ils lancent le dard ſur le poiſſon avec une dextérité merveilleuſe; le poiſſon bleſſé ſurnage, & le pêcheur va le prendre auſſi-tôt à la main.

Vers la fin de l'automne, on remarque ſur ce lac une multitude innombrable d'oyes, d'outardes, de ſarcelles, de poules d'eau, & de canards de toute eſpece. Les *Akanças*, pour faire cette chaſſe, ont ordinairement des oiſeaux aquatiques privés ou empaillés, qu'ils placent ſur la ſurface de l'eau. Les autres, trompés par l'appas qui les attire, ne craignent point de s'approcher. Alors les jeunes Sauvages, nageant entre deux eaux comme les poiſſons (1), ſaiſiſſent ces volatiles par les pattes, les attachent à leur cein-

(1) L'Hiſtoire des Indes Occidentales nous apprend que lorſque les premiers vaiſſeaux des Caſtillans aborderent à la Floride, des Sauvages alloient en plongeant couper les cables, & enlever les ancres de leurs navires, qui périſſoient enſuite à la côte. Ces Indiens faiſoient autant de cas du fer de ces ancres, que les Européens en faiſoient de l'or du Perou & du Mexique. Et voilà les hommes!

ture par la tête, & les apportent vivans. Enſuite, ils leur arrachent les plumes des ailes, & les mettent dans l'enceinte de leurs habitations, pour les manger dans le beſoin, lorſque la chaſſe ne donne point.

J'ai déjà dit, dans la premiere partie de l'hiſtoire de mes Voyages, imprimée en 1768, que les *Akanças* ſont non-ſeulement adroits à la pêche & à la chaſſe, mais très-induſtrieux pour ſe procurer tout ce qui eſt néceſſaire à la vie. J'ai parlé de la beauté & de la fécondité de leur pays; mais je n'ai décrit que la partie en-deçà de leur riviere qui ſe jette dans le fleuve de Miſſiſſipi. Celle qui s'étend au-delà n'eſt pas moins agréable, & l'on ne ſauroit rien imaginer de plus charmant.

En tirant vers le nouveau Mexique, on voit des vallées & des plaines couvertes d'arbres d'une telle groſſeur, que dix hommes pourroient à peine les embraſſer en ſe tenant par la main. Là, ce ſont des allées ſemées d'un gazon frais, qui forment des berceaux couverts de vignes ſauvages ou de liannes impénétrables aux rayons du ſoleil. Ici, ce

ſont des bouquets d'arbres fruitiers plantés çà & là par la nature, ſur le penchant des collines, qui offrent une perſpective mille fois plus gracieuſe que les compartimens les plus ſymmétriſés. Dans quelques-uns de ces bocages délicieux, coulent de petits ruiſſeaux ſortis d'une même ſource, & qui, après avoir fait mille détours, ſe réuniſſent pour ſe jeter dans la riviere. Les terres ſont d'une très-bonne qualité. Celles que les *Akanças* enſemencent, comblent, preſque toutes les années, les eſpérances du cultivateur.

Cette vaſte plaine reſſemble à un verger, qui produit en abondance toutes ſortes de fruits, dont pluſieurs ſont inconnus en Europe. Les eaux de la riviere, claires & limpides dans la belle ſaiſon, invitent à ſe rafraîchir ſur ſes bords, couverts d'une infinité de taureaux ſauvages, de cerfs, de chevreuils, d'ours, & d'autres animaux. Je vous avoue, Monſieur, que ſi cette belle & fertile contrée n'eût point été cédée à l'Eſpagne, j'aurois été bien tenté de fixer mon ſéjour parmi nos bons amis les *Akanças*, & je ſens

que j'aurois ſuccombé à la tentation ; mais l'amour de ma chere Patrie l'a emporté ſur tout autre motif.

Ces peuples m'ont paru conſternés de cette ceſſion ; & n'ayant aucune connoiſſance du ſyſtême politique des Cours Européennes, ils m'ont réitéré ce qu'ils me dirent à mon premier voyage : que les premiers hommes blancs qu'ils virent ici, étoient des François ; qu'ils les reçurent à l'excluſion de tout autre peuple ; mais qu'ils étoient aujourd'hui fort étonnés de voir que nous les avions abandonnés, ſans cependant nous en avoir donné aucun ſujet ; qu'ils ne s'y ſeroient jamais attendus, s'étant ſacrifiés pour notre Nation dans la guerre qu'elle porta chez les *Chikachas*, qui avoient donné retraite aux *Natchez* après le maſſacre de nos compatriotes établis chez ces derniers.

Vous ne ſauriez imaginer l'accueil que m'ont fait les Sauvages, dans la perſuaſion où ils ſont que je ſais parfaitement la médecine. La prétendue réſurrection (1) d'un

(1) L'Auteur en parle dans l'hiſtoire de ſes

chat tigré, laquelle ils ſont encore bien éloignés de révoquer en doute, me fit regarder comme un médecin incomparable. Ils ont voulu, pour me retenir chez eux, me donner une femme *rouge*, alliée d'un *Cacique* de leur tribu. On accourut en foule pour me voir. Tous les hommes & les femmes des peuplades qui étoient à la chaſſe, ſont venus m'apporter du gibier, des volailles, de toutes ſortes de fruits du pays, & des plantes médecinales ; car tous les Sauvages, les femmes même & les enfans, ont une connoiſſance des ſimples, la néceſſité les ayant obligés de ſe ſervir de ceux qu'ils s'imaginoient être bons pour la guériſon de leurs maladies, ou que l'expérience leur

---

Voyages. Il raconte à quelle occaſion, en montant la riviere des *Allibamons*, il prit une peau de chat tigré, à laquelle il avoit attaché ou colé des yeux d'émail. Il mit dans cette peau un écureuil, qu'il fit marcher, au grand étonnement des Sauvages. Il avoit auſſi mis dans cette peau une veſſie de cochon remplie de crin, & aux deux bouts deux petites trompettes ou anches de hautbois. Cette peau imitoit parfaitement le cri d'un animal plaignant, lorſqu'on marchoit deſſus.

avoit fait juger tels. Comme c'eſt une choſe aſſez naturelle à l'homme de chercher les moyens de ſe conſerver en ſanté, ou de la recouvrer, s'il l'a perdue, puiſque c'eſt le bien le plus précieux des humains, il n'eſt pas ſurprenant de voir tant d'émulation, dans tous les pays du monde, pour chercher le ſoulagement ou la guériſon de certaine maladie.

Bien loin d'abuſer de la crédule ſimplicité de ces peuples, je leur ai proteſté que je n'étois ni magicien ni *jongleur;* mais toutes mes proteſtations ont été inutiles. Plus ils voyoient que je refuſois les honneurs dont ils me combloient, plus ils s'obſtinoient à m'en rendre de plus grands, attribuant mes refus à ma modeſtie. L'interprete que j'avois pris, (parce que pendant mon ſéjour en France, j'ai un peu oublié la langue des *Akanças*) me diſoit ſans ceſſe qu'il falloit entretenir ces peuples dans leur fauſſe opinion; que tant que je paſſerois pour un grand *jongleur* (1), j'aurois une autorité

(1) Les Médecins jouiſſent de la plus haute conſidération parmi les Américains.

abſolue

abſolue ſur eux, & que je ne ſerois occupé toute la journée qu'à recevoir des préſens. En conſéquence, il ne ceſſoit d'un côté de leur exalter ma prétendue habileté dans la *jongleric*, tandis que de l'autre il me preſſoit d'accepter tous leurs dons, jugeant bien que j'en ferois rejaillir une grande partie ſur lui.

Ces bonnes gens m'auroient donné de l'or s'ils en avoient eu ; mais ils penſoient que ce qu'ils me donnoient me ſeroit plus utile : d'ailleurs, ils ne connoiſſent point ce précieux & funeſte métal. Quoiqu'il y ait beaucoup de mines dans leur contrée, ils n'en exploitent pas. Je vous avoue que s'il leur arrivoit jamais de me préſenter de l'or, je l'accepterois volontiers, quoique je ne ſois guerre poſſédé de l'amour des richeſſes. Je dirai hardiment que la cupidité ne m'a jamais rien fait entreprendre contre mon honneur, & le devoir de mon état. Je dirai, comme mon compatriote (S. Bernard) : *ſi tout l'univers ſe bandoit contre moi pour me faire entreprendre quelque choſe contre la Majeſté du Roi, je n'en*

ferois rien : je craindrai le Maître de la vie ; & ne voudrois, pour rien au monde, offenſer le Roi établi par lui. Epître 170.

Vous ſavez, mon cher camarade, qu'à la vue des dépradations exercées ici pendant la derniere guerre, indigné des abus qu'on ne ceſſoit de faire de l'autorité au mépris des Ordonnances & des regles du ſervice, las de m'oppoſer en vain aux injuſtices qui s'y commettoient, je demandai à me retirer & à paſſer en France, où j'arrivai les mains pures, ne m'étant point enrichi aux dépens de l'Etat ni des habitans.

Depuis mon arrivée, chaque jour amene de nouvelles fêtes, de nouvelles réjouiſſances, & la variété dans les jeux. Je ſuis d'autant plus ſenſible aux ſoins que prennent ces bons *Akanças*, pour me rendre ce ſéjour agréable, que tout ce qu'ils font porte le caractere de la franchiſe & de la candeur. Les tranſports de joie qu'ils font éclater en ma préſence, ſont ceux du cœur.

J'oſerai dire qu'ils goûtent autant de plaiſir à donner, qu'un avare en éprouve à recevoir.

Toujours même zele, même empreſſement à couvrir ma table de ce qu'ils peuvent avoir de plus délicat.

On m'a régalé ces jours paſſés avec des canards ſauvages, que je trouvai d'auſſi bon goût que les cannetons que je mangeai à Rouen, à mon paſſage pour le Havre. Je me ſuis informé d'où provenoit l'excellence de ces volatiles aquatiques, qui, pour l'ordinaire, ſentent le marais & le poiſſon. J'ai appris des habitans François qui demeurent dans cette contrée, que la chair de ces canards ſauvages n'eſt bonne qu'au commencement de l'hiver, c'eſt-à-dire, pendant le temps qu'ils ſe nourriſſent de folle avoine.

Cette eſpece de grain eſt très-commune chez les Peuples de l'Amérique Septentrionale. Leurs marais & leurs lacs en ſont tout couverts. Ce grain s'éleve en touffes, au-deſſus de l'eau; il a la tige extrêmement haute. Les Sauvages en font chaque année d'abondantes récoltes. Ils le réduiſent en farine, dans un mortier de bois, de la même maniere qu'ils pilent le *maïs* pour faire leur *ſagamité*.

Les *Akanças* m'en envoyerent en préſent plein la peau d'un chevreuil faite en ſac, lorſque je montois le fleuve de Miſſiſſipi, pour venir ici. Nous mangeâmes de cette farine en crêpe & en bouillie, que je trouvai très-bonne & très-rafraîchiſſante.

Du reſte, la folle avoine n'exige aucun ſoin pour germer & pour croître; le vent agitant les épis, fait tomber quelques grains qui ſe reproduiſent l'année ſuivante.

Ne pourroit-on pas arracher des marais de notre France, les joncs & les roſeaux qui les couvrent, & eſſayer de les ſemer de ce précieux grain? les hommes & les animaux y trouveroient leur avantage. Les Officiers qui ont ſervi dans le Canada, ont ſouvent mangé de cette farine de folle avoine, dans leurs voyages de long cours. Ceux que la paix a ramené en France, pourroient donner à Meſſieurs de la Société Royale d'Agriculture, des éclairciſſemens ſur la maniere de le faire venir. Je croirois ſans peine qu'il pouſſeroit très-bien dans les terres marécageuſes, parce que le climat de la France a quelque reſſemblance avec

le climat de ce pays-ci. Celui qui réuſſiroit dans une pareille entrepriſe, ſeroit cent mille fois plus utile à ſa patrie, que celui qui apporte des coquillages qui ſervent à embellir les cabinets d'hiſtoire naturelle des gens riches, qu'on recherche avec des frais immenſes, & dont quelques uns même n'ont point de prix.

On devroit ériger une ſtatue à celui qui le premier apporta de l'Amérique en Europe cette plante alimentaire, connue ſous le nom de pomme de terre (1), qui ont réuſſi extraordinairement dans nos climats; auſſi ce végétal a ſauvé la vie à une infinité de pauvres habitans des campagnes, qui en ont tiré un avantage réel dans les années de diſette.

Ne voit-on pas dans notre patrie, les

(1) Les Anglois ſont les premiers qui apporterent du Bréſil du plan de patate, ſous le regne de la Reine Eliſabeth. Sa récolte ne manque jamais, parce qu'elle eſt à l'abri des gelées & des ouragans dans la terre; auſſi c'eſt la reſſource des Habitans des Iſles de l'Amérique, pour nourrir leurs Eſclaves.

payſans manquer ſouvent de pain, & manger des racines que les bêtes de ce continent dédaigneroient de brouter ? Qui les réduit à cette affreuſe extrémité ? c'eſt le luxe de nos grandes Villes, qui leur ôte la nourriture la plus précieuſe, pour la faire voler ſur les têtes évaporées des Coquettes & des Petits-Maîtres (1). *Il faut de la poudre à nos perruques*, dit le Citoyen de Geneve, *voilà pourquoi tant de pauvres n'ont pas de pain.*

Les mauvais alimens dont le pauvre peuple a été contraint de ſe nourrir durant la cherté du pain, ont cauſé de fréquentes maladies, entr'autres des flux de ſang ou dyſenteries, dont pluſieurs moururent. Je fus malheureuſement témoin de ce triſte

(1) L'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême, rendit en 1774, une Ordonnance qui défend aux Soldats de ſes troupes de ſe poudrer, & leur ordonne de mettre en queue leurs cheveux.

De Copenhague, le 30 Septembre 1775. Le Gouvernement de Danemarck vient de défendre la diſtillation des grains, à cauſe de leur cherté. Gazette de France, du 27 Octobre 1775.

ſpectacle dans une contrée ſtérile du Duché de Bourgogne ; le progrès en fut arrêté par la vigilance d'un Intendant (1) reſpectable à tous égards par ſon amour pour le bien général & pour le ſoulagement de l'humanité ſouffrante, puiſqu'il a fait ſoigner & médicamenter ces infortunés ; & les honoraires des Médecins & Chirurgiens, ont été payés ſuivant ſes ordres, par le Tréſorier général des Etats de la Province.

Cette poudre, en effet, qui ſert ſi bien notre vanité, n'eſt autre choſe que de la farine ; on s'en ſert encore pour coller les cartes à jouer, & a bien d'autres uſages de frivolité qui entretiennent le luxe & la molleſſe dans l'Etat.

Perſonne n'ignore qu'il ſe conſomme en France une quantité prodigieuſe de bleds de toute eſpece, qu'on employe à faire de l'amidon & de la poudre à poudrer. Voilà donc une ſubſiſtance bien réelle enlevée au Peuple, qui n'éprouve que trop cette triſte

(1) M. Amlot, actuellement Miniſtre & Sécretaire d'Etat.

verité, par l'exceſſive cherté du pain. Calamité qui ſe fait ſentir dans preſque toutes les Provinces du Royaume.

D'un autre côté, malgré les précautions que le Gouvernement a priſes pour remédier aux inconvéniens qui réſultent du mélange des matieres étrangeres dans l'amidon, pluſieurs perſonnes ſe plaignent, ſurtout les Cartiers, qu'on y met de la chaux, du plâtre & du blanc d'Eſpagne (1), ce qui occaſionne le décolage des cartes. Ces minéraux ſont très-dangereux dans la poudre à poudrer. Ils cauſent des démangeaiſons à la tête, déracinent les cheveux, & nuiſent à la vue.

Les confiſeurs même, qui travaillent à nos tables, ne craignent pas de nous empoiſonner avec des châteaux & des bonbons ſucrés de toute eſpece, dans leſquels il entre un grand tiers de ces matieres empoiſonnées, que nos élégantes croquent nonchalamment, ſans ſonger qu'elles ava-

(1) En décompoſant de la poudre, apportée de France en Amérique, on y a trouvé de ces minéraux.

lent un poiſon pernicieux, quoique les effets n'en ſoient pas ſi prompts que ceux de l'*arſenic* & du *ſublimé corroſif.*

Or, il eſt démontré phyſiquement qu'on peut faire de l'amidon avec toute ſorte de végétaux, & ſur-tout les farineux, tels que les racines de *manioc*, *les ignames*, *les patates*, *le maïs*, & cette folle avoine dont je viens de parler.

Pourquoi donc ne le feroit-on pas? Quelles difficultés pourroient s'oppoſer à cette entrepriſe? Rien ne ſeroit plus aiſé que de former un établiſſement au Mole Saint-Nicolas (1), dans l'Iſle de Saint-Domingue;

(1) Ce Mole Saint-Nicolas eſt un Cap qui forme une pointe qui s'avance au Nord; il ſervoit, durant la guerre derniere, d'aſyle aux Corſaires Anglois, qui alloient enlever aux Habitans du Cul-de-Sac & de la côte adjacente, leurs Eſclaves & leurs beſtiaux. M. le Comte d'Eſtaing, dans le temps qu'il étoit Couverneur de Saint-Domingue, y fit conſtruire un Fort & des Caſernes, pour une garniſon, & y établit un Etat Major. Ce Général, toujours actif pour le bien du ſervice, ſentant de quelle importance deviendroit cet établiſſement, qui n'étoit

là on ſeroit à portée de tirer du continent de l'Amérique Septentrionale, toutes les matieres premieres qui ſont néceſſaires à cette fabrication.

Dès-lors, on laiſſeroit au Peuple ſon entiere ſubſiſtance, & l'on verroit des grains de toute eſpece abonder dans notre patrie.

Le bled ne ſeroit employé qu'à l'uſage impoſé par le beſoin; & les gruaux, recoupes & recoupettes de bon bled, que conſomment les Amidonniers, ſerviroient à l'engraiſſement des beſtiaux, dont l'eſpece devient tous les jours plus rare en France à cauſe du vice des alimens qu'on leur donne : je tiens d'un Médecin (1) connu

---

avant lui qu'un repaire de Pirates Anglois en temps de guerre, a pouſſé le zele juſqu'à porter lui-même des pierres & du mortier, pour encourager les ouvriers. Auſſi a-t-il joui du fruit de ſes travaux, car en moins de dix ans, ce déſert ſec & aride, eſt devenu un beau Port très-fréquenté, une Ville riche & marchande, dans laquelle il a eu l'induſtrie de faire paſſer une riviere qui en étoit très-éloignée.

(1) Ce Médecin eſtimable eſt M. Paulet, qui vient de publier, par ordre du Roi, des recherches les

avantageuſement du Public, par des ouvrages qui ne reſpirent que le bien de l'humanité, que toutes les fois que les beſtiaux ſe nourriſſent de mauvais alimens tirés du regne végétal, ſuſceptibles de corruption, tels que le ſon de froment que les Amidonniers donnent aux beſtiaux après en avoir tiré, par la putréfaction, leurs amidons & d'autres ſubſtances analogues, il en réſultera des maladies putrides parmi les animaux, & que l'uſage qu'on pourroit faire de leur chair ne pourroit être que très-dangereux.

Qu'on ne diſe point qu'on ne fait l'amidon qu'avec du bled gâté, ou des farines échauffées. Ne ſait-on pas qu'au défaut de celui-ci on ſe ſert du bon ? Malgré les Arrêts & les ſages Ordonnances de Police (1)

---

plus profondes ſur les maladies des beſtiaux. On y trouve tout ce qu'on peut deſirer ſur les cauſes qui y donnent lieu.

(1) Sur les requiſitions du Procureur-Général, le Parlement de Dijon, toujours attentif à ce qui peut contribuer au bien des Peuples de ſon reſſort, a proſcrit, en 1772, un genre de fabrication connu en Bourgogne ſous le nom de cuirs à l'orge, parce

rendus à ce ſujet, on ne laiſſe pas que de contrevenir ſouvent aux Loix. D'ailleurs, au moyen de cette nouvelle fabrique, ces mauvaiſes farines ſeront employées par les Diſtillateurs à faire de l'eau-de-vie, à l'exem-

---

qu'il a été reconnu qu'indépendamment de ce que la qualité des eaux ne favoriſoit pas ce genre de fabrication, les cuirs perdoient d'une part beaucoup au coup d'œil, lorſqu'on vouloit leur donner le temps néceſſaire pour ſécher, & que de l'autre, ces cuirs ſpongieux & mal fabriqués étoient d'un mauvais uſage. Il eſt avoué, par les meilleurs Fabricans, que la préparation à la chaux, & encore mieux à la juſée, qui n'eſt autre choſe que le jus fait avec de la vieille écorce, dans laquelle les cuirs ont ſéjourné, eſt préférable tant pour l'épargne, que pour la qualité du cuir. Terminons, dit M. de Courte-Epée, cette réflexion de M. de la Lande, notre ſavant compatriote.

Deux boiſſeaux d'orge, ou même deux boiſſeaux & demi, que prend un cuir peſant quatre-vingt livres, nourriroient un homme pendant un mois, dans les Pays où l'on met de l'orge dans le pain; ils ſerviroient du moins aux beſtiaux, & par conſéquent à l'augmentation de l'entretien des hommes, de la culture des terres & de la population du genre humain.

Abrégé de l'Hiſtoire du Duché de Bourgogne.

ple des Peuples du nord de l'Europe. Cette liqueur, outre qu'elle ſeroit bonne pour les Hôpitaux & pour les toilettes de Dames, pourroit être d'une grande utilité aux Maréchaux ferrans, aux Verniſſeurs & autres Ouvriers qui employent des liqueurs ſpiritueuſes.

Que ferions-nous alors de toutes nos eaux-de-vies, dira-t-on ? Nous nous en ſervirions toujours à tous les uſages où on les employe intérieurement, & le ſurplus, nous les exporterions dans le Nord, avec nos vins, dont tous les Peuples font beaucoup de cas ; il en rentreroit de l'argent dans le Royaume, ou d'autres denrées en échange, comme du bois de conſtruction, du cuivre, de la cire, & tout ce qui peut être reverſible à notre avantage. Ce ſeroit-là une autre branche de commerce lucrative à l'Etat. Il me revient à ce ſujet une réflexion qu'il faut que je vous communique. Il croît quantité de genievre dans les deux Bourgognes, dans les forêts de Fontainebleau, & dans beaucoup d'autres lieux. Les Hollandois, dont l'induſtrie commer-

çante & l'économie ſont une vertu, vont tous les ans en France en chercher les graines qu'ils font diſtiller chez eux, & en font une eau-de-vie qu'ils nous apportent (1),

(1) Tout le monde ſait que les Hollandois autrefois alloient en Normandie, & y achetoient la terre ſous prétexte de leſter les bâtimens de cette Nation; ce qui obligea Louis XIV à défendre aux Habitans de Bernay & autres lieux, de vendre la terre aux Etrangers; mais celle qu'ils prenoient à Ravene, près de Dunkerque, étoit celle qu'ils employoient à faire des pipes blanches, qu'ils nous revendoient enſuite, & ſur leſquelles ces induſtrieux *Bataves* ont fait des profits immenſes; c'eſt après ces procédés que les François ont établi des Manufactures de pipes blanches à Rouen & à Dunkerque. La Louiſiane auroit pu autrefois fournir la France de tabac & de riz. Toutes ſes terres ſont propres à ces denrées. C'étoit un objet de plus de quinze millions qui paſſoit en Angleterre, avec les beurres & les viandes ſalées d'Irlande. Il n'eſt pas juſqu'à nos rebuts même, & les chiffons de toile dont on fait uſage dans les Papeteries, qui ne ſoient recherchés des Etrangers, comme les meilleurs qu'ils connoiſſent. Les Hollandois nous les enlevent au préjudice de nos propres Manufactures, & les payent (en Bourgogne, dit M. Courte-Epée, dans ſon Abrégé hiſto-

& qu'ils répandent par-tout l'Univers. Que n'embraſſons-nous cette branche de commerce ? Il ſeroit même très-avantageux qu'on cultivât du genievre dans les terres peu fertiles & ſablonneuſes. On peut l'appliquer à tant d'uſages différens ! on fait de cette graine une eſpece de confiture, qui eſt très-bonne pour les poitrines foibles. Le bois de ces arbriſſeaux ſert pour des tiſanes ſudorifiques ; & la fumée de ce bois comme ſa graine a la propriété d'embaumer & de purifier l'air des Hôpitaux.

Je crois, mon cher ami, que le projet que je viens d'expoſer en peu de mots, pour fabriquer l'amidon ſans farines ni gruaux, augmenteroit, s'il étoit accueilli, la reconnoiſſance des Peuples envers le Gou-

---

rique de cette Province) un tiers plus que les chiffons des autres pays ; ſoit que les chanvres que nous cultivons ſoient de meilleure qualité, & qu'ils ayent des fibres plus déliés & plus propres à faire une bonne pâte de papier ; ſoit que les cendres de nos bois, qu'on employent dans nos leſſives, ne fatiguent pas autant le linge que celles des autres pays.

vernement (1). Je ne doute point que vous ne l'ayez lu avec quelque plaiſir. Vous y avez du moins reconnu le vrai Citoyen, l'ami de l'humanité. Je me ſuis toujours fait une loi d'adopter les maximes d'un Auteur célebre (2) que j'ai ſans ceſſe ſous les yeux. Voici quelques unes de ſes réflexions. J'écris à un ami, & je ne dois pas craindre qu'il me faſſe le reproche de m'écarter de mon ſujet. D'ailleurs, il eſt ainſi que moi, perſuadé qu'on ne ſauroit jamais ſe laſſer de dire & de répéter les bonnes choſes.

» Une des premieres attentions de tout » Gouvernement ſage, doit être l'entretien

(1) Ce projet pour l'amidon a été préſenté à M. Turgot, Contrôleur-Général des Finances, par M. de Brienne, Archevêque de Toulouſe, Prélat zélé Citoyen, qui s'en chargea avec plaiſir, d'autant plus qu'il ne tendoit qu'à remplir les vues bienfaiſantes du Monarque chéri qui regne aujourd'hui, & qui ſemble avoir pris pour modele le bon Roi Henri IV, qui ne deſiroit vivre que pour rendre ſes Peuples heureux.

(2) Muratori.

» &

» & l'abondance des grains. La vie des ci-
» toyens eſt la baſe de la félicité publique;
» & comment la ſoutenir ſans pain? Toute
» dépenſe eſt légere, quand il eſt queſtion
» de fournir ce ſoutien; dût-on dépouiller
» un État de tout l'or qu'il poſſede. Pour
» que les habitans d'une Ville ſoient heu-
» reux, il faut qu'ils trouvent, dans les
» années de diſette comme dans celles d'a-
» bondance, une quantité de grains pro-
» portionnée aux récoltes & aux beſoins
» des particuliers, de quelque rang qu'ils
» ſoient.

» Quelles louanges ne méritent point les
» magiſtrats d'une Ville qui ſe réſervent tout
» le droit de la diſtribution des grains, &
» qui les maintiennent dans le même prix
» durant la diſette comme dans l'abon-
» dance! La perte qui en réſultera par ha-
» ſard ne peut être que très-foible, & le
» profit, au contraire, conſidérable. Mais
» de quelque façon que cette partie du
» Gouvernement ſoit adminiſtrée, on y doit
» veiller extrêmement à ce que l'avidité de
» quelques particuliers ne faſſe pas dans ce

» genre des profits exceſſifs ſur le peuple.
» Il eſt juſte cependant que les Boulangers,
» comme les marchands, faſſent un profit
» honnête; ſans cela, en voulant prévenir
» un excès, on tomberoit dans un autre.
» On inſpireroit aux premiers le deſir de
» ſe venger, en mettant en œuvre des
» grains gâtés, en cuiſant mal le pain, &
» en diminuant même le poids, ſi les Ma-
» giſtrats venoient à y veiller avec moins
» d'attention. Les autres ceſſeroient de faire
» venir des grains des Pays Etrangers, & le
» pauvre peuple en ſeroit la victime.

» Ce qui ſe dit des grains doit s'entendre
» de toutes les autres ſortes de denrées.
» Si le pays où l'on ſe trouve n'en fournit
» pas, on doit s'en procurer d'ailleurs la
» proviſion ſuffiſante ». Un Roi doit s'applaudir de ne trouver ſa fortune que dans l'abondance & la félicité de tout le Royaume. » Il y a de quoi frémir en portant les
» yeux ſur l'article des bleds pris par la
» France dans le Royaume d'Angleterre,
» depuis un demi-ſiecle. On trouve que la
» France a reçu pour huit cent millions de

» bled dans l'eſpace de cinquante ans; ſom-
» me exhorbitante, qui auroit ruiné toute
» autre Puiſſance : les années 1746, 1747,
» 1749 & 1750 ſeulement, ont coûté cent
» quatre-vingt millions, qui ont paſſé dans
» les Iſles Britanniques, ſans que la France
» ait rien eu de réverſible pour ſon avan-
» tage, puiſque l'Angleterre en a fait tout
» le tranſport par ſes vaiſſeaux & ſes équi-
» pages. L'exportation du bled de toute
» eſpece eſt un objet ſi conſidérable, qu'à
» peine peut-on croire qu'un Royaume
» comme l'Angleterre puiſſe en fournir une
» ſi grande quantité ».

Je vous laiſſe, mon cher ami, à ces réflexions ſages & vraiment patriotiques; mais il me vient une idée qu'il faut que je vous communique avant de terminer cette Lettre. Vous avez ſervi plus de douze ans à Saint-Domingue; vous y avez eu une Compagnie détachée des Troupes de la Marine avant l'incorporation, vous êtes encore en activité de ſervice, & c'eſt du corps de ces Troupes qu'on a toujours tiré les Lieutenans de Roi des Colonies; que ne ſollicitez-vous

ce Commandement ; nous pourrions établir cette fabrique d'amidon capable de fournir à toute la France. Les poſſeſſions immenſes que vous avez en Géorgie, du chef de Madame votre Épouſe, nous fourniroient des matieres premieres, ſans toucher aux vivres de la Colonie. Jugez de ce que nous euſſions défriché & planté de terreins incultes près du Mole Saint-Nicolas, ſi nous en euſſions demandé la conceſſion.

Je ſuis, &c.

Du Pays des Akanças, le 3 Novembre 1770.

LETTRE QUATRIEME.

Au même.

Converſion & mort du Cacique Tamathlemingo, grand Chef à Médaille d'une Tribu Allibamonne; il eſt enterré avec les honneurs militaires. L'Auteur imite les Jongleurs Indiens. Il fait une cure qui, toute ſimple qu'elle eſt, paſſe pour un prodige parmi les Sauvages. Leur ſuperſtition à l'occaſion d'un Inoculateur accuſé de ſorcellerie, qu'on veut brûler. Diſcours éloquent d'un vieillard Médecin parmi les Akanças. Origine du mot boucaner. *Propriété de la fumigation pour chaſſer les rhumatiſmes, la goutte & la gravelle. Effet ſurprenant d'une feuille venéneuſe qui cauſa la mort à une jeune Négreſſe.*

JE viens, mon cher camarade, de faire un petit voyage dans la contrée qu'habitent les *Allibamons*. Ces peuples ont été enchantés de me revoir, & m'ont fait l'accueil le

plus ſatisfaiſant & le plus gracieux. Mais je vous avoue que je n'ai pas été plus ſenſible à la joie qu'ils ont fait paroître à mon arrivée, qu'au vif regret qu'ils m'ont témoigné de n'être plus ſous la domination des François. Ils nous ſont ſincerement attachés, & m'ont déclaré qu'ils ſe ſacrifieroient volontiers pour avoir le bonheur de ſe rallier avec nous. Ils me parloient ſans ceſſe de notre auguſte Monarque, qu'ils nomment encore leur pere. » Nous n'oublierons jamais, me » diſoient-ils, les dernieres paroles de notre » brave *Cacique* ». C'étoit *Tamathlemingo*, grand Chef à Médaille, dont il fut honoré par le Roi. J'en ai parlé dans la ſeconde partie de mes voyages. Vous avez pu y voir qu'il refuſa conſtamment tous les préſens dont les Anglois vouloient le combler, diſant qu'il ne vouloit rien recevoir des ennemis de ſon pere le Roi de France. Ah! *ſi tous les Chefs penſoient de même*! Il avoit pour tous les François un cœur de pere; il les appelloit ſes enfans, parce que, diſoit-il, je les ai vu naître ſur mes terres. Ce *Cacique* s'étoit élevé à ce rang ſuprême par ſa ſeule

vertu ; les *Allibamons* ne connoiſſent point la nobleſſe du ſang ; ils ne font cas que de la nobleſſe de l'ame. Ce ſont bien-là vos principes, mon cher camarade, à vous qui deſcendez en ligne directe d'une longue ſuite de Rois d'Angleterre, atteſtée & prouvée dans la forme la plus authentique, & qui ne vous reſſouvenez de votre illuſtre naiſſance (dont vous ne parlez jamais) que pour vous affermir de plus en plus dans les principes de l'honneur & de la vertu.

Vous ſavez qu'en 1714 les *Allibamons* conſtruiſirent ſur les bords de leur riviere, pour la ſûreté des François, un Fort qui fut nommé dans la ſuite le *Fort Toulouſe*. J'y étois en garniſon en 1759, ſous le commandement de M. Aubert, Officier non moins honnête que vaillant, également chéri de ſes compatriotes & des Sauvages de cette contrée.

Lors de la ceſſion des *Allibamons*, faite en 1762, par le Roi de France aux Anglois, *Tamathlemingo* devint furieux en apprenant que les Troupes de cette Nation venoient en prendre poſſeſſion. Il vouloit à

toute force empêcher les François de sortir de ses terres. M. le Chevalier de la Noue, qui commandoit alors dans le Fort, prit le parti, pour ne point attrister ce chef Indien, de faire embarquer la nuit tous les François avec leurs effets sur des bateaux du Roi, destinés à ce transport. Ils descendirent la riviere des *Allibamons*, pour se replier à la Mobile.

Le *Cacique* ne voyant plus les François, se livra à tout son désespoir. Il ne voulut pas que les Anglois profitassent du Fort que sa Nation avoit bâti pour la nôtre. Il ordonna en conséquence à ses gens d'y mettre le feu, ainsi qu'aux casernes & à toutes les maisons de la Bourgade. Ses ordres furent sur le champ exécutés. Mais ses vœux n'étoient pas encore satisfaits. Il ne vouloit point vivre séparé de ses plus chers amis, dût-il faire le sacrifice qui coûtoit le plus à son cœur. Son enthousiasme pour notre Nation triompha dans lui de l'amour de la Patrie. Il convoqua une assemblée générale, où tous les Sauvages, jusqu'aux femmes & aux enfans, eurent ordre de se trouver. Là, après

avoir exprimé dans les termes les plus pathétiques ſes ſentimens à l'égard des François, dont il fit un pompeux éloge, il propoſa à ſes compatriotes d'abandonner, pour les ſuivre, leur pays natal, un des plus beaux cantons de l'Amérique Septentrionale (1), après avoir néanmoins brûlé toutes leurs habitations, & ravagé toute la contrée. Son avis fut unanimement applaudi. Les cabanes des Sauvages furent auſſi-tôt abattues, leurs jardins totalement détruits, les arbres coupés ou brûlés; & *Tamathlemingo* partit le même jour pour la Mobile, à la tête de tous ſes ſujets les *Allibamons*.

Peu de temps après qu'il y fut arrivé, ce *Cacique* tomba malade. Il ne put, à cauſe de ſon grand âge, réſiſter à la violence du mal, qui empiroit de jour en jour. Ses forces entierement affoiblies lui ayant fait juger qu'il étoit près de ſa fin, il demanda à être inſtruit dans la *médecine Françoiſe*, c'eſt-à-dire, qu'il ſe diſpoſa à recevoir le Baptême.

---

(1) Le pays des *Allibamons* eſt limitrophe de la Caroline méridionale & de la Floride Eſpagnole.

Ce ſacrement lui fut adminiſtré par le Pere Ferdinand, Capucin, Miſſionnaire Apoſtolique, & Curé de la Mobile. Les beaux ſentimens qu'il fit paroître, remplirent d'admiration tous les aſſiſtans. On le vit, pénétré de la foi la plus vive & de la charité la plus pure, ſe faire ſoutenir par deux ſoldats, pour recevoir à genoux ce ſacrement, ainſi que le ſaint viatique.

Après la cérémonie, *Tamathlemingo* dit qu'il étoit bien content de mourir chrétien, parce que, diſoit-il, *il ſeroit au pays des ames à côté des François.* Il demanda qu'on l'enterrât avec la Médaille dont le Roi l'avoit décoré en conſidération de ſon attachement à ſa perſonne. Puis, ſe tournant vers ſon fils, ſes parens & les plus notables de ſa Nation qui l'environnoient, il réunit toutes les forces de ſon ame pour les exhorter vivement à imiter ſon exemple, en abjurant l'erreur de leur *Manitou* pour embraſſer le Chriſtianiſme, afin qu'ils fuſſent encore amis des François dans le *pays des Eſprits*, où ils ſeront unis éternellement. Il leur recommanda ſur-tout de ne jamais quitter *la*

parole Françoiſe, de leur garder une fidélité à l'épreuve de tout événement, un attachement inviolable juſqu'au tombeau, où il alloit bientôt deſcendre, pour rendre compte de toutes ſes actions *au Maître de la vie.* » J'ai vécu en homme, ajouta-t-il, » je vais mourir de même ». Ces paroles firent couler des larmes de ceux qui l'entouroient; & le jeune *Tamathlemingo*, qui l'avoit écouté attentivement, étoit comme ravi d'admiration. Quelques momens après, ce bon *Cacique* expira, le 12 Décembre 1763. Il montra juſqu'au dernier ſoupir une conſtance & une fermeté héroïque.

Le jour qui précéda ſa mort, il aſſembla les principaux chefs de guerre des *Allibamons*, pour donner à ſon fils en leur préſence toutes les inſtructions qu'un bon *Cacique*, un bon pere, auſſi affectionné à ſes ſujets qu'à ſes enfans, pouvoit être capable de donner pour le bonheur des uns & des autres.

Tamathlemingo avoit toutes les qualités du cœur qui auroient honoré un homme policé : il étoit ſenſible, reconnoiſſant, géné-

reux, équitable, ami ſincere & magnanime, déteſtant la ruſe & la duplicité, incapable de ſe laiſſer corrompre par la flatterie & par les préſens. Il avoit de l'intelligence, l'eſprit vif, pénétrant, & étoit doué du don de la parole. Auſſi emporta-t-il à ſa mort les regrets des Européens & de tous ſes compatriotes, qu'il avoit gouverné avec beaucoup de ſageſſe & de jugement. On ne pouvoit lui reprocher qu'un ſeul défaut : c'étoit un amour exceſſif pour les liqueurs ſpiritueuſes, & ſur-tout pour le *Taffia* (1), dont l'uſage immodéré abrege conſidérablement la vie. Un grand nombre de François & de Sauvages en ont fait ici la triſte épreuve. Cette violente liqueur brûle le ſang (2) deſſeche les humeurs, de même

(1) Liqueur forte, tirée de gros ſirop de ſucre par diſtillation.

(2) *Note de l'Éditeur.* On trouve un fait curieux dans le Journal de Verdun, du mois de Juin 1749. Une Dame d'environ quatre-vingts ans, étant aſſiſe, il y a quelques mois, dans ſon fauteuil, auprès de ſon feu, ſa femme-de-chambre s'abſenta un moment ; à

que dans les climats chauds les ardeurs du ſoleil deſſechent la terre, & font ſouvent périr les plantes qu'elle porte.

ſon retour, elle trouva ſa maitreſſe tout en flamme : elle crie, on vient, quelqu'un veut abattre le feu avec ſa main, le feu s'y attache ; on jette de l'eau en abondance, le feu n'en devient que plus vif, & ne s'éteint point que toutes les chairs de la Dame ne ſoient conſumées. Nulle apparence que le feu du foyer eût pris aux habits ; la Dame étoit dans la même place où elle ſe tenoit d'habitude ; le feu n'étoit point extraordinaire, & elle n'étoit point tombée.

Notez qu'elle s'étoit miſe à l'eau-de-vie pour toute boiſſon depuis pluſieurs années. Sa doſe étoit de quatre pots par mois.

M. Le Cat, célebre Chirurgien de Rouen, & Membre de l'Académie, à qui on expoſa le fait dans une Lettre, commence par obſerver qu'il n'eſt pas nouveau, quoique fort ſingulier ; & après avoir rapporté quelques autres exemples, il établit & prouve par divers phénomenes, que tous les animaux portent en eux-mêmes un principe d'incendie ; qu'ils ſont pénétrés, environnés même d'une matiere ſulphureuſe, phoſporale, ignée, en un mot d'un feu ſubtil, auquel, ſi on en ajoute de nouveaux, par l'uſage continu des liqueurs ſpiritueuſes, comme le vin, & ſur-tout l'eau-

Tamathlemingo avoit été traité durant tout le cours de sa maladie aux frais de Sa Majesté très-Chrétienne. M. de Velle, Lieutenant de Roi, & Commandant alors à la Mobile, lui fit rendre après sa mort les honneurs militaires qu'on rend à un Général d'armée. Il fut enterré au bruit de l'artillerie

---

de-vie ; il en résultera autour de nous une espece d'atmosphere presque aussi inflammable que la matiere de l'esprit-de-vin, qu'embrase le feu de l'électricité.

Cette atmosphere, qui s'étend vraisemblablement à plusieurs pieds de distance de notre corps, ne manquera donc pas de s'embraser à l'approche d'une flamme quelconque, & de porter l'incendie dans nos liqueurs sulphureuses, auxquelles elle est continue ; à-peu-près comme une lumiere approchée de la fumée d'une bougie nouvellement éteinte la rallume dans le moment.

Jean Pequet, Médecin de Dieppe, avoit l'esprit vif & actif ; mais cette vivacité le jetoit quelquefois dans des opinions dangereuses. Il conseilloit comme un remede universel l'usage de l'eau-de-vie : elle fut pour lui une eau de mort, en avançant ses jours, qu'il auroit pu employer à l'utilité publique. Il mourut à Paris, en 1674. Il avoit été Médecin du célebre Fouquet. *Dictionnaire historique.*

de la place ; toutes les Troupes (de la garniſon qui n'étoit pas encore évacuée) ſe mirent ſous les armes, & firent trois décharges de leur mouſqueterie ſur ſa foſſe. Tous les *Allibamons* qui aſſiſterent à ces funérailles, étoient dans un excès de ſurpriſe & de joie, voyant qu'on inhumoit avec tant de pompe leur Chef, qui avoit abjuré leur religion & leur *Manitou*. Le jeune *Tamathlemingo* avoit été ſi vivement touché du diſcours de ſon pere mourant, qu'il s'empreſſa d'embraſſer le Chriſtianiſme. Il fut inſtruit par le Pere Ferdinand, & reçut le Baptême avec des témoignages extraordinaires de joie & de ſatisfaction. M. d'Abbadie, Commandant général de la Louiſiane, & qui étoit venu à la Mobile pour y faire les préſens dûs aux Sauvages *Chactas*, ayant été parrain du nouveau proſélyte, fit célébrer une fête à cette occaſion ; il y eut de la muſique, des danſes, & l'on fit beaucoup de décharges d'artillerie. Les Indiens idolâtres de la contrée prirent auſſi part à la réjouiſſance.

Je ſuis perſuadé que ſi dans ces temps

des Miſſionnaires avoient porté l'Évangile à ces peuples, ils auroient recueilli des fruits abondans de leur miſſion. Les François qui ont ici des habitations, m'ont dit que les *Allibamons* montroient le plus vif empreſſement & l'ardeur la plus ſincere à recevoir le Baptême. C'eſt dommage que ces pauvres Sauvages ne ſoient plus des nôtres, & que leur contrée ſoit paſſée ſous la domination des Anglois ; car ils ſuivent naturellement une maxime de Jeſus-Chriſt, qui recommande le mépris des richeſſes : on y auroit bientôt vu établir le culte de l'Egliſe Romaine.

La tribu de *Tamathlemingo*, ſuivie des habitans François, ſe retira, bientôt après la mort de ce *Cacique*, dans le pays qu'elle habite préſentement. Elle fut très-bien accueillie des *Akanças*, en conſidération de ſon alliance avec nous. La plus parfaite intelligence regne entre les deux Nations. Elles ſe donnent mutuellement des ſecours dans le beſoin. Il y a même quelques principaux membres du Conſeil qui paroiſſent portés

portés à se réunir sous un même Chef, & à ne faire qu'un seul peuple.

Quoique vous connoissiez assez, mon cher camarade, le caractere, les mœurs & l'esprit des Indiens Septentrionaux, vous ne trouverez pas hors de propos le nouvel exemple que je vais vous citer de la simplicité de ces Américains. Voici une scene où je jouai un rôle qui vous paroîtra assez comique, mais qui fut très-intéressante pour ces peuples, sur-tout pour le Sauvage que j'arrachai des bras de la mort.

Vous n'ignorez pas que j'ai autrefois passé, chez les *Allibamons*, pour *Jongleur*, ou plutôt pour un grand *Magicien*. Vous avez dû juger, par ce que j'avois fait, que les Sauvages ne sont pas éloignés de croire qu'il y a des sorciers & des hommes à prodiges. Les effets de ce qu'ils appellent *médecine* ou *magie* leur paroissent miraculeux, parce que, ne découvrant pas les causes toutes simples de ces effets purement naturels, ils sont persuadés que cet ouvrage surpasse les forces de l'homme. Ajoutez à cela la subtilité de leurs *Jongleurs*, qui, pour ren-

dre leur art plus eſtimable & plus ſublime, leur font accroire qu'il y a du myſtere dans leur médecine. Je me trouvai dernierement dans une de leurs hordes, où j'eus occaſion de faire une cure qui leur parut une choſe *de valeur*, c'eſt-à-dire, ſurnaturelle.

Un Sauvage but un jour une ſi grande quantité de *Taffia*, qu'elle le plongea dans l'ivreſſe. La nuit l'ayant contraint de quitter ſes camarades de bouteille, il ne put gagner ſa cabane que long-temps après. Auſſi-tôt qu'il y fut entré, il alluma de la braiſe qui avoit été mouillée, & s'endormit. Sans doute que la vapeur maligne de cette braiſe, produiſant le même effet que le charbon, lui monta au cerveau, & l'étourdit (1).

Le lendemain, ſes parens le trouverent

On lit dans Fulgoſe, liv. 9. chap. 12, & dans Volateran, liv. 23, que l'Empereur Jovien, preſſé de ſe rendre à Rome en temps d'hiver, fut contraint, par l'exceſſive rigueur du froid, de s'arrêter dans une petite Bourgade nommée *Dadaſtane*, qui eſt entre la Galatie & la Bithinie. Il y coucha dans une chambre nouvellement enduite de chaux, où l'on avoit brûlé beaucoup de charbon pour la faire ſécher.

immobile & ſans connoiſſance. Surpris & conſternés, ils ne douterent pas qu'il ne fût mort : l'un d'eux ſe rappella que j'avois autrefois reſſuſcité un chat tigré. Ils viennent, fondant en larmes, me prier d'aller lui adminiſtrer les ſecours de mon art. Je me tranſportai à la cabane. Je vois ce Sauvage étendu, ne donnant aucun ſigne de vie, & ſans la moindre apparence de pouls. Tout ſon corps étoit glacé. J'avois beau le pincer, il ne donnoit aucune marque de ſenſibilité. Ses parens, ſes amis, tous les ſpectateurs le pleuroient déjà comme mort. Cependant ſes membres n'avoient pas la roideur de ceux qui ſont privés de la vie ; & la facilité que je trouvois à faire agir ſes mâchoires, me fit juger qu'il ne l'étoit pas. Ce qui me perſuada que mon jugement étoit bien fondé, c'eſt qu'en lui paſſant la main ſur la région du cœur, j'y ſentis encore un mouvement quoiqu'extrêmement

---

Vers le minuit, il fut étouffé par la vapeur maligne du charbon. Il étoit dans la trente-unieme année de ſon âge, & dans le huitieme mois de ſon regne.

foible. Je conçus alors l'eſpérance, ou pour mieux dire, je me crus aſſuré de le tirer promptement de cet accès léthargique. Je vous avoue que je fus enchanté de cet événement, dont la ſuite alloit me donner un nouveau relief parmi ces Américains.

Je me préparai donc auſſi-tôt à exercer la grande *jonglerie* ; & pour la faire avec tout l'appareil convenable, je me décorai des marques glorieuſes du Doctorat, en m'attachant au menton une grande barbe poſtiche. J'endoſſai une longue robe, faite de peaux de loutres couſues enſemble. Je couvre mon chef d'un large bonnet, dont la pointe ſembloit menacer le ciel; je charge mon nez de grandes lunettes, pour me donner encore un air plus important. Je prends un livre (1) d'une main, & de l'autre une loupe. Je vais, je viens, je cours, je m'agite par degrés, feignant (à

(1) La premiere Bible fut imprimée à Mayence, en 1455 ; & ceux qui vinrent a Paris vendre les premiers exemplaires, paſſerent pour magiciens. On mettoit de la magie par-tout.

G. de St. Aubin del. J. B. Louvion Sculp.

la maniere des *Jongleurs* Sauvages) d'évoquer l'Eſprit. Il me ſaiſit, il me tranſporte. Me voilà hors de moi. Ma démarche eſt fougueuſe & incertaine ; un mouvement convulſif & comme involontaire agite tous mes membres ; je pouſſe, par intervalles, des élans étouffés. Je fais mille contorſions hideuſes. Tantôt de mes mains tremblantes, je feuillete mon livre avec précipitation ; tantôt je lance vers le ciel des regards effarés ; tantôt je regarde le ſoleil avec une loupe. Tous les ſpectateurs, ravis & extaſiés, ſont dans le plus reſpectueux ſilence. Ils ne me regardent plus comme un homme ordinaire.

Soyez étonné, mon cher camarade, que j'aie joué un rôle auſſi ſingulier avec une gravité admirable, ſans m'être abandonné à des éclats de rire ; je le ſuis encore moi-même. Cependant le calme revient peu-à-peu dans tous mes ſens. Mon viſage reprend ſon air paiſible & ſerein. Je m'avance à pas comptés, & je leur dis d'un ſérieux impoſant : puiſque vous croyez que votre frere eſt au *pays des ames*, vous ne devez

donc pas craindre que je lui faſſe du mal. Je fis auſſi-tôt étendre le Sauvage dans la rue, & j'ordonnai de jeter pluſieurs calebaſſes d'eau fraîche ſur la poitrine du malade. Au bout de trois quarts d'heure, il proféra quelques mots; il reprit inſenſiblement ſes eſprits, & ſe mit ſur ſon ſéant (1). Ah! ſi vous aviez entendu les cris de joie & d'admiration que pouſſerent les Sauvages! Tout retentiſſoit de leurs applaudiſſemens

(1) Il eſt heureux pour ce Sauvage que cette idée miſe en pratique par M. Fizes, célebre Médecin de Montpellier, dans la guériſon qu'il opéra d'un Gentilhomme Eſpagnol, ſoit venue dans l'eſprit de l'Auteur; mais il eſt malheureux pour pluſieurs perſonnes étouffées depuis ſon retour, de la vapeur du charbon, que l'extrait de cette lettre n'ait point été imprimée en 1772; elle étoit alors entre les mains de M. Pingeron, ci-devant Capitaine d'Artillerie, au ſervice de la République de Pologne, qui la garda plus d'un an. Elle paſſa enſuite entre les mains du ſieur Lejay, Libraire, qui s'étoit chargé de la donner aux Journaliſtes pour l'annoncer. Peut-être auroit-elle ſervi à rappeller quelques perſonnes à la vie.

réitérés. Je les voyois s'empreſſer, ſe pouſſer, ſe frapper même pour venir me conſidérer de plus près. Ils me dévoroient des yeux, ſaiſis du plus grand étonnement. *Tu es un véritable Jongleur*, s'écrioient-ils en me faiſant mille careſſes : *oh que ta médecine a de valeur !* Le bruit qui ſe répandit de cette cure attira de tous côtés ce qu'il y avoit de plus habiles Docteurs Indiens, qui vinrent pour me voir, & même me conſulter, comme la perle des *Jongleurs*. En mon abſence, on conſultoit *Sans-peur*, qui ne laiſſoit pas que de faire ſon profit de cet haſard, qui étoit une bonne aubaine pour lui.

Le prétendu mort reſſuſcité, m'adopta ſur le champ pour ſon pere. Il ne trouvoit point d'expreſſions aſſez fortes, pour me témoigner toute ſa reconnoiſſance. Il ne ceſſoit de me dire qu'il ne me quitteroit jamais, parce que ſans moi, il auroit été au *Pays des ames*, où il avoit déjà un pied. Après m'avoir fait les remerciemens les plus affectueux, il s'offrit pour être mon Chaſſeur, voulant, diſoit-il, me faire vivre,

puiſque je lui avois rendu la vie (1).

Comme il avoit appris qu'un crocodile avoit manqué de m'entraîner dans la riviere de *Tombekbé*, lorſqu'en 1759, commandant un convoi par eau, j'étois campé ou cabané ſur ſes bords, ce Sauvage engagea ſes compatriotes à chanter la chanſon de guerre, pour détruire ces amphibies. Les *Allibamons*, qui en avoient ci-devant un pour *Manitou*, c'eſt-à-dire, Dieu pénate, le jeterent dans le feu, & lui ſubſtituerent un *Karankrau* (eſpece de vautour). Depuis ce jour, ils font la guerre aux crocodiles avec le plus vif acharnement (2).

---

(1) On peut dire que ſi les Sauvages ſont cruels & vindicatifs envers leurs ennemis, ils ſont auſſi reconnoiſſants; ils n'oublient jamais le bien qu'on leur a fait, & rien au monde ne peut les faire changer contre leur bienfaiteur : bien différens en cela de la plupart des Européens, comme on l'a vu à l'occaſion de M. Denoyer.

(2) Les Sauvages autrefois n'oſoient tuer des crocodiles, de peur de s'attirer de grands malheurs; ainſi la ſuperſtition faiſoit que ces animaux multiplioient extrêmement.

Quelques jours après cette merveilleuſe opération, je vis arriver ici un Révérendiſſime *Padre* & créole du Mexique. En parlant de la ſimplicité de ces Peuples ignorans & crédules, je lui racontai la ſcene qui venoit de ſe paſſer. La converſation tomba ſur la magie. Ce bon Miſſionnaire me ſoutint, avec toute l'éloquence dont il étoit capable, que les Indiens étoient fort adonnés au ſortilege, & que par le pouvoir du Démon, avec qui ils étoient en relation, ils faiſoient d'étranges choſes. Vous voyez bien, Monſieur, que ce *Padre* ignare étoit bien perſuadé que le Démon apparoiſſoit aux Sauvages, qui lui rendoient un culte, & qu'il ajoutoit foi à tous les contes qu'on lui faiſoit des ſorciers. Il me dit que lorſqu'il étoit Curé d'une Bourgade Indienne, dans la contrée des *Adayes*, il avoit vu pluſieurs perſonnes mourir de langueur, & dire en mourant qu'elles avoient été enſorcelées par une femme âgée de plus de cent ans. Cette vieille femme, diſoit-il, qui, avant que ces perſonnes tombaſſent malades, les avoit menacées de les faire mourir,

leur apparut autour de leur cabane, en leur faiſant les mêmes menaces ; & cependant perſonne ne la vit que ces malades.

Je répondis à ce Moine Mexicain, que la choſe étoit impoſſible ; que j'étois même ſurpris qu'il ajoutât foi aux apparitions nocturnes & aux fables des gens ſimples & ſuperſtitieux, qui croyoient voir réellement des fantômes ; que la cauſe de ces viſions n'étoit qu'une fievre chaude, qui rendoit vuide le cerveau des malades. J'ajoutai que le Chriſt étant venu ſur la terre pour ſauver tous les hommes, avoit entierement détruit l'empire du Démon & des ſorciers ; qu'à l'égard des idoles qui avoient paru parler, c'étoit une ruſe des Prêtres idolâtres, intéreſſés à entretenir les Peuples dans l'erreur.

Cet Apôtre des Indes, entêté dans ſa façon de penſer, & qui m'auroit volontiers livré au tribunal redoutable de l'Inquiſition, s'il en avoit eu le pouvoir, fit auſſi-tôt paroître devant moi un de ſes proſélytes qu'il avoit baptiſé, lequel l'avoit averti qu'il y avoit au pied d'une montagne une caverne où

étoit une idole qui parloit. Je ne pus m'empêcher de rire ; & pour toute réponſe, j'appellai quelques Indiens chrétiens, étant réſolu de m'éclairer par mes propres yeux, & de confondre l'idolâtrie ; je leur dis que s'ils l'étoient véritablement, ils n'avoient qu'à me conduire au lieu où étoit l'idole, & venir avec moi combattre le diable leur ennemi & le pere du menſonge, pour convaincre les payens de leur erreur, en leur faiſant voir le peu de puiſſance de leur *Manitou*. Ma propoſition les fit trembler. Ils me conſeillerent de ne point m'expoſer au danger, me diſant qu'infailliblement l'idole, ou ces Prêtres idolâtres, me feroient mourir, ſi j'étois aſſez téméraire d'aller les troubler dans leur culte. Je leur répliquai que je me moquois d'eux & de leur faux Dieu ; qu'il s'agiſſoit de la gloire du *Maître de la vie*, que pour cet effet, ils ne devoient pas balancer à m'accompagner, & qu'ils priſſent leurs armes pour tuer du gibier, afin d'avoir de quoi vivre en route.

Nous partîmes le lendemain au lever du

ſoleil, au nombre de neuf, y compris mon grenadier *Sans-peur.* Nous traverſâmes une vaſte *ſavana* remplie de taureaux ſauvages, dont nous tuâmes un jeune, que nous fîmes *boucaner*, pour manger au beſoin. Tous ces endroits ſont déſerts & cultivés par les ſeules mains de la nature. Il y a bien de la différence de la population de l'ancien monde à celle du nouveau. Je me reſſouviens d'avoir lu dans le quatrieme tome du *Voyage autour du monde*, traduit de l'Italien de Gemelli, que s'étant rendu à Nankin, ville impériale, & autrefois la capitale de l'Empire Chinois, il nous aſſure qu'elle a au moins quatorze lieues de circuit, compris les fauxbourgs, & ſi peuplée, que l'Evêque de Nankin, & d'autres Miſſionnaires dignes de foi, l'avoient aſſuré, pour le ſavoir d'un Mandarin bien informé, qu'il y avoit huit millions de portes ou maiſons qui payoient tribut; que ne prenant que quatre perſonnes pour chaque maiſon, on eſtimoit cette Ville peuplée de trente-deux millions d'ames. S'il n'y a point d'exagération dans ce fait, il y auroit plus

de monde à Nankin, que dans toute l'Amérique Septentrionale.

Cependant, pour disposer le Lecteur à concevoir aisément la grande multitude de peuple de ce vaste empire, comme l'est aujourd'hui Pekin, il lui fait observer qu'afin que la jeunesse ne se corrompe pas si aisément, comme elle fait ailleurs, on n'y souffre point de courtisannes publiques, & qu'on punit sévérement celles qui sont reconnues pour telles. Que suivant la maxime chinoise, un jeune homme tomberoit dans le mépris, s'il ne se marioit pas; que quand il y auroit dix garçons dans la maison, ils se marient tous, & prennent autant de femmes qu'ils en peuvent entretenir; quelques uns en ayant jusqu'à cent, y compris les concubines.

Le célebre Pere Grimaldi, Jésuite très-accrédité alors à la Cour de Pekin, depuis plus de trente ans, a assuré M. de Gemelli, que dans la vieille & la nouvelle ville de Pekin, compris les seize fauxbourgs, & ce qui étoit sur les barques, dont les ca-

naux ſont toujours couverts, il y avoit au moins ſeize millions d'habitans.

Pour détromper l'incrédulité de ceux qui auroient de la peine à croire que le territoire de la Chine, quelque vaſte que ſoit l'Empire, pût produire ſuffiſamment des grains pour nourrir la multitude innombrable de ſes habitans, M. Gemelli leve toutes les difficultés en nous apprenant que les terres de la Chine produiſent deux moiſſons fort abondantes tous les ans, ſans jamais les laiſſer repoſer, qu'on les ſeme & moiſſonne de ſix mois en ſix mois; & qu'on l'a aſſuré que la ſeule Province de *Chianton*, lorſqu'on y fait une bonne moiſſon dans l'année, ſuffiſoit à nourrir tout ſon peuple pendant dix ans, les autres à proportion. D'ailleurs, il a vu qu'il n'y avoit pas un ſeul petit canton de terre ſtérile ni inculte, ce qui doit être attribué à la vigilance des Peuples, & à la bonne police de l'Etat.

Mais revenons à mon hiſtoire, interrompue par cette digreſſion. Au bout de

la *savana*, il y avoit une riviere que nous passâmes au gué, où nous eûmes de l'eau jusqu'à la ceinture. Après nous entrâmes dans un petit bois planté de sassafras, dont les Prêtres payens brûloient les racines pour parfumer leur *Manitou*. Nous trouvâmes du côté du nord-oueſt un chemin battu que nous suivîmes pendant l'espace d'un demi-quart de lieue. Là, nous vîmes des ossemens d'animaux qu'on avoit égorgé, sans doute, pour des sacrifices; ce qui nous fit juger que nous n'étions par éloignés de ce lieu de ténebres. En effet, à une portée de carabine, nous apperçûmes des débris de pots de terre dans lesquels les *Jongleurs* faisoient brûler de l'encens qu'ils offroient à leur *Manitou*. A cinquante pas de là, nous trouvâmes ce que nous cherchions.

L'idole étoit placée sur une espece d'autel de pierre brute. Elle étoit faite d'un bois qui croît dans la Baye de Campêche, & qui sert aux Européens pour la teinture. Vous savez qu'il est extrêmement dûr. Ils avoient peint leur idole avec du vermillon pour lui donner un air plus terrible.

Le haut de ſon corps étoit de forme humaine, & le bas repréſentoit celle d'un caïman ; ſon viſage étoit hideux, ſes yeux hagards ; elle portoit ſur ſon front une paire de cornes de bouc ſauvage ; elle tenoit autour de ſon bras droit un ſerpent à ſonnettes, & du gauche, un dard ; elle avoit ſur ſon dos des ailes de parchemin peintes en noir, & conſtruites en la forme de celles de chauve-ſouris ; l'autel étoit couvert de miel, de fruits ſecs, de *maïs*, de mil & de langues d'ours *boucanées*. Nous enlevâmes toutes ces offrandes, au grand ſcandale des Prêtres & des Sauvages payens.

J'étois impatient d'entendre de mes propres oreilles parler l'idole. Je témoignai au chef des *Jongleurs* combien je ſerois charmé d'être moi-même le témoin de ce prodige, qui faiſoit tant de bruit dans le pays. Le Prêtre s'empreſſa à combler mes deſirs. Il interrogea l'idole ; & l'idole parut répondre directement à ſes queſtions. Les ſimples Américains étoient remplis d'étonnement & de reſpect ; ils auroient été bien plus ſurpris, s'ils avoient vu le

méchaniſme

G. de S.t Aubin del.

J.B Louvin Sculp.

méchaniſme de M. de Vaucanſon. Vous jugez bien que je ne fus pas la dupe de ces impoſteurs.

Je viſitai toutes les cavités du rocher ; & je découvris leur fourberie (1). Ces rusés *Jongleurs* avoient pratiqué dans le rocher une fente imperceptible. Ils y avoient mis un de ces roſeaux qui croiſſent à la baſſe Louiſiane, ſur les bords du fleuve Miſſiſſipi, & qui viennent extrêmement gros & longs. Ils avoient fait paſſer un bout de cette canne dans le corps de l'idole, l'autre bout répondoit dans un petit réduit obſcur taillé dans le roc. C'eſt-là qu'un *Acolyte* ſe tenoit caché, & répondoit par le tuyau aux queſtions que ſon collegue

(1) *Note de l'Editeur.* Acoſta remarque, liv. 5, chap. 26, Hiſtoire des Indes Occidentales, qu'il y avoit des Prêtres, dans la ville de *Mexico*, qui ſe vantoient de conférer ſouvent avec leurs Dieux ; mais que ce n'étoit jamais qu'après s'être frotés d'un certain onguent qu'il décrit, ſi abominable & ſi infect, qu'alors les bêtes mêmes les fuyoient ; il les rendoit ſans peur, fort cruels, & apparemment leur donnoit des viſions de leurs faux Dieux.

faiſoit à l'idole. Auſſi-tôt que j'eus découvert le ſtratagême, je fis le ſignal convenu à *Sans-peur*, qui avoit apporté une hache. Il mit en piece le *Manitou*, enſuite le brûla, & les Indiens Chrétiens poſerent en la place une croix. Je fus bien ſecondé par ces néophites ou nouveaux convertis. Alors je repréſentai vivement aux Sauvages que l'objet de leurs adorations n'étoit qu'un bloc de bois façonné par la main des hommes; que ſi leur *Manitou* avoit quelque puiſſance, il le feroit voir dans ce moment; que puiſqu'il ne le faiſoit pas, c'étoit un Dieu imaginaire, digne de leur mépris, & qu'ils devoient ouvrir les yeux en reconnoiſſant le Dieu des chrétiens pour le vrai Dieu du ciel. La connoiſſance que j'ai du génie des Indiens ſauvages & ſuperſtitieux, me donnoit de juſtes raiſons d'appréhender quelque cataſtrophe; car des Indiens, parens des Prêtres idolâtres, & qui, par leur initiation au myſtere, avoient part aux offrandes que donnoient leurs ſimples compatriotes, répétoient ſans ceſſe à ces ſuperſtitieux Américains, que puiſque ce

morceau de bois avoit parlé, ainſi qu'ils en été pluſieurs fois les témoins, ils devoient croire que leur Dieu réſidoit dans le corps de l'idole, & que par cette raiſon, elle méritoit d'être adorée ; proteſtant que ceux qui avoient oſé porter leurs mains ſacrileges ſur ce *Manitou*, mourroient d'une mort funeſte, moi, ſur-tout, qui étoit l'auteur de cette grande profanation. J'eus beau réitérer mes repréſentations, & leur citer en preuve la découverte que je venois de faire : chez tous les Peuples du monde, la prévention eſt une choſe étrange ; & il eſt preſque impoſſible de faire revenir les hommes de leurs préjugés. Ne voit-on pas en Europe même des gens qui ſavent, à n'en pouvoir douter, qu'ils ont été trompés par des charlatans, avouer cependant quelquefois qu'ils ont été guéris par l'art de ces charlatans même ? & c'eſt cet aveu qui donne du crédit à tant de fourbes & ignorans empiriques.

Je viens d'être témoin de l'impreſſion qu'à produit, ſur l'eſprit de ces Peuples, l'inoculation de la petite vérole. On ſait

que les Anglois ſont les premiers qui l'ont miſe en pratique dans leurs Colonies du nouveau monde.

Les *Akanças*, enfoncés dans les terres du continent, ne connoiſſoient point cette maladie avant l'arrivée des Européens dans leur pays; c'eſt ainſi que nous avons rendu en petit à l'Amérique, ce qu'elle nous avoit donné en gros. La petite vérole ne s'étoit pas fait ſentir depuis long-temps dans leur tribu, avant l'aventure que je vais vous raconter. Je vous atteſte d'avance la vérité du fait, qui s'eſt paſſé ſous mes yeux.

Un Sauvage des *Allibamons*, nommé *Allekci*, c'eſt-à-dire, *Jongleur*, ayant été témoin de l'inoculation pratiquée par les Anglois de la Caroline, s'aviſa de vouloir les imiter; c'eſt pourquoi il retourna chez les Indiens avec une pacotille de croûtes de petite vérole, dans l'intention de les inoculer. De-là il vint ici pour y faire la même opération.

Cet *Allekci* s'annonça d'abord comme portant une médecine efficace, pour pré-

ſerver de la petite vérole, & d'une infinité de maux ; après avoir expoſé, à la maniere des charlatans, les rares avantages qu'elle procureroit, il déclara qu'il alloit eſſayer de remplir le principal & le plus utile objet de ſes vues, c'eſt-à-dire, de prévenir une des plus cruelles & des plus dangereuſes maladies ; mais qu'il étoit d'une néceſſité abſolue que les perſonnes qui auroient recours à lui, ſuiviſſent ponctuellement ſes ordonnances & le régime qu'il preſcriroit ; qu'elles devoient ſe réſoudre à garder la diete, à prendre des racines purgatives & des vomitifs pour ſe préparer ; ajoutant qu'il falloit une grande conſtance pour ſupporter l'opération.

Les Américains ne ſont pas moins avides de nouveauté que les Européens. D'ailleurs, pleins de force & de courage, on les voit ſouffrir la douleur avec une fermeté merveilleuſe. Quelques-uns d'entr'eux ſe firent inoculer ; mais malheureuſement pour l'Inoculateur, ſa médecine ne produiſit pas les mêmes effets à l'égard de tous ceux auxquels ils les adminiſtra. Deux de ſes

inoculés moururent des ſuites de l'opération. Un troiſieme perdit un œil, & devint hideux. Ces accidens jeterent l'épouvante & l'indignation parmi les *Akançaſ*. Ils ſe crurent dès ce jour des victimes dévouées à un mal épidémique qui, juſqu'à notre arrivée dans leur pays, leur avoit été inconnu. Bien loin d'attribuer la mort de leurs compatriotes à la diſpoſition ou à l'intempérance des malades, ils l'attribuerent à la drogue empoiſonnée de l'*Allekci*, ou plutôt à un ſort qu'il avoit jeté dans leur corps (1). Il ſe fit une grande rumeur dans toute la Bourgade. Tous crioient contre l'Inoculateur, & demandoient une prompte vengeance. Le Conſeil des anciens aſſemblé, délibéra que le *Jongleur* qui étoit venu

(1) Galien fut ſoupçonné de magie à Rome pour avoir détourné, en moins de deux jours, une fluxion de poitrine, par le moyen d'une ſaignée. *Naude. Apol. pag.* 44.

Le procès d'Enguerand de Marigni étoit principalement fondé ſur l'image de cire conjurée, par le moyen de laquelle il étoit accuſé d'avoir voulu tuer le Roi. *Demonom. de Bodin. p.* 16.

chez eux étant un ſorcier, il falloit, ſans différer, l'aſſommer à coups de maſſue, & le brûler enſuite avec toute ſa médecine, afin de préſerver le reſte de la Nation d'un fléau qu'elle ne redoutoit pas moins que nous ne redoutons la peſte en Europe.

On ſe hâte d'élever un bûcher. On ſe ſaiſit de l'*Allekci*, il eſt conduit au lieu du ſupplice, eſcorté des parens des défunts & du Sauvage privé d'un œil, qui devoit faire les fonctions de bourreau (1). Attiré par la foule & le bruit, j'accourus ſur la place. Le triſte ſort de l'Inoculateur me toucha. Je demandai à haute voix qu'on ſuſpendît l'exécution, parce que je voulois plaider la cauſe du prétendu ſorcier, plus malheureux que coupable. Mais j'avois affaire

(1) Chez les Sauvages, les parens du mort ſont en droit de tuer le Médecin charlatan, s'il eſt ſoupçonné de lui avoir adminiſtré un mauvais remede. Mais s'il arrive que le malade recouvre la ſanté, on récompenſe largement le Medecin : les Sauvages ſont à cet égard, plus reconnoiſſans que les hommes policés.

à des peuples ſuperſtitieux, qui me répondirent que c'étoit un méchant homme, qui étoit venu dans leur pays à deſſein de les empoiſonner ; que ſa médecine étoit bien différente de la mienne qui guériſſoit les malades & reſſuſcitoit les morts ; que c'étoit le *Maître de la vie* qui m'avoit envoyé dans leur pays ; mais que ce *Jongleur* dangereux converſoit avec le mauvais eſprit qui ne ſait faire que du mal, tuoit ceux qui jouiſſoient d'une parfaite ſanté, ou les rendoit difformes ; que d'ailleurs, ils avoient des raiſons pour croire qu'il avoit été ſuſcité par les *Chikachas*, leurs ennemis mortels, pour venir les détruire par ce ſtratagême magique (1).

(1) Les Indiens de Saint-Domingue prenoient d'abord les navires & les voiles pour des ouvrages de magie, & les Eſpagnols pour des diables qui venoient les détruire avec les foudres & les tonnerres de leurs arquebuſes, canons & piſtolets. *Diction. Crit. t. 2. p. 591.*

Apollonius fut accuſé de magie, ſous Domitien. Ce Prince ordonna qu'on lui coupât les cheveux & la barbe : *je ne m'attendois pas*, dit ce Philoſophe en riant, *que mes cheveux & les poils de ma barbe*

Avant de leur répliquer, je commençai par faire un petit préſent aux parens des morts; & je donnai au borgne, qui étoit

---

duſſent courir quelque riſque dans cette affaire. L'Empereur, irrité de cette raillerie, commanda qu'on lui mît les fers aux pieds & aux mains, & qu'on le menât en priſon. *Si je ſuis Magicien*, ajouta Apollonius, *comment viendrez-vous à bout de m'enchaîner?* Un eſpion de l'Empereur étant venu le trouver dans la priſon, & feignant de plaindre ſon ſort, lui demanda comment ſes jambes pouvoient ſupporter les entraves qui le ſerroient : *je n'en ſais rien*, répondit Apollonius, *car mon eſprit eſt ailleurs.* Dictionnaire hiſtorique.

Il n'eſt pas étonnant que des Sauvages ſoient fortement perſuadés qu'il y a des ſorciers, puiſque chez les peuples policés, il eſt encore des hommes qui croyent à la magie. Eſt-il poſſible que dans notre ſiecle, on renouvelle ces affreuſes ſcenes qui ſembloient devoir être oubliées, ainſi que le ſiecle d'ignorance qui les avoit enfantées. Durant le cours de l'année 1775, des lettres de *Kaliſch* en Pologne, nous ont cité un exemple de cette barbarie, en nous apprenant qu'un Gentilhomme avoit fait brûler neuf vieilles femmes accuſées de magie, & d'avoir, par un ſortilege, rendu ſtériles les terres des cantons qu'elles habitoient. *Gazette d'Hollande.*

principalement chargé de l'exécution, une bouteille de *taffia*, qu'il but dans le moment avec d'autres. L'ivreſſe où le plongea cette liqueur le mit, ainſi que je l'avois prévu, hors d'état de faire ſes fonctions; ce qui me donna le temps de ſolliciter la grace du *Jongleur*.

Je repréſentai aux vieillards les plus reſpectables, que le malheureux qu'ils venoient de condamner n'étoit ni coupable ni ſorcier, comme ils ſe l'imaginoient; que s'il l'étoit réellement, il ſauroit bien ſe ſouſtraire au ſupplice, en les faiſant tous mourir ſur l'heure; que puiſqu'ils m'avoient donné leur confiance, ils devoient s'en rapporter à moi, qui étois très-ſûr que ſa médecine n'étoit point un ſortilége, parce que dans l'ancien monde les hommes blancs s'en ſervoient, & que j'en avois vu moi-même faire uſage avec quelque ſuccès; que parmi eux on ne tue point les Médecins, dont l'intention eſt toujours bonne, quelque ignorans qu'ils puiſſent être; mais qu'ils ne peuvent pas diſpoſer de nos jours comme le *Maître de la vie*, qui la donne & qui l'ôte quand il lui plait; que

d'ailleurs, ceux de leurs compatriotes qui étoient morts dans le courant du traitement, s'étoient tués eux-mêmes, puiſque, contre l'ordonnance de l'Inoculateur, ils s'étoient baignés dans le temps de l'éruption. A l'égard de celui qui étoit privé d'un œil, je leur montrai un François *coureur de bois*, qui ſe trouva par haſard dans ce canton. Il étoit borgne & marqué de la petite vérole. Je me ſervis de cet exemple pour les faire revenir de leur prévention contre le *Jongleur* Indien. Je leur dis encore que le Médecin blanc qui avoit inoculé le François borgne n'avoit point été tué; qu'au contraire il avoit été très-bien payé de ſes peines; & qu'ils devoient en cela imiter les hommes blancs, plus éclairés que les *rouges*, qui n'ont pas *l'écorce parlante* pour s'inſtruire ſur l'art de la Médecine.

Un vieillard, qui étoit le chef & le doyen de la *Jonglerie*, me répliqua à-peu-près en ces termes :

» La Médecine que cet homme a appor-
» tée dans notre Nation n'eſt point natu-
» relle; c'eſt tenter la puiſſance du *grand*

» *Eſprit.* Tu as beau prendre ſon parti, il
» n'en a pas moins tué deux de nos gens
» qui ſe portoient très-bien. Tu ne diſcon-
» viendras pas que s'il ne fût venu ici ap-
» porter cette contagion, nous aurions deux
» braves guerriers de plus pour défendre la
» Patrie : l'autre ne ſeroit point difforme,
» & auroit encore ſes deux yeux. Le *papier*
» *babillard* a grand tort, s'il enſeigne aux
» hommes blancs une pareille Médecine.
» Il y a bien long-temps que je fais la Mé-
» decine, moi : je n'ai pas comme eux
» *l'écorce parlante ;* mais le *Maître de la vie*
» m'a donné du talent, & m'a rendu dépo-
» ſitaire de pluſieurs racines précieuſes dont
» je me ſers avec ſuccès. Tous ceux qui en
» ont fait uſage, ont vécu long-temps. Les
» François même qui ont eu confiance en
» moi, en ont reſſenti les ſalutaires effets.
» J'en connois auſſi de ces racines qui ſont
» très-pernicieuſes, & non moins nuiſibles
» à la ſanté que la poudre que cet *Allekci*
» a apportée ici ».

En même temps il prit la graine d'une plante dont j'ignore le nom, & dont lui ſeul

avoit la connoiſſance ; il en fit avaler à un poulet d'Inde, qui mourut ſur le champ. » Ne mériterois-je pas la mort, continua-» t-il ; ſi au lieu de donner la bonne méde-» cine, je faiſois prendre la mauvaiſe ? »

Je lui répondis qu'il penſoit très-bien, & qu'il raiſonnoit avec juſteſſe. Je le louai beaucoup ſur la profondeur de ſon jugement & ſur la pénétration de ſon eſprit. J'affectai de lui dire que je le regardois comme un véritable Médecin. Il fut extrêmement ſenſible à cet éloge. La flatterie eſt le plus ſûr moyen d'obtenir quelque choſe des Sauvages (1). Je le priai de repréſenter à ſes freres que le *Jongleur* qui étoit venu dans leur pays n'étoit point ſorcier, mais plutôt digne de pitié, & de faire en ſorte qu'on me le livrât.

Pour l'engager à m'accorder ſa grace, je tirai de ma poche une loupe, avec laquelle je fis du feu en la préſentant aux rayons du

(1) Je penſe que tous les hommes ſont ſauvages ſur cet article. *Tu maduli*, diſoit un Pape à un flatteur, *mà tu mi piàce.*

ſoleil. Le vieillard, étonné de ce nouveau prodige, me demanda avec inſtance ce verre ardent. Je lui fis entendre que c'étoit une choſe de trop grande valeur, pour que je me déterminaſſe à la lui céder. Il me répondit que ſi je la lui donnois, il ſe flattoit de faire abolir l'arrêt de mort prononcé contre l'Inoculateur, pour qui je prenois un ſi vif intérêt. Je refuſai encore, afin de redoubler ſes deſirs. Il réitéra ſes prieres. Enfin je la lui donnai, à la condition qu'il s'étoit impoſée.

Auſſi-tôt qu'il l'eut entre les mains, il s'empreſſa de faire la même expérience que moi. Il alluma au ſoleil, par le moyen de cette loupe, des feuilles ſeches, avec leſquelles il mit heureuſement le feu au bûcher préparé pour brûler le *Jongleur* & ſa pacotille. Un Sauvage ayant regardé le ſoleil avec ce verre ardent, dit qu'il avoit vu comme un grand lac de feu.

La ſentence du *Jongleur* fut changée en une défenſe expreſſe de ne jamais revenir ſur les terres des *Akanças*. Leur Chef, pour prévenir la contagion du mal, défendit à

tous ſes ſujets, ſous les peines les plus rigoureuſes, d'avoir aucune communication avec les Tribus où regne la petite vérole. On ne doit pas même recevoir celles qui viendront avec le *Calumet*, c'eſt-à-dire, en parlementaire.

Vous jugez ſans doute, ainſi que moi, que la conduite de ce *Cacique* eſt aſſurément très-ſage, & mérite de grands éloges. Le fait que je viens de vous rapporter donne lieu à bien des réflexions, dignes d'être peſées par ceux qui veillent à la conſervation de l'eſpece humaine.

Je vous ai dit que les *Jongleurs* font ici les fonctions de Prêtres, de Médecins, de Chirurgiens, & veulent ſe faire paſſer pour Devins. Ces peuples n'ont pas la moindre connoiſſance de l'anatomie, ni des inſtrumens dont ſe ſervent les anatomiſtes pour faire des amputations. Ils ne peuvent pas même comprendre comment un homme peut vivre privé d'un membre. Ils ſont encore bien plus étonnés lorſqu'on leur dit qu'il y a dans l'ancien monde des hommes auxquels on a ravi la faculté de produire

leurs ſemblables, *pour les faire gardiens de la chaſteté des femmes, ou pour leur conſerver la voix enfantine* (1).

Ces Américains n'approuvent pas non plus l'uſage où ſont les Européens de mutiler les animaux domeſtiques. L'*Auteur de la Nature*, diſent-ils, n'a rien fait en vain. Il a donné deux oreilles au chien pour lui ſervir d'ornement, au bœuf & au cheval une longue queue garnie de crins, pour chaſſer les *maringouins* & les mouches qui les tourmentent cruellement, en leur ſuçant le plus pur de leur ſang, & contre leſquels ils avoient néceſſairement beſoin d'être défendus. Si nous les leur ôtons, nous gâtons l'ouvrage du *grand Eſprit*, qui a tout fait avec ſageſſe. C'eſt à l'homme, chétive créature, d'admirer l'ouvrage du *Maître du monde*; puiſque tous les êtres qui exiſtent ſur la terre, dans l'air & ſous l'eau ſont des choſes *de valeur*, c'eſt-à-dire, des chefs-

(1) Un Pape philoſophe (Benoît XIV) a commencé d'abolir dans ſes Etats cet uſage barbare & digne des Aſiatiques.

d'œuvre

d'œuvre dans leur eſpece. Ils diſent auſſi que la ſaignée n'eſt pas néceſſaire, parce qu'il faut conſerver le ſang comme étant la ſource de la vie.

Il eſt vrai que la nature a fait naître les Sauvages dans un pays où ils ne ſont jamais expoſés, comme les Européens, à avoir les membres écraſés ſous des édifices en pierre, emportés ou fracaſſés par les effets funeſtes de la poudre à canon, d'une bombe ou d'un boulet. Ils ſont auſſi à l'abri des accidens cauſés par une voiture quelconque, n'en connoiſſant d'aucune eſpece.

Leurs armes offenſives & défenſives ſont des maſſues, des lances faites d'un bois dur, des arcs & des fleches. Lorſqu'ils ſont bleſſés à la guerre, & que la fleche eſt reſtée dans la bleſſure, les *Jongleurs* ne balancent pas à l'arracher; mais ſi elle eſt bien avant dans le corps, ils la font paſſer d'outre en outre, parce que s'ils la retiroient tout naturellement, cette fleche, faite d'une eſpece de pierre à fuſil taillée en langue de ſerpent, déchireroit les chairs. Cette opération faite, le *Jongleur* ſuce la plaie, la

nettoye avec une eau vulnéraire compoſée de plantes du pays, de racines, d'écorce d'arbre & de différentes ſortes de ſimples qui ont une vertu admirable. Ils ſoufflent enſuite ſur la plaie une poudre qui la fait ſécher, & une autre qui la fait cicatriſer, ne ſe ſervant ni de charpie, ni de plumaſſeau ; ce qui ſembleroit prouver que la nature ſeule guérit toutes les plaies.

Les Sauvages ſe font auſſi *boucaner*, c'eſt-à-dire, paſſer par une ſorte de fumigation. L'étymologie de ce mot vient des Indiens ſauvages *antropophages*, qui, après avoir coupé par quartiers les priſonniers qu'ils avoient faits à la guerre, les mettoient ſur des claies ſous leſquelles ils allumoient du feu. Ils nommoient ces claies *Barboka* (1), le lieu *boucan*, & l'action *boucaner*, qui ſignifie rôtir & fumer tout enſemble. Nos aventuriers François adopterent ce mot,

(1) Les Créoles & les blancs de l'Amérique appelloient faire un *barboka*, une eſpece de fête champêtre, où le plat de fondation eſt un *cochon maron* que l'on fait griller tout entier ſur les charbons.

lorſqu'ils s'établirent parmi les Sauvages pour chaſſer. Ils firent *boucaner* de la viande; ils nommerent le lieu de l'action *boucan*, & les acteurs *boucaniers*.

Cette fumigation eſt, je penſe, infaillible pour chaſſer les rhumatiſmes, la goutte, la gravelle & d'autres infirmités, pourvu qu'on applique le remede avant que le mal ne ſoit invétéré. J'ai été moi-même témoin de l'épreuve qu'a fait un Européen de cette méthode de *boucaner.* Il y avoit environ ſix ſemaines qu'il avoit au pied droit une atteinte violente de goutte, avec des douleurs les plus aigues. Il réſolut de ſe mettre entre les mains d'un fameux *Jongleur* de la nation appellée *Tonika*, qui le traita de la maniere ſuivante.

Il fit bouillir dans une chaudiere toutes ſortes de ſimples, des feuilles de laurier rouge & blanc, du baume, de la citronnelle, des racines de bois de ſaſſaffras, avec des branches de pin & de cirier, arbriſſeau qui croît dans la Caroline méridionale & dans la Louiſiane.

Ce Sauvage Médecin plaça enſuite la chaudiere ſous une eſpece de dôme fait avec des cerceaux, ſur leſquels il étendit une peau de cerf paſſée pour concentrer la fumée des racines & des herbes odoriférantes. Il fit mettre au goutteux le pied malade immédiatement au-deſſus de la chaudiere ; il répéta pluſieurs fois cette opération, & l'Européen ſe trouva parfaitement guéri. Je l'ai vu depuis aller à la chaſſe, & vaquer à toutes ſes affaires ſans reſſentir la moindre incommodité. Vous voyez vous-même, mon cher ami, que ce remede eſt tout naturel. Il eſt aiſé de concevoir que les eſprits les plus ſubtils & les ſels volatils des ſimples, enlevés par la vapeur, pénetrent entierement les humeurs coagulées qui cauſent la douleur. L'effet de cette fumigation étant d'empêcher l'humeur goutteuſe de ſe fixer ſur aucune partie, en la rendant fluide, la fait circuler plus aiſément, diſſout les viſcoſités d'une lymphe épaiſſie. A l'égard de la gravelle, dont tant de gens ont le malheur d'être affligés, cette mé-

thode eſt la plus ſûre & la meilleure, à cauſe qu'elle fait évacuer l'urine par les pores (1).

C'eſt avec un plaiſir inexprimable que je vous fais part de cette découverte : rien n'eſt plus cher au monde que la conſervation de l'eſpece humaine ; l'homme ſenſible doit ſans doute en faire le principal objet de ſes recherches. Que je m'eſtimerois heureux ſi le remede que je viens de vous indiquer pouvoit contribuer à la guériſon ou

(1) A Paris, une perſonne qui ne pouvoit uriner ſans reſſentir les douleurs les plus vives, fut tout d'un coup ſoulagée de cette cruelle maladie par la méthode de cette fumigation. Elle lui fut ordonnée par *M. Paulet*, qui conſacre ſi utilement & avec un zele infatigable toutes ſes veilles pour ſoulager les maux qui aſſiégent l'humanité.

Il eſt tout ſimple que la vapeur des plantes ſudorifiques & diurétiques provoque la ſueur, & paſſant dans le corps à travers les pores de la peau, doit néceſſairement faciliter la ſortie des pierres en dilatant le canal de l'uretre ſans lui cauſer des irritations comme pourroit faire la ſonde, en criſpant cette partie, qui eſt extrêmement ſenſible & délicate ; ce qui cauſe l'inflammation & la gangrene : le malade ſuccombe après avoir bien ſouffert.

du moins au ſoulagement des goutteux ! Je me féliciterois d'avoir atteint le but que je m'étois propoſé.

Les perſonnes attaquées de ce mal pourront ſans danger faire l'eſſai de ce remede, puiſqu'il eſt fort naturel & fort ſimple. Tous les François qui ont été *boucanés*, s'en ſont très-bien trouvés (1).

Il y a bien des gens en Europe qui penſent que les Sauvages ne peuvent point empoiſonner les fleches (2). Ce que j'ai dit du vieillard *Jongleur* peut me fournir une preuve du contraire. Si d'après ma propre expérience j'avois encore beſoin d'autres

(1) *Note de l'Éditeur.* La méthode de l'Auteur eſt adoptée par d'habiles Médecins & par d'experts Chirurgiens qui ſe font honneur de leur art. Elle ne déplaira pas non plus à divers Lecteurs dans toutes ſortes d'états & de conditions, par l'intérêt qu'ils doivent y prendre.

(2) On a connoiſſance des eſſais faits à Leide en 1744, avec des fleches empoiſonnées, rapportées du nouveau monde par M. de la Condamine, qui piqua, en préſence de feu M. Mushembroek & de MM. Van-Swieten & Albimus, deux poulets qui expirerent quelques minutes après.

autorités, je pourrois citer la relation d'un célebre Chirurgien qui a habité long-temps l'Amérique, & ſur-tout l'Iſle de la Tortue. Voici ce qu'il rapporte au ſujet de la plante vénéneuſe qui croît dans ce lieu, & avec laquelle on peut aſſurément empoiſonner des fleches, qui, en effleurant ſeulement l'épiderme des hommes & des animaux, les font mourir promptement.

» Une Dame de l'Iſle de la Tortue avoit » une jeune Eſclave noire fort jolie : elle » fut long-temps pourſuivie par un garçon » du lieu, qui étoit auſſi Eſclave ; mais » n'ayant point d'amitié pour lui, elle le » maltraita de paroles, & lui dit qu'elle » s'en plaindroit à ſa maitreſſe. Trois jours » après, ce garçon ſurprit la jeune Né- » greſſe qui repoſoit ſur une nate pendant » la chaleur du jour. Comme l'endroit où » elle dormoit étoit ouvert, il y entra, & » s'approchant de la fille, il lui mit des » feuilles d'une plante entre les deux or- » teils. Quelque temps après, la Dame ap- » pella ſa Négreſſe, mais en vain. Elle fut » obligée de la chercher ; & l'ayant trou-

» vée, elle la pouſſa fortement pour l'é-
» veiller. Mais cette malheureuſe Eſclave
» dormoit d'un ſommeil dont on ne re-
» vient jamais. Sa maitreſſe, voyant un ac-
» cident ſi funeſte, me fit appeller, & me
» raconta le fait comme je viens de le
» rapporter. Elle l'avoit appris d'un petit
» enfant qui avoit vu le Negre amoureux
» mettre la feuille aux pieds de la Négreſſe.
» Je fis l'ouverture du cadavre, pour voir
» s'il n'étoit point empoiſonné. Je ne trou-
» vai aucune trace du poiſon; je pris les
» feuilles qu'on avoit trouvées entre les or-
» teils, pour en faire l'expérience ſur un
« chien endormi. Il en mourut de même.
» J'en fis autant ſur un autre qui ne dormoit
» pas; mais il n'en reſſentit aucun mal. Tous
» les aſſiſtans furent ainſi que moi, étonnés
» de voir la force du poiſon de cette redou-
» table plante ».

Cette Lettre eſt un peu longue, parce que je ne voulois pas ſéparer des faits qui ont beaucoup de rapport les uns avec les autres, & qui peuvent flatter votre curioſité.

Je ſuis, &c.

Au Pays des Akanças, le 13 Décembre 1770.

LETTRE CINQUIEME.

Au même.

Courte deſcription des mœurs des Akanças. Propriété de la fameuſe racine appellée par les Sauvages Gareul-Oguen, *& par les Chinois & les Tartares* Genz-eng. *Précis hiſtorique de ce qui arriva dans l'Iſle d'Amboine, à* Dom Pedre d'Acuhna, *Amiral Portugais. Eſpece de Comédie donnée à l'Auteur, par les Akanças, qu'ils appellent la danſe de chaſſe des bêtes ſauvages. Harangue de* M. de Boisbriand *au Peuple Illinois. Cruauté que commirent trois François ſur une famille Indienne.*

ME voici enfin, Monſieur, au comble de mes vœux. J'ai reçu votre lettre avec un plaiſir au-deſſus de toute expreſſion. Je l'ai lue, relue & la relis encore la plume à la main. Je vois l'ame de mon ami peinte dans cette précieuſe lettre. Toujours mêmes ſentimens; toujours même langage. L'hom-

me vrai n'en connoît jamais qu'un ; auſſi parlez-vous toujours celui de la franchiſe.

Je m'étois imaginé que vous aviez dit adieu aux Muſes. Je ſuis enchanté de m'être trompé, puiſque vous voulez, juſqu'à la fin de votre vie, cultiver les lettres par amuſement. La petite piece qui accompagne votre lettre, eſt toute charmante. Le plan en eſt ingénieux ; l'intrigue bien conduite, le dénouement exactement tiré du fond du ſujet. J'ai trouvé le ſtyle aiſé, gracieux, fleuri dans certains endroits, énergique dans d'autres, en un mot toujours propre aux choſes que vous traitez. La poéſie eſt ſimple, douce, harmonieuſe ; mais autant que je puis m'y connoître, un peu trop négligée vers le milieu. Je ſens bien qu'elle devoit l'être dans cet endroit ; mais ſeulement juſqu'à un certain point, & il me paroît que vous avez été au-delà. Voilà pourquoi cette négligence, qui auroit produit un très-bel effet, ſi elle n'avoit été un peu trop affectée, m'a paru un défaut. Ce morceau trop dépourvu d'ornemens, eſt, à mon avis, un peu ſec & languiſſant. Il y

a d'ailleurs dans la piece des images tout-à-fait riantes.

La deſcription du ruiſſeau qui coule auprès de la cabane, offre des idées neuves. Les caracteres ſont parfaitement deſſinés, & forment un contraſte des plus piquants. J'aime à voir la groſſiere ſimplicité du bon Nicaiſe, figurer avec la fineſſe de dame Margot. Et la petite Jeannette? elle ne fut pas ſi ſotte, toute ingénue qu'elle eſt. Vraiment, mon cher ami, c'eſt bien dommage que vous ayez reſſerré dans votre porte-feuille un badinage ſi joli. Il ne ſortira pas du mien, puiſque vous l'exigez. Mais il ne ſera pas moins vrai (ſoit dit en paſſant & ſans flatterie) que vous faites un vol au public. Quoique, encore une fois, vous ne vous occupiez des beaux arts que pour votre plaiſir, il a droit de revendiquer tout ce qui ſort de votre plume (1).

(1) M. Douin s'eſt occupé dans le ſein de la paix. Il a donné au Public une Tragédie, un Opéra, une bagatelle ſous le nom d'*Almanach de Flore*, qui plut beaucoup au feu Roi; un petit livret avec

Oui, tout ce qui peut l'amuſer ou l'inſtruire, lui appartient inconteſtablement.

Je vois, par le détail que vous me faites de vos amuſemens, que vous n'avez rien changé à la diſtribution de vos momens. Des bras d'une femme aimable, que vous avez été chercher au nouveau monde, & que vous chériſſez autant qu'elle mérite de l'être, vous allez à votre cabinet; de votre cabinet, vous allez parcourir les ſociétés aimables & utiles: de-là, votre goût & votre penchant vous attire aux ſpectacles. Vous êtes dans cette bruyante ville de Paris, au milieu d'un cercle de plaiſirs décens qui ſe renouvellent tour-à-tour.

ſoixante-deux eſtampes d'un deſſein précieux, intitulé *Etrennes d'Eſope aux François.* Il ſeroit à ſouhaiter que cet Officier, qui a parcouru une grande partie du globe, voûlut mettre au jour les voyages qu'il a faits, tant en Aſie qu'en Amérique. Le Public les verroit peut-être avec autant de plaiſir que d'intérêt, M. Douin ayant accompagné M. Dupleix dans le temps de ſes glorieuſes expéditions, & dans le temps que la Compagnie floriſſoit dans l'Inde, & que le nom François étoit reſpecté des Rois & des Peuples d'Aſie.

Mais que fait mon ami, vous écriez-vous avec une curieuſe inquiétude? que fait mon ami parmi une nation d'hommes qu'on nomme ſauvages? Gardez-vous de le plaindre, cher camarade. Il jouit du plus charmant ſpectacle dont on puiſſe jouir; contemplant l'Auteur de tant de merveilles. Il goûte avec un plaiſir inexprimable tout ce que peut lui procurer ce nouveau monde. Il s'occupe à herboriſer, tantôt dans des vallons, dans des forêts, tantôt ſur des collines, ou dans des plaines incultes, bornées par des lacs & des rochers. Il fait les plus utiles réflexions dans une contrée où la nature a prodigué des richeſſes qu'elle a refuſées aux autres parties de la terre. Outre les mines d'or & d'argent qu'elle y a placées, elle y fait croître les plantes les plus précieuſes & les plus ſalutaires.

Les animaux qui vivent dans le nord fourniſſent des fourrures rares & recherchées. Ces tréſors attirent l'attention de l'Europe, qui, dans ſon ſyſtême politique, ne néglige point les productions de l'Amé-

rique. Ses habitans groſſiers en ignorent toute la valeur. Leurs mœurs ſimples nous retracent peut-être le tableau des premiers hommes. Tout préſente ici de quoi intéreſſer le Philoſophe, le Naturaliſte & le Commerçant.

Le long ſéjour que j'ai fait dans ce pays, m'a mis à portée de le connoître, & de m'inſtruire de tout ce qui concerne les uſages & coutumes des peuples qui habitent les rives du grand fleuve de Miſſiſſipi. Quelques voyageurs exacts, en conſidérant les productions de cette terre, ont marqué leur étonnement de ce qu'on les négligeoit. Ils ont fait entrevoir les avantages que l'induſtrie & l'activité pourroient en retirer. J'ai ſuivi leurs obſervations, & j'y joins celles que j'ai eu occaſion de faire ſur les productions de ce climat. On ne ſauroit trop répéter ce qui eſt utile. D'ailleurs, les petits détails dans leſquels je vais entrer ſeront, ſans doute, intéreſſans pour tout être qui penſe.

Je le dirai encore; les Sauvages, trop peu connus, ne méritent pas l'eſpece d'a-

viliſſement où ils ſont dans l'opinion générale. Leurs Bourgades, peu nombreuſes, reconnoiſſent des chefs. Chez quelques-uns, il y a des diſtinctions établies. Leurs guerriers ſont ſenſibles à la gloire, & redoutent l'infamie. La plupart des vices civiliſés leur ſont inconnus. Leurs loix, auſſi ſimples que leurs mœurs, mettent un frein à ceux qui ſe ſont gliſſés parmi eux. Ils ont une religion. Dans pluſieurs endroits, elle eſt ſans cérémonie. Mais par-tout on trouve toujours l'idée d'un Etre ſuprême. Tous les hommes en reconnoiſſent la néceſſité; & les erreurs abſurdes de l'idolâtrie monſtrueuſe auxquelles pluſieurs Nations ſont livrées, prouvent toujours l'univerſalité de cette croyance. Dans tous les temps & dans tous les lieux, les Peuples ont reconnu l'exiſtence de la Divinité, & ſenti le beſoin qu'ils avoient de ſon appui. Avec des idées auſſi pures, ces Peuples ne ſauroient adopter des uſages qui paroiſſent contraires à la nature, & qui ſont puiſés dans la ſociété de ceux qui en ſont très-éloignés.

Il me ſouvient d'avoir lu dans pluſieurs Auteurs, que les Sauvages alloient conſulter le diable ſur les myſteres & ſur leur véritable nature, & qu'ils ſe régloient ſur ſa réponſe. Je puis vous aſſurer ſur ma propre expérience que cela eſt abſolument faux. Bien loin de ſouhaiter d'avoir une ſi grande familiarité avec le Prince des ténebres, ils adreſſent, dans les affaires difficiles, tous leurs vœux à leur *Manitou* ou faux Dieu, ſans jamais penſer à Satan ni à ſes ſuppots, qu'ils craignent beaucoup. D'après cette crainte, qui eſt générale parmi ces Peuples, & qui leur eſt inſpirée dès l'enfance, voudroient-ils le conſulter, & agir en conſéquence de ſes réponſes? Ce que j'ai trouvé de bien louable parmi des hommes que nous avons la barbarie d'appeller barbares, c'eſt qu'il n'y a point chez eux de pauvres qui aillent importuner les autres pour vivre, ni de ces mendians de profeſſion qui ſe mettent des plantes & des feuilles corroſives ſur leurs membres, pour les enfler & y faire des playes, afin d'exciter la compaſſion des paſſans, ce

ce qui fait que ces misérables prennent du goût pour une vie fainéante & à charge à la société, comme on le voit chez les Peuples de l'Europe. Il est honteux que ceux-ci n'imitent point les Américains, chez lesquels la veuve & l'orphelin sont nourris au dépens du public. Ceux qui ne peuvent point travailler à de pénibles exercices, sont employés à chasser & épouvanter les étourneaux qui viennent manger leur récolte de *maïs*, lorsqu'il est encore tendre. Quelques-uns font des harpons pour les pêcheurs; des arcs & des fleches pour les chasseurs; & de cette maniere, ils ne sont pas inutiles à la société dont ils sont membres.

Les accouchemens sont ici fort commodes pour les hommes. Les femmes ne restent pas long-temps couchées; & l'on ne fait qu'une très-petite dépense en l'honneur du nouveau né. Je me trouvai un jour, par hasard, dans un lieu où une femme roûge étoit en travail d'enfant. Je ne lui entendis pas pousser le moindre cri, ni faire la moindre plainte, même au plus fort de la douleur,

qui ne dura tout au plus qu'un quart-d'heure; après lequel temps elle alla se laver avec son enfant.

Les femmes Indiennes s'accouchent entr'elles. La nature les a instruites dans cet art. Elles disent que les Européennes sont bien plus indécentes que les Américaines, qui n'employent pas le ministere des hommes pour cette opération, qui regarde directement les femmes, instruites à cet effet par la dextérité de leurs mains, plus petites que celles des hommes. On ne connoît point ici tout cet attirail de menues hardes, comme des langes, des bandeaux, des beguins, &c. cependant les enfans croissent extrêmement vîte, & sont mieux constitués & plus sains que les nôtres. Aussi-tôt que l'enfant est né, on l'enveloppe dans une peau fine & passée, & on le porte au *Jongleur*, ou sacrificateur, qui lui donne le nom d'un animal, tel que le renard, le tigre, l'ours, &c.

Je me rappelle qu'en 1759, lorsque je montois la riviere de la Mobile pour aller au pays des *Allibamons*, je m'arrêtai dans une petite Bourgade Indienne, nommée

Tenſſa. Le patron de mon bateau me fit remarquer une femme rouge qui venoit d'accoucher de deux enfans, d'un garçon blanc ou *metif*, & d'une fille noire. La couleur de cette derniere frappa tellement la mere, qu'elle la jeta dans la riviere, & nourrit & éleva le blanc : voilà, comme vous voyez, Monſieur, dans un individu trois nuances différentes ; une mere rouge ou cuivrée, un enfant blanc ou *metif*, & une fille noire.

Ce phénomene n'eſt point nouveau en Amérique. Je crois avoir lu quelque part qu'une femme de la Virginie accoucha d'un enfant blanc, & vingt-quatre heures après, d'un autre qui étoit noir (1), ce qui prouvoit manifeſtement au mari l'infidélité de ſon épouſe. Mais cette ruſée Angloiſe trouva encore le moyen de ſe juſtifier du crime d'adultere qu'elle avoit commis avec un eſclave Negre, en diſant qu'après que

(1) Quand on dit noir, c'eſt-à-dire d'une teinte tendante au noir ; car les enfans negres naiſſent blancs, & noirciſſent par degrés.

ſon mari fut ſorti d'auprès d'elle, un Negre alla la trouver dans ſon lit, armé d'un poignard, la menaçant de lui percer le ſein ſi elle réſiſtoit. Elle ſauva ainſi, ſans avoir fait la Lucrece, ſa vie & ſon honneur aux yeux des hommes, & fut abſoute du procès que ſon mari lui avoit intenté en juſtice.

La curioſité eſt naturelle à l'homme. Ce penchant, ſi utile lorſque l'objet en eſt eſtimable, m'a porté à lire dans le livre de la nature. Je me ſuis adonné, non à la recherche des mines d'or, mais à celles des ſimples qui croiſſent dans cette partie du monde. J'ai trouvé dans ces forêts une racine que les Sauvages appellent *gareuloguen*, qui ſignifie dans leur langue cuiſſe-d'homme. Les Chinois & les Tartares la nomment *genʒ-eng*, qui ſignifie la même choſe. Ne doit-on pas conjecturer de cette dénomination commune chez ces différens Peuples, que l'Amérique Septentrionale tient à la Tartarie, ou à quelque pays contigu, ou à l'un & l'autre? Comment en effet leurs habitans auroient-ils donné le même nom à la même plante?

Le pays de la Louiſiane eſt ſitué dans la partie la plus nord-oueſt de l'Amérique Septentrionale, vis-à-vis la Tartarie, dont quelques-uns croyent que ſont venus les premiers habitans de ce nouveau monde. Si la partie occidentale de l'Amérique ne forme pas un même continent avec la Tartarie, elle n'en ſauroit être ſéparée que par un petit détroit. Les peuples les plus proches de la Tartarie, ſuivent les ſaiſons & font paître leur bétail de la même maniere que les Tartares. Il ne s'agit pas ici de l'étymologie des mots corrompus & qu'on ne rétablit jamais qu'en les forçant. Il s'agit de leur ſignification.

Le *genz-eng* eſt ſi précieux aux yeux des Chinois, qu'ils l'achettent ſouvent le poids de l'or, & quelquefois plus. Le Roi de Siam envoye tous les ans en Tartarie un détachement de dix mille Soldats pour cueillir cette plante, dont la récolte eſt interdite aux particuliers. Les Médecins Chinois ont décoré cette racine des titres les plus pompeux. Ils la qualifient de pre-

miere plante du monde, de recette d'immortalité, d'eſprit pur de la terre.

Elle croît naturellement dans les forêts de la Louiſiane & du Canada. La Compagnie des Indes en a tiré de ces deux Colonies une grande quantité, qu'elle a fait tranſporter en Aſie, & qu'elle a vendu ſur le pied de celui de Tartarie, aux Négocians Chinois. Ce commerce auroit duré long-temps, & auroit apporté des richeſſes immenſes dans le Canada & dans la Louiſiane, ſi l'avidité de quelques particuliers ne l'avoit tout-à-coup fait tomber. Ces Négocians, au lieu d'en faire la récolte au mois de Septembre, qui eſt le temps de ſa parfaite maturité, le cueilloient au mois de Juin. Ce *genſ-eng*, qui avoit perdu ſa bonne qualité & toute ſa force, tomba bientôt dans le diſcrédit, reſta invendu; & les marchands perdirent pour toujours la confiance des Chinois.

La connoiſſance de cette racine m'a été donnée par *Attakilabemingo*, doyen & chef des Jongleurs du pays des *Akanças*. Ce bon

homme eſt âgé de plus de cent ans, puiſqu'il avoit connoiſſance d'avoir vu M. de la Salle, lorſqu'en 1683 cet Officier deſcendit le Miſſiſſipi pour découvrir l'embouchure de ce fleuve. Ce Sauvage Médecin m'a aſſuré qu'il étoit parvenu à un âge ſi avancé par le moyen d'une boiſſon faite du ſuc du *genſ-eng*, & que les François qui en avoient fait uſage, en avoient auſſi reſſenti les bons effets, puiſque pendant leur ſéjour au pays des *Akanças*, ils n'avoient eu beſoin ni de Médecins, ni d'Apothicaires Européens (1).

Il eſt ſurprenant qu'aucun Botaniſte ne ſe ſoit juſqu'à préſent étudié à connoître la vertu & les propriétés des ſimples dont les Sauvages compoſent tous leurs remedes. Je crois fermement que les ſimples ſeroient

(1) L'Académie des Sciences de Paris s'exprime ainſi, année 1718, art. *Genſ-eng* : Ses principales vertus ſont de purifier le ſang, de fortifier l'eſtomac, de donner du mouvement au pouls foible, de réveiller la chaleur naturelle, & d'augmenter l'humeur radicale.

plus ſalutaires & plus efficaces, même ſur les Européens qui habitent l'Amérique, que les médicamens qu'on nous apporte d'Europe. Quand nous les recevons, la plupart ſont gâtés, & ont perdu leur plus grande force. D'ailleurs, il ſe fait un changement ſenſible dans notre tempéramment à cauſe des alimens du pays, & de l'air que nous reſpirons. Il paroît certain que les remedes de ce continent opéreroient plutôt & plus radicalement la guériſon de nos maladies.

Le thé amériquain a naturellement, auſſi-bien qu'à la Chine, l'odeur de violette. Il eſt vrai qu'il l'a moins forte, ſoit parce qu'il a été cueilli avant ſa parfaite maturité, ou trop long-temps après que les feuilles ont été mûres, ſoit parce qu'on les a expoſées au ſoleil, qui fait, par ſa chaleur, évaporer leur odeur naturelle, comme on le voit dans les fleurs d'oranges & de citronniers, les roſes, les jaſmins & les tubéreuſes. Les fleurs expoſées au ſoleil ne rendent preſque pas d'odeur, tandis que la nuit, le ſoir & le matin elles embaument l'air. Il eſt cependant conſtant que le thé

de l'Amérique a naturellement cette odeur de violette ; & il ne ſeroit pas difficile de lui en donner autant qu'à celui de la Chine. Il s'agiroit de chercher avec un peu plus d'application quel eſt le temps propre à le cueillir, & la maniere de le faire ſécher.

Selon le rapport du Pere Labat, un Chirurgien d'un vaiſſeau de Nantes, qui chargeoit au Cul-de-Sac de la Trinité de la Martinique, avoit amaſſé une quantité conſidérable de thé du pays, qu'il vendit très-bien en France ſur le pied de celui de la Chine. Tous ceux qui en avoient acheté s'en louoient beaucoup, & auroient perſiſté dans le même ſentiment, ſi le vendeur n'eût eu l'imprudence de dire que ce thé venoit de la Martinique, & qu'il avoit eu ſeulement la peine de le cueillir & de le faire ſécher ſur un linge au ſoleil, en le remuant ſouvent, afin qu'il ſechât plus vîte & plus également. Il ne lui en fallut pas davantage pour décrier ſa propre marchandiſe. Dès-lors on y trouva des défauts qu'on n'y avoit point remarqué, & dont on ne ſe ſeroit peut-être jamais apperçu. Tant

il eſt vrai que l'imagination préoccupée a ſouvent plus de part que la raiſon à nos jugemens ! » J'ai uſé, ajoute enſuite ce » Jéſuite, pluſieurs fois de ce thé, & j'en » ai fait prendre à des gens qui paſſoient » pour connoiſſeurs. Cependant ils n'ont » jamais pu diſtinguer le thé de la Marti- » nique de celui de la Chine, quoique je » les euſſe avertis que de deux taſſes qu'on » leur préſentoit, il y en avoit une des » Iſles Françoiſes.

Ce que j'ai dit dans cette lettre ſur le commerce du *genz-eng*, que l'imprudence & l'avidité de quelques Négocians de la Compagnie des Indes fit tomber, m'a fait reſſouvenir de ce qui arriva à l'Iſle d'Amboine, une des Moluques, à un Amiral Portugais, lorſque cette Nation, autrefois ſi conquérante, découvrit ces Iſles fameuſes, dont les Hollandois ſe ſont depuis emparés excluſivement. C'eſt d'un de ſes deſcendans, que j'ai connu à Liſbonne, que je tiens cette anecdote.

Dom Pedre d'Acuhna (c'étoit le nom de l'Amiral) découvrit que les Iſles d'Am-

Jéſuite — Dominicain

boine produiſoient en abondance, & ſans culture, la muſcade, le macis & le gérofle, que les Vénitiens & les Marſeillois alloient acheter à grand frais à Alexandrie, & vendoient en Europe au poids de l'or. Il demanda au Roi *Liliboi*, dont l'Empire s'étendoit juſqu'aux Iſles de *Céran* & de *Banda*, de charger ſa flotte d'épices, en payant en retour de ces marchandiſes, un prix de grande valeur pour les *Amboiniens*, mais bien peu conſidérable aux yeux des Portugais. C'étoit de très-mauvais couteaux, des ciſeaux de même qualité, de petits miroirs, du vieux linge, de la vieille ferraille, & des grains de verre de toutes couleurs, qu'on appelle dans le commerce raſſade & verroterie.

Le Roi d'Amboine étoit le pere de ſes Peuples. Il fut ravi de trouver une pareille occaſion de les enrichir. Il careſſa beaucoup l'Amiral d'Acuhna, le combla d'honneurs extraordinaires, au point qu'il lui permit d'entrer à ſon audience publique à cloche-pied, & qu'il tourna vers le Portugais ſon cul royal, quand l'audience fut

finie, pour diſpenſer l'Amiral de s'en retourner à quatre pattes, comme le porte l'étiquette.

Ce ne fut pas tout. La Reine mere, âgée de cent vingt-trois ans (1), mâcha à moitié un *Bethel* (2), & le mit elle-même de ſa main majeſtueuſe & tremblante dans la bouche de l'Amiral. Le haſard favoriſa même le Seigneur Portugais juſques-là, que la derniere dent de la Reine, que la maſtication du *bethel* avoit enlevée de ſon antique alvéole, paſſa de ſa bouche royale dans celle de l'heureux d'Acuhna.

---

(1) On vit long-temps à Amboine. M. Gemini, dans ſon voyage autour du monde, nous parle d'un Indien qui mourut vers le commencement du précédent ſiecle, âgé d'environ quatre cents ans. *Journal de Verdun*, *Février* 1720.

(2) Les Indiens mêlent des feuilles de cette plante avec des noix d'*Areck* & un peu de chaux. Ils appellent ce mélange *ladon*. En mâchant le *bethel*, ils en tirent un certain ſuc rouge qu'ils avalent. Puis ils crachent un marc rouge qui leur reſte dans la bouche, après qu'ils ont tiré toute la vertu de la drogue.

La Cour ſourioit à l'Étranger, en frémiſſant de rage de le voir comblé de faveurs auſſi inouies. Mais le bon Roi *Liliboi* enrichiſſoit ſes Peuples, il étoit heureux; & ſes bontés pour l'Amiral augmentoient chaque jour.

Cependant la récolte faite, la flotte Portugaiſe ne ſe trouva qu'à moitié chargée. L'Amiral obtint la permiſſion d'hiverner à Amboine, afin d'y attendre le retour de la ſaiſon pour achever ſon chargement. Quatre mois ſe paſſerent ſans trafic, parce qu'il n'y avoit plus d'épices. Mais bientôt les vivres vinrent à manquer aux Portugais; nouvelle branche de commerce pour les heureux Amboiniens. Les Portugais furent contraints de rouvrir leurs tréſors. Les grains de verre & la vieille ferraille recommencerent à ſortir de leurs vaiſſeaux. Les avides Indiens forçoient nature, & couroient juſqu'à *Poulo*, *Cambelu*, & même à trente & quarante lieues de diſtance, pour en apporter à la flotte des bœufs, des poules, outardes, bled d'Inde, riz, patates, ignames, bananes, millet, & autres comeſtibles de toute eſpece.

Bientôt les vivres devinrent chers ; & tel bœuf qui deux mois auparavant se vendoit pour une vieille chemise, avoit monté à un miroir de six sols, un & même deux couteaux à manche de corne ; & souvent même étoit-on obligé d'y ajouter quatre ou cinq vieux clous rouillés. Les Amboiniens négocians chantoient victoire. Ils accumuloient des richesses immenses. Les *Pigri* (1) faisoient la quête, en mangeoient une partie ; & après avoir troqué le reste avec les Portugais pour des richesses Européennes, ils employoient sagement leurs fonds en maisons dans la Capitale & en belles terres seigneuriales ; *le tout sans préjudice à leur vœu de pauvreté.*

Les Grands affermerent leurs terres à proportion du prix des denrées, c'est-à-dire, qu'ils triploient leurs baux. Le peuple croyoit être riche, parce qu'il les voyoit porter le luxe au point d'orner leurs éléphans de colliers de verre, dont quelques

(1) C'est ainsi qu'on appelle à Amboine certains moines mendians.

uns, provenant d'un vieux luſtre de Liſbonne, étoient gros comme des œufs. Les guinguettes étoient toujours pleines les jours de *Tamaſſah* (1). On y buvoit le *thari* ou vin de palme avec excès ; quand on avoit bien bu, on oublioit qu'on avoit eu faim la veille, & qu'on auroit faim le lendemain.

Cependant les femmes qui travailloient, qui mangeoient peu & qui ne buvoient que de l'eau, les enfans, qui ne travailloient pas & qui euſſent bien voulu manger, demanderent du riz ou l'équivalent à leurs maris & à leurs peres. Ceux-ci déſerterent leurs maiſons pour ſe dérober aux fureurs de leurs femmes & aux cris aigres de leurs enfans.

Sept à huit mille, tant maris que peres, ſe trouverent aſſemblés ſur la grande Place, devant le Palais du Roi *Liliboi*. La garde eſcortoit alors le dîner du bon Monarque. On ſe jeta ſur la *nef*. Un pas vers la ſédition conduit bientôt à une rebellion ouverte, ſur-tout quand il y a huit mille rebelles dans un Royaume compoſé d'environ vingt-cinq

(1) Ce ſont les dimanches à Amboine.

mille habitans. Ce fut le cas à Amboine ; tout fut en armes, tout cria à la famine.

Le Viſir *Sapori*, de la race des *Olimas*, eut le courage de repréſenter au Roi *Liliboi* que les Etrangers qui l'avoient enrichi de ſuperfluités, l'avoient réellement rendu le Prince le plus pauvre de toutes les Moluques. Le Roi & ſon Conſeil en convinrent aiſément ; la preuve exiſtoit dans la révolte.

Les Portugais qui étoient à terre furent maſſacrés & mangés comme ennemis. Leurs magaſins furent pillés ; & l'Amiral, mettant à la voile, s'écrioit : Que les Amboiniens ſont ingrats ! L'Amiral avoit tort. Il ne pouvoit les accuſer que d'avoir été aveugles & avides ; & il eût dû convenir qu'il avoit été lui-même avare & imprudent.

Les *Akanças* ſont toujours occupés du ſoin de me procurer les divertiſſemens qu'ils jugent les plus agréables. Ils viennent de me donner une eſpece de comédie qu'ils exécutent ſouvent, & qu'ils appellent *la danſe de chaſſe des bêtes ſauvages.* Ils ont pluſieurs airs pour cette danſe, & ſe ſervent du *chichikois* ou bien de pots couverts de parchemin,

parchemin, ſur lequel ils frappent avec un bâton garni au bout de laine enveloppée dans des peaux, pour marquer la cadence & pour accompagner le ſon des flûtes faites de roſeaux.

Les acteurs pouſſent de grands cris, & font un charivari terrible, s'appellant les uns les autres, & parlant entr'eux au ſujet de l'animal qu'ils chaſſent. Ils ſont tous couverts de peaux de tigres, d'ours, de loups, de cerfs & de taureaux ſauvages, & portent des bonnets de la même forme que la tête de ces animaux. Ils tiennent à la main des bâtons, des lances & des dards, des maſſues ou des haches, avec leſquelles ils menacent de tuer la bête qu'ils pourſuivent.

Il y en a qui, comme s'ils chaſſoient déjà la bête, courent après un homme de la même maniere que des animaux féroces pourſuivroient dans un déſert un Sauvage pour le dévorer.

Celui qui eſt ainſi pourſuivi, doit être fort agile & léger à la courſe. Le fuyard eſt dans la même agitation & fait les mêmes mouvemens qu'un homme qui ſeroit envi-

ronné de monſtres acharnés contre lui. Il court, il ſe débat, il frappe çà & là ſur ces prétendus animaux, qui, après bien des courſes, le prennent & font ſemblant de le manger. Cette danſe eſt pleine d'action, de cris, de hurlemens. Elle approche beaucoup de la danſe de guerre ou de chevelure, dont j'ai donné la deſcription dans mes précédens Voyages.

Cette fête a été ſuivie de troubles. Tout eſt ici en combuſtion. De jeunes étourdis *Akanças*, coureurs d'allumettes (1), ont enlevé des femmes d'une Nation appellée *Cadodaquio*. Vous jugez bien que ceux-ci veulent tirer vengeance de cette inſulte. Pour prévenir une guerre, qui ne pourroit

(1) Dans le nord de l'Amérique, on appelle *coureurs d'allumettes* les Sauvages qui vont chercher des maitreſſes. Ils allument un morceau de bois de pin gras, & vont à la porte de la cabane de la fille qu'ils recherchent pour femme; & ſi elle l'agrée, elle ſouffle l'allumette, & alors le mariage eſt conſommé : mais ſi le galant ne lui plait pas, elle lui tourne le dos, & le galant ſe retire, pour aller chercher fortune ailleurs.

qu'être funeſte à ces deux braves Nations, je leur ai propoſé d'aller moi-même chez les *Cadodaquio*, pour faire les fonctions de médiateur. Je compte partir après-demain, accompagné de deux notables *Akanças*, & de mon Soldat *Sans-peur*. Je ſerai muni du *Calumet de paix* de la Nation qui me donnera le caractere d'Ambaſſadeur. Il m'en coûtera quelques pots d'eau-de-vie, quelques rouleaux de tabac pour les hommes, & des colifichets ou babioles en quincaillerie d'Europe pour les femmes. Mais ces petits ſacrifices doivent-ils, dans la circonſtance préſente, être comptés pour quelque choſe? J'en ferois volontiers de plus grands, pour empêcher l'effuſion du ſang humain, & ſur-tout celui de mes chers *Akanças*.

M. de Santilly, ancien Capitaine dans nos Troupes, m'a raconté une hiſtoire arrivée du temps que M. de Bienville étoit Gouverneur de la Louiſiane.

Des aventuriers François, ou plutôt des barbares, y commirent une action qui déshonore l'humanité. Ces *coureurs de bois* rencontrerent, dans un lieu iſolé, près du fa-

meux lac Maurepas, une pirogue dans laquelle il y avoit un Sauvage, ſa femme & ſon fils, d'une Nation appellée *Chaclas*, amie & alliée de la nôtre. Ces Indiens avoient fait pendant l'hiver une aſſez bonne chaſſe, & venoient à la Mobile y traiter des paquets de pelleteries en échange avec des marchandiſes d'Europe, car les Sauvages, depuis l'arrivée des François dans leur pays, ne peuvent plus s'en paſſer comme ils faiſoient ci-devant.

Ils étoient ſur le bord du lac, cabanés à l'entrée du bois qui le termine, où ils faiſoient tranquillement bouillir leur chaudiere. Ces brigands, indignes du nom François, mais avides de peaux d'ours, de chevreuils & de tigres, bien plus cruels que ces animaux mêmes, (puiſqu'ils ne détruiſent point leur eſpece, qu'au contraire lorſque deux ours ſe rencontrent dans les déſerts, ils ſe lechent & ſe careſſent mutuellement. 1) ces perfides *Boucaniers*, dis-je,

(1) Réflexion d'un Sauvage. *Mémoires ſur la Louiſiane, par M. le Sage.*

formerent l'abominable deſſein de maſſacrer ces pauvres Indiens, qui comptoient être avec leurs bons amis, & qui leur offrirent généreuſement une gamelle de *ſagamité* qu'ils avoient apprêtée pour manger enſemble.

A quelque diſtance du théatre où ſe paſſa cette ſanglante tragédie, le haſard voulut qu'un petit garçon Sauvage avoit ce jourlà grimpé ſur un arbre fort élevé & extrêmement touffu, dans l'intention d'y dénicher des oiſeaux nommés *Moqueurs* par les François, (& par les Anglois *Mocking-birds*) qui en ſont fort curieux. J'ai parlé de ces oiſeaux dans la ſeconde partie de mes Voyages. Le jeune Indien, du haut de cet arbre, vit commettre le meurtre, ſans être apperçu; il eut la prudence de ſe tenir caché dans le creux de l'arbre, & d'y reſter juſqu'à la nuit tombante, qui le déroba aux regards des meurtriers.

Ce petit garçon, auſſi léger à la courſe qu'un chevreuil, arriva tout eſſoufflé dans ſa tribu; il y raconta le triſte événement arrivé à ſes compatriotes, duquel il venoit

d'être témoin ; mais cet enfant ne pouvoit reconnoître les assassins : il assura simplement que c'étoit trois hommes blancs, armés chacun d'un *bâton creux*, avec lequel ils avoient fait feu comme le tonnerre, sur deux hommes rouges & une femme de même couleur, qui prenoient leurs repas sur le bord du lac ; qu'ensuite ces hommes méchans s'étoient approchés de leurs victimes, & avoient achevé de les assommer *avec le gros bout de leurs bâtons creux, comme on feroit des bêtes féroces ;* que pour lui il s'étoit caché comme un écureuil, dans la crainte d'éprouver un pareil traitement si malheureusement il eût été découvert par ces barbares, qui l'auroient sans doute tué pour avoir ses oiseaux, & peut-être mangé.

Le bruit de cet assassinat se répandit bientôt à la Mobile. Sur cet indice, M. de Loubois, alors Lieutenant de Roi, & Commandant pour Sa Majesté dans cette contrée, donna ordre à M. de Santilly, Officier de cette garnison, d'en partir sur le champ, avec un détachement moitié soldats & moitié Sauvages, pour aller à la rencontre de ces

boucaniers ou chaſſeurs François, ſoupçonnés d'avoir eu la dureté d'égorger cette famille Indienne. L'Officier exécuta ponctuellement les ordres de ſon ſupérieur, ſecondé d'un ſergent brave & intelligent. Ils trouverent le ſurlendemain les trois homicides cabanés à la maniere des *boucaniers*. Ces miſérables faiſoient rôtir une longe de chevreuil, des poulets d'Inde & des gelinotes de bois, comptant ſe bien régaler; mais ils furent lourdement trompés, & leur gibier ne leur cauſa point d'indigeſtion, car les ſoldats, qui étoient preſſés de la faim, s'en repurent délicieuſement.

Ces aſſaſſins étoient donc en grande ſécurité, ne croyant pas qu'ils fuſſent découverts. Au premier ſignal que fit M. de Santilly, les gens de ſon eſcorte ſaiſirent les trois criminels. Le Sergent leur dit en même temps, d'une voix terrible : » Ah ! malheureux, » qu'avez-vous fait ? Vous avez égorgé, un » tel jour, ſur le bord du lac Maurepas, » trois perſonnes de nos plus fideles alliés. » Oui, dit le Caporal, le Ciel a été témoin » de cette méchante action, & le gibet ne

» perd point ſes droits ». A ces paroles, qui furent un coup de foudre pour ces lâches aſſaſſins, leur ame fut reſſerrée, & la terreur s'empara tellement de leurs ſens, que leur conſcience, chargée de ce crime ſi attroce, & preſſée de remords, fut cauſe qu'il y en eut un qui reprocha à ſon compagnon de l'avoir engagé à commettre cette cruauté par un motif de vil intérêt, c'eſt-à-dire, pour avoir la dépouille des bêtes ſauvages; mais qu'il reconnoiſſoit viſiblement que *c'étoit par un décret du Tout puiſſant vengeur du crime qui avoit permis qu'ils fuſſent arrêtés*, puiſque ame vivante ne pouvoit les avoir vus dans ce lieu ſolitaire. » Oui, dit-il, » nous ſommes coupables, tant envers le » Créateur qu'envers ſes créatures; nous » ſommes indignes de marcher ſur la terre, » après l'avoir ſouillée & teinte du ſang » innocent: nous méritons la mort ». Par cet aveu volontaire, le crime fut bien conſtaté, quoique ſuivant les loix du Royaume il faille deux témoins oculaires, & qu'un meurtrier ne puiſſe point être ſon accuſateur. Mais dans cette circonſtance, il étoit

de la bonne police & même de la politique des François établis en petit nombre parmi des Nations ſauvages, de purger la Colonie de ces trois monſtres.

Ils furent donc embarqués à la Mobile, ſur le lac Maurepas, qui a cinquante lieues de traverſe, & amenés à la nouvelle Orléans, où ils furent jugés militairement par un Conſeil de guerre tenu à cet effet. Les opinions des Officiers qui le compoſoient furent que ces trois ſcélérats, atteints & convaincus d'avoir lâchement maſſacré cette famille Indienne, pour réparation de leur crime, ſeroient transférés de la nouvelle Orléans à la Mobile, afin d'y être paſſés par les armes, & cela en préſence d'une nombreuſe aſſemblée de Sauvages *Chactas*, qui devoient venir à ce poſte y recevoir les préſens que le Gouverneur étoit obligé tous les ans de leur diſtribuer par ordre du Roi, pour entretenir cette Nation belliqueuſe dans nos intérêts, parce qu'elle pouvoit mettre alors quatre mille guerriers ſur pied.

Depuis cette juſtice éclatante, la bonne harmonie regne entre les hommes blancs

& les hommes rouges de cette contrée (1). M. le Marquis de Vaudreuil, ſucceſſeur de M. de Bienville, a maintenu ces Peuples en bonne intelligence avec notre Nation; il a même été ſouvent médiateur des différends entr'eux & leurs voiſins : auſſi le nom de Vaudreuil eſt encore en vénération dans cette partie du monde.

Je terminerai cette lettre par une anecdote connue des anciens habitans François établis au pays des Illinois, à l'occaſion de M. de Boiſbriand, Lieutenant de Roi & Commandant de cette Contrée. Je tiens ce fait du même M. de Santilly, actuellement Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, ancien Capitaine dans les troupes que le Roi entretenoit ci-devant à la Louiſiane.

M. de Boiſbriand, Officier d'un mérite diſtingué, n'avoit point ces avantages de la nature qui préviennent les gens en leur faveur : il étoit né avec une épaule plus haute

(1) Cette hiſtoire renferme une morale qui pourroit être d'une grande utilité.

que l'autre, ce qui le rendoit un peu voûté. Toutes ces défectuosités n'empêcherent cependant pas M. de Bienville, alors Gouverneur de la Louisiane, de le proposer au Roi pour le Commandement du Fort de Chartres, construit par les François, au pays des Illinois. Aussi-tôt qu'il y fut rendu, il y reçut des Députés de chaque Tribu dépendante du corps de la nation Illinoise. Ces délégués étoient tous beaux hommes (1), & même choisis pour représenter la Nation auprès du nouveau Commandant François : sa petite stature choqua d'abord ces Américains ; mais après ils furent frappés du discours éloquent que

(1) Les Illinois sont par les quarante degrés latitude nord. Les Peuples de cette belle & fertile Contrée sont d'une taille avantageuse. Pendant près de six années que j'y ai resté, je n'y ai point vu d'hommes ni de femmes mal tournés, comme dans l'ancien continent. J'ai expliqué, dans l'Histoire de mes Voyages, le méchanisme qui cause la bonne constitution du corps des Américains septentrionaux, que les Nations hyperboréennes de l'Europe imitent aujourd'hui avec le plus grand succès.

M. de Boiſbriand leur adreſſa, qui étoit analogue au génie de ces Peuples ſauvages. Je croirois n'avoir pas rempli mon objet, ſi je ne vous en donnois l'analyſe.

Après que ce Commandant François eut reçu des mains du *Cacique* nommé *Papapechengouya*, le ſacré *Calumet de paix*, car vous ſavez, Monſieur, que c'eſt l'étiquette de fumer à la Cour des Indiens occidentaux, la cérémonie faite, M. de Boiſbriand harangua lui-même, ſans le ſecours de l'interprete; voici à-peu-près ſes termes: » Illuſtre & valeureuſe Nation Illinoiſe, » alliée & amie des François, ouvrez vos » oreilles pour écouter ma parole qui eſt » vraie, auſſi pure & claire que le ſoleil » qui paroît aujourd'hui ſur l'horiſon, & » que je prends à témoin, comme l'*agent* » *du Maître de l'univers.*

» Le grand Chef des François demeure, » vous ne l'ignorez pas, au-delà du grand » lac d'eau ſalée, dans l'ancien monde, » où des hommes blancs, ſes ſujets, ſont » en auſſi grand nombre que les feuilles » des arbres de vos forêts. Ce puiſſant

» Monarque ayant été informé, par *l'écorce*
» *parlante*, que ſes fideles alliés & enfans
» les *hommes rouges Illinois*, ainſi que leurs
» confédérés les braves *Kaskakias*, *Mit-*
» *chigamias*, *Penhenguichias*, *Kaokias*,
» *Tamaroës*, *&c.* lui avoient donné en
» toute rencontre des preuves ſignalées de
» leur attachement inviolable envers ſa
» couronne & pour le bien de ſa Colonie,
» Sa Majeſté a bien voulu m'honorer par
» le choix qu'Elle a daigné faire de ma
» perſonne, pour venir réſider ſur vos
» terres, afin de les conſerver toujours
» blanches (1), & pour vous donner des
» marques authentiques de ſa bonté pater-
» nelle, puiſqu'il ſait que c'eſt à juſte titre
» que les hommes rouges *Illinois* ſe qua-
» lifient de ſes enfans. Cette prédilection
» de la part du grand Empereur des Fran-
» çois, & qui me flatte infiniment, m'au-
» toriſe à vous dire en même temps que
» ſi je ſuis petit de corps, mon cœur eſt
» aſſez grand pour *y loger*, *comme dans*

(1) Parabole qui ſignifie terre où la paix regne.

» *une ſpacieuſe cabane, tous nos enfans*
» *les hommes rouges Illinois.*

» Je viens donc pour vous ratifier cette » parole, qui eſt celle du plus tendre » pere & du meilleur Roi de la terre, » puiſque je ſuis chargé de vous apporter » de ſes magaſins, des marchandiſes qu'il » vous envoye pour couvrir vos femmes » & vos jeunes filles ; car le cœur de ce » *grand Chef des hommes blancs* ſouffre » beaucoup de ſavoir que ſes enfans les » hommes rouges, ſont dignes de pitié ; » (c'eſt-à-dire qu'ils ont le corps nu) en » outre, pour les faire vivre de viande de » chaſſe, les faire redouter & les défendre » contre vos ennemis mortels *les Renards*, » je leur apporte des armes blanches, des » fuſils, de la poudre & des bales. Et » comme un véritable pere, il y a ajouté de ſon lait (1) pour réjouir & donner de la » vigueur aux vénérables vieillards de la

(1) Les Sauvages de la Louiſiane appellent l'eau-de-vie de l'eau de feu, ou le lait des François. Je me reſſouviens que lorſqu'ils venoient voir M. de

» Nation, afin qu'ils conſeillent ſagement
» les jeunes Guerriers, & leur recommandent expreſſément de ne point *perdre l'eſprit*, c'eſt-à dire, de ne jamais ſe moquer
» du *Maître de la vie* ou de l'*Etre ſuprême*, qui vous protégera contre la nation des
» *fins Renards*, vos ennemis perpétuels.

» Et ſi après, ils étoient aſſez téméraires
» pour venir vous *morguer* pendant que je
» réſiderai ſur vos terres, vous me verrez
» élevé, c'eſt-à-dire que je marcherai alors
» ſur la plante des pieds, à la tête de tous
» mes valeureux guerriers François & *Illinois*, avec des gros fuſils (petites pieces
» d'artillerie) qui foudroyeront ces audacieux fanfarons, & nous ferons des
» bourres à canon de leurs chevelures.

» Vous ſaurez donc que le grand Chef
» de tous les François ne manquoit nullement de Capitaines mieux faits & bien
» plus grands que moi, pour venir dans

Macarty, notre Commandant aux Illinois, ces Indiens diſoient, nous allons voir notre pere, & en même temps pour tetter de ſon lait.

» votre pays ; mais cet auguſte Souverain » appréhendoit, avec juſte raiſon, que s'il » en eût envoyé un autre que moi pour » expliquer ſa parole royale, cet autre » François n'eût pu la rendre à ſes enfans » les hommes rouges avec la même force » ou la même intelligence ; parce qu'il a » été informé que je parle comme vous » la langue Illinoiſe (1) ; voilà préciſément » pourquoi le bon Monarque des François » m'a préféré aux Capitaines plus grands » de ſon vaſte Empire, pour venir dans » votre pays, avec ſes marchandiſes & ſes » munitions de guerre, afin que je vous » en faſſe la répartition ſuivant ſes ordres, » que j'exécuterai ponctuellement ſans qu'il » en ſoit détourné une aiguille (2).

(1) L'idiôme Illinois eſt extrêmement difficile à apprendre. Cependant M. de Boiſbriand ſurpaſſa toutes les difficultés de cette langue barbare, & il l'apprit ſi parfaitement, que par l'uſage qu'il en fit, l'on eût dit qu'elle lui étoit naturelle.

(2) Il s'eſt commis des abus inouis à la Louiſiane durant la derniere guerre, concernant les préſens des Sauvages. On a vu à la nouvelle Orléans, des

Ce

Ce discours fut écouté avec le plus profond silence, auquel succéderent des applaudissemens de toute l'assemblée.

En réponse, le plus ancien Orateur de la Nation fit une harangue. Ces discours donnent souvent occasion à des réflexions morales & sublimes. Vous en jugerez, Monsieur, par le sens que renferme la traduction suivante.

» Ta parole a pénétré dans nos cœurs » aussi promptement que le trait d'un arc. » Nos guerriers & nos jeunes gens, qui sou- » vent ne jugent que sur l'apparence, t'a- » voient auparavant, comme des ignorans, » mépriſé ; mais ils reconnoissent présente- » ment, avec justice, que tu es plus haut » en lumiere & en valeur, que ne sont » les étoiles sur nos têtes, & que tu es » plus profond en pénétration & en con- » noissance que les gouffres du fleuve de » Méchassepi (appellé le Missisipi ou

marchandises sorties des magasins du Roi pour les présens, qui ont été soustraites & vendues ensuite pour le compte de Sa Majesté.

» le fleuve Saint-Louis, par les François);
» ils penſent comme moi, que c'eſt la force
» de ton eſprit qui a empêché ton corps
» de croître. Auſſi le *Maître de la vie*, ou
» l'Auteur de la nature, t'a copieuſement
» dédommagé de la petite taille de ton
» corps, en t'accordant la grandeur de
» l'ame, avec des ſentimens vraiment hé-
» roïques, pour défendre & protéger contre
» leurs ennemis, les hommes rouges *Illi-*
» *nois* & leurs alliés, qui s'efforceront de
» gagner ton amitié, & en même temps
» qui chériſſent l'adoption qu'a bien voulu
» faire de notre Nation le grand Empe-
» reur des François.

» En conſéquence, nous te prions très-
» inſtamment de mander, dans l'*écorce qui*
» *parle*, à notre pere, le grand Chef des
» hommes blancs, que nous ne trouvons
» point dans notre langue des termes aſſez
» expreſſifs pour le remercier de l'atten-
» tion paternelle qu'il a bien voulu avoir
» pour notre Nation, en envoyant réſider
» ſur notre terre afin de la conſerver tou-
» jours blanche, un Capitaine de valeur.

» tel que toi. Auſſi, pénétrés d'amour en-
» vers ce digne Chef, & pour lui en mar-
» quer notre ſincere & vive reconnoiſſance,
» nous députerons des conſidérés ou des no-
» tables pour aller de l'autre côté du grand
» lac d'eau âcre, aſſurer notre pere dans
» ſa grande cabane, au grand village des
» François (1), que nous voulons vivre
» & mourir ſes plus fideles alliés & enfans
» les hommes rouges *Illinois*.

Ce compliment contient l'éloge le plus

(1) J'ai fait mention, dans la premiere Partie de mes Voyages, de ces Ambaſſadeurs Américains qui paſſerent en France en 1725; ils furent préſentés au Roi, qui décora le Chef d'une médaille avec ſon portrait; il y avoit auſſi la fille d'un *Cacique*, de la Nations des *Miſſouris*, que M. de Bourmont, qui commandoit le Fort d'Orléans dans cette partie de la terre, amena avec lui en France. Cette Indienne fut baptiſée dans l'Egliſe de Notre-Dame de Paris. On l'appelloit la *Princeſſe des Miſſouris*. J'ai vu, en 1751, deux de ſes enfans, ayant été mariée en France avec M. Dubois, Officier d'Infanterie, & Interprete du Roi pour la langue Illinoiſe; il fut nommé enſuite Commandant chez les Miſſouris.

flatteur de M. de Boiſbriand, dont la mémoire eſt encore chere aux Indiens de cette partie de l'univers. Je vous écrirai à mon retour pour vous apprendre le ſuccès de ma négociation. Je ſuis, &c.

Du Pays des Akanças, le 22 Février 1771.

LETTRE SIXIEME.

Au même.

L'Auteur part du pays des Akanças pour aller porter le Calumet de paix chez une Nation appellée Cadodaquio. *Son discours à l'occasion de leurs femmes, qui avoient été enlevées par de jeunes étourdis Akanças. Il fait la paix à la satisfaction des deux Parties. Il est conduit ensuite chez une autre Tribu appellée* Natchitoche, *& de-là chez les Cénis, qui lui donnent des guides pour se rendre au Pays des Attakapas, jadis mangeurs d'hommes. Ces Peuples sont gouvernés par une femme. Mœurs & Religion d'un Peuple appellé par les Espagnols,* Indios Bravos. *Raison pourquoi ils font la guerre à toutes les Nations du Continent de l'Amérique Septentrionale. Fable d'un Orateur Indien. Elégie amoureuse d'un Député Akança chez les Illinois, à l'occasion d'une jeune Françoise.*

JE suis on ne peut pas plus satisfait, Monsieur, de mon ambassade chez la Tribu des *Cadodaquio*, puisqu'à la satisfaction des deux Parties j'ai parfaitement réussi à les

réconcilier. Je m'étois rendu chez eux pour pacifier les troubles qui s'étoient élevés entr'eux & les *Akanças*, au ſujet de l'enlevement des femmes dont je vous ai déjà parlé. Préſentement ces deux Nations vivent en bonne intelligence. Je portois le *ſacré Calumet de Paix*, garni de plumes blanches. En arrivant, je les préſentai toutes déployées au Chef des *Cadodaquio*, avec une carotte de tabac pour fumer, ſuivant l'uſage, & une calebaſſe pleine de *taffia*. Ce *Cacique* commença par boire un coup de cette liqueur, dont le goût le flatta extrêmement. Ses Capitaines & ſes guerriers l'imiterent, & me dirent après qu'ils ſe trouvoient dans un état bien différent. Ils redoublerent encore, juſqu'à ce que je les vis animés d'une certaine gaieté. Ils étoient d'une humeur tout-à-fait pétillante. Après avoir fait expliquer le ſujet de mon voyage, je remis au lendemain, ſuivant leur coutume, à parler des griefs qu'ils avoient contre les *Akanças*.

Le Chef des *Cadodaquio* convoqua une aſſemblée des plus conſidérés de ſa Nation. Je m'y rendis à l'heure indiquée, accom-

pagné de mon Interprete, qui rapporta au Conſeil mot pour mot ma harangue. Je lui avois donné, pour les idées & pour le ſtyle, une tournure analogue au génie & au caractere des Indiens Sauvages.

Elle étoit conçue en ces termes :

» Chefs, Notables & Guerriers de la va-
» leureuſe & noble Nation *Cadodaquio*,
» ouvrez vos oreilles pour entendre ma pa-
» role qui eſt *de valeur*, par la bouche de
» mon Interprete. Je ſuis avare du ſang des
» *hommes rouges*, que je porte dans mon
» cœur. Je ne viens point ſemer des divi-
» ſions parmi vos freres : au contraire, ils
» doivent ſavoir que lorſque nous appre-
» nons qu'ils ont des différends entr'eux,
» les Chefs des *hommes blancs* font deman-
» der les Chefs des *hommes rouges* pour
» leur parler ; ils ne leur donnent jamais
» que de bonnes paroles, puiſqu'elles ont
» toutes pour but le bien de leur Nation,
» & de les mettre à même de rendre tous
» les chemins blancs, de façon que les
» femmes & les enfans puiſſent aller d'un
» bout de la terre à l'autre ſans courir aucun
» riſque.

» J'ai appris, avec autant de douleur » que de ſurpriſe, que l'eſprit de paix ne » regne plus, & que la terre eſt brouillée, » parce que de jeunes écervelés de la con- » trée des *Akanças* avoient enlevé quel- » ques unes de vos femmes. Comme ces » ſortes de rapts occaſionnent ſouvent entre » vos voiſins & vos alliés des cruelles guer- » res (1), troublent le repos des maris & » la paix des ménages, l'objet de ma miſſion » en venant ici, eſt de vous apprendre que » les *Akanças* déſavouent hautement tout » ce qu'ont fait ces jeunes étourdis qui » avoient perdu l'eſprit ; & pour obvier » dorénavant à de pareils attentats, les » premiers qui commettront un crime ſem- » blable ſeront traités comme perturba- » teurs du repos public, & recevront com- » me tels le coup de maſſue ou de *caſſe-tête*.

(1) Pâris s'étant rendu à la Cour de Ménélas, Roi de Sparte, profita de ſon abſence pour enlever *Hélene*, épouſe de ce Prince ; ce qui cauſa la fameuſe guerre de Troye & l'embraſement de cette Ville, après dix ans de ſiége.

L'interprete fit ici une pauſe, & reprit ſon diſcours.

» Réfléchiſſez donc bien ſur ma parole, » puiſque je n'ai en vue que le plus grand » intérêt des *hommes rouges*, que je porte » dans mes entrailles. J'ai lieu d'eſpérer » que vous écouterez mes paroles, & que » vous ferez attention aux réflexions qu'elles » méritent, afin qu'elles ſoient acceptées & » approuvées, non-ſeulement parce qu'elles » ſont juſtes & équitables, mais auſſi parce » qu'elles tendent à rendre plus ſolide la » paix que je demande entre vous & les » *Akanças*, pour laquelle je me ſacrifierai, » ne deſirant que le bonheur & la tran- » quillité des *hommes rouges*. Voilà ce qui » m'a fait venir ici, pour vous détourner » de rien entreprendre contre vos freres » les *Akanças*, qui ſont actuellement ſous » la protection du *grand Chef des guerriers* » *de feu* (1), auquel des Nations ſans nom-

(1) Nom que les Indiens donnerent aux Eſpagnols lorſqu'ils arriverent dans leur pays avec des armes à feu.

» bre obéiſſent, puiſque l'étendue de terres » de ſa domination eſt ſi grande, que le ſo- » leil, qui n'a point d'occident dans l'Em- » pire d'Eſpagne, peut lui ſeul la meſurer » par ſa courſe (1).

» Vous ſaurez donc qu'il eſt parent du » grand Chef de tous les François, devenu » par ſon âge avancé grand-pere des *hommes* » *rouges*. Gardez-vous bien auſſi de déplaire » au *Chef de tous les Chefs*, c'eſt-à-dire, » à *l'Auteur de tous les Etres*.

» Ne ſeroit-il pas en effet bien honteux » que des hommes *de valeur* s'entretuaſſent » pour des femmes infidelles, des proſti- » tuées, qui ont prêté la main à leurs ra- » viſſeurs? Si elles avoient bien aimé leurs » maris, elles ne les auroient jamais aban- » donnés par une fuite clandeſtine & crimi- » nelle. Bien loin de répandre du ſang pour » ces femmes impudiques, il faut plutôt » les oublier & les avoir en exécration,

(1) Les Eſpagnols firent imprimer une Lettre du Roi de Perſe à Charles-Quint, qui avoit pour ſuſcription: *Au Roi qui a le ſoleil pour chapeau.*

» puiſqu'elles ſe ſont rendues, par leur con-
» duite ſcandaleuſe, indignes de frayer avec
» des guerriers *de valeur.*

Ce diſcours fit une vive impreſſion ſur l'eſprit de ces héros Américains, & toute l'aſſemblée applaudit. Le *Cacique* s'étant levé, vint me prendre la main, ſuivant la coutume des Sauvages, en diſant : » Nous
» avons recueilli ta parole : elle a coulé de
» ta bouche dans nos cœurs ; elle y reſtera
» gravée tant que notre Nation exiſtera
» ſur la ſurface de la terre, parce qu'elle a
» la force des fleches.

Je lui répondis que j'étois au comble de la joie de le voir, ainſi que ſes ſujets, dans ces bons ſentimens ; que j'exhortois vivement tous les vaillans guerriers de ſa Nation à bien garder ma parole ; &, pour y ajouter un nouveau poids, voilà, lui dis-je, un collier de raſſade que je te donne avec ce *Calumet* de paix, & du tabac pour fumer. Ce Chef l'accepta, le fit allumer par un jeune *Bannaret* (c'eſt-à-dire, apprentif guerrier) & me le préſenta pour fumer. Je tirai une touche de *boucane* ou fumée, & je le

lui remis. Il le préſenta enſuite aux deux députés *Akançaſ* & à l'Interprete, qui en firent de même. Cette cérémonie mit le ſceau à la paix, & renouvella la bonne amitié qui régnoit ci-devant entre ces deux Nations. Le *Cacique* me fit mille remerciemens ſur le bon conſeil que je lui avois donné.

Comme j'avois une extrême envie d'aller voir la Nation appellée *Attakapas*, jadis mangeurs de chair humaine, devenue célebre depuis la captivité de M. de Belle-Iſle, qui fut enſuite adopté & bien traité par ces Peuples, le Chef me donna ſix hommes pour m'eſcorter, & des proviſions de bouche ſuffiſantes pour m'y rendre. Ces guides me conduiſirent chez les *Natchitoches* & chez les *Cénis*. Nous arrivâmes le quatrieme jour au pays des *Attakapas* (1).

(1) Lorſque j'étois obligé de voyager dans des pays déſerts, je portois avec moi ma maiſon & mon lit, c'eſt-à-dire, que j'avois ſoin de me munir d'une couverture de laine ou de peau, avec une natte de jonc pour cabaner, & me mettre à l'abri des injures de l'air. A l'égard d'un matelas & d'un oreiller,

Je fus reçu & traité fort civilement par ces anciens *antropophages :* plusieurs me saluerent de la main, ce qui est leur signe de bienveillance. Ils me régalerent aussi d'excellent gibier & de *bluet*, petit fruit qui croît dans les bois, & qu'ils font sécher comme nous faisons le raisin. Ils me donnerent pour boisson une liqueur que ces Sauvages nomment *Iakchita.* Elle ressemble à du lait d'amande pour la blancheur; mais elle est beaucoup plus épaisse. On la fait avec du *maïs* ou bled d'Inde, qu'on appelle en France *bled de Turquie.* Ils le cueillent lorsqu'il est tendre ; & après en avoir ex-

---

j'avois pour cet effet des peaux préparées & cousues proprement ; en soufflant dedans avec un tuyau d'une canne de roseau, je les remplissois de vent : le lendemain je lâchois le vent, je repliois la natte & le lit, que je mettois à l'arçon de la selle de mon cheval, & je faisois la même chose soir & matin lorsque j'étois en route. Ce sont les Indiens qui m'ont appris cette aisance économique. C'est ainsi que la nécessité rend les hommes ingénieux, & leur apprend à se procurer les commodités physiques & morales de la vie, dans ces contrées inhabitées.

primé le ſuc dans une grande calebaſſe, on y met du ſucre de canne ou d'érable. Cette boiſſon eſt non-ſeulement fort nourriſſante, mais fortifie l'eſtomac, & tempere l'acrimonie du ſang. La plupart des femmes blanches qui veulent entretenir la fraîcheur de leur teint, en prennent en décoction, & s'en lavent la peau du viſage.

J'ai obſervé auſſi que parmi les Américains & les Africains on ne voit pas, comme chez les Européens, des gens qui aient les dents gâtées & pourries de bonne heure. Les perſonnes extrêmement âgées les ont très-ſaines, & d'une blancheur d'albâtre (1); ce qu'on peut attribuer à la différence des alimens. Les leurs ne ſont point, comme les nôtres, aſſaiſonnés de toutes ſortes d'ingrédiens: auſſi les docteurs Indiens qui voyent nos cuiſines, diſent-ils que les Européens creuſent leur tombeau avec

(1) Les Negres & les Négreſſes font conſiſter leur beauté dans la blancheur de leurs dents; ils les nettoyent avec du charbon de bois de ſaule pilé.

leurs dents (1). Le ſang des Européens devient âcre, & la lymphe corroſive; ce qui

(1) *Note de l'Editeur.* C'eſt une queſtion aſſez problématique, ſelon *d'Argenſſola*, auteur Eſpagnol, de ſavoir lequel auroit été plus avantageux à la ſociété humaine de n'avoir jamais eu connoiſſance des Iſles où viennent les épices, ou de les avoir connues. D'un côté, les avantages qu'on en retire, & les revenus qu'elles produiſent, ſont fort conſidérables. Mais auſſi les ſanglantes guerres qu'elles ont allumées, les navigations périlleuſes qu'elles ont fait entreprendre, ont cauſé la perte d'une infinité de vaiſſeaux. Les épices ont réveillé la cupidité des Nations les plus éloignées. On a équipé des flottes; on a cherché des routes nouvelles; on a paſſé des détroits inconnus, ſous des montagnes couvertes de neige & de glace, non pour porter la lumiere de l'Evangile à des Peuples barbares, mais ſeulement pour y charger ces fatales drogues, qui ont été la ſource de tant de déſordres. C'eſt dans ces précieux aromates que conſiſte la puiſſance des Rois des *Moluques*; & c'eſt-là ce qui a fait naître les guerres qu'ils ont eu à ſoutenir. Qu'il faut ſouvent peu de choſe pour irriter la convoitiſe des hommes! Que leur extrême corruption les rend ingénieux à trouver le malheureux art d'abuſer de ce que la nature leur fournit de meilleur! On peut bien nom-

fait tomber les dents, même aux jeunes perſonnes.

La contrée des *Attakapas*, Monſieur, n'eſt pas moins belle que le pays des *Akanças*. Un jour de beau temps, le Seigneur de la Tribu me propoſa une partie de promenade avec les premiers Guerriers. A peine eûmes-nous fait deux lieues, que je découvris une prairie charmante, coupée par une petite riviere; ce qui formoit une des plus belles perſpectives du monde.

La dignité de *Cacique*, chez les Sauvages de l'Amérique Septentrionale, n'eſt point héréditaire. Les *Caciques* ne regnent que par la vertu; ils ne ſont obéis qu'autant qu'ils donnent eux-mêmes l'exemple. Auſſitôt qu'un Chef ſe montre lâche ou injuſte, ils en éliſent un autre. Il n'y a que celui qui

---

mer, par exemple, le gingembre un fruit de diſcorde, à beaucoup plus juſte titre que la pomme d'or de la Fable, puiſqu'il a été un ſujet de conteſtation & de combats. Si les Poëtes Grecs & Latins qui ont parlé des Iſles *Gorgones* vivoient aujourd'hui, que ne diroient-ils point des Iſles *Moluques*?

a fait

à fait des actions éclatantes à la guerre, pour la défenſe de la Patrie, qui ait le droit d'aſpirer à la ſouveraineté. Il ne ſe paſſe rien de remarquable ni dans l'élection ni dans la réception du Chef. On ſe contente de le préſenter au peuple aſſemblé pour cet effet, & qui applaudit par des acclamations de joie. Enſuite, le plus ancien vieillard prononce un diſcours ſur les qualités éminentes du nouveau *Cacique*, & ne manque pas de rappeller celle de ſes ancêtres. Il détaille le nombre des ennemis qu'il a tués, des priſonniers qu'il a faits, de chevelures qu'il a enlevées, & le butin qu'il a procuré à la Nation en eſclaves & en beſtiaux. Il s'étend enfin ſur ſa valeur, ſur ſa bonne conduite & ſur ſon expérience dans l'art de la guerre. Les réjouiſſances durent trois jours; pendant ce temps on danſe, & toute la Capitale eſt traitée aux frais de la Nation.

Je ne puis me laſſer d'admirer le Chef ou *Cacique* d'une Tribu. Son attention à procurer le bien-être & la tranquillité à ſes ſujets, qu'il regarde comme ſes enfans, eſt une qualité qui lui mérite à juſte titre le

glorieux nom de *pere de famille.* Avec quelle ardeur ne les garantit-il point de tout ce qui pourroit leur nuire ! quels ſoins ne ſe donne-t-il pas pour les défendre des ſurpriſes & des piéges de l'ennemi, pour prévenir les moindres troubles qui pourroient s'élever parmi eux ! On pourroit ſans doute le comparer à ce bon Roi dont le nom ſera éternellement chéri des François, dont il étoit le pere & l'ami, puiſqu'il ne deſiroit vivre que pour faire leur félicité. (*henri 4.*)

Les Américains ont toujours ſoin que le Chef ſoit avancé en âge ; on ne voit que très-rarement de jeunes gens, & encore moins ſouvent des femmes élevées à cette dignité. Cependant toute la Contrée des *Attakapas* eſt ſous la domination d'une femme, nommée *Quitachoulabénaky*, c'eſt-à-dire, Régente ; elle regne avec autant de courage, de ſageſſe & de conduite qu'un homme pourroit le faire. Auſſi les Sauvages l'ont ſurnommée la femme *de valeur*, c'eſt-à-dire, *héroïne.* Une brillante jeuneſſe accompagnée de tous ſes charmes, les cheveux du plus beau noir du monde, les traits

du visage les plus réguliers, des yeux vifs, un teint uni, une taille majestueuse, & si bien proportionnée, qu'il étoit impossible de ne la pas admirer ; une belle gorge, & de l'embonpoint autant qu'il en faut pour être bien faite ; voilà en peu de mots son portrait. La nature l'a douée des qualités du cœur & de l'esprit, qui la distinguent des autres personnes de son sexe. Ce sont ces seules qualités si estimables qui lui ont fait obtenir l'autorité suprême, aussi est-elle regardée par les *Attakapas*, comme une divinité ; car je ne sache pas que chez les Indiens de l'Amérique septentrionale, il y ait une autre contrée où les hommes soient gouvernés par une femme. Suivant la façon de penser des Peuples du nouveau monde, les femmes ne doivent point commander les véritables hommes, parce que, disent-ils, ce sont eux qui ont fait les loix, & que les femmes, légeres & inconstantes, ne doivent se mêler que des affaires du ménage ; la guerre n'étant point du ressort de ce sexe doux, naturellement timide & pa-

cifique (1), fait pour peupler & non pour

(1) Deux illuſtres Princeſſes nous fourniſſent deux grands exemples du contraire. La premiere, qui regne au nord de l'Europe, eſt l'Impératrice de toutes les Ruſſies, le modele des Rois. L'univers, étonné de ſa puiſſance, eſt encore plus ſurpris de l'éclat de ſes vertus ; & le Philoſophe charmé, voit avec admiration l'amour des ſciences & des beaux arts, renaître des qualités les plus héroïques. Légiſlatrice d'un des plus vaſtes Empire du monde, cette auguſte Souveraine a la gloire d'avoir vaincu les fiers *Ottomans*. Elle ſoulage ſon peuples des impôts que la guerre avoit rendus néceſſaires, & acheve ce que *Pierre Alexiowitz* avoit ſi heureuſement commencé. C'eſt autant par ce grand ouvrage que par les qualités éminentes qui diſtinguent Sa Majeſté Impériale, que *Catherine II* méritera d'être placée dans l'Hiſtoire à côté de *Pierre le Grand*.

La ſeconde, qui regne à l'Occident, eſt *Marie Thérèſe*, Impératrice Douairiere, Reine Apoſtolique de Hongrie & de Bohême, qui fait l'ornement du trône, la gloire de ſon ſexe & l'affection de ſon peuple, qui de plus a donné le jour à l'aimable Reine héritiere de ſes vertus, & chérie des François.

Ce ſeroit-là un ſujet qui donneroit lieu à un Poëte de faire un joli Poëme, intitulé le Triomphe du beau ſexe.

détruire. Cette Régente a bien ſes raiſons pour ne pas ſe marier, crainte de partager ſon autorité ; imitant, ſans en avoir jamais entendu parler, la fameuſe *Eliſabeth* d'Angleterre. Cependant, pour goûter le plaiſir de l'amour, qu'elle ne recherche pas moins vivement que ne le faiſoit cette célebre Reine (1), elle a chez elle un jeune eſclave bien fait, à qui il eſt défendu, ſous peine de la vie, de contracter une liaiſon avec une autre femme ; lorſque cet eſclave ne lui plaît plus, elle a recours au changement. Mais l'hiſtoire du pays n'offre point d'exemple d'aucun favori diſgracié qui ait fini ſes jours auſſi tragiquement que le malheureux Comte d'*Eſſex*. On dit même que cette Régente a aſſez d'honnêteté pour n'en avoir qu'un à la fois, ce que l'on doit conſidérer comme une grande modération. Trouveroit-on beaucoup de femmes de ce

(1) Les Anglois donnerent le nom de Virginie à une Contrée de l'Amérique ſeptentrionale, qu'ils découvrirent ſous le regne de cette Souveraine, qui paſſoit alors pour vierge.

caractere, qui pouvant en toute liberté, & ſans redouter la médiſance, ſatisfaire leurs deſirs, ne réſervaſſent leurs faveurs que pour un ſeul ?

Il y a ici quantité de perſonnes de l'un & de l'autre ſexe, qui s'abſtiennent pour un temps du mariage, mais beaucoup plus de femmes que d'hommes. On voit cependant peu d'Indiens terminer leur carriere ſans avoir été mariés, à moins qu'ils ne meurent jeunes. Les filles ne ſe marient pas ſi facilement que les garçons, parce qu'elles ſont en plus grand nombre. Il faut qu'elles attendent que quelqu'un les recherche. Mais, comme je l'ai dit dans la ſeconde partie de l'Hiſtoire de mes Voyages, en parlant des *Allibamones*, elles ne reſſentent pas pour cela la peine de la moindre privation. Elles peuvent fort bien ſe paſſer de maris ; & quoiqu'elles ayent vécu pluſieurs années avec des hommes qui les louent, on ne les eſtime pas moins. Elle ne laiſſent pas de trouver à s'établir, pourvu qu'elles n'ayent point eu d'enfans ; car ſi elles ont été meres, les Sauvages n'en veulent point, diſant qu'elles

ne ſont plus filles, mais femmes. Celles cependant qui ne ſe marient jamais, ont le nom de proſtituées, & ſont réputées telles. S'il leur arrive de contracter quelque maladie honteuſe, comme cela eſt preſque inévitable, elles ſont dans l'état le plus miſérable, dénuées de tout ſecours, abandonnées de tout le monde; elles meurent dans l'opprobre & l'ignominie. Ces Peuples regardent cette mort comme un châtiment bien dû à leur vie déteſtable, & diſent que la ſociété eſt délivrée d'autant de membres corrompus.

Je vous dirai en paſſant, Monſieur, deux mots ſur les mariages des *Attakapas*. Si un Sauvage recherche une fille qui ait ſon pere, il s'adreſſe à lui; alors le pere lui demande s'il eſt brave guerrier, s'il eſt bon chaſſeur, s'il ſait faire des harpons pour attraper & darder les poiſſons ſur les lacs & les rivieres.

Après que l'amoureux a répondu à toutes ces queſtions, le pere prend une *calebaſſe* qui tient environ deux pintes, il y verſe une boiſſon faite de feuilles d'un arbriſſeau

qu'ils nomment *Caſſine*, & qu'ils préparent de la même maniere que nous faiſons bouillir le thé. Il la boit tout d'un ſeul trait, remplit la calebaſſe, & la préſente à ſon gendre futur, qui la boit de même. Le pere lui fait auſſi-tôt jurer qu'il ne maltraitera point ſon épouſe. Le prétendu, après avoir pris le ſoleil à témoin qu'il ne lui fera jamais aucun mauvais traitement, reçoit la fille pour ſa femme; & les nouveaux mariés ſe retirent ſans autre cérémonie.

Leur premiere occupation eſt d'élever une cabane. La femme raſſemble tous les matériaux néceſſaires, & l'homme la bâtit. Il fait auſſi une habitation que la femme plante de toutes ſortes d'arbres fruitiers, dont ils ſe nourriſſent. Elle a de même le ſoin de l'entretenir, & de préparer tout ce qui en provient pour boire & pour manger. La femme va tous les matins peigner ſon mari, & lui apporte à déjeûner. Après quoi celui-ci va à la chaſſe ou à la pêche. & à ſon retour, ſa moitié apprête le gibier ou le poiſſon. Outre le travail ordinaire du ménage & de l'habitation, la fem-

me s'occupe à filer de la laine de bœuf ſauvage, dont le mari ſe fait des ceintures pour ſe couvrir. S'ils ſont contens l'un de l'autre, ils ne ſe quittent qu'à la mort.

Les Sauvages qui habitent bien avant dans les terres, ſont incomparablement plus ſéveres à punir les crimes que ceux qui ſont voiſins des François & des Anglois.

L'adultere, chez eux, eſt un crime capital. Ils font mourir ſans rémiſſion l'homme & la femme coupables, s'ils ſont pris en flagrant délit (1); à moins, cependant, qu'ils ne payent, ou leurs parens pour eux, une forte amende en eſclaves, pelleteries

(1) Cependant, admirez, Monſieur, la variété qu'il y a dans la façon de penſer des différentes Nations répandues dans ce vaſte continent, ſur-tout parmi celles de la partie du nord-oueſt de la Louiſiane. Les *Miſſouris* ne ſont nullement jaloux de leurs femmes; & même la politeſſe des maris de cette contrée, lorſqu'ils reçoivent la viſite d'un étranger, après le premier compliment, c'eſt de lui demander s'il eſt marié; & ſi l'étranger répond que oui, la civilité de ces bons maris conſiſte à offrir leurs femmes à leur hôte. Auſſi lorſque les *Miſſouris* les vi-

& chevaux. La crainte d'une peine ſi rigoureuſe eſt un frein qui arrête très-ſouvent les hommes ; mais il ne ſauroit arrêter les femmes, qui cherchent tous les moyens poſſibles. Elles épient le moment où un jeune homme eſt ſeul. La femme va auſſitôt ſe préſenter à lui abſolument nue, elle tâche d'abord, par ſes manieres, par ſes careſſes, de le ſéduire. Si celui-ci réſiſte, elle proteſte que s'il ne veut point ſatisfaire ſa paſſion, elle va l'accuſer auprès de ſon mari, de l'avoir ſollicitée au crime. Cette ſeule menace rend le jeune homme docile aux deſirs de ſa ſéductrice. Car fut-il auſſi chaſte que *Joſeph*, il ſuffiroit, pour qu'il fût condamné, qu'on le trouvât dans une cabane ſeul avec une femme en cet état. En vain voudroit-il ſe juſtifier ; on fermeroit l'oreille à toutes ſes raiſons, & la femme ſeroit crue ſur ſa parole.

ſitent à leur tour, le maître de la cabane, s'il a une femme ou une concubine ne doit pas manquer d'agir avec réciprocité, ſans quoi ce ſeroit une impoliteſſe impardonnable parmi ces Peuples ſauvages.

Quoique l'adultere ſoit ſi ſéverement puni, les filles publiques y ſont tolérées. C'eſt un mal devenu aujourd'hui néceſſaire chez toutes les Nations.

La jalouſie accompagne preſque toujours l'amour. Ces deux paſſions ſont ſi fortement unies enſemble, que quoiqu'elles produiſent des effets contraires, il eſt très-rare qu'elles ſoient ſéparées. Quelque jalouſes que les Américaines ſoient de leurs maris, elles n'oſent ſe plaindre, ni même rien dire quand leurs époux ont des liaiſons avec d'autres femmes. Mais elles tâchent de les ramener par la douceur, & par toutes ſortes de careſſes. Certaines Dames Européennes, au lieu de ſe livrer à de vains emportemens qui donnent à rire au public, ne feroient pas mal de ſuivre leur exemple. Quelque peu ſenſibles qu'on puiſſe ſuppoſer leurs maris, elles réuſſiroient ſans doute à les faire triompher de leurs foibleſſes, & à les rendre plus fideles à la foi conjugale.

Comme la polygamie eſt permiſe parmi les Indiens ſauvages, il y en a beaucoup qui ont deux femmes. Les hommes parta-

gent leurs faveurs entr'elles, de ſorte que chacune a ſon tour ; & on ne voit jamais l'une chercher à empiéter ſur les droits de l'autre. La paix regne dans le ménage ; ces deux femmes vivent enſemble comme deux véritables ſœurs : *je conviens que ce ſont des Sauvageſſes.*

Quand je parlois de religion aux *Attakapas*, pour les convertir, (car vous ſavez que j'ai fait autrefois des proſélytes chez les *Illinois*) ils me répondoient que ſi Dieu eſt tout-puiſſant, il n'a que faire d'eux ni de leurs prieres ; que s'il avoit voulu les appeller depuis que le monde exiſte, il n'auroit pas attendu juſqu'à ce temps. Ils croient pourtant qu'ils ont une ame ; mais ils ne ſauroient en donner la moindre définition. Les plus grands philoſophes ne ſont pas plus habiles que ces Sauvages Américains. Ils font même quelques cérémonies après la mort ; preuve qu'ils croyent à l'immortalité de l'ame.

Les anciens de cette Nation m'ont demandé des nouvelles de *Blakvelque*, qui ſignifie l'homme blanc barbu. C'étoit le

nom que ces Peuples avoient donné à M. de Belle-Isle, lorsqu'ils le trouverent égaré dans le bois, après avoir été abandonné (comme vous avez vu dans son histoire) à la Baye Saint-Bernard. Je remerciai ces bons vieillards de la bonté qu'ils avoient de s'informer de lui. Je leur dis qu'il avoit marché long-temps sur la terre depuis les bons traitemens dont ils l'avoient comblé après l'avoir adopté lorsqu'ils le trouverent prêt à succomber de faim; qu'il avoit vécu soixante & douze récoltes, & qu'il n'y en avoit que huit qu'il étoit au *pays des ames* (1); qu'il avoit laissé un fils digne de lui, qui étoit actuellement Capitaine des armées du grand Chef des guerriers de feu, c'est-à-dire du Roi d'Espagne (2).

---

(1) M. de Belle-Isle mourut au mois d'Avril à Paris, en 1763; il fut enterré à Saint-Eustache.

(2) M. le Comte O-Reilly proposa à Sa Majesté Catholique le fils de M. de Belle-Isle, qui fut employé en qualité de Capitaine des armées & Commandant d'une Bourgade d'Allemands, à dix lieues au-dessus de la nouvelle Orléans.

Les *Attakapas* ſont voiſins d'une Nation que les Eſpagnols nomment *Indios bravos*, parce qu'ils n'ont jamais pu les réduire. L'opinion commune dans ce pays, eſt qu'il y a eu autrefois des Indiens adroits, robuſtes & courageux, dont la maniere de combattre & de ſe défendre étoit fort ſinguliere. Au moment qu'on en venoit aux mains avec eux, & qu'on s'imaginoit les tenir, ils ſe déroboient en un inſtant; & quand on les croyoit bien éloignés, ils paroiſſoient tout-à-coup en préſence de leurs ennemis, & les aſſailloient de toutes parts. Ils fuyoient d'une vîteſſe ſans égale, & pourſuivoient de même leurs adverſaires. Mais ce qui étoit le plus extraordinaire, & en même temps le plus dangereux, c'eſt qu'ils lançoient des fleches à la maniere des anciens *Parthes*, auſſi adroitement que s'ils avoient regardé l'ennemi en face. Lorſque la néceſſité les contraignoit, ou que l'occaſion les invitoit à combattre de près, ils attachoient pluſieurs petites feuilles de métal au manche de quelques inſtrumens de fer, dont ils ſe ſervoient en guiſe de

dard. Au moyen du tintement nombreux de ces feuilles, ils s'animoient au combat, & chargeoient d'une impétuosité inconcevable ; ou, comme je viens de le dire, s'échappoient en un instant lorsqu'ils ne pouvoient résister ; s'il leur étoit impossible de fuir, ils faisoient aussi-tôt la tortue & se cachoient tout entiers sous de grandes écailles de ces amphibies, qu'ils portoient en forme d'écus ; en sorte qu'aucune partie de leur corps n'étoit à découvert. On assure encore qu'au travers toutes sortes d'armes, même d'armes à feu, on les a vus s'élancer en désespérés sur ceux qui les pressoient de trop près, & en courant ainsi à la mort, arracher la vie à leurs vainqueurs.

Quoique les Indiens de cette contrée ayent beaucoup dégénéré de leurs ancêtres, ils ne laissent pas de se faire redouter encore des Espagnols, & d'être toujours à leur égard *Indios bravos.*

Nos aventuriers François traitoient autrefois avec ces Peuples, qui les accommodoient de tout ce dont ils avoient besoin, & recevoient en échange des haches, des

ſerpes, des couteaux & d'autres inſtrumens de fer. Ce commerce auroit vraiſemblablement duré long-temps, ſi quelques aventuriers n'avoient été les premiers à le rompre par une action bien noire. Ayant un jour rencontré une troupe d'Indiens dans la Baye de *Bocca del toro*, il les engagerent à aller chez eux avec leurs femmes. Ceux-ci s'y rendirent, & furent très-bien régalés. On mangea beaucoup; on but encore plus. On devint gai : peu-à-peu les eſprits s'animerent : on plaiſanta ; on railla. Mais de la raillerie, on en vint aux injures, des injures aux outrages, des outrages à la fureur. Les aventuriers, dans leur ivreſſe, tuerent quelques Indiens, & enleverent leurs femmes. Cette perfidie fut-elle préméditée, ou ne doit-elle être attribuée qu'à l'excès du vin ? C'eſt ce qu'on ignore. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que depuis cette époque, les *Indios bravos* ne voulurent jamais entendre parler ni de commerce, ni de réconciliation avec les aventuriers Européens.

Cette Baye de *Bocca del toro* a vingt-cinq

cinq à trente lieues de circonférence, & on y voit beaucoup de petites Iſles. On trouve dans cette contrée pluſieurs ſortes d'Indiens qui ont différens langages, & qui ſe font une guerre continuelle. Les Eſpagnols n'ont jamais pu les aſſujettir, à cauſe de leur courage & de la fertilité de leurs terres, qui leur fourniſſent de quoi vivre ſans qu'ils ſoient obligés de les beaucoup cultiver.

Voici l'origine de cette guerre que ſe font les *Indios Bravos*. Les Eſpagnols voulant réduire ces Sauvages, en tourmenterent une partie de la maniere la plus cruelle. L'autre partie s'étant échappée, s'accoutuma à vivre de la chaſſe, de la pêche & des fruits qui viennent naturellement dans cette contrée. Ceux-là ſont encore errans & vagabonds, n'oſant avoir un lieu fixe ni commercer avec d'autres Indiens, dont la plupart s'étant ſoumis aux Eſpagnols, leurs aident à réduire ceux qui ne le ſont pas. Voilà pourquoi ils ſe combattent ſans ceſſe, avec autant d'acharnement que s'ils étoient d'une nation différente.

C'eſt une choſe étrange & déplorable de voir les inimitiés qui diviſent ces Peuples ; inimitiés fondées ſur mille rapports déſavantageux, & ſur mille faux préjugés. L'ignorance réciproque où ils ſont de la langue de leurs ennemis les mettant dans l'impoſſibilité de s'éclairer & de ſe détromper, ne fait qu'entretenir leur haine & leur animoſité.

Les *Indios Bravos* n'ont aucune religion, du moins extérieure. Nous liſons cependant que leurs ancêtres avoient leurs Dieux & leurs ſacrifices. Ces ſacrifices étoient bien biſarres & bien ſinguliers. Ils donnoient tous les ans, à leurs *Jongleurs* ou Prêtres, un eſclave qui devoit repréſenter l'Idole qu'ils adoroient. Au moment que cet eſclave alloit entrer en office, on le faiſoit purifier dans le bain ; enſuite on le revêtoit de tous les ornemens du faux Dieu, on lui donnoit le même nom, & pendant tout le cours de l'année, il étoit honoré comme la Divinité. Il étoit toujours eſcorté de douze hommes de garde ; il avoit la liberté d'aller par-tout où il vouloit ; mais ſi mal-

heureuſement il s'évadoit, le chef de la garde, qui en étoit reſponſable, étoit mis à ſa place.

Ce captif avoit le plus honorable logis du temple. Lorſqu'il mangeoit, tous les principaux Seigneurs de la Nation le ſervoient régulierement dans l'ordre & dans l'appareil qu'on voit briller à la table des Grands. Ils l'accompagnoient auſſi dans les rues. Il portoit alors une petite flûte, dans laquelle il ſouffloit de temps en temps pour annoncer ſa préſence. Auſſi-tôt les femmes ſortoient avec leurs enfans, qu'elles lui préſentoient pour être bénis de ſa main, & elles lui rendoient les mêmes hommages qu'à leur Dieu. La nuit, on enfermoit l'eſclave dans une forte cabane, crainte qu'il ne prît la fuite. Enfin, on obſervoit la même cérémonie juſqu'au jour de la fête, où il étoit ſacrifié à la Divinité du pays.

Les Mexicains ont immolé des hommes à leur ſuperſtition; les Eſpagnols à leur intérêt : lequel de ces deux Peuples eſt le moins excuſable ? Ces Idolâtres croyoient honorer leur Dieu, par ce ſacrifice; les

Eſpagnols ne penſoient qu'à ſatisfaire leur inſatiable avarice. Les Indiens, contens des productions de leurs terres, fouloient aux pieds l'or & tous les vains ornemens de notre luxe; ils diſent même encore qu'ils naiſſent nus, qu'ils vivent nus, & qu'ils veulent mourir de même : les Eſpagnols ſe frayoient vers les mines des chemins tout ſanglans, & marchoient ſur des tas de corps maſſacrés, pour aller arracher du ſein de la terre les tréſors de la fortune.

Les *Indios Bravos* ſe gouvernent à-peu-près en républicains. Ils ne reconnoiſſent ni Roi, ni aucune perſonne qui ait ſur eux la moindre domination.

Quand ils vont à la guerre, ils choiſiſſent pour leur Chef, le plus expérimenté & le plus vaillant; celui, par exemple, qui a fait le plus de priſonniers ou enlevé le plus de chevelures aux ennemis (1).

(1) Les Sauvages ne confient le commandement des Partis de guerre qu'à des anciens Capitaines, par la raiſon qu'ils diſent qu'il faut ſavoir ſe guider ſoi-même avant que de guider les autres.

Quand ils reviennent du combat, ce Commandant n'a plus d'autorité; il eſt ſeulement regardé comme un brave citoyen.

Dans le temps que la Louiſiane étoit poſſédée par le Roi de France, j'ai ſouvent vu des Sauvages de cette vaſte région faire trois ou quatre cents lieues, pour rendre une viſite au Gouverneur ou aux autres Officiers qui commandoient ſous lui dans différens poſtes de cette Colonie.

On peut dire que ces Indiens ont toujours porté un fort grand reſpect aux Officiers de nos troupes, qu'ils appellent, dans leur langue, *Mingo*, qui veut dire Chef ou Capitaine. Lorſqu'ils venoient les voir, ils ſe paroient de leurs plus beaux ajuſtemens. Les plus notables portoient toujours ceux que le Roi étoit dans l'uſage de leur donner en préſent, & qu'ils conſervoient pour les jours de cérémonie (1). Le Chef de la

(1) Les Sauvages ſe trouvent extrêmement gênés avec les culottes à la Françoiſe. Ils ne peuvent s'accoutumer à les porter comme nous. Cependant les Chefs & les principaux guerriers les mettoient par

députation avoit ſoin d'étudier une harangue à la louange du Roi de France, du Gouverneur de la Colonie, des Officiers, & enfin de la Nation entiere.

Les Indiens ſont très-abondans en expreſſions. Leurs diſcours, qu'ils embelliſſent par des paraboles ou des ſimilitudes pour exprimer leurs penſées, ſont pleins de circonlocutions. Quelquefois je demeurois des heures entieres pour entendre ces orateurs Sauvages. Ils parloient avec élégance, en faiſant des mouvemens du corps, de la main & des bras, avec des graces naturelles que

---

décence les jours qu'ils venoient rendre viſite aux Officiers commandants. Un Sauvage conſidéré, de la Nation des *Tonikas*, ayant reçu autrefois, à la nouvelle Orléans, du Gouverneur François, un habit complet, cet Indien l'endoſſa, prit la culotte, la mit ſous ſon bras gauche, & ſe promena ainſi par la Ville. Sur ce qu'on lui repréſenta que ce n'étoit point ſa place, il répondit que les François avoient des chapeaux pour couvrir leur tête, & qu'ils les portoient ſous le bras; que lui en faiſoit de même de ſa culotte, afin de la conſerver précieuſement, puiſque c'étoit un préſent venant de la part de ſon pere le Roi de France.

jamais aucun Européen n'a pu imiter, & qui m'enchantoient, quoique ce langage, traduit littéralement dans notre langue, eût paru barbare & dénué de sens. Aussi, en les écoutant, je m'instruisois plus par l'étude particuliere que j'en faisois. En leur répondant par des métaphores & des expressions semblables aux leurs, comme je tâchois de le faire, j'étois assuré de gagner leur estime, & d'obtenir d'eux tout ce que je leur aurois demandé pour le bien du service & pour l'intérêt de la Colonie.

Un autre moyen infaillible pour se concilier la bienveillance des Sauvages, c'est de garder de grands ménagemens à l'égard de leurs Chefs. On a vu un bien funeste exemple du contraire, dans le massacre général que firent les *Natchez* en 1730. La mauvaise conduite & l'avarice d'un Commandant François exciterent cette Nation à la vengeance. Elle fut indignée de voir qu'on vouloit forcer le Chef d'un Village nommé *la Pomme* à quitter le lieu où il résidoit, pour aller s'établir ailleurs. En conséquence, les vieillards s'assemblerent, & l'on délibéra,

comme vous l'avez vu dans l'hiſtoire de mes Voyages précédens, d'exterminer, dans un même jour & à la même heure, tous les François établis à la Louiſiane : le coup auroit été général, ſans une femme qui aimoit un Officier de la garniſon.

Je joins ici, Monſieur, le précis de l'hiſtoire de Ferdinand *Soto*, que vous m'avez demandée pour ſervir de matériaux au plan que vous avez formé d'en faire une tragédie.

Suivant la tradition du pays, ce *Soto* fut le premier Capitaine Caſtillan qui pénétra juſques dans la contrée des *Akanças*, après que Jean Ponce de Léon, en cherchant la Fontaine de Jouvence, eut découvert cette partie du nouveau Monde, qu'il nomma alors *Floride*, à cauſe qu'il y aborda le dimanche des Rameaux, & que les campagnes étoient couvertes de fleurs.

Ferdinand *Soto*, célebre pour avoir achevé d'exterminer la race des *Incas*, Souverains du Pérou (1), & encore enflé de ſes glo-

(1) Pizarro ne fut ni moins cruel ni moins de mauvaiſe foi envers les Rois qui régnoient au Pérou,

rieux exploits, voulut en faire de même sur les Peuples qui habitent les rives du fleuve Miſſiſſipi ; mais ce fameux Caſtillan

---

que Fernand Cortez ne l'étoit à l'égard de *Montezuma*, Empereur du Mexique, puiſqu'il les fit mourir, quoique, ſous promeſſe de la vie, ils lui euſſent mis leurs tréſors entre les mains. Il fit appliquer à la queſtion les Princes qu'il avoit fait priſonniers, pour avoir tout l'or & les bijoux que ſon avidité demandoit, & les fit pendre enſuite. Un ſi cruel traitement lui attira ce reproche d'un de ces malheureux Princes : » Je ſuis convaincu, lui dit-il, de la fauſſeté » de ta parole : tu devois me donner la mort lorſque » je te l'ai demandée ; je devois me l'être donnée » moi-même le jour de ta victoire, puiſque tu m'aſſaſ- » ſines ſi injuſtement ; mais j'eſpere que les Dieux » t'en châtiront ».

Cortez envoya en Eſpagne deux vaiſſeaux chargés de butin, ſur leſquels il y avoit pour plus d'un million de pieces de huit en plaque d'or. Un armateur François les ayant rencontrés, les enleva, & les conduiſit dans un port de France. François premier diſoit un jour, à ſon lever : » Charles-Quint & le » Roi de Portugal ſe ſont partagés le nouveau » Monde ; comme ils ne peuvent tenir ce droit que » du teſtament d'Adam notre pere commun, ils de- » vroient bien me le communiquer, pour voir ſi je

s'enfonça inconsidérément dans les terres de ce vaste pays, sans connoître ni la carte ni la valeur des habitans ; aussi le vainqueur des *Enfans du Soleil* trouva-t-il chez les Indiens occidentaux une autre résistance que chez les méridionaux. Son expédition eut un succès tout-à-fait contraire, car ce fier *Soto* y périt d'une mort bien funeste, en l'an 1549, ainsi que les principaux Officiers de son armée, qui furent assommés à coups de massue par les *Floridiens*, lesquels écorcherent les prisonniers, dont les prêtres ido-

---

» suis bâtard, & s'il m'a entierement frustré de mon » droit de succession ».

Alexandre VI ayant donné, l'an 1492, les Indes Occidentales à Ferdinand d'Aragon, & les Orientales au Prince de Portugal, comme le porte la fameuse Bulle du 4 Mai 1492, le Roi du Pérou trouva étrange ce procédé, disant qu'il ne pouvoit faire cas d'un Pape qui disposoit de ce qui n'étoit pas à lui. Un Moine lui présenta un breviaire qui contenoit que Jésus-Christ partant du monde, avoit laissé un Pape pour distribuer les Royaumes à sa volonté. Ce Roi lui jeta son breviaire au nez ; le Moine se mit à crier au sacrilége, & le Prince fut aussi-tôt massacré.

lâtres expoſerent les cuirs ſur le temple de leur *Manitou* ou faux Dieu, & les peaux des ſoldats furent employées à faire des tambourins pour accompagner la voix des muſiciens barbares, & pour battre la meſure dans les danſes de réjouiſſance pour les victoires remportées ſur l'ennemi, & pour les cérémonies religieuſes de ces Payens.

Il me ſemble entendre la funeſte prophétie d'un *Cacique* du pays des *Akanças*, adreſſée à Ferdinand *Soto* avant ſa cataſtrophe.

» Barbare, où conduis-tu ces avides ſoldats ?
» Pourquoi viens-tu troubler la paix de nos climats ?
» Nos forêts des vertus étoient les ſeuls aſyles :
» S'il en eſt tems encor, fuis ces rives tranquiles.
» Ecoute du Deſtin les immuables loix ;
» Voici ce qu'il t'annonce, & frémis à ma voix.
» Les Dieux, pour nous punir autoriſant tes crimes,
» Vont verſer par tes mains le ſang de tes victimes ;
» Mais, par toi-même inſtruits, les fiers Américains
» Arracheront bientôt la foudre de tes mains.
» Ils apprendront de toi l'art cruel de la guerre,
» Et, creuſant cet airain qui vomit le tonnerre,
» Barbares à leur tour par tes propres fureurs,
» Le fer qu'ils poliront détruira leurs vainqueurs.
» Mais quel Dieu les pourſuit ? De ſa brûlante haleine

» Le venin dans leur ſang (1) coule de veine en veine.
» L'épouſe languiſſante, en volant dans ſes bras,
» A ſon coupable époux a porté le trépas.
» Dans leurs flancs, indigné de tant de perfidie,
» L'amour a corrompu la ſource de la vie.
» Vois ton Europe en pleurs, déteſtant nos tréſors,
» T'accuſer des malheurs qui déſolent ſes bords ;
» A la poſtérité tranſmettant tes miſeres,
» Punir dans ſes enfans les crimes de leurs peres.
» Quels Peuples attirés par l'or dans ces climats,
» Déſertent leurs foyers, & volent ſur tes pas ?
» Condamnés au travail, leurs mains enſanglantées
» Va déchirer les flancs de la terre irritée ;
» La mort cruelle habite au ſein de nos métaux (2) ;
» Les monts par eux creuſés deviennent leurs tombeaux.
» Vois ces drapeaux ſanglans que la guerre déploie ;
» Cent Peuples au vainqueur ont diſputé ſa proie ;
» Et ces Peuples altiers, de leurs ſuccès jaloux,
» Bientôt contre leur ſein tournent leurs propres coups.

Amuſemens Philoſophiques.

Vous ſaurez donc, mon cher ami, que pendant le ſéjour que j'ai fait dans ce Pays-

(1) Les maux vénériens, apportés d'Amérique à Naples, en Eſpagne & en France.
(2) Les travaux des mines.

ci, j'ai composé une Comédie en cinq actes, que j'ai intitulée *les Jongleurs ou Charlatans Indiens*. Cette Piece, ou plutôt cette farce comique, n'eſt qu'une cenſure indirecte des mœurs & uſages des Peuples de l'ancien Monde, mis en oppoſition & quelquefois en parallele avec ceux des habitans du nouveau, concernant les extravagantes hiſtoires de toutes ſortes d'apparitions nocturnes, d'enchantemens & autres ſuperſtitions qui ſe pratiquent dans les deux hémiſpheres. Si quelqu'un me critique, je lui répondrai par ces deux vers du ſatyrique Boileau :

» Ecrive qui voudra ; chacun à ce métier
» Peut perdre impunément de l'encre & du papier.

J'avois oublié, Monſieur, de vous envoyer une petite Fable qu'un orateur Indien compoſa en ſa langue, à l'occaſion d'un petit garçon de ſa Tribu qui avoit attrapé un jeune *caïman* vivant (eſpece de crocodile) ſur les bords du fleuve Miſſiſſipi ; je l'ai traduite en françois le mieux que j'ai pu, avec l'aide de l'interprete *Akança*.

L'Auteur s'appelle *Taſtirichoulabémingo*, c'eſt-à-dire, Traditionnaire ou Chef des Poëtes de la Nation. Comme elle renferme une morale qui m'a paru fort ſaine pour un Indien Sauvage, j'ai cru vous faire plaiſir de vous la rapporter dans cette Lettre.

L'ENFANT SAUVAGE *ET LE PETIT CROCODILE.*

FABLE.

UN jeune Enfant, d'humeur maligne,
S'amuſoit l'autre jour à pêcher à la ligne :
Sur les bords du Miſſiſſipi,
Notre drôle étoit accroupi.
Un jeune caïman, imprudent & novice,
Sans ſe douter de l'artifice,
Se préſente, & bientôt attrape avec effort
Le funeſte aliment qui doit le mettre à mort.
La beauté de l'appât, la faim, tout l'y convie ;
Il va chercher ſa perte, & croit trouver la vie.
L'amphibie ignorait, en fretillant autour,
Qu'il étoit exprès là pour lui ravir le jour.
Il s'accroche ; l'enfant, tout tranſporté de joie,
Saiſit avec ardeur une ſi belle proie.
Jamais chat à l'affut, attrapant ſouriceau,
Ne prit plus de plaiſir que notre jouvenceau ;
Il le couve des yeux, & ſonge qu'à ſon pere,
A ſon retour, il va procurer chere entiere.

Le petit monſtre, s'agitant
Sur un ſable aride & brûlant,
Se plaignoit d'un ton lamentable ;
Mais d'un tyran impitoyable
En vain il veut toucher le cœur :
L'eſpiegle inſulte à ſon malheur,
Et, joignant les coups à l'outrage,
Lui tient ce mordicant langage :
Maître gourmand, te voilà pris,
Pleure, ſi tu veux, moi, j'en ris.
Tu ne ſoupçonnois pas qu'une chair menſongere
Receloit à tes yeux la ligne meurtriere.
Quel goût lui trouve-tu ? Tu voudrois à préſent
T'en retourner à jeun au liquide élément.
Pour aſſouvir ta faim tout morceau t'eſt propice (1) :
Hé bien, d'un bon repas tu feras le délice (2).
L'enfant railloit ſon malheureux captif.
Un vieillard près de là pêchoit dans un eſquif ;
Il l'entendit, & crut qu'à la folle jeuneſſe
Cet exemple pouvoit inſpirer la ſageſſe.
» Un pareil ſort t'attend, dit-il, mon fils, hélas !
» Un monde ſéducteur t'offrira ſes appas.

---

(1) Le crocodile eſt formidable dans l'eau ; il ſe jette ſur les hommes comme ſur les animaux. Il avale des morceaux de bois pourris, & même des cailloux, pour leſter ſon corps, & empêcher le tiraillement de ſes entrailles, au défaut d'alimens.

(2) Les Sauvages de la Baſſe-Louiſiane mangent les jeunes crocodiles.

» Par-tout tu trouveras des cœurs cruels, avides,
» Des hommes jaloux & perfides,
» Des aſpics cachés ſous les fleurs,
» Telle fillette aux yeux trompeurs,
» Qui, dans ſon métier trop habile,
» Vengera bien ton crocodile.
» Cher enfant, retiens ma leçon,
» Ne mords jamais à l'hameçon.

Le génie des *Akanças* eſt vraiment poétique; & il eſt certain que *Properce*, *Tibulle*, & *Horace* lui-même, n'ont jamais peint l'amour plus délicatement que ne le font ces Peuples, dans mille chanſons que je nommerois volontiers des odes dignes d'*Anacréon*. En effet, ſi leurs chanſons de mort ont tout le ſublime des héros d'*Homere*, leurs naïves élégies ſont dignes du pinceau du tendre & délicat *Ovide*; je vais en donner une preuve.

En 1756, lorſque j'étois détaché au Pays des *Illinois*, un orateur *Akança*, nommé *Rutel-Attikaloubémingo*, qui veut dire Chef du langage qui touche le cœur, vint de la part de ſa Nation en *Calumet*, c'eſt-à-dire, en Parlementaire, auprès de M. de Macarty, Commandant François au Fort de Chartres, en

en renouvellement d'alliance entre notre Nation & les Naturels du Pays de cette contrée. L'Indien étoit jeune & bien fait ; pour ſpirituel, on n'en doutera pas d'après l'anecdote que je vais rapporter. On le reçut au poſte avec toute la diſtinction poſſible, & M. de Macarty donna en ſa faveur un bal brillant, dont *Rutel-Attikaloubémingo* (1) fut le roi, car on le lui fit ouvrir avec Mademoiſelle Manon Robert, jeune perſonne de quatorze ans, fille d'un des plus riches habitans François établis chez les *Illinois*, de laquelle il étoit devenu amoureux fou dès la premiere vue. L'Ambaſſadeur Américain fit de très-bonne grace une révérence avec elle, & l'embraſſa ſans ſe le faire dire. (il avoit copié les François) Il ne la quitta pas un moment pendant le bal, qui dura toute la nuit. On la plaça auprès de lui à

(1) Il étoit fils d'un Cacique *Akança*, & petit-fils d'un Matelot Bas-Breton, nommé *Rutel*, qui ſe perdit en 1683, lorſque M. de la Salle deſcendit le Miſſiſſipi pour aller à la découverte de ce fameux Fleuve.

l'ambigu, qui fut des plus élégans ; & l'assemblée s'amusoit infiniment de la maniere naïve & passionnée dont il lui déclara (par le ministere de l'Interprete) ce qu'il ressentoit pour elle. Enfin, dans un moment de transport amoureux, il voulut engager Mademoiselle Manon à ôter un mouchoir léger qui lui couvroit la gorge. La belle rougit ; il insista : mais sur les représentations que l'on lui fit que chaque Pays avoit ses usages, & que quoiqu'il fût très-simple qu'une Dame *Akancienne* eût le sein découvert, il étoit de la derniere indécence à une Françoise de suivre le même costume, *Rutel-Attikaloubémingo* ne répondit mot ; il baissa la tête, fut environ un quart-d'heure à réfléchir très-attentivement, puis il se leva après s'être recueilli, &, avec un air noble & tendre, il prôféra un petit discours qu'il venoit de méditer, & que l'Interprete nous expliqua ensuite le mieux qu'il lui fut possible. Je fus si frappé de la nouveauté de ses idées, que je pris mes tablettes, j'écrivis de suite la mauvaise prose que le Truchement Indien nous rendit en très-mauvais françois; &,

tâchant de conſerver autant qu'il m'a été poſſible le tour & ſur-tout le génie de l'original, j'ai rendu ainſi la charmante Elégie de l'Envoyé Indien *Rutel-Attikaloubémingo.*

A MANON.

Pourquoi, jeune MANON, tenir empriſonné
Avec tant de rigueur ce blanc ſein nouveau né;
Que nul mortel n'a vu, dont nulle main encore
N'a ſu cueillir la fleur, qui ne vient que d'éclore?
Quelle barbare loi te force à reſſerrer
Ces jolis priſonniers? Laiſſes-les reſpirer.
Tendres êtres, hélas! innocentes victimes,
Pourquoi vous étouffer? quels furent donc vos crimes?
Uſez de tous vos droits; laiſſez à l'avenir,
Si vous en abuſez, le ſoin de vous punir.
Jeunes infortunés! Lorſque MANON reſpire,
Voyez leurs mouvemens, que le dépit inſpire.
Le peu que j'entrevois de leur joli contour
Fait naître dans mon cœur le deſir & l'amour.
Que j'ai peine à le voir, ce ſein que j'idolâtre,
Lancer contre un mouchoir ſes deux globes d'albâtre!
Tel qu'un tendre chevreau, jeune, vif & charmant,
Ils voudroient lutiner & bondir librement.
Exempts de préjugés, ils redoutent la gêne;
Les captiver ainſi, c'eſt être une inhumaine.
A peine ſont-ils nés, vous penſez bien, MANON,
Que, plus jeunes que vous, ils ont moins de raiſon.

De l'auſtere vertu ils ignorent l'uſage.
Et vous-même étiez-vous plus prudente à leur âge ?
On n'emmaillote point les enfans au berceau ;
Ce qui n'eſt pas gêné n'en devient que plus beau :
Mais ſi tu crains, MANON, de troubler la cervelle
De quiconque verra cette gorge ſi belle,
Si, pour de tes amans prévenir les malheurs,
Tu veux punir leur vue en épargnant leurs cœurs,
Voile donc tes beaux yeux, voile donc cette bouche
Dont l'éclat nous enflamme & dont le ſon nous touche ;
Et, certaine des coups que portent tes attraits,
Aux regards des mortels ne te montre jamais.

Je termine ici ma Lettre, & ſuis, &c.

Au Pays des Akanças, le 1 *Avril* 1771.

LETTRE SEPTIEME.

Au même.

Danger que Sans-peur *courut d'être dévoré par une tigresse. Superstition des Sauvages à cette occasion. Il est guéri par la langue de son chien : maladie épizootique de ces animaux, qui regne à la Louisiane, & comment ils sont préservés de la rage ; leur instinct pour éviter d'être dévorés par les crocodiles, en traversant une riviere ou un lac. Ruse d'un Jongleur pour donner de la vénération à la fameuse idole* Vistipuliquikapouc, *que* Sans-peur *brisa à l'entrée de la caverne.*

IL faut que je vous régale, Monsieur, d'une farce qui a paru surprenante parmi les Peuples idolâtres de cette partie de l'univers. L'auteur de cette comédie étoit un Prêtre de l'idole appellée par les Indiens *Visipuliquikapouc* ; c'est la même que le Soldat *Sans-peur* brisa par mes ordres à

l'entrée de la caverne dont j'ai parlé dans mes précédentes Lettres.

Vous y avez appris que ce fameux *Jongleur* prononça anathême contre moi & contre mon Soldat, disant que cet impie *guerrier blanc* éprouveroit bientôt la colere de son *Manitou* ou faux Dieu, vengeur du crime, pour avoir été ~~assez~~ téméraire, & osé, à la face du soleil, mettre ses mains profanes sur l'idole terrible qui habitoit dans ce lieu consacré par leurs respectables ancêtres, pour aller rendre un culte saint, y faire des sacrifices, brûler des parfums, & y porter des offrandes pour l'entretien de son autel & la subsistance des Prêtres.

Enfin, ce grand Pontife ou Sacrificateur protesta hautement que son Dieu, justement irrité, permettroit que les instigateurs & les auteurs du pillage & de l'incendie du temple de l'idole outragée, lavassent de leur sang impur l'horrible sacrilége commis envers le grand *Manitou Vistipuliquikapouc*, protecteur de tous les hommes rouges qui croyent à sa toute-puissance. Ce Moine, piqué en vrai Moine

payen de ce que nous avions détruit ce temple honteux, s'aviſa d'un ſtratagême des plus ſinguliers pour conſerver & pour augmenter la vénération dont jouiſſoit le Dieu de ſa Tribu.

Ce *Jongleur* faiſoit entendre à ſes proſélytes, qu'en prononçant le ſeul nom de *Viſtipuliquikapouc*, un ſorcier ou mauvais eſprit, qui paroiſſoit dans la bourgade ſous la forme d'un petit tigre noir, diſparoîtroit ſur le champ, & qu'ils en ſeroient convaincus par leurs propres yeux. Ce Prêtre adroit, comme vous l'avez appris, avoit réuſſi à faire parler ci-devant cette célebre idole, par le moyen d'un roſeau en forme de tuyau. Il trouva, par haſard, un gros matou noir, aux yeux jaunes, choſe aſſez rare, ſur-tout dans l'intérieur des terres du continent d'Amérique, où la race de ces animaux domeſtiques a été apportée d'Europe (1). Ce ſingulier *Jongleur* s'étoit ſou-

(1) Dans les premiers temps de la découverte de l'Amérique, un chat y a été vendu, par les Eſpagnols Européens, juſqu'à ſoixante piaſtres gourdes, trois cents livres argent de France.

vent exercé à faire claquer un fouet de poſtillon, lorſqu'il étoit ſeul dans ſa cabane, en frappant rudement cet animal, & criant de toute ſa force : *Viſtipuliquikapouc.*

Un jour que le chat noir fut attiré par la faim dans une cabane Indienne, le Prêtre idolâtre prononça auſſi-tôt, de ſon ton ordinaire, ce nom barbare. Le prétendu démon ou ſorcier partit comme un éclair, en paſſant par la fenêtre, dont les chaſſis n'étoient que de feuilles de lataniers (1).

---

(1) *Note de l'Éditeur.* Les Sauvages, dont la crédulité égale l'ignorance & la ſuperſtition, ne ſont pas les ſeuls Peuples qui croyent aux ſorciers & aux faux miracles.

A Savieres, Village diſtant d'environ quatre lieues de Troyes, demeuroit un Pâtre nommé Pierrot Richard, qui, parvenu à l'âge de trente ans, n'avoit pu apprendre à lire ; toute ſa ſcience ſe bornoit à la connoiſſance de la vertu de quelques plantes, employées par tous les Bergers dans les maladies de leurs beſtiaux ; il les indiquoit aux bonnes femmes pour les maladies du corps humain, ajoutant qu'il falloit y joindre *de l'eau bénite, des prieres, des pater, des ave, avec des ſanta*, &c.

En 1767, il ſe trouva à Savieres un concours

Les ſpectateurs aſſurerent qu'ils avoient réellement vu ce mauvais eſprit diſparoître

---

étonnant d'habitans de la Champagne & des Provinces voiſines, où le nouveau *Taumaturge* n'étoit plus connu que ſous le nom du Saint de Savieres.

Un particulier de Troyes, partant pour aller dans la haute Brie, voir une de ſes parentes, & paſſant dans ſa chaiſe devant la porte d'un autre parent, lui propoſa ce voyage, & une place à côté de lui. Le parent ne l'accepta qu'à condition qu'il iroit en robe de chambre & en bonnet de nuit; effectivement il monta en chaiſe en cet équipage.

Dans tous les lieux où ils mettoient pied à terre, à la vue de l'homme en robe de chambre, on s'empreſſoit de demander ſi ce Monſieur étoit malade, & s'il ne venoit pas du Saint de Savieres. Oui, répondoit l'ami; & il ajoutoit: il y a deux mois que le pauvre diable n'étoit ſorti de ſon lit & de ſon fauteuil, voyez comme il marche à préſent. Cette plaiſanterie fit gagner, en vingt-quatre heures, quarante ou cinquante lieues de pays à la renommée du Saint. Parmi la foule de gens affligés de rhumatiſmes, de ſciatiques, &c. qui venoient de quinze à vingt lieues, pluſieurs trouverent dans les chaleurs du mois de Juillet & d'Août, un excellent remede, qui, forçant la tranſpiration ordinaire, emporta les cauſes du mal; le Saint de Savieres en eut tout l'honneur. Sa renommée le fit bientôt diſ-

pour aller ſans doute préſider dans une aſſemblée nocturne & diabolique, ſous la

---

tinguer des Bergers ordinaires des Villages voiſins, qui, ſur l'heureux ſuccès de quelques unes de ſes ordonnances, ſemerent le bruit qu'il faiſoit des miracles. Des milliers de témoins aſſurerent le fait avec toute la bonne foi poſſible; ils ne manquerent pas de le répandre en peu de temps dans toute la partie de la Champagne arroſée de la Seine.

L'Intendant de cette Province voulut alors ſavoir ce que c'étoit que ce Saint de Savieres. Il donna, en conſéquence, des ordres à ſon Subdélégué de Troyes, dont le Clerc, en ſon abſence, examina & queſtionna le Saint, qui, interrogé s'il faiſoit des miracles, répondit: *Ils le diſiont, ils le vouliont que ça ſoit comme çà.* Cette eſpece d'enquête, qui n'étoit que de pure curioſité, n'apporta cependant aucun trouble à la poſſeſſion du Saint. Un Grenadier du Régiment de Poitou, nommé *Sans-raiſon*, allant à Bourbonne pour y prendre les eaux & les bains qu'exigeoit le rétabliſſement de ſa ſanté, paſſant par Savieres, voulut voir le ſaint perſonnage, ſur le bruit de ſa renommée; mais n'en ayant reçu aucun ſoulagement, il lui demanda ce que c'étoit que des *ſanta*; il répondit: *dès ſanta ſont des ſanta.* Le Grenadier ſe mit à jurer contre le Saint; & ſans le ſecours des bonnes

forme d'un petit tigre noir ; qu'ils avoient été témoins de cette merveille, & qu'ils la publieroient par toute la terre. Chaque fois que le chat noir étoit apperçu d'un Indien idolâtre, qui déclinoit le nom terrible de leur *Manitou*, l'animal fuyoit comme *Satan* fuit l'eau bénite : à la fin, ce pauvre matou, épouvanté du claquement des fouets, & fatigué d'entendre le redoutable nom du faux Dieu, disparut tout-à-fait pour aller chercher sa tranquillité dans les déserts de ce nouveau Monde, & hors de la portée des superstitieux sauvages. Bien des gens de l'ancien Monde sont aussi sauvages que les Américains, en ce qui concerne la croyance aux sorciers.

---

femmes, *Sans-raison* alloit doubler le Saint de la bonne maniere.

Ce Berger ayant épousé la femme qui recevoit ses offrandes, perdit peu de temps après tout son crédit ; car l'on n'eut plus de foi à un Saint qui avoit une femme ; & l'avarice de cette derniere les a fait revenir dans la misere, comme ils étoient ci-devant. (Observation sur le Saint de Savieres, par M. *Grosley. A Troyes, le 7 Février* 1774).

Ce chat me fait reſſouvenir de ceux qu'on brûle à Metz, la veille de S. Jean-Baptiſte. On plante, pour cet effet, entre la Citadelle & la Ville, un grand mât, au bout duquel on place une cage de bois, où on renferme trois chats vivans, & l'on vient en grande cérémonie mettre le feu à un tas de fagots qui entourent le mât. C'eſt ordinairement le Gouverneur, à la tête des Magiſtrats & du Clergé, ou, en ſon abſence, le Lieutenant de Roi, qui a le droit d'allumer le bûcher où ces malheureux chats ſont brûlés vifs, afin d'expier les prétendus crimes de leurs ancêtres.

Cet uſage s'eſt conſervé comme un reſte d'un ancien préjugé où étoit le peuple, qui croyoit réellement qu'il y avoit dans Metz un grand nombre de ſorciers & ſorcieres. Voilà, Monſieur, l'origine de cette cérémonie qui s'eſt pratiquée juſqu'à nos jours. Il y a encore d'autres Villes en France & en Allemagne où on fait auſſi ridiculement qu'à Metz cette ridicule cérémonie.

Dans une partie de chaſſe que nous fîmes, il y a huit jours, avec les *Boucaniers* Fran-

çois de cette contrée, le Soldat *Sans-peur* courut un danger où peu s'en fallut qu'il ne perdît la vie. Nous étions cabanés de l'autre côté de la riviere des *Akanças*, lorſque s'étant un peu écarté du cabanage, il découvrit un gros arbre creux, où une tigreſſe avoit dépoſé ſes petits au nombre de deux. Le Soldat fut charmé d'avoir trouvé cette occaſion pour m'en apporter un tout vivant. Mais ces animaux étoient déjà de la groſſeur d'un chat domeſtique; iſſus d'un ſang féroce, ils ſe défendirent & de la dent & de la griffe. *Sans-peur* attrapa un bâton d'un bois dur & pointu, avec lequel il vexa les petits tigres, qui ſe retrancherent dans le fond de l'arbre. Le Soldat, revenu au cabanage, nous fit part de ſa découverte. Il exhorta vivement ſes compagnons *Boucaniers* à s'armer de leurs fuſils pour aller au tronc de l'arbre s'y poſter à l'affut, afin de pouvoir tuer plus ſûrement le pere & la mere de ces animaux, dont ils vendroient bien les peaux. Mais quelle fut notre ſurpriſe, en voyant un inſtant après la tigreſſe accourir vers nous en fureur, & s'élancer

directement ſur mon Soldat, qu'elle diſtingua à quelques gouttes de ſang qui avoient rejailli ſur ſon capot, fait de peau de cerf, qu'il portoit à la maniere des *Coureurs de bois*. *Sans-peur*, ſous la dent & la griffe de cette cruelle bête, ne perdit ni la tête ni le courage qui lui étoient ſi néceſſaires dans cette occaſion périlleuſe ; d'ailleurs, extrêmement fort & adroit, il terraſſa la tigreſſe. Cependant nos gens auroient bien voulu tirer ſur l'animal ; mais la crainte de tuer l'homme auſſi, les arrêtoit. Comme je ſavois par expérience que le feu fait fuir les tigres, je ſaiſis auſſi-tôt un tiſon ardent que je préſentai bruſquement aux yeux de la tigreſſe, qui lâcha priſe dans le moment ; & nos gens firent une décharge générale ſur l'animal, qui expira écumant de rage. *Sans-peur* avoit reçu une morſure au bras ; & malgré ſon capot de peau qui avoit paré la dent, l'empreinte des griffes du monſtre paroiſſoit ſur ſes reins. Un jeune *Allekci* ou apprentif *Jongleur*, qui étoit avec nous, ſuça le ſang des plaies du bleſſé, à pluſieurs repriſes, & dit que la peau de la ti-

greſſe écorchée feroit du bien au Soldat. Ce Sauvage la dépouilla dans un inſtant, après quoi nous en revêtîmes *Sans-peur*, qui, malgré ſes douleurs, avoit encore le mot pour rire. » Cadédis ! je reſſemble, diſoit-» il dans ſon patois Gaſcon, à *Hercule* » coubert de la peau du lion de *Némée*, » qu'il vainquit : ſandis ! s'il y aboit un » Peintre parmi nous autres, je me ferois » peindre ſous cet havillement ». L'opération réuſſit au mieux ; *Sans-peur* eut de plus la gloire d'avoir immortaliſé ſon nom parmi les Sauvages, qui, depuis cette époque, l'ont nommé l'homme *de valeur*. Mais les partiſans des Prêtres idolâtres ſaiſirent promptement cette occaſion. Alors il ſe répandit un bruit que *Sans-peur* avoit déjà éprouvé la juſte colere de leur Dieu; prônant que le guerrier blanc François qui avoit oſé mettre le *Manitou* de leur Nation en pieces à coups de hache, avoit été attaqué par une bête féroce, & que j'aurois mon tour ; ce qui étoit arrivé n'étoit que le prélude d'un plus grand malheur que leur Dieu nous préparoit. Mais je répondis

aux partiſans de l'erreur, que je me moquois des prophetes & de leur Dieu. Je leur remontrai que l'accident qui étoit arrivé à mon guerrier, n'avoit rien d'extraordinaire; que le choix qu'avoit fait la tigreſſe, étoit tout naturel; que cet animal avoit fait ce que leurs chiens font à la chaſſe des bêtes fauves, qu'ils ſuivent à la trace par l'odorat; que le ſang des jeunes tigres, qui avoit rejailli ſur le capot du Soldat François, avoit attiré la mere de ces petits animaux, qu'elle trouva enſanglantés. Ils convinrent que mes raiſons étoient phyſiquement vraies.

Vous ſerez peut-être, Monſieur, bien aiſe d'apprendre comment *Sans-peur* a été ſi promptement guéri de ſes bleſſures. Il avoit dreſſé un chien de chaſſe à la maniere des anciens *Boucaniers*. Cet animal lui étoit extrêmement attaché; auſſi lui en donna-t-il des preuves bien ſenſibles dans la cataſtrophe qu'il éprouva contre la tigreſſe, qui, heureuſement fut miſe à mort après qu'elle eut fait ſéparation de corps avec ce Soldat. Son chien étoit ſi acharné ſur la reine des

forêts

forêts de cette contrée (1), qu'il la déchiroit à belles dents, pour venger ſon maître; il grondoit fort contre le Sauvage *Jongleur* qui ſuçoit le ſang de ſes plaies. Cet animal s'imaginoit qu'il mordoit *Sans-peur*, qui n'eut par la ſuite d'autre *Jongleur* que ſon chien, car ce fidele animal léchoit pluſieurs fois par jours les bleſſures douloureuſes que lui avoient cauſées les griffes & les dents terribles de la bête la plus féroce de cette contrée. Ce chien s'en acquittoit avec une affection admirable, ce qui produiſit en peu de temps la parfaite guériſon du *Boucanier.*

Cette bonne langue nous fut d'autant plus utile, que nous n'avions ni linge, ni liqueur ſpiritueuſe néceſſaire au panſement du bleſſé, pour qui je prenois l'intérêt le plus vif & le plus ſenſible, puiſque c'étoit par zele pour moi que cet accident lui étoit arrivé.

(1) Il n'y a point de lion à la Louiſiane. On appelle tigre, un animal qui eſt gros comme un dogue d'Angleterre; il n'a pas la peau mouchetée comme ceux d'Afrique, & il n'eſt pas ſi dangereux.

J'ai donc eu occaſion de remarquer pendant cette cure que la langue des chiens eſt ſi bénigne, qu'il y a tout lieu de croire qu'il en diſtille une liqueur balſamique, qui eſt un excellent remede avec lequel ces animaux guériſſent toutes leurs plaies quelque envenimées qu'elles ſoient. La nature les inſtruit au défaut de raiſon, car nous voyons ſouvent, lorſqu'un chien a mangé avec excès, qu'il cherche auſſi-tôt à faire évacuer ſon eſtomac du poids des alimens qui l'incommodent.

L'inſtinct lui indique d'aller chercher des herbes purgatives, comme chiendent & autres. J'en ai vu qui n'étant point à portée d'avoir de ces plantes, avaloient des plumes ou de la paille, afin de ſe procurer un vomiſſement qui les ſoulageoit auſſi-tôt.

Comme la plupart des rivieres de la Baſſe-Louiſiane ſont remplies de crocodiles avides de la chair de chien, ceux qu'ont les Sauvages, par un inſtinct ſingulier, quand ils veulent traverſer une riviere ou un *chenal* du Miſſiſſipi, & ſe préſerver d'être dévorés par ces cruels amphibies, s'appro-

chent des bords, & aboyent le plus fort qu'ils peuvent en battant l'eau avec leurs pattes, pour attirer dans cet endroit tous les crocodiles des environs, après quoi ils prennent leurs dimenſions pour traverſer rapidement la riviere dans un endroit où ils ne rencontrent point d'ennemi. Dieu a donné aux chiens des inclinations ſi conformes & ſi approchantes de la raiſon, qu'après l'éléphant, qui ſurpaſſe en cela tous les autres animaux, il n'y en a point qui participe davantage à cette faculté; on en a vu des exemples dans l'hiſtoire que j'ai rapportée de M. de Belle-Iſle, lorſqu'il étoit perdu à la Baye Saint-Bernard, où ſon chien lui ſauva la vie.

Après l'entiere guériſon de *Sans-peur*, ce *boucanier* ne put réſiſter à la démangeaiſon d'aller à la chaſſe, qui eſt devenue ſon élément depuis la réforme de ma compagnie. Ayant traverſé un lac, il apperçut au pied d'un *pacanier* (eſpece de noyer qui porte une noix amandée) un ſerpent à ſonnettes, qui venoit d'attirer dans ſa gueule un

gros écureuil noir : *Sans-peur*, pour venger le quadrupede grimpant, tira ſon coup de fuſil ſur l'animal rampant, qu'il bleſſa dangereuſement ; s'étant approché enſuite pour conſidérer ce monſtrueux reptile, & prendre les ſonnettes de ſa queue, qui étoient au nombre de dix-neuf (1), ce ſerpent vouloit encore, malgré ſa profonde bleſſure, qui lui ôtoit pour toujours l'élaſticité de ſon corps, s'élancer ſur le chaſſeur. Son chien ſe mit en devoir de l'arrêter ; mais il en fut mordu à la gorge, & la pauvre bête n'ayant pu y atteindre avec ſa langue pour y porter ſon baume & en tirer le venin, enfla auſſi-tôt ; *Sans-peur* eut le chagrin de voir expirer dans les convulſions ce fidele animal. J'en eus beaucoup de regret, ainſi que tous ceux qui avoient connu les ſervices importans qu'il avoit avoit rendus à ſon maître, qui paya de ſes

(1) L'on prétend qu'elles marquent les années de cette eſpece de ſerpent, dont la morſure eſt mortelle, ſi l'on n'eſt pas ſecouru à temps.

larmes le tribut qu'il devoit à cet ancien domeſtique.

Pourquoi l'aſpic affreux, le tigre, le panthere
N'ont jamais adouci leur cruel caractere;
Et que, reconnoiſſant la main qui le nourrit,
Le chien meurt en léchant le maître qu'il chérit?
Bornes de l'eſprit humain.

Il regne dans cette Colonie, depuis ſix mois, une maladie épizootique ſur les chiens, qui les fait preſque tous mourir. Cette maladie les tient dans les reins; leur ſang devient épais; on voit ſuinter, à travers les pores de leur peau, une matiere verdâtre, oléagineuſe, approchante du ſavon gras dont ſe ſervent en France les Bonnetiers, pour dégraiſſer leur laine.

J'ai encore obſervé, pendant mon ſéjour dans cette partie de l'Amérique Septentrionale, & je me ſuis aſſuré d'après le rapport des anciens Colons de la nouvelle Orléans, qu'ils n'y ont jamais vu ni rencontré aucuns chiens ni loups enragés.

En voici ſans doute, Monſieur, la raiſon phyſique, ſuivant mes foibles lumieres. Vous ſavez comme moi que le vaſte pays de la

Louiſiane eſt arroſé par pluſieurs grandes rivieres, ruiſſeaux, fontaines, lacs, qui forment le ſuperbe fleuve de Miſſiſſipi, à la ſource duquel on n'a pas encore remonté. Auſſi les animaux trouvant par-tout à boire, ne ſont pas ſujets à cette maladie, qui ordinairement eſt cauſée par le défaut d'eau. Il n'en eſt pas de même dans notre Europe; je me reſſouviens d'avoir vu dans un hameau de la France, un jeune garçon qui fut mordu d'un loup enragé, & qui le devint auſſi. Les Payſans du lieu, plus ignorans que les Indiens ſauvages, ne ſachant point de remede à cette dangereuſe maladie, crurent donc que le plus court étoit d'étouffer l'enfant entre des matelas, parce qu'il avoit voulu, me dirent-ils, mordre ſa mere au bras; & pour prévenir des accidens funeſtes qui auroient pu en réſulter, ils employerent cette cruelle méthode.

Il eſt certain, Monſieur, que les quadrupedes de l'eſpece carnivore ne tranſpirent jamais. Dans les grandes chaleurs de l'été, on les voit ici gratter la terre, & s'y enſevelir juſqu'au cou. Alors ils tirent la

langue, & il leur ſort de la gueule une chaleur comme celle d'une fournaiſe ; leur peau eſt ſi aride, par le défaut de la tranſpiration, qu'ils ſont cruellement tourmentés par les puces.

J'ai eu occaſion, durant une longue traverſée ſur mer, où nous eûmes diſette d'eau douce, de remarquer un chien limier qui étoit à bord, & à qui on avoit ménagé l'eau ; ſes excrémens reſſembloient à une terre calcinée comme de la chaux : ce qui provient vraiſemblablement d'une chaleur concentrée dans l'eſtomac de ces animaux, qui les deſſéchent & les alterent bientôt, ce qui fait que le tranſport les ſaiſit ; les organes de leur cerveau ſe dérangent, & ils mordent dans l'accès de rage tout ce qui ſe préſente à eux, & même leur maîtres ; leurs yeux deviennent hagards. Le remede eſt de leur caſſer la tête. J'aurois bien d'autres réfléxions à ajouter ſur le ſujet de cette horrible maladie ; mais je n'ai pas envie de faire d'une Lettre d'amitié, une diſſertation ſur la rage, ni ſur la maladie de Naples. J'abandonne cette

matiere à gens plus habiles que moi dans la ſublime ſcience d'Hipocrate.

Voici un fait, Monſieur, que je ne dois pas omettre de vous rapporter dans cette Lettre. C'eſt un tour de l'invention de *Sans-peur*, qui a relevé comme il a abusé l'excommunication du grand Pontife idolâtre, & qui s'eſt bien ſignalé dans cette affaire. Il s'agiſſoit d'un Soldat de ma ſuite, qui avoit été tué par un Sauvage dont j'ignorois le nom & même la Tribu. En conſéquence de cet événement tragique, je m'adreſſai au Chef de la Nation où je ſoupçonnois qu'étoit celui qui avoit fait le coup. Je dis à ce *Cacique* que depuis pluſieurs jours il me manquoit un guerrier blanc; que j'étois bien ſûr qu'il n'avoit point déſerté, puiſqu'après la ceſſion de nos établiſſemens à la Couronne d'Eſpagne, tous nos Soldats avoient eu leur congé abſolu pour ſe retirer où bon leur ſembleroit.

Je lui remontrai qu'il étoit de l'intérêt des hommes rouges de chercher ce guerrier François; que ſûrement ils le trouveroient dans le bois s'il s'étoit égaré, parce qu'au-

trement l'on pourroit ſoupçonner quelqu'un de ſes gens de l'avoir tué ; qu'il n'ignoroit pas d'ailleurs le Pacte qui avoit été fait entre les hommes blancs & les hommes rouges, c'eſt-à-dire, que celui d'une Nation qui en tueroit un autre, ſubiroit la loi du talion. Ce Chef me répondit avec gravité que le guerrier blanc qui me manquoit auroit vraiſemblablement pu aller à la chaſſe dans le déſert, qu'ayant tiré ſon coup de fuſil ſur un tigre ou léopard, & que l'ayant bleſſé légerement, la bête féroce l'auroit peut-être dévoré. Je lui répliquai que l'animal n'auroit mangé ni ſon fuſil ni ſes habits ; que s'il envoyoit ſes guerriers à la recherche de ce François, on devoit ſûrement en trouver des veſtiges, ſi ce malheur étoit arrivé comme il le ſuppoſoit.

Je m'apperçus que cet homme tergiverſoit, & je me retirai ; mais je queſtionnai à l'écart un jeune guerrier nommé *Embryoukia*, qui m'étoit extrêmement attaché. Je fis entendre à ce Sauvage que s'il pouvoit me dire au juſte de quelle nation pouvoit être le meurtrier de mon Soldat, je lui don-

nois ma parole d'honneur de lui en garder un éternel ſecret ; que s'il me procuroit des éclairciſſemens ſur cette mort, je le récompenſerois largement, & que le Roi *qui a le ſoleil pour chapeau*, de l'autre côté du *grand lac d'eau ſalée*, en ſeroit informé par l'*écorce parlante*.

Dans cette confiance, *Embryoukia* me dit tout ; il m'avoua que c'étoit un homme de la Tribu appellée *Kanoatino*. C'étoit ce que je demandois pour jouer ma comédie.

Le Soldat défunt étoit l'intime de *Sans-peur ;* celui-ci, pour venger ſon camarade, conçut l'idée de faire auſſi *la Jongleriè*, & voulut par une farce intimider la Nation du meurtrier d'une maniere ſurnaturelle, afin de lui faire avouer le fait & livrer le coupable.

Cependant, pour ne point compromettre le jeune Sauvage, & aſſurer la réuſſite de l'affaire, il étoit de la derniere importance qu'on ignorât que c'étoit lui qui m'avoit décelé le meurtrier du François. Il falloit donc, dans cette circonſtance critique, agir politiquement, & conſerver toujours des

égards & des ménagemens pour les *Caciques*, dont on a ſouvent beſoin. On tenoit auſſi en même temps ces Peuples dans la perſuaſion où ils ſont encore que les hommes blancs ſavent tout ce qui ſe paſſe dans les deux Mondes, & qu'on ne peut guere les tromper ; c'eſt, comme vous ſavez, Monſieur, cette fauſſe opinion des Américains qui les tient en reſpect envers les Européens répandus en ſi petit nombre dans ce vaſte Pays.

Sans-peur m'avoit communiqué ſon projet ; je le trouvai merveilleux, & fort aiſé à exécuter, ſur-tout parmi des peuples ſuperſtitieux & ignorans. Auſſi approuvai-je beaucoup ce Gaſcon ſur le deſſein qu'il en avoit formé.

Voici comment *Sans-peur* s'y prit pour imiter les *Jongleurs* Indiens, mais dans un genre tout différent. Il fit pour cet effet choix d'un arbre qui croît à la Louiſiane, qui porte un fruit ſemblable à la figue *banane*, & que les Naturels appellent *haſſeminier*. Les Sauvages emploient l'écorce à faire de petits coffres qu'ils appellent *caſſot*

pour mettre des fruits, & à couvrir leurs cabanes.

Le Soldat Gaſcon alluma un grand feu autour de l'arbre, afin d'en accélérer la ſeve, pour enlever plus promptement & plus facilement l'écorce. Il eut auſſi grand ſoin de cacher ſa manœuvre aux Indiens (parce que c'étoit le nœud de la queſtion), & de conſtruire de cette même écorce, couſue avec du *pitre*, & enduite de gomme de prunier ſauvage, un inſtrument en forme de trompetre d'une grandeur énorme, pour porter la voix au loin, comme font les gens de mer.

Lorſque *Sans-peur* eut achevé l'inſtrument de ſa *Jonglerie*, il partit incognito, par une nuit très-obſcure, pour n'être point vu, & emporta ſon fuſil, avec des munitions de bouche dans ſon havreſac, & de l'eau dans une calebaſſe ou gourde; il ſe munit auſſi d'une peau d'ours pour lui ſervir de lit, & d'une robe de bœuf ou de *biſon* pour ſe couvrir & ſe mettre à l'abri des injures de l'air. Il fut ſe poſter ſur une hauteur favorable à ſon grand deſſein, car il avoit pris toutes ſes dimenſions avec autant d'étude

qu'un Général d'armée auroit pu faire pour livrer & gagner une bataille déciſive. La ſituation du lieu étoit ſi heureuſe, que dans une nuit ſereine il pouvoit ſe faire entendre à plus de trois milles à la ronde.

Il parloit dans ce porte-voix une langue barbare & inconnue aux Américains. Ce bruit effroyable, que les Sauvages croyoient venir du Ciel, ne manqua pas d'épouvanter & de jeter une grande allarme parmi ces Peuples, & plus encore parmi les femmes, naturellement timides, qui diſoient que le *Maître de la vie* ou l'*Auteur de la nature* étoit irrité contre leur Nation, & que cette voix gémiſſante & quelquefois formidable leur pronoſtiquoit une grande calamité.

En conſéquence, le lendemain à midi tous les vénérables vieillards vinrent me trouver avec l'Interprete, pour me conſulter ſur ce phénomene ſi nouveau & ſi étrange pour eux.

Je contrefis l'ignorant ſur la comédie que jouoit l'intrépide Soldat, qui, toujours ſans peur, leur en donna une furieuſe. Je leur dis que depuis la mort de mon guerrier

blanc, je ne pouvois plus repoſer; que toutes les nuits j'entendois de mon lit la voix terrible *d'un Eſprit* qui rodoit autour de ma cabane, ſans cependant rien voir ; que cette voix diſoit, d'un ton lamentable : » Je ſuis » un tel guerrier blanc, de la ſuite du Ca» pitaine François, qui ai été tué par un » homme de la Tribu ou Nation des *Ka*» *noatinos*. François, vengez ma mort, » vengez mon ſang ».

Ces pauvres gens n'avoient garde de s'imaginer que ce fût une parade ingénieuſe du facétieux Gaſcon, pour leur faire découvrir le crime & le criminel. En effet, ces ſimples & ſuperſtitieux Indiens n'oſerent diſſimuler plus long-temps, dès que je les eus perſuadé que c'étoit l'ombre du Soldat mort. Ils me confeſſerent le tout, donnant pour excuſe qu'à la vérité l'homme rouge de leur Village avoit eu le malheur de tuer mon guerrier blanc ; mais que celui-là *avoit perdu l'eſprit*, parce que le Soldat François lui avoit fait boire beaucoup d'*eau de feu* (de l'eau-de-vie), dans l'intention de l'enivrer pour jouir de ſa femme.

Je répondis aux anciens qu'il n'y avoit aucune preuve de cette accuſation, qu'il auroit fallu que mon guerrier blanc eût été pris en flagrant délit; qu'en ce cas il auroit été coupable; que même, dans cette ſuppoſition, l'homme rouge auroit dû faire ſubir le même traitement à ſa femme adultere; que les choſes ne s'étant pas paſſées ainſi, cet homme, ſuivant les loix de convention, (qui doivent être réciproques entre les deux Peuples) méritoit la mort, puiſque ſi un homme blanc tue un homme rouge en traître & ſans ſujet, il doit avoir la tête caſſée; j'ajoutai qu'ils ne pouvoient ſe diſpenſer d'en uſer de même envers le meurtrier de mon Soldat François.

Enfin, ces Sénateurs ſauvages, après avoir bien plaidé la cauſe de leur compatriote, furent contraints de ſe rendre à mes raiſons, qu'ils trouverent juſtes.

Le plus ancien des vieillards ayant recueilli les voix, le *Cacique* ordonna à ſes *ſatellites* d'aller ſur le champ ſe ſaiſir du coupable, l'*amarrer*, & le conduire devant moi pour être ſacrifié, afin, diſoit-il, d'ap-

paiſer les manes (1) du guerrier François, qui évoquoit les puiſſances infernales, à l'effet de venger ſa mort & ſon ſang ſur toute la Nation.

Mon deſſein n'étoit cependant pas de laiſſer mourir ce Sauvage, parce que je ſavois que mon Soldat l'avoit provoqué par ſon imprudence à cette action, qui n'avoit point été préméditée ; d'ailleurs, ce Soldat ne devoit pas ignorer qu'il y a des contrées en Amérique où les hommes

(1) Les Sauvages ne ſont pas les ſeuls Peuples chez qui l'on ait obſervé cette terreur panique. Les eſprits nocturnes étoient de véritables fléaux pour la plupart de ceux qui habitent l'ancien continent, parce que l'homme eſt peureux à proportion qu'il eſt ſuperſtitieux. Les météores, les éclipſes, les comètes le conſternent. Le Cardinal Mazarin étant malade, & ſon Médecin lui ayant annoncé, la veille de ſa mort, qu'il paroiſſoit une comète extraordinaire dans le ciel, avec une traînée de lumiere qu'on appelle tantôt chevelure, tantôt barbe, tantôt queue ; ce Miniſtre regarda cette nouvelle comme dite pour lui, & en ſe moquant de l'augure, il lui répondit : *la comète me fait trop d'honneur.*

ſont

ſont exceſſivement jaloux de leurs femmes, quoique d'ailleurs les filles y ſoient libres, & maitreſſes de leur corps & de leurs volontés.

Afin de ne point faire ſuſpecter le jeune Indien, nommé *Embryoukia*, qui m'avoit révélé la Nation du meurtrier de mon Soldat, je l'employai pour aller comme à mon inſu, faire ſolliciter fortement par la femme du *Cacique* des *Kanoatinos*, la grace de l'Indien coupable. Elle fit faire cette démarche par un Capitaine ou Chef de guerre des hommes rouges ſon parent, à qui je dis d'aſſurer la Princeſſe que je n'avois rien à lui refuſer, & que c'étoit à ſa ſeule conſidération que j'accordois la grace du meurtrier du François.

Auſſi-tôt on lui coupa les courroies avec leſquelles il étoit *amarré*. Le *Cacique* lui fit une courte harangue en forme de mercuriale, lui diſant : *tu étois mort ; mais le Capitaine des guerriers blancs te reſſuſcite à la ſollicitation de la femme Chef.*

On me préſenta enſuite le *Calumet de paix* pour fumer ; l'ayant pris, je tirai une

touche de *boucane*, je le remis après entre les mains du Chef. Tout le monde fut content; & *Sans-peur*, très-satisfait de son individu pour avoir si bien joué son rôle, revint me joindre suivant les ordres que je lui fis passer secretement par mon émissaire *Embryoukia*. A l'égard de son instrument, vous présumez bien que le fin Gascon ne manqua pas de réduire en cendres ce prodigieux porte-voix, qui lui avoit si bien servi à faire la *jonglerie*, en intimidant ces pauvres Sauvages.

Le lendemain, sur les dix heures & demie, les notables & les anciens guerriers de la Nation vinrent me faire des remerciemens; ils me demanderent des nouvelles de ma santé; je parus à leurs yeux avec un visage bien plus serein, que lorsque *Sans-peur* contrefaisoit l'esprit de son camarade sur la montagne.

Il faut souvent, comme vous savez, parmi ces gens-ci devenir un *Protée*, afin de mieux parvenir à son but.

Je reçus donc ces Députés avec douceur & contentement, les assurant que j'oubliois

le passé, & que j'étois ravi de joie de les voir tranquilles ; que pour moi j'avois très-bien reposé depuis que l'*esprit* étoit satisfait, & qu'il y avoit tout lieu de croire qu'il ne reviendroit plus du *pays des ames* les tourmenter, à moins que les jeunes gens ne fissent encore les fous, c'est-à-dire, ne tuassent des François à l'écart. Ils me répondirent qu'ils veilleroient soigneusement sur eux, leur insinuant que l'esprit des guerriers blancs étoit redoutable, même après la mort ; qu'ils ne pouvoient en douter, puisqu'ils venoient d'en voir une preuve bien frappante.

L'homme que je venois de délivrer vint encore tout éploré, se jeter à mes pieds, & me témoigna une vive & sincere reconnoissance, en protestant de ne plus à l'avenir tuer de François. C'étoit tout ce que je demandois ; la bonne harmonie entre les hommes blancs & les hommes rouges étoit le vœu de mon cœur.

Avant de finir cette Lettre, je vais vous donner une idée des Indiens chrétiens, du temps que les Révérends Peres Jésuites

étoient Directeurs des Miſſions de la Louiſiane. Je me reſſouviens que pendant la dernière guerre, & lorſque j'étois en garniſon à la nouvelle Orléans, pluſieurs Juifs de la *Jamaïque* & de *Curaçao* étoient venus dans cette Colonie, pour y faire le commerce *interlope* ou prohibé.

Un Indien converti ayant troqué, avec un de ces Juifs, des pelleteries pour des marchandiſes d'Europe, celui-ci trompa le Sauvage, qui en parla à des Marchands François, ennemis des Juifs, à cauſe de la concurrence. Ceux-ci lui dirent que les gens de cette Nation étoient maudits, & en exécration par toute la terre; qu'ils ne ſe faiſoient aucun ſcrupule de tromper les chrétiens, & que celui-là étoit un deſcendant de ceux qui avoient commis un crime énorme dans l'ancien monde, en faiſant mourir ignominieuſement ſur un *cadre*, comme un voleur, le fils du *Maître de la vie*, notre Sauveur. A ces paroles, l'Indien converti entra dans une telle fureur, qu'il auroit auſſi-tôt immolé le Juif à ſon reſſentiment, ſi M. Broutin, Officier François, créole de

la nouvelle Orléans, ne l'eût arrêté, en lui disant que les ancêtres de cet *hébreu* avoient perdu l'esprit lorsqu'ils commirent cette action; & que le fils du *Grand-Esprit* leur ayant pardonné sa mort, il devoit l'imiter.

Ce Juif se nommoit *Dias-Arias;* il étoit né à la Jamaïque, & débarqua au Port de la nouvelle Orléans en 1759, contre les Ordonnances du Roi, qui défendoient aux Juifs l'entrée de nos Colonies, ainsi qu'aux vaisseaux *interlopes* d'approcher des côtes de nos possessions, à moindre distance d'une lieue.

En conséquence, M. de Rochemore, Commissaire Général, & Ordonnateur de la Louisiane, fit saisir, au nom du Roi, le navire & les marchandises du Juif *Dias-Arias*, qui étoit d'ailleurs fortement soupçonné d'avoir été envoyé par M. Morre, Gouverneur de la Jamaïque, pour prendre connoissance, comme espion, du local & des forces de la Colonie. Mais M. de Kerlerec, Gouverneur, cassa & annulla la saisie de ce vaisseau, faite par l'Ordonnateur, qui,

toujours integre à ſoutenir les intérêts du Roi, s'attira la haine du Gouverneur.

La diviſion ſe mit auſſi-tôt entre ces deux Chefs, qui, depuis cette époque, ſont devenus irréconciliables. Ils écrivirent l'un & l'autre en Cour ; il s'éleva un procès qui dura fort long-temps. Vous aurez ſans doute appris qu'il ne fut jugé qu'en 1769, par le Conſeil du Roi, qui approuva la conduite de M. de Rochemore & celle des Officiers que le Gouverneur avoit opprimés parce qu'ils n'avoient pas été ſes complaiſans.

M. de Belle-Iſle, Major Général des troupes de la Louiſiane, & M. le Chevalier d'Erneville, premier Capitaine, avoient été caſſés ſur les faux expoſés du Gouverneur ; mais Sa Majeſté a réintégré ce dernier, avec la jouiſſance de ſes appointemens. A l'égard du premier, il mourut de chagrin avant le jugement du procès.

Pour revenir aux Indiens que les Jéſuites avoient baptiſé, voyant divers Saints repréſentés avec quelque animal auprès d'eux, comme S. Jérôme avec un lion, S. An-

toine, un cochon, S. Roch, un chien, S. Luc, un taureau, S. Jean, un aigle, &c. ils s'imaginoient que ces Saints étoient de la même croyance qu'eux, & que ces animaux étoient les *Manitous* ou eſprits familiers de ces pieux perſonnages, qu'ils ont ſuivi au tombeau.

Quoique cette opinion ſoit fauſſe, elle ne laiſſe pas de leur donner du goût pour notre religion; perſuadés qu'elle a du rapport avec ce qui fait l'objet de leur croyance. C'eſt une raiſon pour laquelle ils ont une ſi grande vénération pour ces Saints. Ils réverent auſſi infiniment l'image de ſaint Michel, qu'ils regardent comme un des plus braves Saints qui ayent paru ſur la terre, parce que, diſent-ils, c'eſt lui qui a combattu le *mauvais eſprit*, qu'il a terraſſé, dardé & tué de ſa lance.

Je me ſuis trouvé, en montant le fleuve Miſſiſſipi, de compagnie avec M. votre beau-pere, Sur-Intendant Général des revenus du Roi d'Angleterre, en Amérique; il étoit dans la goëlette du Capitaine Bradeley, qui portoit auſſi paſſager l'Ingénieur

en chef de *Penſacola*, que le Gouvernement Britannique envoye à *Menchak*, y tracer le plan d'une Ville, ſur celui de la nouvelle Orléans. Les Anglois doivent auſſi faire de nouveaux établiſſemens ſur la riviere d'*Ohio*, & dans toutes les contrées que nous leur avons cédées. Vous avez vu que par le traité de paix, ils ont l'entrée du fleuve Miſſiſſipi, qu'ils peuvent remonter depuis ſon embouchure juſqu'à ſa ſource; l'eſpace eſt immenſe.

Ces Inſulaires, avides de terre comme les Caſtillans l'étoient de l'or, ſont la cauſe de la ruine & de la perte de pluſieurs milliers d'hommes qui ont péri dans ce vaſte continent, qui cauſera vraiſemblablement la ruine de la Grande-Bretagne. L'on peut dire que s'ils nous ont envahi le Canada, & exigé une portion de la Louiſiane, il leur en a coûté cher, puiſqu'avec un petit nombre de troupes, connues ſous le nom de Compagnies franches de la Marine, avec la Milice du pays, ſoutenue par quatorze bataillons d'Europe, envoyés de France en Canada, & répandus dans l'eſpace de plus

de mille lieues de pays, ces troupes ont combattu assez long-temps contre des armées formidables. Ces mêmes Compagnies franches ont fait des prodiges de valeur pour défendre les possessions Françoises dans cette partie du nouveau Monde, que les Anglois avoient médité de nous usurper sans déclaration de guerre, ni sans aucune rupture.

Un Capitaine d'une Compagnie franche de la Marine, à la Louisiane, nommé le Chevalier de Villiers, l'un des freres de M. de *Jumonville*, partit en 1755, au mois d'Avril, du Fort de Chartres dans le Pays des *Illinois*: il avoit pour second M. de Volsey, Officier de la même garnison, avec un détachement de Soldats & de Sauvages, à la tête duquel étoit *Papapéchengouia*, Chef des Naturels de cette contrée, qui lui servoit de guide à l'effet d'aller venger la mort de M. de Jumonville, frere cadet de cet Officier assassiné par les Anglois le 23 Mai 1754.

M. de Villiers, rendu en *Virginie*, surprit & enleva un Fort aux Anglois, qui se

rendirent à discretion, & dont les prisonniers furent partagés entre l'Officier François commandant & le Chef des guerriers Indiens *Illinois*, qui les firent esclaves ; mais par commisération nous rachetâmes ces malheureux, qui auroient couru risque d'être brûlés, parce que ces Peuples, quoique sauvages, étoient outrés de l'assassinat qui avoit été commis en la personne du frere de cet Officier, porteur d'une Lettre de M. de Contrecœur, Commandant François, au Commandant Anglois, pour le sommer de sortir des domaines du Roi son maître.

En 1755, M. Dumas, Capitaine dans les troupes de la Marine détachées en Canada, (actuellement Brigadier des armées du Roi, & ancien Commandant Général des troupes des Isles de France & de Bourbon) Officier aussi habile que vaillant, avec un parti d'environ six cents Soldats & Miliciens, auxquels se joignirent des Sauvages nos alliés, attaqua & défit, dans un défilé ou une gorge, l'armée Angloise, commandée en personne par M. Bradock, Généralissime des troupes de la nouvelle An-

gleterre : ce Général venoit, quoiqu'en temps de paix, ſans autre droit que la loi du plus fort, pour s'emparer du Fort Duqueſne ; mais il perdit la vie, avec environ trois mille hommes qui compoſoient ſon armée.

En 1759, M. Aubry, Capitaine dans nos troupes de la Louiſiane, étant détaché au pays des *Illinois*, reçut les ordres de M. de Macarty, de partir du Fort de Chartres avec un détachement d'environ quatre cents hommes, pour aller ſecourir le Fort Duqueſne, menacé d'une invaſion de la part des Anglois, ou au moins pour le raſer & en enlever les munitions & l'artillerie. Il s'embarqua avec ſa troupe ſur le fleuve Miſſiſſipi ; & l'ayant deſcendu juſqu'au confluent de l'*Ohio*, qu'il remonta enſuite, il entra après dans la riviere de *Marenguelé*. Il y conduiſit heureuſement ſa troupe, après avoir eſſuyé dans le trajet (qui eſt de quatre cents lieues des *Illinois*) des fatigues & des périls innombrables.

Le lendemain, étant arrivé au Fort Du-

queſne, il apprit que le Général Gicent, Anglois, étoit poſté dans le bois, à peu de diſtance du Fort, avec un corps de douze cents hommes. M. Aubry forma le projet de le ſurprendre, & il partit avec ſon détachement de quatre cents hommes. Son attaque fut ſi bien dirigée, & en même temps ſi impétueuſe, que la troupe Angloiſe, qui ſe croyoit alors à couvert de toute ſurpriſe de la part des François, fut entierement miſe en déroute ; trois cents Anglois reſterent ſur la place, le reſte fut diſperſé ou fait priſonniers ; les Sauvages firent beaucoup de chevelures.

M. Aubry, ayant appris qu'il reſtoit encore à quelque lieues du Fort Duqueſne, une armée de quatre mille Anglois, prit le parti de faire raſer ce Fort, d'en enlever l'artillerie, & il revint aux *Illinois*. Quelques mois après, il fut chargé de partir avec ſon même détachement pour *Niagara* : il entreprit & exécuta ce pénible & long voyage. Il engagea dans ſon parti pluſieurs Nations Sauvages, qui, jointes aux François qu'il commandoit, compoſoient un parti

d'environ neuf cents hommes. Il fut attaqué, à peu de distance de *Niagara*, par un corps de quatre mille Anglois. Malgré la supériorité de leur nombre, la victoire se déclaroit pour nous, lorsque les Sauvages, effrayés du bruit des tambours qui battoient la charge, & des boulets de canon qui tuerent quelques-uns des leurs, & les Chefs ne pouvant se faire entendre pour haranguer, suivant leur coutume, les Guerriers rouges, pour les encourager dans le combat, lâcherent le pied subitement, disant qu'ils ne pouvoient tenir avec leurs armes contre des *gros fusils* qui les foudroyoient, & que la partie n'étoit pas égale.

M. Aubry & quelques Officiers, avec environ trois cents Soldats ou Miliciens, soutinrent le combat avec la plus grande intrépidité ; ils furent enfin écrasés par le nombre. M. Aubry recut deux coups de fusils, dont l'un à la tête ; il fut conduit au camp des Anglois, comme un homme qui n'avoit pas deux heures à vivre. Il eut cependant le bonheur de recouvrer sa santé & ses forces ; & ayant été échangé dans la

ſuite, ainſi que M. de Villiers, qui étoit ſon ſecond, ils revinrent en France, où ils obtinrent la Croix de S. Louis. Ils repartirent pour la Colonie en 1762, avec le Régiment d'Angoumois, qui y venoit renforcer la garniſon de la nouvelle Orléans.

M. Aubry reçut à la paix le brevet de Commandant des ſix Compagnies qu'on avoit conſervées ; il a rempli, à la mort de M. d'Abbadie, les fonctions de Gouverneur, comme je l'ai dit au commencement de ces Lettres. M. Aubry périt le 18 Février 1770, dans un funeſte naufrage, à la vue du Port, avec ſa troupe qu'il ramenoit en France. Une penſion de ſix cents livres, accordée par le Roi à ſon frere, & une autre à ſa ſœur, ſont un témoignage honorable à la mémoire de cet Officier, & une preuve ſenſible de la diſtinction de ſes ſervices.

Pour revenir à mon ſujet, que j'ai interrompu par cette digreſſion en faveur de mes anciens camarades, je vous dirai qu'un Indien de bon ſens, & Chef d'une tribu *Allibamone*, habitué avec les François,

me disoit l'autre jour que les *blonds* (c'est ainsi que ces Peuples appellent les Anglois) avoient été de grands fous d'être venus de si loin nous chasser de nos domaines & de nos habitations, pour sacrifier leurs semblables, afin de posséder de la terre qu'ils ne peuvent occuper, ni même défricher; que pour lui, il étoit content de celle qu'il avoit, puisque six pieds de long suffisoient pour le conduire au *pays des esprits*; que les *blonds*, de l'autre côté du grand lac, vouloient conquérir le monde entier, & qu'ils voudroient apparemment habiter la région planétaire, & chercher dans la lune du castor plus fin que celui du nord du Canada.

Suivant ce que m'a dit M. votre beau-pere, qui a passé à Boston, où il a de grands biens, les habitans de cette capitale murmurent beaucoup contre les actes d'autorité arbitraire du Parlement d'Angleterre, & des impositions qu'on veut établir dans cette florissante Colonie, dont les habitans, enthousiastes de la liberté, sont disposés à entreprendre les plus grandes choses, &

ne chercheront que l'occaſion de ſecouer le joug de la Métropole †, & de ſe rendre indépendants, comme les Hollandois firent autrefois ſous Philippe II, Roi d'Eſpagne.

Le Parlement, enivré d'orgueil, ou plutôt de frénéſie, perſuade au Roi d'Angleterre de ſoumettre à ſes volontés les *Anglo-Américains*.

En jetant un coup d'œil politique ſur la population de cette partie du nouveau continent, où il y a déjà eu des guerres ſanglantes pour des chimeres & des limites inconnues aux Souverains de l'Europe, on ne peut s'empêcher d'en prévoir les ſuites funeſtes. Tous les ſiecles nous ont fourni des révolutions d'Etats, des renverſemens de Religions, des Puiſſances affoiblies, & d'autres élevées ſur leurs ruines; tous ces malheurs ſont attachés à l'humanité, & ſont partie eſſentielle de l'harmonie préétablie, comme dit fort bien l'Auteur de Candide.

Enfin le temps, qui eſt un grand maître, nous découvrira ſi le miniſtere de Londres a tort ou raiſon d'en agir ainſi envers un

† ce qui est arrivé en 1777.

peuple

peuple belliqueux, & qui a les mêmes droits à la liberté Anglicane, que ceux qui habitent les trois Royaumes en Europe.

Les Américains d'aujourd'hui veulent des freres, des amis, & non des maîtres.

Carthage eût conservé son éclat, si elle se fût maintenue dans les bornes de la modération. L'orgueil lui fit perdre, par sa destruction, tout ce qu'elle avoit possédé pendant tant de siecles.

Il est certain, comme le pense M. Randall votre beau-pere, qui connoît la politique & la façon de penser de ses compatriotes les *Bostoniens*, que si leurs intérêts communs les portent une fois à soutenir leur liberté à main armée, ils trouveront dans leur position, dans leur valeur & dans leurs forces des ressources inconnues aux Européens, & qu'ils les mettront en œuvre dès la premiere occasion que les actes du Parlement Britannique feront naître. Un pareil bouclier ne peut qu'avoir les suites les plus fâcheuses ; car vous le savez, & un grand Politique l'a dit : quand on a une

fois tiré l'épée contre ſon Souverain, il faut jeter le fourreau au feu.

Voilà, mon cher ami, la derniere Lettre que vous recevrez du continent de l'Amérique ſeptentrionale. Je vais quitter la charmante contrée des *Akanças*, & deſcendre le fleuve de Miſſiſſipi, pour aller à la nouvelle Orléans. Si j'y trouve un vaiſſeau pour paſſer à Saint-Domingue, j'en profiterai; je vous écrirai de cette Iſle.

Du Pays des Akanças, le 27 Avril 1771.

LETTRE HUITIEME.

Au même.

L'Auteur part de la nouvelle Orléans. Un Sauvage Médecin s'embarque dans ſon vaiſſeau pour le ſuivre en France; la crainte de périr ſur mer le fait débarquer. Diſcours éloquent de ce Sauvage ſur les dangers de la navigation, & ſur les premiers Européens qui arriverent au nouveau Monde. Le gouvernail de ſon vaiſſeau ſe briſe en deſcendant le fleuve de Miſſiſſipi. Le vaiſſeau fait trois pieds d'eau à l'heure, & l'Auteur eſt obligé de relâcher à la Havane, dans l'Iſle de Cuba. Idée de cette Iſle, & ce qui y arriva dans le temps que Milord Albemarle y étoit Gouverneur après la réduction de cette Place à l'Angleterre. On remet à la voile. Tempête furieuſe dans le canal de Bahama. Deſcription topographique & hiſtorique de l'Iſle de Saint-Domingue.

C'est avec un véritable regret, Monſieur, que je me ſuis ſéparé de mes chers *Akanças*, que vraiſemblablement je ne reverrai peut-être plus. La douleur qui les

pénétroit & dont ils me donnoient les marques les moins équivoques, ne faiſoit qu'augmenter celle que je reſſentois. Ils m'arroſoient de leurs larmes ; je ne pus retenir les miennes. Ils vinrent en foule m'accompagner juſqu'au fleuve de Miſſiſſipi. Ils demeurerent ſur le rivage, levant les mains vers le Ciel, & pouſſant de grands cris, juſqu'à ce que le bateau eût diſparu à leurs yeux.

Le *Jongleur* à qui j'avois ſauvé la vie chez ces Peuples, m'en avoit témoigné la plus vive reconnoiſſance au moment que, ſuivant l'arrêt porté contre lui par le Conſeil des anciens, il alloit ſortir des terres des *Akanças*. Il m'avoit fait part du deſſein qu'il avoit formé de paſſer le grand lac avec moi, pour aller voir le grand village des François (Paris), diſant qu'il brûloit d'envie de voir auſſi le Roi de France. J'applaudis à ſon deſſein ; mais je lui conſeillai de demander à Don Louis Unzaga, Gouverneur & Chef des Eſpagnols de cette contrée, la permiſſion de l'exécuter. Ce Sauvage me répondit qu'il étoit né *homme rouge*, par con-

ſéquent libre d'aller où bon lui ſembleroit, ne dépendant que du *Maître de la vie* (1). Il réitéra ſi fort ſes prieres, que je lui promis de le faire mon compagnon de voyage.

Lorſque le vaiſſeau dans lequel je devois paſſer fut prêt à mettre à la voile, je fis avertir mon Docteur Indien de ſe rendre à la nouvelle Orléans. Il ne tarda pas à y arriver, accompagné de ſes parens & amis. A peine fut-il embarqué, que ſe ſentant ſecoué ſans ceſſe par le mouvement du navire, il demanda à deſcendre à terre, diſant que la tête lui tournoit, & qu'il avoit peur de perdre l'eſprit dans *la cabane volante* (2).

---

(1) Les Sauvages de l'Amérique Septentrionale ſe regardent comme libres & indépendans.

(2) La poltronnerie de cet Américain rappelle l'anecdote des Officiers du Régiment de G..... qui, ayant reçu l'ordre de s'embarquer à Breſt en 1757, pour aller ſecourir nos Compagnies franches du Canada, attaquées de tous les côtés par les troupes Angloiſes & les Sauvages leurs alliés, refuſerent d'y paſſer, diſant qu'ils n'avoient nulle envie d'aller ſe faire *boucaner* & manger par les Sauvages

Quoi, lui dis-je, n'es-tu pas un homme comme moi ? » Ah ! me répondit-il, je crains le » grand lac. J'ai peur que cette grande » pirogue (le vaiſſeau) ne me ſerve de cercueil, & que mes os ne ſoient jamais dépoſés dans le même tombeau que ceux de » mes ancêtres. Il me ſemble déjà voir, ſur » la grande eau, des monſtres affamés prêts » à me dévorer, ou la tempête mugiſſante » fondre ſur moi, pour me précipiter dans » ces vaſtes abymes. J'ai manqué, tu le » ſais, à être *boucané* pour avoir voulu imiter les Anglois ; & je ne veux point m'ex» poſer à être noyé. Les hommes blancs » *ont perdu l'eſprit* de confier leur vie à des » milliers de planches, qui peuvent être » pourries ou mangées des vers, ſur un » élément perfide qui engloutit *l'homme de* » *valeur* comme *l'homme femme*. J'aime en» core mieux, à te parler ſincerement, » marcher ſur la terre d'où je ſuis ſorti, &

---

de ce Continent. Sur le rapport que M. d'Argenſon en fit au Roi, Sa Majeſté caſſa une partie des Officiers de ce Régiment.

» où j'ai le pied ferme, avec mon arc &
» mes fleches, tuant du gibier pour me faire
» vivre, & ramaſſant des ſimples pour con-
» ſerver ma ſanté & celle de mes amis, que
» de m'expoſer à mourir de faim & de ſoif
» ſur l'eau ſalée & amere. Quand même,
» après un naufrage, je nagerois comme un
» poiſſon pour gagner la terre, peut-être
» que parvenu au rivage, le premier chien
» de mer (un requin) ne feroit qu'une bou-
» chée de mon corps. Les blancs qui ont
» découvert le Pays des rouges, malheu-
» reuſement pour eux & pour nous, puiſque
» des millions d'hommes ont péri, n'étoient-
» ils pas fous d'abandonner leur famille &
» leur Patrie, pour venir dans cet hémi-
» ſphere, à travers les écueils les plus re-
» doutables, à la merci des vents & des
» flots. Au lieu de remercier le *Grand-Eſ-*
» *prit* d'être échappés à leurs fureurs, ils
» ſe font encore eux-mêmes des guerres
» cruelles & envenimées pour des chimeres
» que nous ignorons. Au lieu de peupler
» & de cultiver en paix cette grande éten-
» due de terre fertile & déſerte qui leur

» ouvre ſon ſein, il ſemble au contraire
» qu'ils prennent plaiſir à l'arroſer du ſang
» des hommes. Les Européens auroient dû
» imiter ces mêmes Américains à qui ils
» donnent le nom de Sauvages. Il eſt vrai
» que ces derniers n'ont pas comme eux
» l'*écorce parlante ;* mais contens d'habiter
» ſous le ciel où le *Maître de la vie* les a
» placés, ils auroient cru lui déplaire, s'ils
» avoient eu envie d'aller dans un autre cli-
» mat, troubler le repos des Peuples tran-
» quilles qui ne leur ont fait aucun mal.

» Les Européens ont-ils penſé de même?
» Ils ſont venus égorger les Américains,
» ſous prétexte de leur faire aimer les *Ma-*
» *nitous* des Chrétiens. Mais on a bien re-
» connu que leur véritable idole eſt le *fer*
» *jaune*, qui leur a fait tout entreprendre
» & tout ſacrifier pour le poſſéder. Ce *Ma-*
» *nitou* ne les empêche pourtant pas de
» mourir, comme les hommes rouges ; &
» ces hommes blancs n'emportent avec
» eux, dans le *pays des ames*, qu'un re-
» mords éternel, la haine & le courroux
» du *Grand-Eſprit*, qu'ils ont offenſé. Pour-

» quoi, en effet, êtes-vous venus de ſi loin
» chercher de faux Dieux, & maſſacrer des
» Peuples innocens qui ignoroient les be-
» ſoins que vous leur avez multipliés ? Vous
» avez encore apporté chez eux vos vices,
» vos injuſtices & vos rapines. Oui, ils
» vous ont vus, diſent-ils, vous moquer
» du *Grand-Eſprit*, qui eſt pourtant bon,
» ſelon ce que nous en diſent tous les jours
» les *robes griſes* (les Franciſcains), puiſ-
» qu'il eſt venu lui-même dans votre Pays
» vous tracer le chemin que vous ne ſuivez
» pas. Ah! ſi nous euſſions été aſſez heu-
» reux pour l'avoir vu & connu comme
» vous, nous aurions bien empêché qu'on
» l'attachât à un *cadre*, en brûlant ceux
» qui l'ont fait mourir innocent ».

Après ce diſcours, que je trouvai plein de vérité & de bon ſens, j'embraſſai le Philoſophe Indien. Il me fit ſes adieux la larme à l'œil, & me témoigna le regret ſenſible qu'il avoit de me quitter, en me diſant que j'avois bien tort de m'expoſer aux dangers du grand lac & à la brutalité des monſtres qui l'habitent, puiſque je méritois d'être

né dans ſon Pays (1). Il me pria d'accepter, comme gage de ſon ſouvenir & de ſa reconnoiſſance, un ſachet fait d'une peau de loutre, rempli de ſimples & de racines précieuſes. » C'eſt-là, dit-il, pour le préſent » toute ma richeſſe ; mais le *Maître de la* » *vie* y pourvoira ». Il joignit à ce préſent ſon arc, ſon carquois, ſes fleches, & la peau d'un ours qui lui ſervoit de lit. Il ſe dépouilla même d'une robe faite de pluſieurs peaux de caſtors couſues enſemble, & me l'offrit, en diſant qu'il étoit venu nu, & qu'il s'en retourneroit de même, pourvu que la choſe, qui n'étoit *de valeur*, me fût agréable.

---

(1) Les Sauvages croyent faire l'éloge le plus flatteur d'un François, en le comparant à eux. Cette idée ne peut provenir que d'une fierté d'ame, d'une prévention qui n'a rien en ſoi que de noble, & qui doit paroître bien fondée, ſi nous conſidérons les mœurs ſimples & les vertus de ces Peuples. Voilà ſans doute d'où vient que toutes les fois que l'on repréſente la Tragédie d'*Hirza* ou *les Illinois*, par M. de Sauvigny, on applaudit ces vers d'*Hiaskar* :

» De ta haute vertu que mon cœur eſt jaloux !
» François, tu méritois d'être né parmi nous.

» Je ſais, ajouta-t-il, que le préſent eſt » petit ; mais mon cœur eſt grand ». Je l'acceptai, perſuadé que mon refus l'affligeroit ; & pour le dédommager, je lui donnai mon capot de voyage, fait d'une couverture de laine, un couteau bucheron, une petite hache que les Sauvages appellent *caſſe-tête*, de la poudre, des bales, avec un fuſil de traite. Il fut on ne peut pas plus ſatisfait de cette arme à feu. Il me dit qu'il alloit me venger ſur les crocodiles de la peur que m'avoit faite un de ces monſtres, en m'entraînant ſur les bords de la riviere de *Tombekbé*, & que le premier qui ſe préſenteroit à lui ſeroit immolé & pendu à un arbre pour ſervir d'exemple aux autres (1).

(1) Guiape raconte, comme témoin oculaire, qu'un cochon ayant tué un enfant à Châlons-ſur-Saône, ſon procès lui fut fait dans les formes ; il fut condamné à être pendu, & la Sentence fut gravement exécutée. La même aventure arriva à Saint-Omer, à-peu-près dans le même temps. A Caen, en 1396, pareille Sentence fut miſe à exécution contre une truie qui avoit mangé un enfant au berceau ; le Maî-

Comme j'avois envie d'en avoir un empaillé pour votre cabinet d'hiſtoire naturelle, il me l'apporta avant que nous euſſions mis à la voile. Je vous le ferai paſſer avec le carquois, l'arc, les fleches & les *ſarbatanes* que vous m'avez demandés. Je les adreſſerai à M. Vincent Bureau, Avocat-Général au Bureau des Finances, à la Rochelle. C'eſt mon Correſpondant, homme plein de mérite, & qui a été la dupe de ſon bon cœur, comme le ſont ordinairement les honnêtes gens, qui croyent que tous les autres leur reſſemblent. Celui qui étoit ici ſon débiteur & le mien étoit un faux ami, qui nous a trompé indignement. Mais revenons à mon voyage.

Je m'embarquai à la nouvelle Orléans, ſur un bâtiment nommé *la Foi du Port de Dieppe*. Le Capitaine qui le commandoit étoit un Pêcheur de morue du Banc de Terre-Neuve, vrai loup de mer, & bon ma-

---

tre de l'œuvre reçut du Vicomte de Falaiſe, 10 ſols 10 deniers & une paire de gands pour ſalaire. (Bailli de Caen, page 152.)

rin ſur les Côtes de Normandie & dans le Canal de la Manche, mais très-mauvais Pilote dans ces Parages, où il n'étoit jamais venu qu'une fois par haſard. Dans le temps que nous deſcendions le fleuve de Miſſiſſipi, ce Capitaine voulut *dériver* la nuit, à la faveur de la lune. Je lui repréſentai qu'il ne connoiſſoit pas le fleuve comme il pouvoit connoître la Manche & le Banc de Terre-Neuve; qu'il y avoit cependant bien une grande différence, & qu'il feroit prudemment d'attendre le jour, par rapport aux embarras d'arbres flottans dont le fleuve étoit couvert, ſur-tout dans la ſaiſon où nous étions, à cauſe de la fonte des neiges & des glaces provenant de pluſieurs grandes rivieres du Nord qui débouchent dans ce fameux fleuve. Ce Capitaine, au mépris de mon avis, ayant continué ſa route, le gouvernail du vaiſſeau fut briſé. Il reconnut alors, mais trop tard, que ſans être marin, un homme qui a de l'expérience peut donner quelquefois de bons conſeils à un Pilote. Il envoya chercher un Charpentier à la Nouvelle Orléans, pour conſtruire

un autre gouvernail; ce qui nous retint pendant quinze jours au bas du fleuve, où nous étions assiégés par des armées de *maringouins*; heureusement que j'avois emporté un *mousliquaire*, qui me servit bien dans cette occasion.

Aussi-tôt que le vent fut favorable, nous fîmes voile *de la balise* pour aller reconnoître la Havane, où nous arrivâmes huit jours après notre départ. Il étoit temps; car notre bâtiment, qui étoit pourri & mangé des vers, faisoit environ trois pieds d'eau à l'heure.

Pendant qu'on cherchoit la voie d'eau, & qu'on raccommodoit le vaisseau dans le Port de la Havane, je prenois plaisir à m'aller promener dans cette vaste Isle de *Cuba*. Elle s'étend Est & Ouest, & est située par les 20 degrés jusqu'à 23 de latitude septentrionale, & 300 de longitude. Elle a près de cinq cents lieues Françoises de tour, environ deux cents de longueur, & cinquante de largeur.

On voit de hautes montagnes qui renferment des mines de cuivre, d'argent &

d'or ; mais on n'en exploite aucune. Il y a une montagne d'où il ſort une grande quantité de bitume enflammé. La campagne offre mille belles prairies, couvertes d'animaux ſauvages & domeſtiques, de ſangliers ou cochons *marons*, de taureaux & de chevaux devenus ſauvages. On y trouve les mêmes arbres, plantes, arbriſſeaux, reptiles, oiſeaux, inſectes que dans l'Iſle de Saint-Domingue, à l'exception des corbeaux. Cela eſt aſſez ſurprenant, d'autant plus que ces deux Iſles ſont très-proches l'une de l'autre.

On a remarqué que dans l'Iſle *de la Tortue*, qui n'eſt qu'à deux ou trois lieues de diſtance de celle de Saint-Domingue, on n'a jamais pu élever ni nourrir des corbeaux. Pluſieurs perſonnes y en ont apporté ; mais elles n'ont pu ſavoir s'ils y ſont morts, ou s'ils s'en ſont allés. Les Indiens ſauvages des Iſles *Caraïbes* ont voulu, pour ſe venger des Eſpagnols, peupler l'Iſle de *Cuba* de ſerpens qu'ils avoient apportés des petites Antilles. Pluſieurs chaſſeurs rapportent qu'ils n'y en ont jamais vu ; & prétendent qu'ils n'y peuvent vivre. Enfin, on ne trouve dans

l'Iſle de *Cuba* aucun animal venimeux.

Il y a des Villes fort marchandes dans la partie du Sud-Eſt, & trois fameuſes Bayes, où il arrive tous les ans un grand nombre de navires qui viennent des Iſles *Canaries*, chargés de vins d'Eſpagne & de toutes ſortes de marchandiſes qu'on donne en échange pour des cuirs verts, du ſucre & du très-bon tabac. On tranſporte ce tabac dans preſque tous les endroits des Indes, ainſi qu'en Eſpagne, où, après l'avoir réduit en poudre, on le met dans des boîtes de plomb. C'eſt ce même tabac qu'on nomme *tabac de Séville* ou *d'Eſpagne*. Dans l'Amérique, on en uſe fort peu en poudre, mais beaucoup en fumée. Des feuilles de ce tabac, qui ne ſont point filées comme celles qui croiſſent ſur les bords du Miſſiſſipi, on fait de petits boulets roulés, que les Eſpagnols nomment *cigaros*, & qu'on fume ſans pipe.

La Havane, Capitale de l'Iſle de *Cuba*, eſt une des plus grandes Villes de toute l'Amérique. On y compte plus de trente mille habitans. Il y a des voitures qu'ils nomment *caleches*, & qui ſervent de fiacres, comme

comme à Paris, moyennant quatre réaux par heure, qui font environ vingt-cinq ſols de notre monnoie. C'eſt-là le dépôt de tout l'or & l'argent monnoyé qui vient du Mexique, & où tous les navires Eſpagnols & ceux de l'Amérique viennent mouiller, afin d'y prendre ce dont ils ont beſoin pour retourner en Eſpagne.

Il y a un Gouverneur qui rend compte directement au Roi, & une forte garniſon. Son Port eſt grand, & défendu par trois Châteaux qu'on y a bâtis depuis que cette Ville fut priſe en 1662 par les Anglois. Deux de ces Châteaux dominent ſur le Port, & le troiſieme eſt du côté de la terre. C'eſt de ce dernier que les Anglois firent leur deſcente lorſqu'ils s'emparerent de cette Place en 1762, pour la ſeconde fois.

On a rebâti le Fort principal, appellé *le Fort Moore*, & les fortifications en ont été conſidérablement augmentées. Depuis la paix on n'a pas ceſſé d'y travailler, afin de mettre cette importante Place à l'abri de toute inſulte. M. le Comte O-Reilly, qui y ſervoit ſous le Gouverneur, a fait manœu-

vrer les Troupes réglées, ainſi que les Milices nationales, qu'il a mis ſur un bon pied, en les exerçant très-ſouvent, malgré la chaleur du climat, qui n'eſt pas auſſi ſupportable qu'en Europe.

Depuis la Havane juſqu'à la pointe de *Maizy*, qui eſt la partie orientale de l'Iſle, on ne voit rien de conſidérable que la fameuſe Baye de *Matança*. C'eſt-là qu'en 1627, le célebre *Pierre Steyne*, Amiral de Hollande, battit la flotte des galions d'Eſpagne, & la prit preſque toute. Les richeſſes immenſes dont cette flotte étoit chargée remirent les Provinces-Unies en état de continuer la guerre. On prétend que l'Amiral Hollandois y trouva dix millions en argent, & à-peu-près la même valeur en marchandiſes.

Je me rappelle que lorſque j'étois à la nouvelle Orléans, logé avec le Chevalier de Bonrepos, ancien Officier dans nos troupes, il me raconta une choſe aſſez extraordinaire dont il avoit été témoin pendant la derniere guerre. Je ne doute pas, mon cher ami, que non-ſeulement cette hiſtoire ne vous faſſe plaiſir, mais encore que vous n'en faſſiez

part à M. le Baron de Bonvouſt, que vous avez connu Gouverneur de l'Iſle de la Grenade, lorſque nous y relâchâmes avec M. de Place, Capitaine de vaiſſeau, & commandant en 1758 le convoi deſtiné à porter des ſecours à la Louiſiane. Le Chevalier de Bonrepos eſt proche parent de cet ancien Gouverneur.

Le Chevalier de Bonrepos ayant été obligé, pour des affaires de famille, de repaſſer en France en 1762, le bâtiment qui le portoit fut rencontré par un Corſaire Anglois, qui le prit dans les parages de l'Iſle de *Cuba*. Le Capitaine ennemi conduiſit le navire François & les priſonniers qui étoient deſſus, à la Havane. Cette Ville venoit d'être réduite par l'eſcadre de Sa Majeſté Britannique. Le Chevalier de Bonrepos fut conduit en débarquant, au Lord Albemarle, alors Gouverneur, qui fit à cet Officier François l'accueil le plus gracieux, & l'invita ſouvent à manger à ſa table ; il eut même la bonté de lui faire rendre une partie de ſes effets, qui avoient été pillés par les Matelots du Corſaire.

Le Gouverneur Anglois avoit réparti ſes troupes victorieuſes dans tous les Forts & différens quartiers de la Cité. Mais malgré la vigilance des gardes, que ce Général actif avoit établies pour la ſûreté publique, & l'ordre qu'on doit obſerver dans de pareilles circonſtances, il ne ſe paſſoit guere de ſemaines qu'il n'y eût, dans les rues écartées, des Anglois aſſaſſinés à coups de dague ou de ſtylet, que les Eſpagnols portoient dans leurs manches. Ils avoient auſſi ſur leurs épaules un large manteau, qu'ils appellent *las capa*; leur tête étoit couverte d'un grand chapeau rabattu qui leur ſert de paraſol dans ce climat chaud, & qu'ils appellent *ſombrero*. Les meurtriers, après avoir fait leurs coups, ſe réfugioient auſſi-tôt dans les couvens & dans les égliſes, ſe mettant ſous la protection du lieu ſaint; & dans cet aſyle ſacré, les Moines pourvoyoient à la ſubſiſtance de ces abominables aſſaſſins (1).

(1) Frédegonde, toujours occupée d'affreux projets, & trouvant toujours des ſcélérats prêts à les exécuter, envoye des aſſaſſins en Auſtraſie & en

Mais le Lord Albemarle, revêtu de l'autorité ſuprême dans cette Place conquiſe, ſongea ſérieuſement à arrêter de pareils excès; il crut, avec raiſon, que le temple de Dieu ne devoit nullement ſervir d'aſyle à des meurtriers & à des fanatiques.

Ce général, éclairé & juſte, ordonna en conſéquence d'arrêter les coupables, qui s'étoient réfugiés, pour ſe ſouſtraire à la punition de leurs crimes, dans les maiſons religieuſes & dans les égliſes; il voulut quils y fuſſent pris, & même arrachés du pied des autels, & qu'on les pendît ſur le champ, ſans forme de procès. On arrêta donc ces aſſaſſins, & on les conduiſit au gibet, accompagnés des bons *Padres* deſtinés à leur don-

---

Bourgogne, pour ſe défaire des deux Rois. Gontrand ſurprend pluſieurs fois, dans ſa chapelle, des gens qui alloient le poignarder. Ces horribles attentats demeurerent autant de fois impunis, parce que ceux qui en étoient coupables avoient été pris dans l'égliſe. Comme ſi un lieu conſacré au culte divin, eût dû ſervir d'aſyle à ceux qui venoient le profaner par le plus déteſtable parricide.

Abrégé de l'Hiſtoire du Duché de Bourgogne.

ner les ſecours ſpirituels dont ils avoient ſans doute grand beſoin pour le ſalut de leur ame, afin de les encourager à mourir en bons chrétiens. Mais tout cela, diſoit un Soldat Anglois, ne fait pas revenir nos compatriotes & nos camarades, qui ont été lâchement égorgés par des ſcélérats.

En effet, cet exemple n'empêchoit pas qu'on ne trouvât, de temps à autre, des Anglois maſſacrés. Enfin, le Lord Albemarle imagina un moyen des plus ſinguliers pour mettre fin à ces aſſaſſinats réitérés ; il rendit donc une Ordonnance qui fut proclamée à ſon de trompe, le premier Octobre 1762 ; elle portoit que dorénavant le premier habitant de la ville ou de la campagne, qui ſeroit trouvé atteint & convaincu d'avoir, méchamment & par ſurpriſe, tué un Anglois, ſeroit pendu ſans confeſſion (1),

(1) On doit à la priere de Philippe le hardi, Duc de Bourgogne, la fameuſe Ordonnance de Charles VI, qui accorde le Sacrement de Pénitence aux Criminels condamnés à mort ; ce qui leur avoit été refuſé juſqu'à ce temps. *Ordonnance de nos Rois, tom. .... p.* 122.

& enſuite expoſé dans les chaînes (1).

Vous ne ſauriez croire, Monſieur, l'effet que produiſit cette menace ſur l'eſprit de ces fanatiques; car depuis cette époque, on ne trouva aucun Anglois égorgé, même dans les endroits les moins fréquentés de cette grande Ville.

Ce fut ainſi que la ſeule crainte d'aller en l'autre monde ſans avoir été abſous

---

Les Sages dans tous les temps firent donc ce qu'ils purent pour inſpirer de la vertu, & pour ne point réduire la foibleſſe humaine au déſeſpoir; mais auſſi il y a des crimes ſi horribles, qu'aucun myſtere n'en accorda l'expiation. Néron, tout Empereur qu'il étoit, ne put ſe faire initier aux myſteres de *Cérès*; Conſtantin, au rapport de Zozime, ne put obtenir le pardon de ſes crimes: il étoit ſouillé du ſang de ſa femme, de ſon fils & de ſes proches; c'étoit l'intérêt du genre humain, que de ſi grands forfaits demeuraſſent ſans expiation, afin que l'abſolution n'invitât pas à les commettre, & que l'horreur univerſelle pût arrêter quelquefois les ſcélérats. *Queſt. ſur l'Encycl.*

(1) Les Anglois, après avoir pendu les aſſaſſins de grands chemins, les ſuſpendent ſur les grandes routes, renfermés dans des chaînes.

en celui-ci par un *Padre en Dios*, mit un frein aux crimes de ces furieux, qui étoient perſuadés qu'en immolant un hérétique à leur ſuperſtition, & qu'ayant été enſuite confeſſés, ils alloient après leur mort, droit au ſéjour des bienheureux. Vous penſez bien, mon cher camarade, que tous ces forfaits n'étoient commis que par la vile populace, qui n'eſt ici compoſée que de races de *mulâtres*, *métis*, *quarterons*, *jambos* (1), pêtris de tous les vices des différentes Nations dont ils deſcendent : car les véritables Caſtillans, ſortis d'un ſang pur & ſans mélange, ſont très-honnêtes aux Etrangers, auſſi attachés & auſſi fideles

(1) Nom qu'on donne dans les Indes occidentales aux enfans nés d'un Negre & d'une Indienne, ou d'un Indien & d'une Négreſſe. Ceux qui ſont nés d'un Indien & d'une Eſpagnole, ſont appellés *métis*, & ceux d'un Sauvage & d'une Métive ſont nommés *jambos* ; ils ſont tous différens en couleur, ce qui fait une aſſez ſinguliere bigarrure d'hommes blancs, noirs, rouges, jaunes, baſanés ou cuivrés, &c.

que les François peuvent l'être à leur Souverains.

A l'égard des Dames créoles de cette Iſle, elle ſont fort aimables, quoiqu'adonnées au luxe & à la coquetterie, à-peu-près comme par-tout ailleurs.

Le même me raconta auſſi une aventure arrivée à M. Dupleſſis, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine dans nos troupes, & actuellement Capitaine des Armées de Sa Majeſté Catholique, depuis la ceſſion de la Louiſiane. Cet Officier fut pris en paſſant en France, en 1757, par un Corſaire de l'Iſle *de la Providence*. Avant que de ſe rendre à l'Anglois, il propoſa un marché à un Matelot de ſon bord; c'étoit d'avaler des louis & des piſtoles d'or d'Eſpagne, à moitié profit. Ce dernier accepta l'offre, il en fit deſcendre juſqu'à dix-ſept dans ſon eſtomac, & les rendit ſans en avoir été incommodé.

Vous jugez bien, Monſieur, que les Matelots de ce navire corſaire ne croyoient pas que le corps du Matelot François recélât un tréſor; car ils l'auroient ſans doute

purgé violemment, ou peut-être l'auroient-ils anatomiſé tout vivant, non pour chercher les *veines lactées*, mais bien celles de la mine d'or, ſi le remede n'eût point fait ſon effet aſſez promptement. Perſonne n'ignore que le métier de ces écumeurs de mer eſt incompatible avec les ſentimens d'humanité.

Lorſque notre vaiſſeau fut en état, nous appareillâmes pour ſortir du Port de la Havane ; nous entrâmes dans le redoutable canal de *Bahama*, où nous eſſuyâmes, pendant la nuit, une des plus violentes tempêtes. La mer en un moment devint écumante, & parut tout en feu. On n'y voyoit qu'à la faveur des éclairs, qui ſe ſuccédoient preſque ſans intervalle. Les ſifflemens horribles des voiles & des cordages agités par les vents, le bruit effroyable du tonnerre qui grondoit ſans relâche, porterent l'épouvante dans le cœur des Matelots. La plupart, humblement proſternés, imploroient le ſecours du ciel. Il y en eut même qui firent vœu d'aller en pélerinage, pieds nus, viſiter les lieux ſaints. C'eſt ainſi que la peur rend les hommes dévots. Je

vous avoue que les plus intrépides n'auroient pu conſerver leur ſang-froid dans un danger ſi preſſant. Tout offroit l'image affreuſe d'une mort inévitable ; le vaiſſeau, élevé ſur des montagnes d'eau, ſembloit dans le même inſtant ſe précipiter au fond des abymes. Ce qui redoubloit nos craintes, c'eſt que ce bâtiment, qui étoit vieux, menaçoit de s'entrouvrir ; les lames étoient ſi groſſes, qu'il y en eut une qui, par ſon impétuoſité, enfonça le ſabord qui fermoit la fenêtre de la poupe ; la chambre fut auſſi-tôt inondée, & nos malles étoient à flots. Ce ſabord ayant été promptement refermé, l'eau s'écoula.

Je ne ceſſois dans le péril d'encourager les gens de l'équipage : je diſois aux Matelots que nous ne devions pas craindre d'être ſubmergés, parce que la cargaiſon de notre navire n'étant compoſée que de bois de conſtruction, il ne pouvoit couler à fond, qu'il feroit l'effet d'un radeau. Cette obſervation étoit toute naturelle. Nos gens, un peu raſſurés, reprirent courage, à l'exception d'un paſſager qui mou-

rut de peur, & d'un autre qui crioit ſans ceſſe qu'on lui avoit volé un ſac de piaſtres gourdes. Peut-être diſoit-il vrai ; mais les Matelots diſoient que le pauvre diable n'y étoit plus, que le bruit terrible du tonnerre & la crainte du naufrage lui avoient dérangé les organes du cerveau.

Enfin, graces à celui qui commande à la tempête, après douze heures de tourmente, l'orage & la mer ſe calmerent. Nous en fûmes quittes pour nos voiles déchirées, & nous eûmes le bonheur de ſortir de ce canal ſi redouté & ſi célebre par la quantité de vaiſſeaux qui ont péri dans ces parages, auxquels, ſans doute, les naufrages fréquens ont fait donner le nom d'*Iſles des Martyrs* (1).

Les vents étant devenus favorables, le

(1) En 1773, il partit de la nouvelle Orléans un vaiſſeau chargé de tous les papiers & comptes de la colonie de la Louiſiane, & de pluſieurs Habitans qui n'avoient pas voulu reſter ſous la domination Eſpagnole, & qui ſe retiroient ſur les poſſeſſions Françoiſes, à Saint-Domingue, avec leur famille, leurs eſclaves & leurs fortunes. Mais le vaiſſeau fut

Capitaine fit route pour le Cap-François, lieu de sa destination. Tous ceux qui ont été en Amérique, savent que pour y arriver, on doit aller reconnoître les Isles *Turques*, ou celle des *Caïques*. Tandis que nous croyions être encore éloignés de ces Isles que nous cherchions, nous tombâmes la nuit sur une que nous ne cherchions pas. C'étoit la petite *Inague*, Isle déserte & stérile, à

---

englouti sous les flots dans le canal de *Bahama*. Il y périt un grand nombre de personnes de tout état, entr'autres, M. Bobé Desclauseau, qui avoit resté faisant les fonctions d'Ordonnateur; (Ce Commissaire venoit d'épouser une jeune & jolie créole, âgée de 15 ans, fille de feu M. le Chevalier Dorgon, Capitaine dans les troupes de la Louisiane & Commandant aux *Natchez*; cet Officier étoit fils naturel du Prince Lambesc) la veuve de M. Dorgon; Madame Carlier, épouse du Contrôleur de la Marine, & ses deux Demoiselles, dont l'aînée devoit se marier en arrivant; Madame Duroullin, épouse d'un Capitaine des troupes de la Colonie, avec ses enfans, son frere & sa belle-sœur; M. Amelot, Ingénieur en Chef, & M. Garderat, Chirurgien Major des troupes & de l'Hôpital militaire de la nouvelle Orléans, ainsi que bien d'autres personnes de mérite.

trente lieues de Saint-Domingue ; heureuſement, j'étois alors ſur le pont ; j'appercus des feux, ou plutôt des exhalaiſons qui s'élevoient dans les airs, & je fus perſuadé que c'étoit une terre, mais non pas celle que nous voulions reconnoître.

J'avois obſervé, dans mes différens voyages, que les montagnes des Iſles *Hiſpaniolas* & de celle de *Cuba* produiſoient le même effet, à cauſe des mines, des vapeurs nitreuſes & ſulfureuſes que ces *mornes* renferment, ce qui occaſionne des feux phoſphoriques pendant la nuit. Ma conjecture ſe trouva juſte. Nous vîmes, malgré l'obſcurité, les roches toutes blanches d'écume ; nous n'eûmes que le temps de revirer de bord. Le jour ayant paru, nous reconnûmes le danger que nous avions couru d'être fracaſſés contre ces briſans. Cette erreur du Capitaine fut cauſe qu'au lieu d'aller au Cap-François, nous doublâmes le Mole Saint-Nicolas.

Après quelques jours de navigation, pour regagner le vent que cette erreur nous avoit fait perdre, nous entrâmes dans le

Cul-de-ſac du Port-au-Prince, où je devois remettre à M. le Comte de Novilos, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & ſon Lieutenant-Général au Gouvernement de Saint-Domingue, deux caiſſes d'arbriſſeaux rares du continent de la Louiſiane, avec une carotte de tabac peſant quarante livres, & quatre boîtes de tabac de la Havane, que lui envoyoit M. le Chevalier de la Houſſaye, mon ami, & ancien Major Général des troupes de la Louiſiane, & Major de la Place de la nouvelle Orléans, qui avoit été ſon camarade, dans le Régiment des Gardes-Françoiſes. Ces arbriſſeaux s'étoient parfaitement conſervés en route; ils avoient même végété, parce que j'avois eu ſoin de les arroſer d'eau douce pendant la traverſée.

J'étois fondé de procuration de M. de la Houſſaye, pour terminer un procès qu'il a depuis ſept ans, pendant au Conſeil Supérieur du Port-au-Prince, contre le ſieur du Long, habitant du Cap-Tuberon, qui jouit depuis long-temps d'une habitation appartenante à Madame de la Houſſaye,

comme héritiere de M. Petit de Livilier, ſon frere, Officier des vaiſſeaux du Roi, & tué dans un combat naval au commencement des hoſtilités commiſes par les Anglois en 1755. Mais la ſalle d'audience ayant été détruite dans le déſaſtre du tremblement de terre, toutes les affaires de la Colonie ſont en ſouffrance.

J'ai fait paſſer à M. d'Agueſſeau, Conſeiller d'Etat, très-proche parent de M. de la Houſſaye, les lettres que lui écrit cet Officier, afin de l'engager à demander au Miniſtre chargé du département de la Marine & des Colonies, une recommandation auprès de MM. les Adminiſtrateurs de Saint-Domingue, pour accélérer le jugement de cette cauſe.

Je profite, cher ami, du ſéjour que je fais dans cette Colonie, pour vous en donner une idée. Cette Iſle eſt une des plus grandes des Antilles, & la plus vaſte après celle de *Cuba*. Elle a porté différens noms; mais celui de Saint-Domingue a prévalu. Elle eſt entourée de hautes montagnes, au pied deſquelles on voit des plaines extrêmement

mement fertiles, dont quelques-unes ont juſqu'à vingt-cinq lieues d'étendue, & même davantage. Les François retirent de celles qu'ils occupent, des richeſſes immenſes, & bien plus conſidérables que celles que les Eſpagnols ſe procurent par les mines d'or & d'argent qu'ils exploitent dans les autres parties de l'Amérique.

Elle a au moins quatre cents lieues de circonférence, & près de cent quatre-vingt en longueur eſt-oueſt; ſa largeur varie, & n'a que trente lieues en quelques endroits. la latitude de l'Iſle entiere s'étend environ entre les dix-huit degrés; ſa longitude eſt à ſoixante-quinze degrés à l'occident du méridien de Paris. La France en poſſede près de la moitié. Ce qu'elle occupe s'étend depuis la riviere du *Maſſacre* (1), dans l'eſt de l'Iſle, juſqu'à la riviere de *Neybe*, la plus ſud de ſes poſſeſſions.

Quoique Saint-Domingue ſoit ſous la

(1) Ainſi nommée à cauſe que les Eſpagnols maſſacrerent, par ſurpriſe, des François qui venoient de l'Iſle de la *Tortue*, pour y tuer des *cochons marons*.

zone torride, l'air y eſt aſſez tempéré, & le territoire bon en général. On y trouve, comme dans le continent, les métaux les plus précieux ; mais on n'y exploite aucune mine. Les denrées que la Colonie produit, valent incomparablement mieux ; les arbres y croiſſent avec plus de force qu'en aucun autre lieu, & les fruits en ſont meilleurs : quand les Eſpagnols y arriverent, ils eurent ſoin de planter la ſemence des fruits qu'ils mangeoient ; auſſi voit-on dans cette Iſle de grandes plaines couvertes d'orangers, de citronniers, & de toutes ſortes d'arbres fruitiers.

L'abricotier de Saint-Domingue eſt un arbre de la hauteur d'un chêne d'Europe, il a les feuilles ſemblable au laurier ſauvage, l'écorce, comme celle du poirier ; la chair de ſon fruit reſſemble à nos abricots, quoique la figure en ſoit fort différente, en ce qu'ils ſont fort gros, couverts d'une peau dure & aſſez épaiſſe. Ils ont le goût meilleur, & l'odeur plus forte que les nôtres.

Les Eſpagnols cultivent ces arbres avec ſoin, & font des confitures de leur fruit.

Il en croît par toute l'Iſle. Les *cochons marons* s'en nourriſſent dans la ſaiſon, ce qui fait que leur viande eſt bien excellente. Cet abricot eſt parfaitement bon cuit avec la chair de cet animal; mais lorſqu'on le mange cru, il eſt très-dur à digérer.

Le *cacoyer* eſt un arbre qui produit la ſemence que les Eſpagnols nomment *cacao*, de laquelle on fait le chocolat. Son fruit eſt une certaine gouſſe qui croît en ſon tronc, de la groſſeur d'un petit concombre & de la même forme, excepté qu'il commence & finit en pointe; le dedans de cette gouſſe forme un tiſſu de fibres blancs; il eſt plein de ſuc un peu acide, & fort bon à étancher la ſoif; mais on n'en mange guere. Les fibres contiennent dans leur milieu dix, douze, juſques à quatorze grains de couleur de violette, qui ſont gros comme le pouce, & ſecs comme un gland de chêne. Ce grain eſt couvert d'une petite écorce; lorſqu'on l'ouvre, il ne ſe ſépare pas ſeulement en deux comme les amandes ou les noix, mais en cinq ou ſix pieces, au milieu deſquelles eſt un petit pignon qui a le germe fort tendre

& difficile à conſerver. C'eſt de cette ſemence que les Eſpagnols firent les premiers la célebre boiſſon de chocolat. Lorſqu'ils eurent conquis ce pays, les Indiens leur firent boire de cette liqueur, qu'ils trouverent ſi bonne & ſi utile pour la ſanté, qu'ils la mirent en uſage, non-ſeulement dans l'Amérique, mais auſſi en Europe; quoique les Eſpagnols ſe ſoient toujours réſervé le ſecret de la bien préparer. En quelque lieu que ce ſoit, on ne ſauroit boire du bon chocolat, s'il ne vient d'Eſpagne.

Cette boiſſon nourrit tellement le corps, & le conſerve dans un ſi grand embonpoint, que l'on pourroit vivre ſans avoir beſoin de prendre autre choſe.

J'ai vu, durant mon ſéjour à *la Grenade*, en 1758, M. de Poinci, ancien Gouverneur de cette Iſle, qui ne vivoit que de chocolat, & qui ſe portoit à merveille, quoiqu'âgé de plus de quatre-vingts ans.

De toutes les Nations qui habitent l'Amérique, il n'y a que les Eſpagnols qui ſachent bien cultiver le cacoyer. Il y a des particuliers à qui un ſeul verger, planté de ces

arbres, rapporte plus de trente mille écus de rente.

On voit dans cette Iſle de très-belles ſalines, qui, ſans ſoin, donnent du ſel auſſi blanc que la neige : ſi on les exploitoit, elles en pourroient fournir plus que toutes les ſalines de la France. On trouve de ces ſalines au midi, dans la Baye *Docao*, à *Limonade*, à *Monte-Chriſto*. Il y en a encore en pluſieurs autres endroits. Outre ces ſalines marines, on trouve des mines de ſel de roche ou *gemme*, qui eſt auſſi beau & auſſi bon que le ſel marin. On ne doit pas craindre d'avancer que la partie de l'Iſle de Saint-Domingue, occupée par les François, forme la plus floriſſante Colonie du nouveau Monde. Les Eſpagnols étendent leur domination depuis le Cap *Labos*, ou le Cap *Beata*, qui eſt auſſi au midi, juſqu'au Cap de *Samana*, qui eſt au levant, & de-là à *Monte-Chriſto*, au nord ; il eſt vrai que ces lieux ne ſont pas peuplés par-tout. Ce pays pourroit contenir autant de monde que les deux plus grandes Provinces de France. Le terrein y eſt excellent, quoiqu'il préſente

en divers endroits un ſol différemment favoriſé de la nature.

Si l'on ajoute foi aux pompeuſes deſcriptions qu'ont fait de cette Iſle les Auteurs qui en ont écrit l'hiſtoire, elle étoit du temps de ſa découverte extraordinairement peuplée; mais de cette prodigieuſe multitude de naturels du Pays, dont ils nous parlent, on n'en trouveroit pas aujourd'hui un ſeul qui en deſcende ſans mélange. Une politique auſſi cruelle qu'imprudente, fit tranſporter les uns dans la terre ferme; & ceux qui reſterent furent captifs, & partagés entre les habitans.

Cette politique a été peu avantageuſe à l'Eſpagne; la colonie de Saint-Domingue lui a toujours été plus à charge qu'à profit; ſes habitans ſont, à la vérité, d'une pareſſe extrême; ils ne retirent aucun fruit du plus beau pays du monde. Leur induſtrie ſe borne à élever du bétail qu'ils vendent aux François, & à cultiver quelque peu de vivres, pour le ſoutien d'une vie ſinguliere-ment frugale.

L'activité induſtrieuſe des François à tirer

tout le parti poſſible des nombreux établiſſemens qu'ils ont fondés dans l'Iſle, leur a fait trouver les moyens de faire des fortunes promptes & rapides. Auſſi en a-t-on vu des plus ſurprenantes. Mais elles ſont rares aujourd'hui, par la multiplicité des perſonnes qui viennent de toutes les parties de l'Europe. Le ſucre, l'indigo, le coton, le café, & pluſieurs denrées que les François recueillent abondamment, rendent leur Colonie utile à la métropole, qui doit la protéger, comme la meilleure & la plus conſidérable de toutes celles qu'elle poſſede dans le nouveau Monde.

Saint-Domingue eſt fort peuplé, & pourroit l'être davantage. Il n'y a point de comparaiſon à faire entre la partie Françoiſe & la partie Eſpagnole : celle-ci ne contient qu'une Ville capitale, appellée *Santo-Domingo*, (parce que Chryſtophe Colomb y aborda un Dimanche) & quelques petites Bourgades environnées de terres incultes. La Françoiſe, au contraire, offre de tous côtés l'aſpect le plus riant ; ſon commerce eſt immenſe. Il fournit chaque

année à l'importation & à l'exportation de près de quatre cents navires, partis des ports de France, & richement chargés; il regne par-tout un air d'opulence capable de frapper les Etrangers. On y voit plusieurs Villes qui ne le céderoient pas à quelques-unes de France; divers Bourgs qui pourroient passer pour de petites Villes. Les principales sont : le Cap-François, le Port-au-Prince, Léogane, Saint-Marc, les Cayes, le petit Goave, le Port-de-Paix, le Fort-Dauphin, le Mole Saint-Nicolas; cette derniere a été établie depuis la paix, par M. le Comte d'Estaing.

Il n'y a dans la Colonie Françoise que deux Jurisdictions, les Siéges ordinaires Royaux & Amirautés, & les deux Conseils, où les appellations sont jugées en dernier ressort, tant en matiere civile qu'en matiere criminelle. Le Conseil Supérieur du Port-au-Prince fut érigé par Edit du mois d'Août 1685. Il fut d'abord établi au Petit-Goave, & ensuite transféré à Leogane, d'où il a été transporté au Port-au-Prince, Ville établie pour la capitale & le chef lieu de

la Colonie. Comme elle a été entierement détruite le 3 Juin de l'année derniere, par un terrible tremblement de terre, on l'a rebâtie en bois, au lieu de pierre, comme elle étoit ci-devant.

Cette terre porte encore l'empreinte des ravages qu'a cauſé ce funeſte accident. Croiriez-vous que cette nuit même, j'ai reſſenti d'aſſez fortes ſecouſſes. J'ai conjecturé qu'elles provenoient des cavités ſouterreines. C'eſt ce qui m'a engagé à aller voir, à quelques lieues d'ici, un gouffre qui eſt un des terribles effets produits par ce tremblement de terre ; auſſi-tôt que je me ſuis approché, j'ai entendu un horrible mugiſſement capable de glacer le cœur le plus intrépide. Une odeur ſulfureuſe, qui s'exhaloit du fond de l'abyme, m'a contraint à faire quelques pas en arriere ; un étourdiſſement me prit : revenu à moi, j'ai frémi du danger auquel je m'étois expoſé en m'approchant de trop près. J'oſerai vous dire, Monſieur, (mais au moins point de comparaiſon) que je me ſuis rappellé dans ce moment la fin tragique du célebre Pline, qui fut étouffé en obſer-

vant le fameux volcan du *Mont-véſuve*, décrit par Pline le jeune.

Je n'imiterai point ce malheureux Savant,
Qui des feux de l'Etna ſcrutateur imprudent,
Marchant ſur des monceaux de bitume & de cendre,
Fut conſumé du feu qu'il cherchoit à comprendre.
Bornes de l'eſprit humain.

Les Negres qui m'accompagnoient ont ſondé à la hâte ce gouffre énorme; mais ils n'en ont pu trouver la profondeur. Ils ſe ſont retirés, en diſant que c'étoit le ſéjour infernal qui s'étoit ouvert en cet endroit; que les mugiſſemens qu'on entendoit jour & nuit, étoient ſûrement les cris des malheureux damnés qui ſouffroient des tourmens affreux, & que l'odeur du ſoufre étoit l'haleine du diable. Je leur ai dit que s'ils étoient bons chrétiens, fideles aux François & à leurs maîtres, ils ne devoient pas craindre d'y aller après leur mort, & que tant qu'ils ſerviroient le *Maître de la vie* dans toute la ſincérité de leur cœur, le *mauvais Eſprit* n'auroit aucun pouvoir ſur eux. Ils m'écoutoient, & paroiſſoient touchés de ces réflexions.

Deux montagnes, dit-on vulgairement, ne ſe rencontrent jamais. Dans ce déſaſtre, on en a vu deux, ſéparées par une vallée aſſez étendue, s'entrechoquer (1). L'une de ces deux montagnes s'eſt affaiſſée, & il en eſt ſorti un torrent qui arroſe actuellement les terres voiſines, & qui fait aller un moulin à ſucre d'un habitant.

La Ville du Port-au-Prince eſt ſituée au fond d'une eſpece de canal nommé *le Cul-de-ſac*. La raiſon pour laquelle l'air eſt ici plus mal ſain qu'ailleurs, c'eſt que nous ſommes preſqu'entierement entourés de hautes montagnes, d'où ſortent pendant la nuit des vapeurs enflammées, & le matin un brouillard qui répand une odeur de ſoufre, & qui doit néceſſairement condenſer l'air.

La plupart des nouveaux débarqués payent

(1) Pline, parlant des tremblemens de terre, en rapporte un fort extraordinaire qui arriva aux environs de Rome : deux montagnes s'entrechoquerent pluſieurs fois avec un grand bruit & un grand fracas ; & dans le temps qu'elles ſe rapprochoient l'une de l'autre, il ſortoit entre deux de grands tourbillons de flamme & de fumée.

le tribut, & ſont attaqués de divers maladies peu après leur arrivée. Cependant, s'ils vivoient d'une maniere plus ſobre, le nombre des malades & des morts ſeroit ſans doute moins grand. Le taffia, comme je l'ai dit, enflamme le ſang, & fait beaucoup de mal dans les climats chauds, lorſqu'on en boit trop. Mais les Européens s'accoutument tellement à cette liqueur, qu'il ne leur eſt preſque pas poſſible de s'en priver; d'ailleurs, outre les excès des veilles, des nuits paſſées au jeu, du vin & des liqueurs fortes, ils ſe livrent à la débauche des femmes noires, qui leur font perdre leur fortune, leur ſanté & leur vie. Souvent on attribue au climat ce qui n'eſt dû qu'à l'intempérance de ceux qui l'habitent.

On remarque que les femmes blanches vivent ici plus long-temps, parce qu'elles ſont plus ſobres que les hommes. On eſt fort ſujet dans cette Ville, ainſi qu'au Cap-François, aux dyſenteries. Elles proviennent de la chaleur du climat & de la trop grande tranſpiration, qui doit néceſſairement relâcher les fibres, empêcher la coc-

tion des alimens dans l'eſtomac, intercepter la digeſtion, détruire les forces de la poitrine, & par conſéquent cauſer de fréquentes maladies. Quand une fois la dyſenterie eſt invétérée, elle mine inſenſiblement le malade, qui n'a d'autre moyen, pour recouvrer la ſanté, que de repaſſer en Europe, ou d'aller habiter les pays élevés, où l'air eſt toujours tempéré & plus frais. Mais pour éviter cette dangereuſe maladie, on doit être aſſez prudent, en arrivant, pour ne manger des fruits du Pays qu'avec diſcretion, ſur-tout ceux qui ſont trop acides. J'en dis de même des alimens indigeſtes. Le riz doit être la nourriture des perſonnes qui, ayant l'eſtomac foible, digerent difficilement. Il eſt très-commun dans nos Colonies, & à bon marché. La vanille, qui croît dans la partie Eſpagnole de cette Iſle, ne ſert que pour le chocolat. Elle a la propriété d'échauffer & de fortifier l'eſtomac; ce qui augmente la vertu du chocolat, qui eſt plus chaud que froid, & qui, à proprement parler, eſt anodin, parce qu'il tempere toutes les grandes douleurs d'entrailles.

Il croît à Saint-Domingue un arbre ve-

néneux qui devient auſſi haut que le poirier. Ses feuilles ſont comme celles du laurier ſauvage, & en ont l'odeur. Il porte un fruit ſemblable à des pommes de reinette, & qui en a auſſi l'odeur. C'eſt pourquoi les Eſpagnols le nomment *arbot de maçanillas*, qui ſignifie, arbre portant de petites pommes. Ce fruit renferme un venin ſi ſubtil, que quand il tombe dans la mer, il le communique aux poiſſons qui en mangent. Le *tazar* & la *bégune* ſont deux poiſſons fort friands de cette eſpece de pommes. On reconnoît qu'ils en ont mangé à leurs dents, qui ſont alors de couleur livide ou noirâtres. Cet indice n'a pas empêché deux Soldats de recrue d'en manger. Auſſi auroient-ils péri empoiſonnés, ſi on ne leur avoit donné un prompt ſecours.

On prend ordinairement pour contre-poiſon l'arrête de ce même poiſſon, rôtie & détrempée dans du vin. Mais dans cette occaſion, je ne trouve point de remede plus ſûr que de boire de l'huile d'olive.

Les Naturels du Pays ont un autre moyen de reconnoître ſi ce poiſſon a mangé du *machemitte*; (c'eſt ainſi que les François appel-

lent par corruption le fruit dont je parle) c'eſt d'en goûter le cœur. S'ils le trouvent piquant ſur la langue, ils n'en mangent point; mais s'ils le trouvent doux, ils en mangent en toute aſſurance.

Les nouveaux venus d'Europe s'empoiſonnent quelquefois en mangeant de ce fruit. Il eſt ſi agréable à la vue & à l'odorat, qu'il eſt bien difficile de réſiſter à la tentation. Tout le ſecours qu'on donne à celui qui en a mangé, conſiſte à le lier, & à l'empêcher de boire pendant l'eſpace de vingt-quatre heures. Cette privation eſt pour lui le plus cruel des tourmens. On entend ſans ceſſe ce malheureux crier qu'il brûle; en effet, tout ſon corps devient auſſi rouge que le feu, & ſa langue auſſi noire que du charbon. Si par malheur il a trop mangé de ce fruit, il n'y a preſque pas moyen de le ſauver.

Je me reſſouviens d'avoir lu dans d'Argenſola, auteur Eſpagnol, que dans l'Iſle de *Celebes* il croît pluſieurs choſes extraordinaires, entre leſquelles on peut mettre un arbre qui cauſe des effets ſurprenans. Si quelqu'un ſe couche au pied de cet arbre

du côté de l'occident, l'ombre eſt capable de lui cauſer la mort, à moins qu'il ne ſe releve promptement pour aller ſe mettre du côté oppoſé. Je voudrois bien qu'on m'expliquât ces deux effets ſi ſinguliers.

Les perſonnes qui ſont trop échauffées prennent ici du *maïs* blanc concaſſé, après l'avoir bien fait bouillir & l'avoir paſſé par un linge propre. On peut, ſi l'on veut, mettre un peu de ſucre dans cette décoction, qui eſt, comme j'ai déjà dit, très-rafraîchiſſante.

Les rhumes de cerveau ſont très-communs à Saint-Domingue : ces maladies proviennent du changement de l'air, principalement dans une alternative de chaud & de froid ; ce qui produit un engorgement qu'on appelle vulgairement enchifrenement.

Je me ſuis toujours appliqué, dans toutes mes courſes, à acquérir quelque connoiſſance de ce qui peut être utile ou contraire à la ſanté. Conſervez la vôtre, mon cher ami, puiſqu'il n'eſt point de tréſor qui lui ſoit comparable. Je ſuis, &c.

Au Port-au-Prince, le 12 Juin 1771.

LETTRE

LETTRE NEUVIEME.

Au même.

Maniere dont les Negres ſont expoſés en vente. Méthode cruelle que pratiquent les habitans des Iſles, pour marquer leurs Eſclaves. M. Douin en propoſe une qui ne tient pas de l'inhumanité. Trait de courage d'un Eſclave qui refuſa de faire les fonctions de bourreau. Maniere de conſerver les Negres en ſanté pendant la traverſée d'Afrique en Amérique. Métamorphoſe ſinguliere d'un inſecte nommé Mahacat. *L'Auteur part du Port-au-Prince pour revenir en Europe. Son arrivée à Bordeaux. Trait de bienfaiſance de l'auguſte Dauphine, à l'époque de ſon mariage.*

J'ai reçu, Monſieur & cher ami, la Lettre que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire. Elle m'eſt parvenue en très-peu de temps par le navire nommé *l'Aigle*, qui a fait voir que ce n'eſt pas ſans raiſon qu'on lui a donné

ce nom. Je vous avoue que votre ſilence me donnoit déjà de l'inquiétude ; je ne ſavois à quoi l'attribuer. Peu s'en eſt fallu que je ne vous aye accuſé d'indifférence. Je ſens bien que vous ne méritez pas un pareil reproche ; mais quand même je vous l'aurois fait, vous euſſiez jugé le motif digne d'excuſe.

Je ſuis ravi que vous ayez été ſatisfait de la deſcription que j'ai tracée des mœurs & uſages des différentes Peuplades Indiennes qui habitent les rives du grand fleuve de Miſſiſſipi. Je ne ſuis pas moins charmé que vous approuviez les moyens que j'indique aux Européens pour prévenir les maladies qui attaquent les nouveaux débarqués. Ils n'ont qu'à uſer de ménagemens, & ils ſeront ſûrement à l'abri du danger. En effet, que ceux qui reſſentent ces maux accablans s'attachent à conſidérer, à la faveur du flambeau de la raiſon, la cauſe qui les a produits ; ils verront bien clairement que ce dont ils accuſent la nature du climat, n'eſt que l'effet de leur négligence à conſerver leur ſanté, de leur malheureux empreſſement à ſatisfaire des penchans déréglés, &

du peu d'intérêt qu'ils prennent à bien diriger des paſſions qui les égarent & qui troublent la paix de l'ame. Oui, il faut convenir que l'homme eſt preſque toujours l'agent & l'auteur des maux qui le tourmentent. N'eſt-il pas aſſez ſujet aux infirmités & aux douleurs? Pourquoi les provoque-t-il lui-même par les mauvaiſes habitudes qu'il n'a pas honte de contracter?

Il vient d'arriver en ce Port un vaiſſeau chargé de Negres, dont on a fait la traite ſur la côte d'*Angola*. Voici la maniere dont on les expoſe en vente.

Lorſque ces malheureuſes victimes de notre cupidité ſont débarquées, on les amene ſur une place qu'on peût nommer *le Marché aux hommes*. Après les avoir mis entierement à nu, ſans diſtinction de ſexe, on les viſite par-tout, & l'on ſépare ceux qui ſont atteints de quelque maladie honteuſe. Ceux-là reſteroient invendus, ſi les Chirurgiens ne les achetoient, & pour très-peu de choſe, parce qu'on juge que le prix des remedes pour les faire guérir excéderoit la valeur de l'Eſclave. Se peut-il, mon ami, que des

êtres qui penſent, faſſent un trafic de ces hommes nés auſſi libres qu'eux, & qu'ils les eſtiment quelquefois moins que des bêtes de ſomme (1).

Je vous avoue que durant ces ſortes de viſites, qui ſe font dans la forme la plus rigoureuſe, j'ai vu, non ſans étonnement, quelques femmes ne point rougir. Je n'ai cependant pas oſé conclure qu'elles n'avoient ni honte ni pudeur. Les reproches de la conſcience, les ſentimens de modeſtie font, il eſt vrai, monter le rouge au viſage. Mais auſſi l'innocence ne rougit jamais.

Vous ſavez que celui ou celle à qui l'un de ces malheureux a été adjugé, l'eſtampe, c'eſt-à-dire, qu'il le marque avec un fer chaud, où eſt ſon nom ou ſon chiffre. Vous vous êtes courageuſement élevé contre cette méthode que pratiquent les habitans du

(1) J'ai vu autrefois à la Louiſiane des habitans jouer leurs Eſclaves au brelan. Il y en eut un, à ce que l'on m'a raconté, qui troqua un Negre contre un chien de chaſſe dont il avoit envie. Le Negre, indigné de ce parallele, ſe pendit dans le bois.

Pays pour reconnoître leurs Eſclaves. Le projet que vous aviez imaginé, pour abolir une coutume ſi barbare, eſt très-ingénieux, très-ſage, & plein d'humanité. Je me rappelle que vous vouliez faire frapper, avec l'agrément du Gouvernement & l'approbation de MM. les Adminiſtrateurs des Colonies Françoiſes, des médailles en cuivre, avec des chiffres relatifs au nom du maître & au quartier de l'Iſle où eſt ſon habitation. Chaque Eſclave l'auroit portée pendue à ſon col; & par le moyen des livres tenus par l'adminiſtration, on eût aiſément reconnu les Eſclaves. Pour diſtinguer des Eſclaves les Negres affranchis par leurs maîtres & devenus libres, ainſi que les Mulâtres & *Métis* libres de naiſſance, ceux-ci auroient porté une médaille d'argent, qu'ils auroient payée de leurs deniers. Il y en auroit eu de plus grandes, ornées d'une marque diſtinctive, pour ceux qui ſe ſeroient ſignalés par quelque action d'éclat à la guerre, ou qui auroient découvert quelque conſpiration contre les habitans Francois de nos Colonies, & pour les Capitaines des Mu-

lâtres libres qui compoſent la Maréchauſſée de l'Iſle. Ces diſtinctions ne coûteroient rien au Gouvernement, & formeroient un revenu conſidérable, qui pourroit être employé à conſtruire des ponts, entretenir des chemins, & payer des Maréchauſſées. Elles feroient naître & entretiendroient l'émulation, formeroient des ſujets, & les attacheroient inviolablement aux blancs.

Dans le temps que j'étois au ſervice des troupes de la Louiſiane, on me raconta qu'on avoit voulu forcer un Eſclave Negre, ſur l'habitation du Roi, à ſervir de bourreau pour pendre un Soldat déſerteur arrêté ſur le Pays ennemi. Ce fier Eſclave s'y refuſa conſtamment, diſant dans ſon langage : *Blanc-là ly pas faire mal à moi ; pourquoi toi v'lé moi faire mal à ly ? Moi pas v'lé déshonorer famille à moi. Moi Negre, ça ben vrai ; ma moi gagné ſentiment tout comme blancs mémes ;* c'eſt-à-dire : » ce Soldat ne m'a jamais fait de mal ; pourquoi voulez-vous que je lui en faſſe ? Je ne veux pas déshonorer ma famille. Je ſuis Negre, il eſt vrai ; mais j'ai autant de ſentiment qu'un Fran-

çois ». Pour ne point faire une fonction ſi aviliſſante, ce Negre ſe donna un coup de hache ſur le poignet ; ayant attrapé la jointure, il tomba par terre. Ce trait de courage le fit admirer des François & de ſes compatriotes. Il fut traité aux frais du Roi, comme Invalide. La fidélité de certains Eſclaves eſt à toute épreuve : on en a vu ſe ſacrifier généreuſement pour leur maître, lorſqu'ils en ont été bien traités.

Pour revenir à mon ſujet, je crois devoir vous dire deux mots concernant la ſanté & la conſervation des Negres, dont on va faire la traite ſur les côtes d'Afrique. Voici, ſelon mon ſens, une bonne maniere de les ſoigner pendant la traverſée, où il en meurt ſouvent un tiers, & quelquefois la moitié.

Vous n'ignorez pas qu'on les amene de l'intérieur des terres ſur les côtes. C'eſt-là que les vaiſſeaux (qu'on nomme Négriers) Européens les attendent, pour les tranſporter en Amérique, où des Chrétiens font le *maquignonnage* de ces hommes, parce qu'ils ont la peau noire. Ces malheureux, arrachés de force pour la plupart à une famille

chérie, liés & chargés de fers comme les plus grands criminels, incertains du ſort qu'on leur prépare, s'imaginent aller dans un Pays où, à leur arrivée, ils ſeront grillés pour ſervir de mets à leurs *tyrans*, ou être ſacrifiés à leurs Dieux. Cette idée les affecte profondément, & les réduit dans un état digne de compaſſion. Ils tombent dans des langueurs qui leur cauſent des maladies qui deviennent ſouvent contagieuſes, par l'impoſſibilité où l'on eſt de ſéparer les ſains de ceux qui ne le ſont pas. Joignez à cela que cette navigation eſt très-contraire à la ſanté des hommes, & que ceux qui la font faire ſont des Armateurs ſouvent dupes de leur avarice. Ils ſe ſervent, en effet, de Chirurgiens ignorans, à qui ils ne donnent que des appointemens très-modiques; & ces Chirurgiens, qui ne font le voyage ſur la *côte d'or* que pour en rapporter de cette précieuſe poudre, ne s'intéreſſant guere à la conſervation de ces individus noirs, en laiſſent périr une grande partie. Ces Armateurs trouveroient ſans doute leur avantage à choiſir & à payer généreuſement d'habiles hommes,

reconnus de Meſſieurs de l'Académie Royale de Chirurgie, qui leur coûteroient, à la vérité, un peu plus, mais qui leur rendroient de plus grands ſervices que des *Fraters*.

Ces Chirurgiens apporteroient toute leur attention à ne point laiſſer entrer dans le vaiſſeau de tranſport les Negres attaqués du mal vénérien, & ſur-tout du *pian*. Ils imiteroient les Hollandois dans la grande propreté qui brille dans leurs navires. Ces Eſclaves tout nus, entaſſés pêle-mêle, enchaînés dans un ſi petit eſpace, & couverts de ſueur, ſous un ciel brûlant, exhalent une odeur infecte, mal-ſaine, & qui peut cauſer bien des maux. Pourquoi, lorſque le temps le permet, ne les fait-on pas tous les jours ſortir de l'entrepont, en prenant toutefois les précautions ordinaires contre les révoltes, afin qu'ils aillent reſpirer l'air ſur le pont? Pourquoi ne les fait-on pas baigner dans une grande Baye, avec de l'eau de la mer? Si l'on prenoit ces ſoins, qui ne ſont pas bien pénibles, il n'eſt pas douteux que ces malheureux, toujours propres & frais, ne ſe conſervaſſent dans le même état de

ſanté. Les ventouſes (1), comme le pratiquent les Anglois, ſeroient ainſi de la plus grande utilité.

Il faudroit auſſi veiller ſcrupuleuſement pour empêcher que les matelots ne fréquentaſſent les Négreſſes, déſordre qui devient très-pernicieux aux équipages.

Comme on a quelquefois diſette d'eau douce, & que les vivres, faute de ſoins, s'échauffent & ſe corrompent, le ſcorbut gagne les Eſclaves & les gens du vaiſſeau. On devroit donc faire proviſion d'une grande quantité de citrons. Ce fruit acide, qui eſt très-commun dans toute l'Afrique, ainſi que dans les Iſles de l'Amérique, où il croît naturellement dans les forêts, eſt un remede ſouverain à ce mal contagieux.

Il ſeroit encore à ſouhaiter qu'on nourrît ces Captifs un peu mieux. Les feves de marais, le mil, le maïs & le riz, ſont une ex-

(1) Les ventouſes, ou plutôt ventilateurs, ſont des eſpeces d'entonnoirs faits en voiles goudronnées, dont le haut eſt ſur le pont & le bout dans la cale, ce qui renouvelle l'air du vaiſſeau.

cellente nourriture pour les Negres. Il ne faudroit pas négliger non plus de laver ſouvent les entreponts. On ſuivroit en cela l'exemple du Lord Anſon, durant ſon voyage autour du monde.

J'ai dit que les Negres, frappés du préjugé où ils ſont que les blancs ne vont les acheter que pour les manger, & boire leur ſang, périſſent pour la plupart de langueur & de triſteſſe. Pour prévenir un ſi grand mal, je voudrois que les Armateurs fiſſent embarquer ſur leurs vaiſſeaux des Negres libres, habitans des Iſles Françoiſes de l'Amérique, qui parlaſſent les langues de Guinée. Ceux-là détromperoient les nouveaux Captifs de l'idée qu'ils ont que les hommes blancs les mangent, leur diſant qu'ils vont dans un Pays où ils trouveront de leurs parens & de leurs compatriotes. Il ſeroit également néceſſaire qu'il y eût ſur ces vaiſſeaux des Negres muſiciens ou joueurs de quelque inſtrument. Nous en avons beaucoup en France, dans les Régimens, qui ſeroient mille fois plus utiles dans ces ſortes de voyages. Nul moyen plus propre que la

muſique pour diſtraire ces pauvres Eſclaves de la mélancolie où ils ſont plongés. Vous ſavez que les Africains ſont ſingulierement touchés des ſons de l'harmonie ; leur oreille eſt ſi fine, que dans leur danſe ils tombent tous en meſure, & ſe relevent de même.

J'ai ſouvent obſervé pendant mon ſéjour à la Louiſiane, où l'on fait tous les voyages par eau, ſur les lacs & le grand fleuve de Miſſiſſipi, que les Negres chantoient toujours en ramant dans les bateaux pour s'animer ; & dans leur travail, le mouvement de leurs bras & de leurs pieds s'accordoit avec la meſure de leur chanſon.

J'oſe croire que ſi, durant la traverſée d'Afrique en Amérique, on traitoit les Eſclaves de la maniere dont je viens de l'indiquer, le nombre des malades & des morts ſeroit infiniment moins grand. Je ſerois très-ſatisfait, ſi ce que j'ai dit bien des fois à ce ſujet aux Capitaines & Armateurs de Guinée, pouvoit engager les perſonnes qui y ſont intéreſſées à refléchir elles-mêmes ſur les vues que je viens de donner. Mes obſervations peuvent être perfectionnées &

portées beaucoup plus loin. Je ſouhaite que quelqu'un entreprenne de le faire pour le bien du commerce de nos Colonies, & ſurtout de l'humanité.

Je penſe, mon cher ami, que je vous ferai plaiſir en vous rapportant une métamorphoſe ſinguliere d'un inſecte nommé *mahacat*, qui vous a peut-être échappée. » Je ne doute pas, dit celui qui en a été » lui-même le témoin, que ce phénomene » ne paſſe dans l'eſprit de pluſieurs per- » ſonnes pour fabuleux; & j'en aurois porté » le même jugement, ſi je n'étois auſſi » convaincu que je le ſuis par le témoi- » gnage de mes ſens. C'eſt un prodige qui, » en quelque façon, ſemble également cho- » quer le bons ſens & la vérité. Cependant » c'eſt un fait que je donne pour très-aſſuré.

» Cet animal eſt un ver tout blanc, de » la longueur d'un pouce. Il a la tête noire » ou d'un brun foncé, avec deux rangées » de pattes ſous le ventre. Il eſt ordinaire- » ment fort gras, & a la peau ſi fine, qu'il » eſt tout tranſparent. C'eſt le même qu'on » appelle à la Martinique *ver de palmiſte*,

» que les Martinicains mangent avec plaiſir, quoiqu'à mon avis ſa forme ſoit » aſſez dégoûtante.

L'Auteur qui raconte un fait ſi ſurprenant, dit avoir trouvé un de ces *mahacats* dans un vieux tronc d'arbre, pourri depuis pluſieurs années. L'animal étoit pétrifié, & de la conſiſtance d'une pierre ponce qui étoit remplie de pores. Il n'avoit rien d'endommagé; chacune de ſes pattes, ainſi que ſes barbes, étoient garnies de racines de la longueur de cinq à ſix lignes, & qui formoient des branches à-peu-près comme les rameaux de la corne de cerf; il n'avoit encore ni tronc ni branche, mais, ſuivant toute apparence, elles n'auroient pas tardé à ſe former. L'Auteur conſidéroit attentivement cet animal, lorſque ſon Negre l'aborda. Tout ſurpris de ſon étonnement, il lui fit comprendre qu'il n'y avoit rien que de naturel dans ce qu'il voyoit, lui diſant que dans ſon pays, il avoit vu pluſieurs de ces inſectes devenir arbriſſeaux de trois pieds de haut, dont les feuilles étoient ſemblables à une plante qu'il

lui montra auſſi-tôt, & qui approche aſſez de celle de noyer.

» Que les Naturaliſtes, dit le même Auteur, expliquent, ſuivant leurs principes, ce phénomene ſi étrange, je leur en laiſſe le ſoin ; pour moi, je me ſuis contenté d'en être l'admirateur, & d'emporter l'animal chez moi, où pluſieurs perſonnes l'ont conſidéré. Je l'avois renfermé dans une boîte de fer blanc. Mais malheureuſement un de mes enfans, âgé de cinq ans, eut le ſecret de ſe ſaiſir de la boîte en mon abſence, & de prendre l'animal, qu'il mit en pieces ; J'eus regret alors d'avoir tant différé à en tirer le deſſein, comme je me l'étois propoſé ».

Cette anecdote me fait reſſouvenir de ce que m'a dit autrefois M. de Belle-Iſle. Cet Officier me raconta qu'ayant été abandonné & égaré dans les vaſtes forêts de l'Amérique, & étant prêt à ſuccomber de la faim, il avoit heureuſement trouvé à la Baye Saint-Bernard, dans des arbres pourris, des vers blancs, & gros comme le pouce, qu'il faiſoit griller ſur les charbons, & qui étoient

pour lui, dans ce déſert, une manne & un mets délicieux.

J'étois parvenu à cet endroit de ma Lettre, mon cher ami, dans l'idée que je ferois un plus long ſéjour au Port-au-Prince. Une occaſion favorable m'a fait en ce moment changer de deſſein. Un vaiſſeau de Bordeaux doit mettre à la voile après-demain pour l'Europe. M. le Comte de Novilos veut bien me faire embarquer ſur ce bâtiment, aux frais du Roi. Je profiterai de cette faveur pour retourner dans le ſein de ma patrie. Je ſerai donc le porteur de ma Lettre.

Cependant, comme je ſerai charmé de ſéjourner quelques jours dans cette floriſſante ville de Bordeaux, je vous ferai paſſer la préſente, après y avoir joint le récit de mon voyage ſur le grand lac, auſſi-tôt que j'aurai mis pied à terre. Je vous laiſſe, pour faire mes malles.

Me voici, mon cher ami, enfin arrivé à Bordeaux, après deux mois d'une traverſée heureuſe. J'ai ſatisfait mon penchant pour les voyages, & j'en ſuis enchanté. N'ai-je pas raiſon de l'être ? J'ai vu les différentes

contrées

contrées du nouveau Monde, j'y ai étudié les mœurs des Peuples eſtimables qui les habitent ; je me ſuis quelquefois occupé à lire dans le livre de la nature, & j'ai admiré & contemplé ſes merveilles & les tréſors qui ſe trouvent dans cet autre hémiſphere ; les nombreuſes productions que la terre offre preſque à chaque pas aux yeux des curieux. J'oſe dire que ce n'a pas été tout-à-fait ſans fruit. J'y ai puiſé quelques connoiſſances qui pourront m'être utiles, ainſi qu'à mes amis. En attendant que j'aye le plaiſir de vous embraſſer, je vais vous tenir ma promeſſe. Voici le court détail de notre navigation.

Après avoir mis à la voile à la faveur d'une *briſe* (1) *carabinée*, nous prîmes, dans le Cul-de-ſac du Port-au-Prince, en paſſant devant un endroit nommé l'*Arcahaie*, un Européen qui ne s'étoit ſûrement pas abſtenu de ce que les nouveaux arrivés de France dans les Iſles, doivent fuir avec le plus

(1) C'eſt ainſi qu'on appelle à Saint-Domingue des vents réglés, à la faveur deſquels les vaiſſeaux entrent dans le port, & en ſortent.

grand ſoin pour conſerver leur ſanté. L'état de ce malade excita ma compaſſion, lorſqu'on l'amena à notre bord ; vous l'euſſiez vu traîner avec peine les reſtes languiſſans d'un corps uſé par tous les excès imaginables des plaiſirs déréglés. On eût dit que c'étoit un cadavre ambulant. Cet homme avoit amaſſé beaucoup de bien, dont il deſtinoit une partie à ſe faire guérir. Il comptoit arriver en France, pour ſe mettre entre les mains de plus habiles Chirurgiens que les Charlatans auxquels il s'étoit livré en Amérique, & qui lui avoient ruiné le tempérament, à force de lui faire prendre du Mercure & des corroſifs. Depuis longtemps ce malade avoit été obligé de ſe borner pour ſa nourriture à l'uſage du lait, qui lui avoit tellement affoibli l'eſtomac, qu'il n'auroit pu digérer aucun aliment. C'eſt pourquoi il avoit fait embarquer deux chèvres, dont une étoit prête à mettre bas ; mais la mort de ſes deux meres nourricieres, qui périrent pour avoir mangé des *giromons* (1), qui ſe trouverent pourris,

(1) Les bâtimens qui partent des Iſles de l'Amé-

priva cet infortuné du ſeul ſoutien de ſa vie. Il tomba dans une foibleſſe & une langueur à laquelle il ſuccomba. Le Capitaine le fit jeter à la mer, & après lui, ſon matelas, ſes draps, & tout le linge qui lui avoit ſervi dans ſa maladie.

Après le débouquement des Iſles *Caïques*, nous eſſuyâmes un calme de huit jours, qui nous procura une abondante pêche de *dorades*. Dans ces parages, un jour que la mer étoit auſſi unie qu'une glace, nous fûmes agréablement ſurpris de voir une multitude innombrable de poiſſons s'élancer tous à la fois au-deſſus de l'eau, à plus de ſix pieds de hauteur.

Le troiſieme jour de ce calme, pluſieurs marins & paſſagers ne purent réſiſter à l'envie de goûter le plaiſir du bain ſous la *zone*

---

rique emportent une grande quantité de *giromons*, pendus derriere le vaiſſeau, dans des filets faits à cet uſage. Cette eſpece de citrouille ſe conſerve juſqu'en France. On en met dans la ſoupe, & on en mange auſſi fricaſſés. Les chevres en ſont fort avides; celles qui mangerent de celui qui étoit pourri, moururent vingt-quatre heures après, dans les convulſions.

torride. Ils en demanderent la permiſſion au maître du navire, qui la leur accorda.

Nous n'en fûmes pas fâchés, parce que nous eſpérions nous diſtraire de l'ennui que nous cauſoit le calme, en voyant ces hommes ſe récréer ſur l'onde ſalée.

Un navire Anglois, venant de la Jamaïque, étoit alors à quelque diſtance de nous. Il y avoit autour de ſon bord un *requin* d'une groſſeur prodigieuſe, qui attendoit ſa proie. Le Capitaine Anglois ayant apperçu avec ſa longue vue, nos gens à la mer, qui couroient le riſque d'être dévorés par ce redoutable animal, & ne pouvant ſe faire entendre par le moyen de ſon porte-voix, ſe détermina à faire tirer un coup de canon. A ce ſignal, nos nageurs remonterent bien vîte dans le vaiſſeau; d'autant plus que notre Contre-maître, qui étoit un vieux routier, leur cria que le coup de canon tiré de ce bâtiment, étoit vraiſemblablement pour nous avertir de quelque danger, & qu'il croyoit lui-même voir un *requin.* En effet, bientôt après, ce monſtre marin arriva à notre gouvernail; ſoit que l'odeur des nageurs l'eût attiré, ſoit que la commotion & le bruit

du canon l'eût épouvanté. On avoit préparé pour l'attraper, un émérillon avec de la viande salée ; appât dont ces chiens de mer sont fort friands ; aussi-tôt cet animal vorace se tourna sur le dos (1) pour saisir sa proie. Mais il fut saisi lui-même par le moyen d'une poulie, ou d'un *palan* ; on le *hissa* sur le pont, où il se débattoit encore furieusement, & faisoit trembler tout le monde; ses nageoires & sa queue avoient une élasticité & une force terrible. S'il en avoit frappé quelqu'un, il lui auroit brisé les os. Comme le *requin* n'est pas bon à manger (2), on ne l'avoit enlevé dans le vaisseau, que pour donner du divertissement à l'équipage.

Etant par le travers de l'Isle de *la Bermude*, nous vîmes un poisson d'une grosseur extraordinaire ; il nous parut plus gros que notre navire. Il jetoit l'eau de ses narines à plus de vingt pieds de hauteur ; il passa si près de nous, que nous lui tirâmes un coup de canon à boulet, qui le fit caler. Ce

(1) Ce poisson a la gueule en-dessous, & est vivipare.

(2) Les Menuisiers se servent de sa peau pour limer le bois.

poiſſon, qui eſt une eſpece de baleine, eſt nommé *ſouffleur* par les marins.

En arrivant ſur les côtes de Portugal, nous prîmes à l'hameçon une ſi prodigieuſe quantité de thons, que nous aurions pu en charger le navire. Cela n'eſt pas ſurprenant; ces parages en ſont remplis.

Je me ſuis acquitté avec bien du plaiſir de la commiſſion que vous m'avez donnée pour Madame votre épouſe; j'ai apporté de Saint-Domingue un beau perroquet, qui vient du pays des *Amazonès*. Je vais vous le faire parvenir par le carroſſe de voiture. J'ai promis douze livres au cocher, qui s'engage à le rendre mort ou vif. Comme on ne pourra pas le changer, je vous préviens qu'il ne parle qu'Eſpagnol, étant venu ſur un navire de cette Nation. Je lui ai appris ſeulement à dire bonjour de ma part à Madame Douin; & ſi j'avois eu le temps, je lui en aurois appris davantage; je ſouhaite que cet oiſeau arrive à Verſailles ſans accidens, & qu'il vous y trouve l'un & l'autre en bonne ſanté.

Vous avez peut être appris, Monſieur & cher ami, l'aventure de M. de Gamont,

Capitaine dans les troupes qui ſervoient ci-devant à la Louiſiane. On vient de m'en faire le récit. Le navire ſur lequel cet Officier s'étoit embarqué pour repaſſer en France, eſſuya, par le travers des Iſles *Açores*, un coup de vent terrible, En un moment la mer s'enfla & devint furieuſe. Les flots étoient ſi agités, qu'une lame paſſant par-deſſus le navire emporta la chambre du bâtiment, engloutit quatre perſonnes qui y étoient, & les malles qu'on y avoit miſes. Monſieur de Circé, qui avoit été Enſeigne dans ma Compagnie, & un Cadet, fils du Sergent Major de nos troupes, nommé Dubourg, furent du nombre des infortunés qui périrent. Une Dame créole de la nouvelle Orléans, veuve de M. de Bombelles, Capitaine d'Infanterie, fut un peu froiſſée par les malles, & en fut quitte pour la peur. Notre camarade Gamont perdit dans ce funeſte accident, tous ſes effets, juſqu'à ſa croix de Saint-Louis, renfermée dans ſa malle. Arrivé à la Rochelle, en robe de chambre & en bonnet de nuit, il fut obligé d'avoir recours à la bourſe de ſes amis, pour s'habiller & ſe mettre en état

de ſe rendre à la Cour. Il y arriva à l'heureuſe époque du mariage de Madame la Dauphine, à qui il eut l'honneur de préſenter un mémoire contenant le détail de ſon infortune. Cette auguſte Princeſſe, auſſi chérie des François qu'elle mérite de l'être, fut ſenſiblement touchée du ſort de cet Officier ; & par un trait de bienfaiſance qui lui eſt naturelle, elle fit obtenir à cet Officier une gratification de quinze cents livres, avec une autre croix de Saint-Louis. Elle porta ſa généroſité juſqu'à vouloir bien parler à M. le Duc de Praſlin, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, ayant le département de la Marine & des Colonies, pour lui recommander expreſſément M. de Gamont.

Il y avoit alors au Port-de-Paix, dans l'Iſle de Saint-Domingue, une place de Major Commandant, vacante ; le Miniſtre la lui procura. Je vais lui écrire pour lui en faire mon ſincere compliment.

Je ſuis, &c.

A Bordeaux, le 25 Août 1771.

FIN.

J. J. Ferril. Sculp.

Vuë de l'Isle d'Otahiti

ESSAI
SUR L'ISLE
D'OTAHITI,
SITUÉE
DANS LA MER DU SUD;
ET
SUR L'ESPRIT ET LES MŒURS
DE SES HABITANS.

A AVIGNON;
Et se trouve A PARIS,
Chez FROULLÉ, Libraire, Pont Notre-Dame.

M. DCC. LXXIX.

A

MADAME ***.

CE Peuple né pour la Vertu,
Que n'a-t-il le bonheur, Églé, de vous connaître !
Le vice en vous voyant paraître
Serait pour jamais confondu ;
La pudeur brillerait de ſes graces nouvelles ;
Vertueuſes dès leur printems,
Les femmes, comme vous, n'en ſeraient que plus belles,
Et les maris moins inconſtans.

AVERTISSEMENT.

LE Peuple dont on entreprend de décrire les mœurs & les uſages, eſt une des Nations des Indes plus intéreſſante encore par la forme de ſon adminiſtration intérieure relativement à elle-même, que par l'utilité qu'elle peut procurer aux vues politiques de l'Europe. Ce Peuple eſt donc plus ſuſceptible d'être conſidéré philoſophiquement, que politiquement. La découverte de l'Iſle, qui n'eſt pas ancienne, & la connaiſſance de ſes habitans, ſur l'eſprit & le caractère deſquels on n'a eu juſqu'à préſent que des notions fort obſcures, ne peuvent

procurer à la curioſité que peu de faits, qui ont exigé beaucoup de recherches & d'étude, par les difficultés qu'il y a eu à ſurmonter pour s'en aſſurer. Les Voyages autour du monde de MM. Bank & Solander, *de M.* Cook, *celui de M.* Bougainville; *les réflexions judicieuſes de ces ſavans Navigateurs; celles d'un autre ordre d'hommes non moins éclairés, ont ſervi eſſentiellement à la forme de cet Eſſai. L'opinion que nous avons nous-mêmes de leurs différens jugemens, nous a fait hazarder quelquefois d'ajouter nos ſentimens aux ſentimens de ceux qui conſacrent leur tems, leurs avantages, & qui ſacrifient même la portion la plus eſſentielle de leur exiſtence, pour*

ſe livrer à l'étude des découvertes. Nous ſerons trop fortunés, ſi le récit que nous faiſons de leurs diſpoſitions peut flatter la ſenſibilité d'une eſpèce d'hommes qui eſt au-deſſus de tout éloge.

INTRODUCTION.

Il ſerait ſatisfaiſant pour l'eſprit humain, que la Philoſophie s'exerçât à donner des notions exactes & circonſtanciées ſur les mœurs, les uſages, le caractère & l'eſprit des Nations que nous nommons ſauvages, ſur les mœurs & coutumes des Peuples civiliſés ; & qu'elle formât par ſuite de cette maſſe de connaiſſances, un parallèle qui en démontrât la variété. Une pareille entrepriſe parvenue à ſon terme de perfection, ſerait peut-être, dans l'ordre moral, le *maximum* des connaiſſances humaines, d'après leſquelles on pourrait entrevoir de certains rapports

entre les hommes, & ſe fixer ſur un degré connu de leurs opinions, relativement à des objets ſur leſquels il y a eu tant de diſcuſſions, qu'il eſt preſque impoſſible de rien déterminer. La découverte du Nouveau Monde, & celles que les Navigateurs ont faites depuis cette époque, prêtent beaucoup à démontrer que les hommes ſont par-tout ce que le climat & l'opinion les rendent (*a*) : bons ou méchans, voilà

(*a*) Cette influence du climat & du ſol ſur le caractère & l'eſprit des Nations, eſt palpable. On a obſervé que les Peuples qui habitent les montagnes & les pays couverts par les bois, ſont chaſſeurs ; ils ont par conſéquent les vices relatifs, la rapine & le vol : les habitans des plaines cultivées, dont la grande occupation eſt le ſoin de la terre qui leur procure la vie & l'aiſance, ont des paſſions plus modérées,

les deux extrêmes. Il eſt un terme moyen, qui ſe rapproche infiniment de ces deux termes ; & c'eſt peut-être celui qu'il convient le plus de ſuppoſer à tous les hommes. Formons une courte analyſe de l'homme ſauvage & de l'homme civiliſé, & conſidérons les différences d'après les réſultats. L'homme ſauvage va nud, parce qu'il ne craint point les intempéries des ſaiſons, & qu'étant né libre, il ne porte rien qui lui aſſigne aucune marque de l'eſclavage : d'ailleurs ſes mouvemens acquérant dès l'enfance un degré de flexibilité qui s'ac-

---

plus tranquilles. Cette différence eſt manifeſte, ſi l'on veut y réfléchir.

croît en faiſant uſage de ſes membres, augmentent d'élaſticité en proportion de l'âge qu'il acquiert, & de l'habitude d'agir. Sa nourriture eſt infiniment ſimple & frugale ; elle ſe borne le plus communément à des végétaux : l'uſage des liqueurs ſpiritueuſes lui étant inconnu, l'eau & le jus des fruits qui ſont ſa boiſſon la plus ordinaire, laiſſent fluer dans ſon ſang une lymphe pure, qui répandant ſa limpidité bienfaiſante ſur le genre de ſes nerfs extrêmement forts quoique élaſtiques, ajoute en même tems à la ſoupleſſe de ſes membres & à la rapidité de ſes mouvemens. Il eſt leſte à la courſe, parce qu'il n'a jamais été gêné par aucun lien qui por-

tât obſtacle à l'uſage libre de ſes articulations. Sa force, qui eſt extrême, prend ſon origine dans la pureté de ſon ſang, qui reçoit continuellement par la ſimplicité des alimens, une fluidité ſuffiſante, qui eſt eſſentielle aux diverſes opérations du corps. L'exiſtence phyſique de l'homme ſauvage influe néceſſairement ſur ſon exiſtence morale. Il eſt franc & ſincère, parce qu'il ne connaît aucun ſujet de feindre, d'où réſulte eſſentiellement l'extrême confiance. Ses paſſions & ſes déſirs ne ſont pas exceſſifs; ſon tempérament modifié par diverſes cauſes, eſt la cauſe de ſa modération. Il n'eſt point vindicatif; ennemi de la haine & de

ces paſſions baſſes qui ont de tout tems dégradé l'eſprit des Nations où les Arts ont fait leurs trop rapides progrès, il a la colere & la vengeance du moment ; elles ne peuvent avoir de longues ſuites, parce que l'action n'eſt pas réfléchie. Satisfaire à ſes beſoins, & n'être point gêné dans ſes habitudes, ſont les ſeuls biens qu'il cherche à ſe conſerver. Il ſait défendre ſa vie, ſa propriété, ſes biens, & ne cherche point à envahir ceux de ſes ſemblables. C'eſt ainſi que la nature a fait l'homme ; content de ſon ſort parce qu'il n'en connaît point de meilleur, il contemple, il admire ſa bienfaitrice, & n'emploie point de

vains efforts pour la rectifier.

L'homme civiliſé reçoit en naiſſant les premiers ſignes d'un eſclavage ; qui s'appeſantit par degrés autant ſur ſa maniere d'exiſter, que ſur ſa maniere d'agir. Son enfance eſt ſoumiſe à une infinité de peines qui ſont inconnues à la nature, & que l'art a fait naître ; pour le danger de l'exiſtence même. Ses cris ſont l'expreſſion de ſes plaintes ; mais comme il eſt né pour la douleur, la ſenſibilité, compagne de la nature, ſemble ſe refuſer à ſes gémiſſemens, & toute la cruauté des hommes s'exerce ſur ſon être faible & languiſſant. Cet état de langueur qui ſuit pas à pas les momens de l'en-

fance, n'eſt pas le plus grand mal qui l'attend. Parvenu à un terme d'accroiſſement où il commence à reſſentir les atteintes naturelles d'un développement néceſſaire, ce moment eſt l'époque fatale de ſon exiſtence ; il jouit de ſes droits, ſans pouvoir uſer des facultés qui en ſont inſéparables : on gêne pour lui la nature ; & gêné lui-même juſques dans ſa liberté, il n'en apperçoit que l'ombre, il eſt dans l'eſclavage. Si l'ordre phyſique eſt troublé dans ſa puiſſance, par des obſtacles à ſon extenſion, l'ordre moral ne l'eſt pas moins par diverſes influences. Le premier eſſor de la liberté apparente de l'homme civiliſé, ſe ma-

nifeſte par l'effet de ſes paſſions & de ſes goûts. Comme les premieres impreſſions qu'il a reçues étaient contraires à la nature, il ſe livre ſans réſerve à tout ce que la fougue & l'opinion lui ſuggérent. Avide de tout ce qu'il voit, emporté juſqu'à l'excès, cruel, ſi on oſe le dire, il rejette la voix de la raiſon même, pour la contraindre dans ſes loix. Accablé par les préjugés, qui ſont la ſuite de ſa faibleſſe, extrême dans ſes perceptions comme dans ſa maniere d'être, il tyranniſe ſes ſens mêmes, en cherchant le moyen d'en diviſer indéfiniment le pouvoir. L'illuſion qu'il ſe fait d'un prétendu bonheur, ſert à l'en éloigner, & le

rend victime de l'effet qu'il en attend. Il n'y a que la ceſſation des cauſes phyſiques, qui ont réduit l'homme dans un pareil état, qui puiſſe l'en ſouſtraire, ou un effort de raiſon, dont les regles ſont gravées dans ſon cœur, quand il veut les connaître & s'y arrêter. Il acquiert alors ce degré de ſenſibilité eſſentiel à toutes ſes actions ; il trouve en lui des armes propres à le défendre contre les atteintes du préjugé & des fléaux qu'il entraîne. Son bonheur s'augmente en proportion des progrès qu'il fait dans ſes réflexions ſur l'abſurdité de ſa premiere exiſtence, & ſur les biens qu'il doit attendre, en ſe conformant

mant aux loix ſublimes de la raiſon & de la nature.

Ce tableau ſommaire de l'état phyſique & moral des Peuples ſauvages & des Peuples civiliſés, conduit naturellement à conclure qu'il y a cette différence entr'eux, que les premiers ſont de petites Nations diſperſées, ſur leſquelles l'opinion n'ayant aucun droit immédiat, elle ne peut y avoir une influence générale ; au lieu que les Peuples civiliſés ſont de grandes Nations, qui, pouvant ſe réunir, peuvent former un tout d'intérêts & d'idées qui les rapproche des extrêmes que l'on a cités. Il réſulte donc de cette différence un enchaînement naturel de faits analogues & relatifs qu'il ſerait

important de connaître ; d'où l'on peut tirer les conſéquences ſuivantes qui tiennent à l'eſprit politique de toutes les Nations.

1°. Que les différens Peuples des Iſles ſont plus portés à la liberté que les Peuples des continens, parce que les Iſles ſont ordinairement d'une petite étendue ; une partie du Peuple ne peut pas être employée à opprimer l'autre ; la mer les ſéparant des grands Empires, la tyrannie ne peut pas y prêter la main ; les conquérans étant arrêtés par la mer, les Inſulaires ne ſont pas enveloppés dans la conquête, ils conſervent plus aiſément leurs Loix.

2°. Que les Peuples des con-

tinens ſont eſclaves en raiſon inverſe de ce qui aſſure la liberté des Inſulaires, parce que ceux-là étant réunis & dominés par les mêmes Loix, ils ne peuvent ſe ſouſtraire aux actes de violence qu'entraînent néceſſairement l'uſurpation & la tyrannie; qu'ils ſont accablés par les forces réunies des conquêtes qui peuvent s'étendre à l'infini ſans trouver le moindre obſtacle.

3°. Que la cauſe qui produit tant de ſauvages dans les Iſles de l'Amérique, eſt, que la terre y produit d'elle-même & ſans culture beaucoup de fruits dont on peut ſe nourrir. Si ces Peuples cultivent autour de leurs cabanes un eſpace de terre, le *Maïs* y

vient auſſi-tôt ; la chaſſe & la pêche libres achevent d'y mettre les hommes dans l'abondance. De plus, les animaux qui paiſſent y réuſſiſſent mieux que les bêtes carnacieres. La différence qu'il y a entre ces climats & l'Europe, eſt que, ſi on laiſſait en Europe les terres incultes, il n'y viendrait que des forêts, des chênes, & d'autres arbres ſtériles. Il eſt vrai que les hommes, par leurs ſoins & par des loix relatives, y ont rendu la terre plus propre à devenir leur demeure : on voit des canaux où étaient auparavant des marais & des lacs ; c'eſt un bien que la nature n'a point fait, mais qui eſt entretenu par elle.

4°. Qu'en général, quand les Nations ne cultivent pas librement les terres, voici dans quelle proportion le nombre des hommes s'y trouve. Comme le produit d'un terrein inculte eſt au produit d'un terrein cultivé ; le nombre des Sauvages dans un pays eſt au nombre des civiliſés dans un autre pays, ſelon la même ſuite de proportions. Ceux-là ne peuvent donc pas former une grande Nation (*a*).

5°. Que par-tout où la tem-

(*a*) L'on ne craint point de dire que la plus grande partie de ces quatre articles a été puiſée dans le Livre ſublime de l'Eſprit des Loix, ainſi que pluſieurs Notes que l'on verra dans la ſuite de cet Ecrit. Où peut on prendre de meilleures maximes, ſi ce n'eſt dans l'eſprit de l'homme de génie qui les a ſi mûrement & ſi long-tems réfléchies ?

pérature de l'air eſt égale & douce, où la fertilité du ſol répond à la douceur du climat, & le rend propre à recevoir & à nourrir toutes les plantes, tous les fruits viennent à une parfaite maturité; les animaux ſe multiplient, & leurs races ſe perfectionnent; où la nature enfin ne s'eſt pas bornée à enrichir la ſurface de la terre, & cache dans ſes entrailles des tréſors ſans nombre. Un pays ſi favoriſé de la nature paraît devoir être un établiſſement préféré, & l'objet particulier des principales vues des Peuples.

Tant de cauſes phyſiques réunies doivent néceſſairement influer ſur l'ordre moral, & devenir

l'eſquiſſe d'un ſyſtême qui doit être généralement adopté par tous les hommes. Car il en eſt des événemens comme de toutes les choſes humaines : ceux qu'on a long-tems attendu, ſe font d'autant plus déſirer ; & les impreſſions qu'ils produiſent, ſont d'autant plus ſenſibles.

Dans l'état actuel des choſes, ſi la plupart des Nations anciennement ſauvages ſe ſont rendues à l'empire de la civiliſation, c'eſt au commerce & à la politique réunie des hommes civiliſés à qui il appartient d'opérer la révolution générale & tant déſirée, & à qui l'eſprit humain devra un jour l'aſſociation libre, entiere & parfaite de tous les hommes. Que

ſi, dans leurs uſages, leurs mœurs, dans leurs Loix mêmes, toutes les Nations du monde connu n'ont pas des affinités géométriquement exactes, il régnera du moins entr'elles une harmonie qui doit déterminer l'avantage & le bonheur de l'eſpèce humaine.

ESSAI
SUR L'ISLE
D'OTAHITI.

LA plupart des Navigateurs, entr'autres le Capitaine Cook, Anglais, dans son Voyage autour du monde en 1772, 1773, 1774 & 1775, attribuent la découverte de cette Isle à *Quiros*, qui, appareillant de Lima au Pérou en 1605, l'apperçut le premier le 10 Février 1606, & lui donna le nom de *Sagittaria* (*a*). Le Capitaine Wallis l'a nommée *l'Isle de Georges III.*

Opinion sur la découverte de l'isle d'Otahiti, & sur son nom.

(*a*) Cook, t. I, p. 298.
Abrégé des Voyages & des Découv. dans la mer du Sud, par M. d'Alrymple, t. I.

Le Capitaine Cook, dans son premier Voyage, a donné à cette Isle le nom d'*Otaheité*. M. Forster, qui a fait le même voyage, dit qu'on doit l'appeller *Otahiti*. M. Bougainville dans son Voyage autour du monde, semble s'accorder particuliérement avec ce dernier (*a*). D'où l'on peut conclure, d'après les témoignages des Naturels même, que cette Isle peut être appellée *Otahiti*: car *Otaheité*, qui est l'expression Anglaise, & *Otahiti* sont synonimes. L'Isle d'Otahiti n'a pas moins de 40 lieues de circonférence, & son plus grand diamètre est d'environ 15 lieues (*b*). Elle est située dans le Tropique du Capricorne, & sa longitude est de 150 d. 40′ 17″ à l'Oueſt de Paris (*c*). M. Bougainville ne fait monter le nombre de ses habitans qu'à 70,000; mais il peut être

Sa grandeur & sa situation.

Nombre des habitans.

(*a*) Note du Trad. Cook, t. I, p. 271.
(*b*) Bougainville, t. III, p. 62.
(*c*) Bougainv. t. II, p. 65.

évalué sur un calcul assez juste, fait par M. Cook, d'après l'armement d'une flotte dont on verra la description. *En admettant*, dit-il, *que chaque District de l'Isle*, (*il y en a* 40) *arme le même nombre de pirogues que celles dont on verra le nombre, on trouvera que l'Isle peut équipper* 1720 *pirogues de guerre, &* 68,000 *hommes, à* 40 *pour chaque bâtiment. Et comme les guerriers ne peuvent pas prendre plus du tiers de la population des deux sexes, y compris les enfans, toute l'Isle doit contenir au moins* 240,000 *habitans; nombre qui paroît incroyable au premier moment; mais quand on réfléchit à ces essains de Taïtiens qu'on rencontre par-tout où l'on se trouve, on reste convaincu que cette évaluation n'est pas trop forte. Rien ne prouve mieux la fertilité & la richesse du pays, qui n'a que* 40 *lieues de tour* (*a*).

Description de l'Isle.

Otahiti, qui offre de loin une perspective agréable, & dont la beauté se

(*a*) Cook, tom. II, p. 367.

développe à ſon approche, devient plus enchantereſſe à meſure qu'on fait des excurſions ſur la plaine. L'Iſle eſt environnée par un récif de rochers de corail, qui forme des baies & des ports excellens. Le mouillage eſt aſſez vaſte, & l'eau eſt aſſez profonde pour contenir un grand nombre de gros vaiſſeaux. Excepté la partie qui borde la mer, la ſurface du pays eſt très-inégale : elle s'éleve en hauteurs qui traverſent le milieu de l'Iſle, & y forme des montagnes aſſez élévées. Entre le pied de ces montagnes & la mer, il y a une bordure de terre baſſe, qui environne preſque toute l'Iſle, & il y a peu d'endroits où les hauteurs aboutiſſent directement ſur les côtes de l'Océan. Sur le ſommet des montagnes, le ſol eſt par-tout extrêmement riche & fertile, arroſé par un grand nombre de ruiſſeaux d'une eau excellente, & couverts d'arbres fruitiers de diverſes eſpeces, & en ſi grande quantité, qu'ils forment un bois

continu. Quoique la cime des montagnes ſoit en général ſtérile & brûlée par le ſoleil, la terre y donne cependant des productions en pluſieurs endroits. Les vallées & la terre baſſe ſont les ſeules parties de l'Iſle qui ſoient habitées (*a*).

Le principal havre où mouillent les vaiſſeaux, eſt très-petit. La plaine de ce côté au pied des collines étant aſſez reſſerrée, préſente l'image de la fertilité, de l'abondance & du bonheur. Elle ſe partage entre les collines, & forme une longue vallée étroite, couverte de plantations entremêlées de maiſons. Les pentes des collines revêtues de bois, ſe coupent les unes & les autres des deux côtés, & derriere la vallée on apperçoit les montagnes de l'intérieur du pays ſéparées en différens pics, & entr'autres, une pointe remarquable (*b*), dont le

(*a*) Relat. de Cook, Bank & Soland. t. II, p. 444.

(*b*) Pointe de Vénus.

ſommet courbé d'une maniere effrayante, ſemble à chaque inſtant ſur le point de tomber. La ſérénité du ciel, la douce chaleur de l'air, la beauté du payſage, tout amuſe & enchante l'imagination, & inſpire la gaieté (*a*).

L'hiver ne refroidit pas l'air, comme dans les climats éloignés du Tropique; c'eſt cependant le tems où la végétation recrée les ſucs qui ont formé la derniere récolte, & en amaſſe de nouveaux. Pluſieurs plantes dépoſent alors leurs feuilles; quelques-unes meurent juſqu'à la racine; les autres ſe deſſéchent, parce qu'elles ſont privées de la pluie. Il ne pleut plus dans ce tems, parce que le ſoleil eſt dans un hémiſphere oppoſé. Un brun pâle & ſombre couvre toutes les plaines; les montagnes élevées conſervent ſeulement des teintes un peu plus brillantes dans leurs forêts humectées par les brouillards qui pendent ſur

(*a*) Cook, t. I, p. 313.

leurs cimes. Les Naturels tirent de ces forêts une grande quantité de plantains ſauvages *Vahée*, & cette herbe parfumée *E-ahaï*, avec laquelle ils donnent à leur huile de noix de cocos une odeur très-ſuave. Le délabrement où l'on voit le ſommet des montagnes, ſemble avoir été cauſé par un tremblement de terre; & les laves qui compoſent la plupart des rochers, & dont les Inſulaires ſont pluſieurs outils, prouvent qu'il y a eu autrefois un volcan ſur cette Iſle. Le riche ſol des plaines, qui eſt un terreau végétal, mêlé de débris de volcans & de ſable de fer noir qu'on trouve ſouvent aux pieds des collines, confirment cette aſſertion. Les allées extérieures des collines, qui ſont quelquefois extrêmement ſtériles, contiennent beaucoup de glaizes jaunâtres, mêlées avec de la terre ferrugineuſe; mais les autres ſont couvertes de terreau, & boiſées comme les plus hautes montagnes : on y rencontre des mor-

ceaux de *quartz*. Les Voyageurs n'ont cependant rien vu qui indiquât des minéraux précieux, ou des métaux d'aucune espece, excepté le fer, qui même est en petite quantité dans les terres qu'on y ramasse. L'intérieur des montagnes cache peut-être des mines de fer assez riches pour être fondues. Quant aux morceaux de fer qu'un Voyageur a dit être une production de Taïti, il est permis de révoquer en doute ce fait, puisque le salpêtre natif n'a jamais été trouvé en masse solide (*a*).

Description de la vallée de Mataveï.

Les Naturels appellent *Toooa-oroo* un lieu de cette Isle qui présente une vallée délicieuse, perpétuellement animée par la pureté du ciel & de l'athmosphère. On y voit par-tout des plantations fort étendues & en bon ordre, & des habitations construites en plusieurs endroits. On y apperçoit les Naturels travaillant à la construction des

(*a*) Cook, t. I, p. 348.

pirogues. Toute cette contrée annonce l'abondance & le bonheur : des troupeaux de cochons, qui eſt l'animal le plus commun dans ce pays, rodent autour de chaque cabane. On ne paſſe jamais devant une hutte ſans que les habitans n'y invitent les voyageurs d'entrer & de prendre des rafraîchiſſemens : on ne peut ſe défendre de leur invitation, & ne pas être touché de leur civilité naïve. En avançant environ à un mille, la colline, ſur le côté oriental, offre une coupe perpendiculaire de 40 verges de hauteur, dont le deſſus formant une inclinaiſon, eſt revêtu d'arbriſſeaux juſqu'à une élévation conſidérable. Une belle caſcade tombe perpétuellement de cette partie feſtonnée dans la riviere, & anime la ſcene, qui d'ailleurs eſt triſte & ſauvage, mais pittoreſque. En avançant davantage, on obſerve que pluſieurs angles de ce rocher perpendiculaire ſe projettent en ſaillies ; & lorſqu'on a marché dans

l'eau pour arriver au pied, on le trouve compoſé de colonnes réelles d'un *balzate* noir & compact, dont les Naturels font des outils. Ces colonnes ſont debout, paralleles & jointes l'une à l'autre ; leur diamètre ne ſemble pas excéder 15 ou 16 pouces ; on n'y remarque qu'un ou deux angles qui ſoient ſaillans. Comme tous les Naturaliſtes ſuppoſent que le balzate eſt une production de volcans, c'eſt une nouvelle preuve que Taïti a éprouvé beaucoup de bouleverſemens par l'action des feux ſouterreins, où la nature a un laboratoire immenſe, propre aux opérations de la chymie les plus étonnantes (*a*).

Hiſtoire naturelle.

Quoi qu'il en ſoit, il paraît preſque certain qu'il n'y a point de mines ; les habitans n'ont aucune idée des métaux (*b*). Pour ſuivre littéralement la deſcription de l'iſle d'Otahiti, il faut conſidé-

(*a*) Cook, t. II, p. 346. Relat. de Forſt.

(*b*) Bougainv. t. II, p. 71.

rer les différentes eſpeces de productions & leurs uſages. On trouve dans une des premieres vallées d'*Opparrée* un arbre ſuperbe, qu'un voyageur a nommé *Baringtonia*. Il y a une grande abondance de fleurs plus larges que des lis, & parfaitement blanches, excepté la pointe de leurs nombreux filets, qui eſt d'un cramoiſi billant. Les Naturels, qui donnent à l'arbre le nom d'*huddoo*, aſſurent de la meilleure foi du monde, que ſi on briſe le fruit qui eſt une groſſe noix, & qu'après l'avoir mêlé avec des poiſſons à coquilles, on le répande ſur la mer, il enchante & enivre les poiſſons pendant quelque tems, de maniere qu'ils viennent à la ſurface de l'eau, & qu'ils ſe laiſſent prendre à la main. Il eſt à remarquer que diverſes plantes maritimes des climats du Tropique ont cette ſinguliere propriété (*a*). Les palmiers de ce pays s'élevent au-deſſus des autres

(*a*) Cook, t. I, p. 380.

arbres; les *Bananiers* déploient leurs larges feuillages, & on apperçoit quelques *Bananes* bonnes à manger. D'autres arbres couverts d'un verd ſombre, portent des pommes d'or, qui par le jus & la ſaveur, reſſemblent à l'*Ananas*. Les eſpaces intermédiaires ſont remplis de petits mûriers dont les Inſulaires emploient l'écorce à fabriquer des étoffes de différentes eſpeces d'*Arum*, ou deddées, dignamn, de cannes de ſucre, &c. (*a*). Il y a dans l'Iſle une quantité de ces dernieres productions dont les Naturels ne ſont d'autres uſages que de les mâcher, & même cela ne leur arrive pas habituellement. Ils en rompent ſeulement un morceau lorſqu'ils paſſent par hazard dans les lieux où croît cette plante. (*b*). Les cabanes des Naturels, placées à l'ombre des arbres fruitiers, ſont aſſez éloignées les unes des autres,

(*a*) Cook, t. I, p. 315.

(*b*) Bank & Soland. t. II, p. 156.

& entourées d'arbriſſeaux odorans, tels que le *Gardenia*, la *Guettarda*, & le *Calophyllum*. On eſt autant charmé de la ſimplicité élégante de leur ſtructure que de la beauté naturelle des bocages qui les environnent. Les longues feuilles du *Pandang* ou palmier ſervent de couverture à ces édifices ſoutenus par des colonnes d'arbres à pain. Comme un ſimple toît ſuffit pour mettre les habitans à l'abri des pluies & des roſées de la nuit, & que le climat de cette Iſle eſt peut-être un des plus délicieux de la terre, les maiſons ſont ouvertes dans les côtés; quelques-unes cependant deſtinées aux opérations ſecretes, ſont entiérement fermées avec des *Bamboux* réunis par des pieces tranſverſales de bois, de maniere à donner l'idée d'une vaſte cage; celles-là ont communément un trou par où l'on entre, ce trou eſt fermé par une planche. On obſerve devant chaque hutte, des groupes d'habitans couchés ou aſſis comme

les Orientaux, c'eſt-à-dire, accroupis ſur un gazon ou ſur une herbe ſéche, & paſſant ainſi des momens fortunés dans la converſation ou dans le repos. Lorſque des étrangers viennent à eux, les uns ſe levent & ſe joignent à la foule qui ne manque pas de ſuivre; mais ceux d'un âge mûr reſtent dans la même attitude, ſe contentant de crier *Tayo*, qui eſt le terme de civilité lorſqu'on paſſe près d'eux. Une variété conſidérable de plantes ſauvages s'apperçoit au milieu des plantations, dans ce beau déſordre de la nature qui eſt ſi admirable, & qui ſurpaſſe infiniment la ſymmétrie des jardins les plus réguliers. On y trouve pluſieurs herbes, qui, quoique plus rares dans les pays du nord, cependant en croiſſant toujours à l'ombre, ſemblent fraîchir & former des lits de verdure d'une extrême moleſſe. Il y a d'ailleurs aſſez d'humidité dans le ſol pour nourrir les arbres. De petits oiſeaux rempliſſent les bocages;

leur chant eſt très-agréable, quoiqu'on diſe communément en Europe que les oiſeaux des climats chauds ſont privés du talent de l'harmonie. De très-petits péroquets d'un joli bleu de ſaphir habitent la cime des *cocotiers* les plus élevés, tandis que d'autres d'une couleur verdâtre & tachetés de rouge, ſe montrent ordinairement parmi les *bananes* & ſouvent dans les habitations des Naturels qui les apprivoiſent & qui eſtiment beaucoup leurs plumes rouges. Le *Martin-pêcheur* d'un verd ſombre avec un collier de la même couleur ſur ſon col blanc, le gros coucou, & pluſieurs ſortes de pigeons & de tourterelles, ſe juchent d'une branche à l'autre, tandis que le heron bleuâtre ſe promène gravement ſur les bords de la mer, mangeant des poiſſons à coquilles & des vers. De beaux ruiſſeaux qui roulent leurs ondes argentées ſur des lits de cailloux, deſcendent des vallées étroites, & à leur embouchure dans la

mer offrent leurs eaux aux voyageurs qui en ont beſoin (*a*). Il y avoit en 1767 & 1768 à Otahiti une grande quantité de volailles & de cochons. La chair de ces derniers n'a rien de cette ſaveur fade qui fait qu'on s'en dégoûte ſitôt en Europe, quand il n'eſt pas ſalé. On peut comparer la graiſſe des cochons d'Otahiti à la moëlle, & le maigre a preſque le goût du veau. Les végétaux que mangent cette ſorte de cochons, ſemblent être la cauſe principale de cette différence; ils peuvent même avoir influé ſur l'inſtinct naturel de ces animaux. Ils ſont de cette petite race qu'on nomme communément chinoiſe, ils n'ont pas ces oreilles pendantes, caractere de l'eſclavage, ſuivant M. de Buffon. Il ſont auſſi infiniment plus propres que les cochons d'Europe, & ils ne paroiſſent pas ſuivre le ſale uſage de ſe vautrer dans la fange. Il eſt cer-

(*a*) Cook, t. I, p. 315.

tain

tain que ces animaux ſont partie des richeſſes réelles des Otahitiens. On en voit un grand nombre, quoique les Naturels aient grand ſoin de les cacher aux étrangers. Cependant l'extirpation entiere de cette race ne leur cauſerait pas une grande perte, d'autant qu'actuellement ils ſont devenus un objet de luxe qui appartient aux Chefs de la Nation. En général, ils ne tuent des cochons que très-rarement, ou dans certaines occaſions ſolemnelles ; mais alors les Chefs mangent du porc avec toute la gloutonnerie & la voracité qu'un gourmand d'Europe mangerait des ortolans. Le peuple en mange à peine quelques morceaux, quoiqu'il ait toute la peine de les nourrir & de les engraiſſer. On peut attribuer à deux cauſes la rareté des cochons à Otahiti, d'abord à la quantité qu'on en a conſommée, & à celle qu'en ont emportée les Vaiſſeaux qui y relâchent, & enſuite aux guerres fréquentes que ſe font les deux Royau-

mes. On en connaît deux depuis 1767 juſqu'en 1773. La paix regne actuellement entre les deux péninſules, mais les Indiens ne ſemblent pas avoir beaucoup d'amitié les uns pour les autres (*a*). Le peu d'étendue de l'Iſle & ſon vaſte éloignement du continent oriental ou du continent oueſt, ne comporte pas une grande variété d'animaux ; on n'y voit en quadrupedes que des cochons, des chiens domeſtiques, & des quantités incroyables de rats, que les Naturels laiſſent courir en liberté ſans jamais eſſayer de les détruire. Il y a aſſez d'oiſeaux, aſſez de poiſſons, parce que cette claſſe d'animaux parcourt plus aiſément une partie de l'Océan à l'autre, & ſur-tout dans la Zone torride, où certaines eſpeces ſont communes autour du monde (*b*). Deux ou trois arbres à pain qui croiſſent preſque ſans

(*a*) Cook, t. I, p. 452.

(*b*) Cook, t. I, p. 322.

culture, & qui subsistent plus long-tems que la vie d'un homme, fourniſſent à chaque particulier une nourriture fraîche & abondante les trois quarts de l'année ; ils en font fermenter, & ils en conſervent pour les trois autres mois. Les plantes qui à Otahiti exigent le plus de ſoins, comme les choux & les racines d'*Eddo*, en exigent beaucoup moins que les végétaux de nos jardins. On plante un arbre à pain, en détachant une de ſes branches qu'on enfonce en terre à une moyenne profondeur. La banane, dont la riche grappe ſemble au poids trop peſante pour une tige herbacée, ſe reproduit du pied de la racine. Le palmier royal, qui eſt tout-à-la-fois l'ornement de la plaine & d'une extrême utilité aux habitans, la pomme d'or & beaucoup d'autres fruits, y viennent en ſi grande abondance & avec ſi peu de peine, qu'on peut les appeller ſpontanés (*a*).

(*a*) Cook, t. II, p. 360.

Structure des habitans : leur corps, leur figure.

Les habitans d'Otahiti ſont grands, bien faits, agiles, diſpos, & d'une figure agréable. La taille des hommes en général eſt de 5 pieds 7 à 10 pouces; il y en a peu qui ſoient plus petits, ou d'une taille plus haute: celle des femmes, de 5 pieds 6 pouces. Le teint des hommes eſt bazané, & ceux qui vont ſur l'eau ſont beaucoup plus bronzés que ceux qui reſtent toujours à terre, ainſi que dans nos climats. Leurs cheveux ſont ordinairement noirs, & quelquefois bruns, rouges ou blonds, ce qui eſt digne de remarque, puiſque tous les cheveux de tous les Naturels d'Aſie, d'Afrique & d'Amérique ſont noirs ſans exception. Ils les nouent dans une ſeule touffe ſur le milieu de la tête, ou les diviſent en deux parties; d'autres cependant les laiſſent flottans, & alors ils friſent avec beaucoup de roideur : les enfans des deux ſexes les ont ordinairement blonds. Leurs cheveux ſont arrangés très-proprement; quoiqu'ils ne

connoiſſent pas l'uſage de ſe peigner, ceux à qui on donne des peignes, ſavent très-bien s'en ſervir. C'eſt un uſage parmi eux de s'oindre la tête avec une huile de cocos, dans laquelle ils infuſent la poudre d'une racine qui a une odeur approchante de celle de la roſe. Toutes les femmes ſont jolies, & quelques-unes d'une très-grande beauté relativement à nos climats (*a*). Il eſt naturel de penſer que le climat & ſes productions contribuent à l'égard des hommes à la ſoupleſſe plutôt qu'à la force de leur corps; & à l'égard des femmes, à l'élégance de leurs formes. Les hommes ont les traits de la douceur, & leur viſage ne porte point l'empreinte des paſſions; leurs grands yeux, leurs ſourcils arqués, & leur front élevé, donnent de la nobleſſe à leur tête qu'ornent d'ailleurs une barbe fournie & de beaux cheveux. Quelques Navigateurs ont dit

(*a*) Bank & Soland. t. II, p. 150.

que les Taïtiens s'arrachent les poils de la levre ſupérieure, de la poitrine & des aiſſelles : mais cette coutume n'eſt pas générale ; les Chefs, & en particulier le Roi lui-même, conſervent leurs mouſtaches (*a*).

Uſage de ſe peindre.

C'eſt un uſage univerſel parmi les hommes & les femmes, de ſe peindre les feſſes & le derriere des cuiſſes avec des lignes noires très-ſerrées, & qui repréſentent diverſes figures. Ils ſe piquent la peau avec la dent d'un inſtrument aſſez reſſemblant à un peigne ; ils mettent dans les trous une eſpece de

(*a*) Cook, tom. II, p. 360.

Les peuples qui ne cultivent point les terres, n'ont pas même l'idée du luxe. Qu'on ſe reſſouvienne de l'admirable ſimplicité des Germains ; les arts ne travaillaient point leurs ornemens, ils les trouvaient dans la nature. Si la famille de leur Chef devait être remarquée par quelque ſigne, c'était dans cette même nature qu'ils devaient le chercher : les Rois des Francs, des Bourguignons & des Viſigoths, avaient pour diadême leur longue chevelure. (Monteſq. Eſp. des Loix, tom. I, p. 401.)

pâte compoſée d'huile & de ſuie, qui laiſſe une tache ineffaçable. Les petits garçons & les petites filles au-deſſous de douze ans, ne portent point ces marques. Il y a quelques hommes qui ſe piquent les jambes en échiquier de la même maniere ; ceux-là ont un rang diſtingué & une autorité ſur les autres Inſulaires (*a*).

Maniere de s'habiller.

La plus grande partie des Inſulaires, parmi les jeunes gens, ſont abſolument nuds. L'habillement des hommes & des femmes a aſſez bonne grace, & leur ſied fort bien : il eſt fait d'une eſpece d'étoffe blanche que leur fournit l'écorce d'un arbuſte, & qui reſſemble beaucoup au gros papier de la Chine. Deux pieces de cette étoffe forment leur vêtement ; l'une qui a un trou au milieu pour y paſſer la tête, pend depuis les épaules juſqu'à mi-jambes devant & der-

(*a*) Bank & Soland. t. II, p. 150.

riere ; l'autre a 4 ou 5 verges de longueur, & environ une de largeur : ils l'enveloppent autour de leur corps ſans la ſerrer. Cette étoffe n'eſt point tiſſue, elle eſt fabriquée, comme le papier, avec les fibres ligneuſes d'une écorce intérieure qu'on a fait macérer, & qu'on a enſuite étendues & battues les unes ſur les autres. Les plumes, les fleurs, les coquillages & les perles ſont partie de leurs ornemens & de leur parure ; ce ſont les femmes ſur-tout qui portent les perles ; elles ſont d'une couleur aſſez brillante, mais elles ſont toutes écaillées par les trous qu'on y fait. Les femmes, pour leur commodité, arrangent de pluſieurs manieres différentes, ſuivant leurs talens & leur goût, la ſimple draperie d'une longue étoffe blanche. Il n'y a point parmi elles de modes qui les aſſujettiſſent, par opinion, à ſe défigurer comme en Europe : une grace naturelle accompagne leur ſimplicité (a).

(a) Bank & Soland. t. II, p. 150.

Habits de deuil.

Les habits de deuil, composés des productions les plus rares de l'Isle & de la mer qui l'environne, & travaillés avec un soin & une adresse extrêmes; doivent être parmi eux d'une prix considérable. Cet ajustement remarquable par sa bisarrerie, consiste en une planche légère d'une forme demi-circulaire d'environ 2 pieds de long, & de 4 à 5 pouces de large. Cette planche est garnie de cinq coquilles de nacre de perles choisies, attachées à des cordons de bourre de *cocos*, passés dans les bords des coquilles & dans plusieurs trous dont le bois est percé : une autre coquille de la même espece, mais plus grande, festonnée de plumes de pigeons gris-bleu, est placée à chaque extrêmité de cette planche, dont le bord concave est tourné en haut. Au milieu de la partie concave, il y a deux coquilles qui forment ensemble un cercle d'environ 6 pouces de diamètre, & au sommet de ces coquilles, il y a un très-grand

morceau de nacre de perle oblong, s'élargiſſant un peu vers l'extrêmité ſupérieure, & de 9 à 10 pouces de hauteur. De longues plumes blanches de la queue des oiſeaux du Tropique, forment autour un centre rayonnant. Du bord convexe de la planche, pend un tiſſu de petits morceaux de nacre de perle, qui par l'étendue & la forme reſſemble à un tablier ; on y compte 10 ou 15 rangs de pieces d'environ 1 pouce $\frac{1}{2}$ de long, & $\frac{1}{10}$ de pouce de large ; chacune eſt trouée aux deux extrêmités, afin de pouvoir ſe poſer ſur d'autres rangs. Les rangées ſont parfaitement droites, & parallèles entr'elles ; les ſupérieures coupées & extrêmement courtes, à cauſe du demi-cercle de la planche ; les inférieures ſont auſſi communément plus étroites, & aux extrêmités de chacune eſt ſuſpendu un cordon orné de coquillages, & quelquefois de grains de verre d'Europe. Du haut de la planche, flotte un gland ou une queue ronde

de plumes vertes & jaunes ſur chaque côté du tablier, ce qui eſt la partie la plus brillante du vêtement. Toute cette parure tient à une groſſe corde attachée autour de la tête du pleureur. L'ajuſtement tombe perpendiculairement devant lui. Le tablier cache ſa poitrine & ſon eſtomac; la planche couvre ſon col & ſes épaules, & les deux premieres coquilles maſquent le viſage. Une de ces coquilles eſt percée d'un petit trou, à travers lequel celui qui la porte regarde pour ſe conduire. La coquille ſupérieure & les longues plumes dont elle eſt entourée s'étendent à au moins 2 pieds au-delà de la hauteur naturelle de l'homme; le reſte de l'habit n'eſt pas moins remarquable. Le pleureur met d'abord le vêtement ordinaire du pays, c'eſt-à-dire, une natte, ou une piece d'étoffe trouée au milieu, comme il a été dit; il place deſſus une ſeconde piece de la même eſpèce, mais dont la partie de devant, qui retombe preſque juſqu'aux

pieds ; eſt garnie de boutons de coques de noix de *cocos*. Une corde d'étoffe brune & blanche attache ce vêtement autour de la ceinture. Un large manteau de rézeau entouré de grandes plumes bleuâtres couvre tout le dos, & un turban d'étoffes brunes & jaunes, retenues par de petites cordes brunes & blanches, eſt placé ſur la tête. Un ample chaperon de rayures d'étoffes parallèles, & alternativement brunes, jaunes & blanches, deſcend du turban ſur le col & ſur les épaules, afin qu'on ne voie de la figure humaine que le moins poſſible. Ordinairement le plus proche parent du mort porte cet habillement biſarre. Il tient dans une main deux grandes coquilles perlieres, avec leſquelles il produit un ſon continu, & dans l'autre un bâton armé de dents de *goulu*, dont il frappe tous les Naturels qui s'approchent par hazard de lui. On n'a jamais pu découvrir quelle a été l'origine de cette ſinguliere coutume ;

mais il semble qu'elle est destinée à inspirer de l'horreur ; & l'ajustement bisarre qu'on vient de décrire, ayant cette forme effrayante & extraordinaire que les femmes attribuent aux esprits & aux fantômes, on est tenté de croire qu'il y a quelque superstition cachée sous cet usage funéraire. Peut-être imaginent-ils que l'ame du mort exige un tribut d'affliction & de larmes, & c'est pour cela qu'ils appliquent à ceux qu'ils rencontrent des coups de dent de *goulu*. Ils accompliraient mieux cette maxime, s'ils s'en frappaient eux-mêmes (*a*).

Usage de porter les ongles longs.

C'est un usage de distinction parmi les Otahitiens que de porter les ongles des doigts fort longs, parce que pour les laisser croître de cette longueur, il ne faut pas être obligé de travailler. Les Chinois ont la même coutume. Cet usage singulier est répandu chez beaucoup d'autres Nations. Les premiers

(*a*) Cook, t. II, Relat. de Foreſt. p. 312.

Voyageurs ont rapporté cette ſinguliere coutume, mais ils n'en donnent pas la cauſe. M. de Meunier en trouve le motif dans l'exemple des Eſpagnols, qui ont l'ongle de l'index & du petit doigt fort longs, afin de s'écurer les oreilles & de pincer de la guittare : d'où il tire la conſéquence que les Otahitiens ont peut-être adopté le même uſage pour jouer de quelque inſtrument (*a*). Mais on verra par la ſuite, par la deſcription de leurs inſtrumens, & par la maniere dont ils s'en ſervent, que leurs ongles ſont ſuperflus pour cet uſage.

Uſage particulier, relatif à leur origine.

Les Inſulaires ont l'habitude de ſaluer ceux qui éternuent, en leur diſant : *Evaroua-t-Eatoua*, que le bon *Eatoua* te réveille, ou bien que le mauvais *Eatoua* ne t'endorme pas. Voilà des termes d'une origine commune avec les Nations de l'ancien Continent (*b*).

(*a*) Eſp. des uſages des différens Peuples, t. II, p. 201.

(*b*) Boug. t. II, p. 85.

Les Naturels fabriquent leurs étoffes en battant l'écorce fibreuſe du mûrier. Ils ſe ſervent pour cela d'un morceau de bois quarré, qui a des ſillons longitudinaux & parallèles, plus ou moins ſerrés ſuivant les différens côtés. Ils ſe ſervent de maillet pour battre, & d'une poutre au lieu de table ; ils mettent dans une gouſſe de noix de cocos une eſpece d'eau glutineuſe, dont ils ſe ſervent de tems à autre pour coller enſemble les pieces de l'écorce. Cette colle, qui vient de l'*hibicus eſculentus*, eſt abſolument eſſentielle dans la fabrique de ces immenſes pieces d'étoffes, qui ayant quelquefois deux ou trois verges de large, & 50 de long, ſont compoſées de petits morceaux d'écorce d'arbres d'une très-petite épaiſſeur. En examinant avec ſoin leurs plantations de mûriers, on n'en trouve jamais un ſeul de vieux ; dès qu'ils ont deux ans, on les abat, & de nouveaux s'élevent de ſa racine : car il n'y a pas d'arbre qui

Travaux, fabrication des étoffes.

ſe multiplie davantage ; & ſi on le laiſſait croître juſqu'à ce qu'il fût en fleurs, & qu'il pût porter des fruits, peut-être couvrirait-il bientôt le pays. Il faut toujours enlever l'écorce des jeunes arbres. On a ſoin que leur tige devienne longue ſans aucunes branches, excepté ſeulement au ſommet ; de ſorte que l'écorce eſt la plus entiere poſſible. Les femmes occupées du travail qu'on vient de décrire, portent de vieux vêtemens déguenillés & fort ſales, & leurs mains accoutumées à ces ſortes de travaux aſſez pénibles pour un ſexe faible, ſont très-dures & très-calleuſes (*a*).

Travaux. Ecluſes.

Il y a des vallées dans l'Iſle aſſez fertiles, où des ruiſſeaux en coulant fuient vers la mer. Les Naturels y ont conſtruit pluſieurs ſortes d'écluſes, afin d'élever l'eau, & de la conduire dans leurs plantations de *Tarro arcum eſculentum*, qui exige un ſol très-humide, & quelquefois inondé (*b*).

(*a*) Cook, t. I, p. 319.
(*b*) Cook, t. I, p. 374.

Les

Les pirogues de ces peuples ſont de différentes eſpèces. Quelques-unes ſont compoſées d'un ſeul arbre, & portent de deux à ſix hommes ; ils s'en ſervent ſur-tout pour la pêche. D'autres ſont conſtruites de planches jointes enſemble très-adroitement ; elles ſont plus ou moins grandes, & portent de dix à quarante hommes. Ordinairement ils en attachent deux enſemble, & entre l'une & l'autre ils dreſſent un mât, & quelquefois deux. Les pirogues ſimples n'ont qu'un mât au milieu du bâtiment, & un balancier ſur un des côtés. Avec ces navires, ils font voile bien avant dans la mer, & probablement juſques dans d'autres Iſles, dont ils rapportent des fruits du *plane*, des *baſcanes*, des *ignames*, qui ſemblent y être plus abondans qu'à Otahiti. Ils ont encore une autre eſpèce de pirogues, qui paraiſſent deſtinées aux parties de plaiſirs & aux fêtes d'appareil. Ce ſont de grands bâtimens ſans voiles, dont la forme reſ-

Conſtruction des pirogues. Leur uſage.

ſemble aux gondoles de Veniſe ; ils élevent au milieu une eſpèce de toît : ils s'aſſeyent les uns deſſous, les autres deſſus. Ces promenades ne ſe font que dans les beaux jours, & les Naturels y ſont parés d'une maniere diſtinguée. Pour ce qui eſt de la conſtruction des pirogues, ils fendent un arbre dans la direction de ſes fibres, en planches auſſi minces qu'il leur eſt poſſible, & c'eſt de ces différens morceaux qu'ils les conſtruiſent. Ils abattent d'abord l'arbre avec une hache faite d'une eſpèce de pierre dure & verdâtre, à laquelle ils adaptent fort adroitement un manche. Ils coupent enſuite le tronc, ſuivant la longueur dont ils veulent en tirer des planches ; ils brûlent un des bouts, juſqu'à ce qu'il commence à ſe gercer, ils le fendent enſuite avec des coins d'un bois dur. Quelques-unes de ces planches ont deux pieds de largeur, & quinze à vingt pieds de long. Ils en applaniſſent les côtés avec de petites

haches qui ſont de pierre. Six ou huit hommes travaillent quelquefois ſur la même planche. Comme leurs inſtrumens ſont bientôt émouſſés, chaque ouvrier a près de lui une coque de noix de cocos remplie d'eau, & une pierre polie, ſur laquelle il aiguiſe ſa hache preſque à toutes les minutes : ces planches ont ordinairement l'épaiſſeur d'un pouce. Afin de joindre ces planches, ils font des trous avec un os attaché à un bâton qui leur ſert de vilebrequin ; mais depuis que les Européens leur ont apporté des clous, dont ils ſont fort avides, ils s'en ſervent avec avantage. Ils paſſent dans ces trous une corde treſſée, qui lie fortement les planches l'une à l'autre ; les coutures ſont calfatées avec des joncs ſecs, & l'extérieur du bâtiment eſt enduit d'une gomme que produiſent quelques-uns de leurs arbres, & qui remplace très-bien l'uſage de la poix. Le bois dont ils ſe ſervent pour leurs grandes pirogues, eſt une eſpèce

de pommier très-droit, & qui s'éleve à une hauteur conſidérable. Il y en a qui ont juſqu'à 8 pieds de circonférence au tronc, & 24 à 40 de contour à la hauteur des branches. Les plus petites pirogues ne ſont que le tronc creux d'un arbre à pain, qui eſt plus léger & plus ſpongieux encore que celui du pommier, qui l'eſt déja beaucoup (*a*).

Maniere de pêcher.

La principale riviere produit des poiſſons de pluſieurs manieres, & de belles écreviſſes à peu de diſtance de la côte. Les Naturels pêchent avec des lignes & des hameçons de nacre de perle, des perroquets de mer, qu'ils aiment ſi paſſionnément, qu'ils ne veulent pas en vendre aux étrangers, malgré tout le prix poſſible qu'on y attache. Ils ont encore de très-grands filets à petites mailles, avec leſquels ils pêchent certains poiſſons de la grandeur des ſardines (*b*).

(*a*) Bank & Soland. t. II, p. 157.
(*b*) Bank & Soland. t. II, p. 150.

Après avoir donné la deſcription des habits de deuil, il faut donner celle des funérailles, qui n'eſt pas moins extraordinaire. Les Inſulaires appellent *Moraï*, les lieux où ils vont rendre aux morts des cultes religieux. Ils ſont faits en pierre en forme de pyramides, dont la baſe eſt un parallélogramme. Ces bâtimens ont environ 44 pieds de hauteur. Outre le nombre immenſe de pierres qui entre dans la ſtructure de ces ſortes d'édifices, le corail blanc y eſt employé avec profuſion. On eſt étonné de voir de pareilles maſſes conſtruites ſans inſtrument de fer pour tailler les pierres, & ſans mortier pour les joindre; cependant la ſtructure eſt auſſi compacte & auſſi ſolide que les édifices d'Europe. Aux environs de ces *Moraï*, il y a des *Ewaltaï* ou petits autels, en aſſez grande quantité; ils ſervent à placer des proviſions de toute eſpèce en offrande à leurs Dieux (*a*). Funérailles

(*a*) Cook, Bank & Soland. t. II, p. 422.

Le hangard ſous lequel on place le mort, eſt joint à la maiſon qu'il habitait pendant ſa vie. L'un des bouts de ce hangard eſt ouvert, & le reſte eſt fermé par un treillage d'oſier. La biere ſur laquelle on dépoſe le corps mort, eſt un chaſſis de bois, le fond eſt de la natte, & quatre poteaux le ſoutiennent; le corps eſt enveloppé d'une natte, & par-deſſus d'une étoffe blanche. On place à ſes côtés une maſſue de bois, qui eſt une de leurs armes de guerre; & près de la tête qui touche au bout fermé du hangard, deux coques de noix de cocos, de celles dont ils ſe ſervent pour puiſer de l'eau. A l'autre bout du hangard, on plante à terre, à côté d'une pierre de la groſſeur d'un cocos, quelques baguettes ſéches & des feuilles vertes liées enſemble. Il y a près de cet endroit une jeune plane, dont les Indiens ſe ſervent pour emblême de la paix, & à côté une hache de pierre. Beaucoup de noix de palmiers enfilées

en chapelet, ſont ſuſpendues à l'extrémité couverte du hangard, & en dehors les Indiens plantent en terre la tige d'une plane. Au ſommet de cet arbre, il y a une coque de noix de cocos remplie d'eau douce. Enfin on attache au côté d'un des poteaux, un petit ſac qui renferme quelques morceaux de fruits à pain tout grillés. On n'y met pas ces tranches dans le même tems, car les unes ſont fraîches pendant que les autres ſont gâtées (*a*). Il paraît que ces alimens ſont des offrandes qu'ils préſentent à leurs Dieux ; ils ne ſuppoſent cependant pas que les Dieux mangent, mais c'eſt un témoignage de reſpect & de reconnaiſſance, & un moyen de ſolliciter la préſence plus immédiate de la Divinité. Ces endroits ſont ornés de figures groſſiérement ſculptées d'hommes, de femmes, de chiens & de cochons ; les Naturels y entrent de tems en tems d'un

(*a*) Relat. de Cook, Bank & Soland. t. II, p. 335.

pas lent & avec la contenance de la douleur. Le milieu de ces hangards eſt bien pavé avec de grandes pierres rondes ; mais il faut qu'ils ſoient peu fréquentés, puiſque l'herbe y croît partout (*a*). Il y a un autre lieu où les parens du défunt vont payer le tribut de leur douleur ; on y trouve une quantité infinie de pieces d'étoffes, ſur leſquelles les pleureurs verſent leurs larmes & leur ſang ; car dans les tranſports réitérés de leur chagrin, c'eſt un uſage parmi eux de ſe faire des bleſſures avec la dent d'un *goulu de mer*. On enterre les os des morts dans un lieu voiſin de celui où l'on éleve les cadavres pour les laiſſer tomber en pourriture. Il eſt impoſſible de ſavoir ce qui peut avoir introduit parmi ces peuples l'uſage d'élever les morts au-deſſus de la terre, juſqu'à ce que la chair ſoit conſumée par la putréfaction, & d'enterrer en-

(*a*) Bank & Soland. t. II, p. 157.

ſuite les os. Le principal perſonnage du deuil profere près du corps quelques mots qu'il récite juſqu'à ſon retour chez lui. Les Otahitiens ont coutume de s'enfuir à la vue du convoi, le principal perſonnage reſte ſeul après la cérémonie. Tous ceux qui ont aſſiſté au convoi vont ſe laver dans la riviere, & prendre leurs habits ordinaires. Cette coutume de ſe laver vient de l'uſage de ſe barbouiller de noir depuis les pieds juſqu'aux épaules. Les femmes même ſe font cette opération, & ſont, ainſi que les hommes, dans l'état total de nudité (*a*).

Deſcription d'une flotte Otahitienne.

Les bâtimens de guerre conſiſtent en une infinité de doubles pirogues de 40 à 50 pieds de long, bien équippées, bien approviſionnées & bien armées. Les chefs & tous ceux qui occupent les plate-formes de combats, ſont revêtus de leurs habits militaires, c'eſt-à-dire, d'une grande quantité d'étoffes,

(*a*) Relat. de Cook, Bank & Soland. t. II, p. 393.

de turbans ; de cuiraſſes & de caſques. La longueur de quelques-uns de ces caſques embarraſſe beaucoup ceux qui les portent ; tout leur équipage ſemble mal imaginé pour un jour de bataille, & plus propre à repréſenter qu'à ſervir. Quoi qu'il en ſoit, il donne de la grandeur à ce ſpectacle, & les guerriers ne manquent pas de ſe montrer ſous le point de vue le plus avantageux. Le vêtement de ces guerriers eſt très-bigarré ; il conſiſte en trois grandes pieces d'étoffes trouées au milieu, & poſées les unes ſur les autres : celle du deſſous & la plus large, eſt blanche, la ſeconde eſt rouge, & la ſupérieure & la plus courte eſt brune. Leurs boucliers ou cuiraſſes ſont d'oſier, couverts de plumes & de dents de goulu. Il y a des caſques d'une grandeur ſi énorme, qu'ils ont près de cinq pieds de haut. Ce ſont de longs bonnets d'oſier cylindriques ; la partie antérieure eſt cachée par un demi-cercle plus ſerré,

& qui devient plus large au ſommet ; il ſe détache enſuite du cylindre, de maniere à former une courbe. Ce fronteau, de la largeur de quatre pieds, eſt revêtu par-tout de plumes luiſantes bleues & vertes d'une eſpèce de pigeon, & d'une aſſez jolie bordure de plumes bleues ; un nombre prodigieux de longues plumes de queues d'oiſeaux du Tropique, divergent de ſes bords en rayons, ce qui reſſemble à l'auréole dont les Peintres ornent communément les têtes des Anges & des Saints. Les principaux Commandans ſe diſtinguent par de longues queues rondes, compoſées de plumes vertes & jaunes qui pendent ſur leur dos, ce qui les fait reſſembler aux Bachas Turcs. L'Amiral en porte cinq, à l'extrêmité deſquelles flottent des cordons de bourre de cocos entremêlés de plumes rouges. Il ne porte point de caſque, mais un turban. Des pavillons, des banderolles décorent les pirogues, deſorte qu'elles forment un

ſpectacle majeſtueux. Des maſſues, des piques & des pierres compoſent les inſtrumens de guerre. Les bâtimens ſont rangés les uns auprès des autres, la proue tournée vers la côte, le vaiſſeau Amiral occupe le centre. Entre les bâtimens de guerre, il y a encore des doubles pirogues plus petites, qui portent toutes un pavillon peu ſpacieux, & un mât & une voile, ce dont manquent les pirogues de guerre. Ces bâtimens ſont deſtinés aux tranſports & à l'avitaillement; car les Naturels ne laiſſent dans les pirogues de guerre aucune eſpece de proviſions. Chaque pirogue contient environ quarante hommes, ce qui donne ſept mille ſept cens ſoixante hommes pour trois cens trente bâtimens dont cette flotte eſt compoſée. Le ſpectacle d'une pareille flotte augmente encore les idées de puiſſance & de richeſſes que l'on a de cette Iſle; & l'on eſt dans un étonnement extrême en penſant aux outils dont ſe ſervent

ces peuples pour leurs travaux ; & l'on admire la patience qu'il leur a fallu, pour abattre des arbres énormes, pour couper & polir leurs branches, & enfin pour porter ces lourds bâtimens à un si haut degré de perfection. C'est avec une hache de pierre, un cizeau, un morceau de corail & une peau de raye, que ces habitans industrieux produisent de pareils ouvrages. Une étoffe blanche est placée entre les deux becs de chaque pirogue, ce qui tient lieu de pavillon, & le vent l'enfle comme une voile. D'autres portent une étoffe bariolée de rayures rouges, qui sert à reconnaître les divisions de chaque Commandant. Ces pirogues vont autant à rames qu'à voiles. On remarque dans chaque bâtiment de gros tas de piques & de longues massues, ou des haches de bataille, dressées contre la plate-forme. Chaque guerrier tient d'ailleurs à la main une pique ou une massue ; il y a aussi des amas de grosses pierres. Sur

quelques-unes des petites pirogues on apperçoit une assez grande quantité de feuilles de bananes, c'est-là où l'on dépose les morts : ils donnent à ces bâtimens le nom de *Ewaa no teatua*, ou pirogues de la Divinité (*a*).

Maniere de combattre.

Ces Insulaires ont beaucoup d'agilité dans les différentes manieres de combattre homme à homme. Ils parent fort adroitement les coups que leurs adversaires essayent de leur porter ; ils font un saut en l'air pour éviter les coups de massue qu'ils tâchent de s'appliquer sur les jambes ; & afin d'éviter ceux qui menacent leur tête, ils se courbent un peu, & sautent de côté, de maniere que le coup tombe à terre. Ils parent les coups de piques & de dards, à l'aide d'une pique qu'ils tiennent droite devant eux ; ils s'inclinent ensuite plus ou moins, suivant la partie du corps qu'attaque leur ennemi, & qu'ils veulent garantir.

(*a*) Cook, tom. II, p. 300.

Ces champions ne portent aucun vêtement ſuperflu, car ils ſont preſque nuds (*a*).

Les conquérans emportent les mâchoires des ennemis qu'ils ont vaincus, & les réuniſſent dans un même lieu en les ſuſpendant dans une eſpèce d'enceinte, ainſi que les Sauvages de l'Amérique ſeptentrionale portent en triomphe les chevelures des hommes qu'ils ont tués (*b*). Trophées.

Les Inſulaires de l'Iſle d'Otahiti s'entretiennent dans l'art de la guerre par des combats qui ſe font avec une ſorte d'appareil; c'eſt ordinairement dans une grande place paliſſadée de bambous, d'environ trois pieds de haut. Le Chef s'aſſied dans la partie ſupérieure de l'amphithéâtre, & les principales perſonnes de ſa ſuite ſont rangées en demi-cercle à ſes côtés, ce ſont les juges qui doi- Combats de lutte.

(*a*) Cook, t. II, p. 354.
(*b*) Relat. de Cook, Bank & Soland, t. II, p. 425.

vent applaudir au vainqueur. Quand tout eſt prêt, dix ou douze hommes, qui ſont les combattans, & qui n'ont d'autre vêtement qu'une ceinture d'étoffe, entrent dans l'arêne; ils en font le tour lentement & les regards baiſſés, la main gauche ſur la poitrine : de la droite, qui eſt ouverte, ils frappent ſouvent l'avant-bras de la premiere avec tant de roideur, que le coup produit un ſon aſſez aigu ; c'eſt le ſigne d'un défi général que ſe font les combattans les uns aux autres, ou qu'ils adreſſent aux ſpectateurs. Ils ſe donnent des défis particuliers, & chacun choiſit ſon adverſaire. Cette cérémonie préliminaire conſiſte à joindre le bout des doigts, & à les appuyer ſur la poitrine, en remuant en même tems les coudes en haut & en bas avec beaucoup de vîteſſe. Si l'homme à qui le lutteur s'adreſſe, accepte le défi, il répéte les mêmes ſignes ; ils ſe mettent tout auſſi-tôt l'un & l'autre dans l'attitude de combattre.

battre. Une minute après, ils en viennent aux mains. Le grand point eſt de ſaiſir l'adverſaire par la cuiſſe, ou par le bras, les cheveux ou la ceinture, & de le renverſer. Lorſque le combat eſt fini, les vieillards applaudiſſent au vainqueur par quelques mots que toute l'aſſemblée répéte en chœur ſur une eſpèce de chant, & la victoire eſt ordinairement célébrée par trois cris de joie, auxquels des oreilles européennes auraient de la peine à s'accoutumer. Pendant le combat, on exécute des danſes & des chants. Il eſt à remarquer que le vainqueur ne montre à ſon adverſaire aucun ſigne d'orgueil & de ſuffiſance, & que le vaincu ne murmure point de la gloire de ſon rival; pendant tout le combat, on voit ſe ſoutenir la bienveillance & la bonne-humeur. Ces combats durent environ deux heures, après leſquels il y a un grand repas. Ces ſortes de combats reſſemblent aſſez, mais d'une maniere groteſque,

aux combats des Athletes de l'antiquité (*a*).

Armes. Les principales armes des Otahitiens ſont des maſſues, des bâtons noueux par le bout, & les pierres, qu'ils lancent avec la main ou avec la fronde. Ils ont des arcs & des fléches; celles-ci ne ſont pas pointues, mais ſeulement terminées par une pierre ronde. Leur maniere de tirer eſt ſinguliere : ils s'agenouillent, & au moment où la fléche part, ils laiſſent tomber l'arc; ils ne s'en ſervent que pour tuer des oiſeaux, & ſur-tout des tourterelles aſſez graſſes, dont ils ont une aſſez grande quantité (*b*).

Signes de paix. Leur maniere de déſigner la paix, eſt d'agiter une large feuille verte qu'ils tiennent en main, en pouſſant des acclamations réitérées de *Tayo-e*. La tige de plantin qu'ils jettent à ceux avec leſ-

(*a*) Relat. de Cook, Bank & Soland. t. II, p. 362.
(*b*) Bank & Soland. t. II, p. 160.

quels ils cherchent à lier amitié, eſt un ſymbole de paix. Ils font encore différens préſens, qui conſiſtent en diverſes productions du pays (*a*).

Guerre. Lorſque les Inſulaires voiſins veulent former une attaque contre l'Iſle, chaque Diſtrict d'Otahiti, ſous le commandement d'un *Earée* ou Chef, eſt obligé de fournir ſon contingent de ſoldats pour la défenſe commune; & les forces réunies de l'Iſle ſont commandées par l'*Earée vahée* ou Roi (*b*).

Mœurs & Uſages. On trouve dans la vie de ces Inſulaires l'uniformité du bonheur. Ils ſe levent avec le ſoleil; ils vont ſe laver à la riviere ou à une fontaine; ils paſſent le matin à travailler ou à ſe promener juſqu'à ce que la chaleur augmente; ils ſe retirent alors dans leurs habitations, ou ils ſe repoſent à l'ombre d'un arbre. Occupations. Là ils s'amuſent à liſſer leurs cheveux,

(*a*) Cook, t. I, p. 300.

(*b*) Relat. de Cook, Bank & Soland. t. II, p. 522.

ou à les parfumer d'huile odorante, ou ils jouent de la flûte & chantent, ou enfin ils écoutent le ramage des oiseaux. A midi ils dînent; après leur repas, ils reprennent leurs travaux ou leurs amusemens domestiques, & l'on remarque dans cet intervalle une affection mutuelle répandue dans tous les cœurs; les voyageurs ont souvent joui de ce spectacle d'innocence & de bonheur. Les saillies gaies sans malice, les contes simples, la danse joyeuse & un souper frugal amenent le soir. On se lave une seconde fois à la riviere, & on finit ainsi la journée sans inquiétude & sans peine. Si l'on faisait un parallele de cette vie sauvage avec celle des peuples civilisés, quel contraste? Où trouverait-on la vraie jouissance ? C'est ce qui reste à penser (*a*).

(*a*) Cook, t. II, p. 360.

Les Indiens croient que le repos & le néant sont le fondement de toutes choses, & la fin où elles

La fabrique des étoffes eſt un paſſe-tems agréable; & la conſtruction des cabanes & des pirogues, ainſi que les manufactures des outils & des armes, ſont des occupations amuſantes, parce que les ouvriers jouiſſent du fruit de leurs travaux. Ils paſſent donc la plupart de leurs jours dans un cercle de jouiſſances variées & au milieu d'un pays où la nature a formé des payſages charmans, où la température de l'air eſt chaude, mais rafraîchie ſans ceſſe par une brize de mer; où enfin le ciel

---

aboutiſſent. Ils regardent donc l'entiere inaction comme l'état le plus parfait & l'objet de leurs déſirs. Ils donnent au ſouverain Etre le ſurnom d'immobile. Les Siamois croient que la félicité ſuprême conſiſte à n'être point obligé d'animer une machine, & de faire agir un corps. Dans un pays où la chaleur exceſſive énerve & accable, le repos eſt ſi délicieux & le mouvement ſi pénible, que ce ſyſtême de métaphyſique paraît naturel. Malgré cela, plus les cauſes phyſiques portent les hommes au repos, plus les cauſes morales les en doivent éloigner. (Monteſq. Eſp. des Loix, t. I, p. 312.)

est presque toujours serein (a).

Maisons. Pour former l'emplacement de leurs cases, ils ne coupent des arbres qu'autant qu'il leur en faut pour empêcher que le chaume dont elles sont couvertes ne pourrisse par l'eau qui dégoutterait des branches, de maniere qu'en sortant de sa cabane, l'Otahitien se trouve sous un ombrage le plus agréable qu'il soit possible d'imaginer. Ce sont sur-tout des bocages de fruits sans broussailles, & entrecoupés de chaque côté par des sentiers qui conduisent d'une habitation à l'autre. Les maisons ne sont pas rangées en villages, mais éloignées les unes des autres d'environ cinquante verges, & environnées de petites plantations. Rien n'est plus délicieux que ces ombrages dans un climat si chaud; il est impossible de trouver de plus belles promenades. Un air pur y circule librement, & les maisons n'ayant

(a) Idem.

point de murailles, elles reçoivent les zéphirs & les vents du côté où ils ſoufflent. Il y a d'autres maiſons beaucoup plus grandes, qui ſont bâties pour ſervir de retraite à tous les habitans d'un canton. Quelques-unes ont deux cents pieds de long, trente de large & vingt d'élévation : elles ſont conſtruites & entretenues aux fraix communs du Diſtrict pour lequel elles ſont deſtinées ; elles ſont environnées de paliſſades. Les maiſons n'ont point de murailles, parce que ce Peuple n'a pas beſoin de lieux retirés.

Il n'a aucune idée de l'indécence. Il ſatisfait en public à ſes beſoins, à ſes deſirs, à ſes paſſions ſans aucun ſcrupule. Des hommes qui n'ont point d'idée de la pudeur par rapport aux actions, ne peuvent pas en avoir relativement aux paroles. Auſſi la converſation de ces Inſulaires roule-t-elle ſur ce qui eſt la ſource de leurs plaiſirs ; & les deux ſexes y parlent de tout ſans

Caractère.

retenue ; dans les termes les plus simples, & agiſſent de même. D'ailleurs la douceur de leur caractère ſe montre dans leurs regards & dans leurs actions. Ils donnent des marques de tendreſſe & d'affection en prenant les mains, en s'appuyant ſur les épaules de ceux qu'ils aiment, ils les embraſſent (*a*). La confiance de ce Peuple, & ſa conduite cordiale & familiere ſe montre dans un jour le plus favorable, & l'on eſt convaincu, en vivant avec eux, que le reſſentiment des injures & l'eſprit de vengeance tourmentent peu les bons & ſimples Taïtiens (*b*).

(*a*) Cook, t. I, p. 302.

(*b*) Cook, t. I, p. 356.

A meſure que les hommes vivent en ſociété, & s'uniſſent ſous l'empire des loix & d'une police réguliere, leurs mœurs s'adouciſſent ; les ſentimens d'humanité naiſſent en eux. Les droits & les devoirs ſont mieux connus. La férocité des guerres s'affaiblit ; & même au milieu des combats, les hommes ſe ſouviennent de ce qu'ils ſe doivent mutuellement. Le ſauvage combat pour détruire, le citoyen pour conqué-

Il eſt doux de penſer qne la philantropie ſemble naturelle à tous les hommes, & que les idées ſauvages de défiance & de haine ne ſont que la ſuite de la dépravation des mœurs, qui ne peut exiſter chez un Peuple qui n'en a pas même l'idée. On puiſe la preuve de cette réflexion dans le fait ſuivant. Le Capitaine Wallis, le 18 Juin 1767, ayant eu un différent avec les Naturels d'Otahiti, il fit faire feu deſſus, il en bleſſa & tua un aſſez grand nombre. Ce bon Peuple quelque tems après oubliant ce déſaſtre, fit la paix avec le Navigateur Anglais, & lui fournit beau-

---

rir. Le premier eſt inacceſſible à toute pitié, & n'épargne perſonne; le dernier a acquis une ſenſibilité qui adoucit ſes fureurs. Il eſt encore beaucoup de peuples des Indes à qui ce degré de ſenſibilité eſt totalement étranger. La barbarie avec laquelle ils font la guerre eſt telle qu'on ne peut s'empêcher d'en conclure qu'ils ſont bien imparfaitement civiliſés. Cette réflexion eſt toute à la gloire des peuples d'Otahiti. (Hiſt. de l'Amer. par Robertſon, t. II, p. 288.)

coup de rafraîchiſſemens en fruits, en volailles & en cochons (*a*).

Ils ſont portés au vol.

Malgré ces qualités naturelles qu'on remarque dans le caractère des Otahitiens, l'on y obſerve auſſi des vices dominans; celui du vol eſt le plus général; ils ſont les plus grands voleurs & les plus déterminés de la terre. Mais il faut conſidérer auſſi que ces Peuples, par les ſimples ſentimens de la conſcience naturelle, ont une connaiſſance du juſte & de l'injuſte, & qu'ils ſe condamnent eux-mêmes, lorſqu'ils font aux autres ce qu'ils ne voudraient pas qui leur fût fait. Il eſt plus que certain qu'ils ſentent la force des obligations morales; & s'ils regardaient comme indifférentes les actions qu'on leur impute, ils ne ſeraient pas ſi fort agités lorſqu'on leur démontre la fauſſeté de l'accuſation. On doit ſans doute juger de la vertu de ce Peuple par la

Réflexions à ce ſujet.

(*a*) Cook, t. I, p. 298.

ſeule regle fondamentale de la morale; & par la conformité de leur conduite à l'égard de ce qu'ils croient être juſte. Mais on ne doit pas conclure que le vol ſuppoſe dans leur caractère la même dépravation qu'on rencontrerait dans un Européen qui aurait commis ces actions. Leur tentation eſt ſi forte, à la vue des objets qu'ils croient leur être utiles, que ſi ceux qui ont plus de connaiſſances, de meilleurs principes, & de plus grands motifs de réſiſter à l'appât d'une action avantageuſe & mal-honnête, en éprouvaient une pareille, ils ſeraient regardés comme des hommes d'une probité rare, s'ils avaient le courage de la ſurmonter. Un Indien au milieu de quelques couteaux de la valeur d'un ſol, de la raſſade, & de morceaux de verre rompu, eſt dans le même état d'épreuves, que le dernier des valets à côté de pluſieurs coffres ouverts, remplis d'or & de bi-

joux (*a*). D'où l'on peut conclure que ſi les Otahitiens ſont portés au vol, il n'eſt pas ſi haïſſable parmi eux que parmi nous. Un Peuple qui ſatisfait ſi aiſément à ſes beſoins, & chez lequel les hommes de tous les rangs vivent de même, ont peu de motifs de commettre des vols. Les maiſons ouvertes, ſans portes, ſans grillages, ſont des preuves bien ſenſibles de leur ſécurité mutuelle. Nous ſommes plus blâmables qu'eux, puiſque nous les expoſons à des tentations trop fortes en leur préſentant des objets inconnus, à la vue deſquels ils ne peuvent réſiſter. Ils ſemblent d'ailleurs attacher peu d'importance à leurs larcins, peut-être parce qu'ils croient ne pas occaſionner de grands dommages.

Repas. Dans la vie ſimple & toutefois naturelle que menent ces Inſulaires, leurs

(*a*) Relat. de Cook, Bank & Soland. t. II, p. 343.

repas, quoique ſans tables, ſe paſſent avec beaucoup de propreté ; leurs mets ſont trop ſimples & en trop petit nombre pour qu'il y regne de l'oſtentation. Ils mangent ordinairement ſeuls ; cependant lorſqu'un étranger les viſite, ils l'admettent quelquefois à manger avec eux. L'Otahitien s'aſſied ſous un arbre vis-à-vis de ſa maiſon : ſa nappe eſt une certaine quantité de feuilles ; un panier contient ſa proviſion, & des coques de noix de cocos ſont ſes bouteilles, qui contiennent de l'eau ſalée & de l'eau douce. Les Naturels d'un rang plus élevé que le peuple, ſe lavent la bouche & les mains avant, après & pendant le cours du repas. Ces Peuples prennent une quantité étonnante d'alimens dans un ſeul repas ; ils dorment après ; il n'y a que les jeunes gens qui reſtent éveillés par l'activité & l'effervescence de leur âge (*a*). Quoique les

(*a*) Relat. de Cook, Bank & Soland. t. II, p. 457.

Naturels aiment assez les manieres européennes, ils ont beaucoup de difficultés à les suivre. Le Capitaine Fourneaux ayant fait manger un des Insulaires avec lui ; celui-ci entreprit bientôt de se servir du couteau & de la fourchette dans le repas ; mais lorsqu'il avait pris un morceau avec la derniere, il ne pouvait pas parvenir à conduire cet instrument, il portait la main à sa bouche, entraîné par la force de l'habitude, & le morceau qui était au bout de la fourchette, allait passer à côté de son oreille.

Nourritures

Les Otahitiens se nourrissent de cochons, de volailles, de chiens & de poissons, de *fruits à pain*, de *bananes*, d'*ignames*, de pommes, & d'un autre fruit aigre, qui n'est pas bon de lui-même, mais qui donne un goût fort agréable au fruit à pain grillé avec lequel ils le mangent souvent. Il y a dans l'Isle beaucoup de rats, mais les Naturels n'en mangent point. La ri-

viere fournit de très-bons mulets, mais ils ne ſont ni gras, ni en grande quantité. Les Inſulaires trouvent ſur le récif des conques, des moules & d'autres coquillages qu'ils prennent à la marée baſſe, & qu'ils mangent cruds avec du fruit à pain, avant de retourner à terre (*a*).

Maniere d'apprêter les alimens.

Leur maniere de faire cuire la viande eſt aſſez ingénieuſe. Ils produiſent du feu en frottant le bout d'un morceau de bois ſur le côté d'un autre; ils font enſuite un creux d'un demi-pied de profondeur & de deux ou trois verges de circonférence : ils en pavent le fond avec de gros cailloux unis; ils font du feu avec du bois ſec, des feuilles & des coques de noix de cocos. Lorſque leurs pierres ſont aſſez chaudes, ils ſéparent les charbons, & retirent les cendres ſur les côtés; ils couvrent le foyer d'une couche de

(*a*) Bank & Soland. t, II, p. 150.

feuilles vertes de cocotiers, & ils y placent l'animal qu'ils veulent cuire, après l'avoir enveloppé de feuilles de plane. Si c'eſt un petit cochon, ils l'apprêtent ainſi ſans le dépecer, ils le coupent en morceaux s'il eſt gros. Lorſqu'il eſt dans le foyer, ils le recouvrent de charbons, & ils mettent par-deſſus une autre couche de *fruits à pain* & d'*ignames*, également enveloppés dans des feuilles de plane ; ils y répandent enſuite le reſte des cendres, des pierres chaudes, & beaucoup de feuilles de cocos : ils revêtent le tout de terre, afin d'y concentrer la chaleur. Ils ouvrent le trou après un certain tems proportionné au volume de l'animal qu'il contient ; alors ils en tirent la viande, qui eſt tendre, pleine de ſucs, & beaucoup meilleure que ſi elle avait été apprêtée d'une autre maniere. Le jus des fruits & l'eau ſalée forment toutes leurs ſauces. Ils n'ont d'autres couteaux que des coquilles, avec

avec lesquelles ils découpent très-adroitement, & dont ils se servent toujours (*a*). Ils n'ont pas de vase ou de poterie qui supporte l'action du feu ; ils n'ont aucune idée de l'eau chaude, ni de ses effets ; & comme ils n'ont aucun vase pour la contenir & la soumettre à la chaleur ignée, ils ne conçoivent pas plus qu'on puisse échauffer l'eau, que de la rendre solide (*b*).

Leur maniere de préparer leur boisson est aussi simple que dégoûtante. La liqueur qu'ils font avec la plante *Avà-aua*, s'exprime de la racine. Plusieurs personnes mâchent ces racines jusqu'à ce qu'elles soient molles & tendres, ensuite elles les crachent dans un même plat de bois. Quand elles en ont mâché une quantité suffisante, elles y mettent plus ou moins d'eau, suivant que le jus de la racine est plus

Boissons.

(*b*) Bank & Soland. t. II, p. 154.

(*b*) Robertson, Hist. de l'Amériq. t. I, p. 517.

ou moins fort. Dès que le jus eſt ainſi délayé, on le paſſe à travers une étoffe fibreuſe, qui tient lieu de preſſoir : la liqueur dès ce moment eſt potable; elle ſe fait au moment où on veut la boire ; elle a un goût de poivre, malgré cela elle eſt aſſez inſipide. Quoiqu'elle ſoit enivrante, elle ne produit pas ſouvent ſon effet ſur les Naturels, qui en boivent avec modération & peu à la fois. Ils mâchent ſouvent cette racine, comme les Européens mâchent le tabac, & ils avalent leur ſalive. Pluſieurs mangent des morceaux de cette racine (*a*).

Propreté. Outre l'uſage des Inſulaires d'Otahiti de ſe laver la bouche & les mains pluſieurs fois dans les repas, ils ſe lavent encore conſtamment tout le corps dans une eau courante, trois fois par jour, à quelque diſtance qu'ils ſoient

(*a*) Cook, tom. I, p. 456.

de la mer ou de quelque riviere. On ne trouve ſur leurs vêtemens aucunes taches ni malpropreté ; enſorte que dans une aſſemblée nombreuſe d'Otahitiens, on n'eſt jamais incommodé que de la chaleur. On n'en peut pas dire de même des ſociétés les plus brillantes de l'Europe (*a*).

Maniere de ſe délaſſer.

La maniere que les Otahitiens emploient pour ſe délaſſer, eſt aſſez naturelle. Les femmes ſont chargées de cet emploi envers les étrangers. Elles frottent de leurs mains les bras & les jambes, & elles preſſent doucement les muſcles entre leurs doigts. On ne peut pas dire ſi cette opération facilite la circulation du ſang, ou rend leur élaſticité naturelle aux muſcles fatigués ; ce qu'il y a de certain, c'eſt que l'effet de ce frottement eſt extrêmement ſalutaire. Cet uſage eſt com-

(*a*) Relat. Cook, Bank & Soland. t. II. p. 477.

mun aux Chinois, & dans toutes les Indes Orientales. Ce rafinement de volupté était connu des Romains mêmes (*a*).

Coutumes relatives à la politeſſe.

On a déja traité de la civilité de ces Inſulaires à l'égard des étrangers ; ils ont en outre des démonſtrations qui expriment le reſpect qu'ils doivent aux ſupérieurs. C'eſt une marque de reſpect dû au Souverain du pays, que d'avoir devant lui les épaules & la tête nues ; les plus grands Seigneurs ne ſont pas exceptés de cet uſage. Les Taïtiens portent ordinairement les cheveux courts, & les porter longs eſt un privilége accordé aux Princeſſes du Sang Royal. Leur rang ne les diſpenſe cependant pas d'avoir les épaules découvertes en préſence du Roi, cérémonie qui procure aux femmes les occaſions

(*a*) Cook, t. I, p. 384.

de développer toute l'élégance de leurs formes (*a*).

Occupations du soir.

On a déja dit que ces Insulaires se couchaient une heure après le crépuscule du soir. Lorsqu'il est nuit, & qu'ils sont rassemblés en famille, ils chantent des couplets de chansons; & quoiqu'ils n'aient pas besoin de feu pour se chauffer, ils se servent pourtant d'un feu artificiel entre le coucher du soleil, & le tems où ils vont se reposer (*b*).

Caractère.

Les Otahitiens sont toujours, ainsi que les enfans, prêts à exprimer par des larmes tous les mouvemens de l'ame dont ils sont fortement agités, & comme eux, ils paraissent les oublier dès qu'ils les ont versées (*c*); ils ont donc la sensibilité du moment. Mais il n'est pas étonnant que le chagrin de ces Peuples sans art soit passager, & qu'ils

(*a*) Cook, t. I, p. 360.
(*b*) Relat. de Cook, Bank & Soland. t. II, p. 457.
(*c*) Relat. de Cook, Bank & Soland. t. II, p. 344.

expriment sur-le-champ & d'une maniere forte les sentimens de leur ame. Ils n'ont jamais appris à déguiser ou à cacher ce qu'ils sentent ; & comme ils n'ont point de ces pensées habituelles qui rappellent sans cesse le passé, & anticipent l'avenir, ils sont affectés par toutes les variations du moment ; ils en prennent le caractère, & changent de dispositions toutes les fois que les circonstances changent. Ils ne suivent point de projets d'un jour à l'autre, & ne connaissent pas ces sujets continuels d'inquiétude, dont la pensée est la premiere qui s'empare de l'esprit au moment du réveil, & la derniere que l'on quitte au moment du sommeil. Cependant, si l'on admet qu'ils sont plus heureux que nous, il faut dire que l'enfant est plus heureux que l'homme, & que nous avons perdu du côté du bonheur en perfectionnant notre nature, en augmentant nos

connaiſſances, & en étendant nos vues par la civiliſation.

La population eſt nombreuſe dans un pays où les femmes ſont nubiles à neuf ou dix ans, & où elles font des enfans pendant l'eſpace de vingt années. La penſée ſe porte naturellement ſur l'heureuſe ſimplicité dans laquelle les Taïtiens paſſent leur vie ; car ce manque d'inquiétude, qui eſt le propre de la vie ſauvage, eſt la cauſe de la plus grande population (*a*). Population.

Le Capitaine Cook, dans ſon Voyage à Otahiti, rapporte un fait qui prouve que les femmes en général ne ſont pas fort réſervées ſur la libre diſpoſition de leur perſonne. Il dit qu'ayant fait monter ſur ſon Vaiſſeau quelques Naturels du pays des deux ſexes, il y eut une femme qui eut fort envie d'une paire de draps qu'elle vit ſur un lit ; Des femmes en général.

(*a*) Cook, t. I, p. 373.

ſur le refus que ſon conducteur lui en fit, elle inſiſta, & lui promit en échange quelques faveurs ; celui-ci ne les dédaigna pas : & *comme*, dit le Navigateur Anglois, *la victime approchait de l'autel de l'Hymen, le Vaiſſeau toucha : cet événement imprévu interrompit la ſolemnité* (*a*).

(*a*) Cook, tom. I, p. 305.

Dans la plus grande partie des Indes qu'un nombre infini d'Iſles & la ſituation du terrein ont diviſées en une infinité de petits Etats, où il n'y a que des miſérables qui pillent, & des miſérables qui ſont pillés ; ceux qu'on appelle des Grands, n'ont que de très-petits moyens ; ceux qu'on appelle des gens riches, n'ont que leur ſubſiſtance. La clôture des femmes n'y peut être aſſez exacte pour contenir la corruption de leurs mœurs qui y eſt inconcevable. C'eſt-là que l'on voit juſqu'à quel point les vices du climat laiſſés dans une grande liberté peuvent porter le déſordre. C'eſt-là que la nature a une force, & la pudeur une foibleſſe que l'on ne peut comprendre. Il ſemble que dans ces pays-là les deux ſexes perdent juſqu'à leurs propres loix. En Guinée, quand les femmes rencontrent un homme, elles le ſaiſiſſent & le menacent de le dénoncer à leur mari, s'il les mépriſe. Elles ſe gliſſent dans le lit d'un homme, elles le réveil-

Il eſt certain que ces Inſulaires ne paraiſſent pas regarder la continence comme une vertu. Les Otahitiennes vendent leurs faveurs aux étrangers librement & publiquement ; leurs peres & leurs freres les amenent même ſouvent eux-mêmes, afin de tranſiger ſur cet article : ils connaiſſent cependant le prix de la beauté, & la valeur du ſalaire qu'on demande pour la jouiſſance d'une femme, eſt toujours proportionnelle à ſes charmes. Ce n'eſt pas l'uſage à Otahiti que les hommes, uniquement occupés de la pêche & de la guerre, laiſſent au ſexe le plus foible les travaux pénibles du ménage & de la culture ; une douce oiſiveté dans ces climats eſt le partage des femmes, & le ſoin de plaire aux hommes eſt leur plus ſérieuſe occupation (*a*).

---

lent ; & s'il les refuſe, elles le menacent de ſe laiſſer prendre ſur le fait. (Monteſq. Eſp. des Loix, t. I, p. 358. Voyag. de Guinée, Part. II, p. 192.)

(*a*) Bougainv. t. II, p. 86.

Education des filles.

Dans nos climats & dans beaucoup d'autres, on retient les filles par une éducation analogue aux uſages; on a ſoin d'écarter de leur eſprit toutes les idées qui tiennent à l'amour. Il arrive préciſément à Otahiti tout le contraire. Les jeunes filles danſent entr'elles, & s'y donnent des poſitions & des geſtes extrêmement laſcifs, auxquels on accoutume les enfans dès le bas-âge. Cette danſe eſt accompagnée de chants qui expriment encore plus clairement la lubricité. Ces amuſemens permis à une jeune fille, lui ſont interdits dès le moment qu'elle eſt devenue femme; elle peut mettre en pratique & réaliſer les ſymboles de la danſe. D'après cela on ne peut pas ſuppoſer que ces Peuples eſtiment beaucoup la chaſteté. L'infidélité conjugale, même dans la femme, n'eſt punie que par quelques paroles dures & par quelques coups légers (*a*).

(*a*) M. de Monteſquieu rend en peu de mots rai-

La plupart des Otahitiens des deux sexes forment des sociétés bien extraordinaires, où toutes les femmes sont communes à tous les hommes. Cet arrangement met dans leurs plaisirs une variété continuelle, dont ils ont tellement besoin, que le même homme & la même femme n'habitent pas plus de deux ou trois jours ensemble. Si une des femmes de cette société devient enceinte, ce qui arrive rarement par raison physique, l'enfant est étouffé au moment de sa naissance, afin qu'il n'embarrasse pas le pere dans ses occupations journalieres, & qu'il n'inter-

Sociétés mêlées.

Cruautés à ce sujet.

---

son de ce désordre apparent. *Dans les climats du nord*, dit-il, *à peine le physique de l'amour a-t-il la force de se rendre bien sensible. Dans les climats tempérés, l'amour accompagné de mille accessoires, se rend agréable par des choses qui d'abord semblent être lui-même, & ne sont pas encore lui. Dans les climats plus chauds, on aime l'amour pour lui-même, il est la cause unique du bonheur, il est la vie.* (Montesq. Esp. des Loix, t. I, p. 308.)

rompe pas la mere dans les plaiſirs de ſon abominable proſtitution. Quelquefois la mere, par ſenſibilité, ſurmonte cette paſſion effrénée de la brutalité plutôt que de l'inſtinct ; alors on ne lui permet pas de ſauver la vie de ſon enfant, à moins qu'elle ne trouve un homme qui l'adopte comme étant de lui ; dans ce cas, ils ſont tous deux exclus de la ſociété, & perdent pour toujours tout droit aux priviléges & aux plaiſirs de l'*Arreoy*, nom qu'ils donnent à cette ſociété infame (*a*).

Ce vice n'eſt pas général.

Malgré ce déſordre, qui n'eſt pas général chez ces Inſulaires, les femmes d'Otahiti, comme l'ont aſſuré ſans fondement quelques Voyageurs, ne ſont pas toutes portées à accorder les dernieres faveurs à ceux qui veulent les payer. Il eſt auſſi difficile dans ce pays, comme dans tout autre, d'avoir

(*a*) Relat. de Cook, Bank & Soland. t. II, p. 457.

des familiarités avec les femmes mariées & avec celles qui ne le ſont pas, ſi l'on en excepte toutefois les filles du peuple ; & même parmi ces dernieres, il y en a beaucoup qui ſont chaſtes. Il eſt vrai qu'il y a des proſtituées, comme par-tout ailleurs ; le nombre en eſt peut-être encore plus grand, & telles ſont les femmes qui viennent à bord des Vaiſſeaux. Il eſt certain qu'en les voyant fréquenter indifféremment les femmes chaſtes, & les femmes du premier rang, on eſt d'abord porté à croire qu'elles ont toutes la même conduite, & qu'il n'y a entr'elles d'autre différence que celle du prix. Il faut avouer auſſi que telle eſt leur nature. Une proſtituée ne leur paraît pas commettre des crimes aſſez noirs, pour perdre l'eſtime & la ſociété des compatriotes. En général, les femmes ſont toutes verſées dans l'art de la coquetterie, elles ſe permettent par ce moyen toutes ſortes de libertés dans leurs pro-

pos. Il n'eſt donc pas étonnant qu'on les ait taxé de libertinage ; mais encore une fois, il n'eſt pas général (*a*).

Maladies. Il y a peu de maladies chez un Peuple dont la nourriture eſt ſi ſimple, & qui en général ne s'enivre preſque jamais (*b*). Ils ont quelquefois la colique, & ſont ſujets aux éréſypeles & à une éruption cutanée de puſtules écailleuſes qui approchent de la lépre. Ceux des Naturels qui ſont malades, vivent totalement éloignés du reſte des habi-

---

(*a*) Cook, t. I, p. 457.

(*b*) *L'ivrognerie*, dit M. de Monteſquieu, ſe trouve établie par toute la terre dans la proportion de la froideur & de l'humidité du climat. Paſſez de l'équateur juſqu'à notre pole, vous y verrez augmenter l'ivrognerie avec les degrés de latitude. Paſſez du même équateur au pole oppoſé, vous y trouverez l'ivrognerie aller vers le midi comme elle avait été vers le nord. Ce ſont les différens beſoins dans les différens climats qui ont formé les différentes manieres de vivre parmi les hommes. Les uns boivent parce qu'ils ont trop chaud, & les autres parce qu'ils ont trop froid. (Monteſq. Eſp. des Loix, t. I, p. 316.)

tans. Depuis que les Européens ont pénétré dans cette Isle, & qu'ils y ont porté la maladie vénérienne, on voit quelques Naturels couverts d'ulcères qui paraissent virulens ; ils les laissent à l'air & à la discrétion des mouches, sans y faire la moindre attention. Il n'y a pas de Médecins dans un pays où l'intempérance ne produit point de maladies. C'est pourquoi lorsque l'Otahitien souffre, il a recours à la superstition, & les Prêtres sont les seuls Médecins. La méthode qu'ils suivent pour opérer la guérison, consiste en prieres, en cérémonies & en signes, qu'ils répétent jusqu'à ce que le malade meure ou recouvre la santé.

Connaissances chirurgicales.

Leurs connaissances en chirurgie sont assez étendues ; il n'y a presque point de Naturel, tel blessé qu'il soit, qui ne se guérisse (*a*). MM. Bank & Solander citent une occasion dans laquelle un

(*a*) Relat. de Cook, Bank & Soland. t. II, p. 499.

matelot Anglois s'étant mis une écharde dans le pied, en ſouffrait extrêmement ; un vieil Otahitien préſent à cette ſcène, examina le pied du matelot, il alla ſur le rivage prendre un coquillage qu'il rompit avec ſes dents, & au moyen de cet inſtrument, il ouvrit la plaie, & en arracha l'écharde dans l'eſpace d'une minute. Il avait apporté une eſpèce de gomme qu'il appliqua ſur la bleſſure, il l'enveloppa d'un morceau d'étoffe, & en deux jours le malade fut parfaitement guéri (*a*). Ils ont l'uſage de ſaigner, mais ce n'eſt ni au bras ni au pied ; un *Taoaa*, Médecin ou Prêtre inférieur, frappe avec un bois tranchant ſur le crâne du malade, il ouvre par ce moyen la veine qu'on nomme *Sagittale*, & lorſqu'il a coulé ſuffiſamment de ſang, il ceint la tête d'un bandeau qui aſſujettit l'ouver-

(*a*) Bank & Soland. t. II, p. 156.

ture :

ture : le lendemain on lave la plaie avec de l'eau (*a*).

Les Taïtiens ſe plaignaient, en 1773, qu'un Vaiſſeau Européen leur avait communiqué une maladie, qui, à ce qu'ils diſaient, affectait la tête, le goſier & l'eſtomac, & qui enfin les faiſoit mourir. Ils paraiſſent la redouter beaucoup ; & depuis ce tems, ils ont demandé à pluſieurs Voyageurs s'ils l'avaient. Ils appellaient cette maladie *Apa-no-peppe*, comme ils appellent la maladie vénérienne *Apa-no-pretane*, maladie Anglaiſe, quoiqu'ils conviennent univerſellement que la Fregate de M. de Bougainville l'a apportée dans leur Iſle. Quoi qu'il en ſoit, on pourrait conclure que long-tems avant l'arrivée de quelques Vaiſſeaux Européens, ces Inſulaires avaient cette maladie, ou quelque autre qui lui reſſemblait beaucoup ; car M. Cook leur a entendu parler

Suite des maladies.

(*a*) Boug. t. II, p. 111.

d'Indiens morts avant cette époque ; d'une maladie qu'il a jugé être la maladie vénérienne. D'ailleurs elle n'eſt pas moins répandue qu'elle ne l'était en 1769, quand ce Voyageur viſita ces Iſles pour la premiere fois (*a*). Ce qu'il y a de conſtant, c'eſt qu'en 1767 cette maladie n'avait pas pénétré chez les habitans d'Otahiti. Suivant MM. Bank & Solander, aucun homme de leur Equipage n'y contracta la maladie vénérienne ; comme les Anglais eurent commerce avec un grand nombre de femmes, c'eſt une preuve évidente que cette maladie n'était pas encore répandue dans cette Iſle. *C'eſt à M. de Bougainville ou à moi*, dit M. Bank, *à l'Angleterre ou à la France, qu'il faut reprocher d'avoir infecté de cette peſte terrible une race de Peuples heureux ; mais j'ai la conſolation de pouvoir diſculper, ſur cet article, d'une maniere évidente, &*

(*a*) Cook, t. I, p. 450.

ma patrie & moi. Cet aveu eſt établi ſur des Liſtes & des Journaux ſoigneuſement tenus, des malades & des morts qu'ont occaſionnées différentes maladies. La copie eſt dépoſée à l'Amirauté d'Angleterre, & ſignée par les convaleſcens. On y voit qu'excepté un malade renvoyé en Angleterre ſur une flûte, le dernier enregiſtré pour maladie vénérienne, eſt déclaré, par ſa ſignature & par le rapport du Chirurgien, avoir été guéri le 27 Décembre 1766, près de ſix mois avant l'arrivée de ces deux Navigateurs Anglais à Otahiti, où ils débarquerent en Juin 1767, & que le premier inſcrit pour la même maladie, au retour, a été mis entre les mains du Chirurgien en Février 1768, ſix mois après que leſdits Navigateurs eurent quitté l'Iſle, d'où ils partirent en Juillet 1767. Le Capitaine Cook, dans ſon Voyage ſur l'Endeavour, trouva cette maladie établie dans l'Iſle; le Voyage de M. de Bougain-

ville a été antérieur au ſien : d'après cela, il eſt aiſé de conclure (*a*).

Connaiſſances naturelles :

Les Otahitiens ont une ſagacité étonnante à prévoir le tems qui arrivera, ou du moins le côté d'où ſoufflera le vent. Ils ont pluſieurs manieres de pronoſtiquer cet événement. Ils diſent entre autres choſes, que la voie lactée eſt toujours courbée latéralement, tantôt dans une direction, tantôt dans une autre, & que cette courbure eſt un effet de l'action que le vent exerce ſur elle, de maniere que ſi la courbure continue pendant une nuit, le vent correſpondant ſoufflera le lendemain. Ce principe s'oppoſe diamétralement aux idées que nous avons de la voie lactée, ſur laquelle il eſt auſſi impoſſible que les vents aient de l'influence, que ſur la puiſſance qui la dirige. Mais il ſuffit de dire que quelque méthode qu'ils emploient pour prédire le tems,

Sur les tems.

(*a*) Bank & Soland. t. II, p. 162.

ou au moins le vent qui soufflera, ils se trompent rarement. Dans leurs plus grands voyages, ils se dirigent sur le soleil pendant le jour, & sur les étoiles pendant la nuit. Ils distinguent toutes les étoiles séparément par des noms; ils connaissent dans quelle partie du ciel elles paraîtront, à chacun des mois où elles sont visibles sur l'horison; ils savent aussi avec plus de précision qu'on ne le pourra croire, le tems de l'année où elles commencent à paraître & à disparaître. Ils divisent le tems par *Malama* ou par lunes : ils comptent treize de ces lunes, & recommencent ensuite par la premiere de cette révolution; ce qui démontre qu'ils ont une notion de l'année solaire. Il est impossible de connaître comment ils calculent leurs mois, de façon que treize de ces mois ont vingt-neuf jours, en y comprenant un de ces jours dans lequel la lune n'est pas visible. Ils annoncent, & ne se trompent gueres, sur

Astronomie.

Division du tems.

le tems qu'il doit faire dans chacun des mois pour lesquels ils ont des noms particuliers. Ils donnent un nom général à tous les mois pris ensemble, quoiqu'ils ne s'en servent que lorsqu'ils parlent des mysteres de leur Religion. Le jour est divisé en douze parties, six pour le jour, & six pour la nuit; chaque partie est de deux heures. Ils déterminent ces divisions avec assez d'exactitude par l'élévation du soleil, lorsqu'il est au-dessus de l'horison. Il y a encore quelques Naturels plus expérimentés qui poussent plus loin leurs connaissances, en disant à la seule inspection des étoiles quelle heure il est; mais il y en a peu qui aient ces sortes de notions.

Nombres. En comptant, ils vont de un à dix, nombre des doigts des deux mains; & quoiqu'ils aient pour chaque nombre un nom différent, ils prennent ordinairement leurs doigts un par un, & passant d'une main à l'autre, jusqu'à ce

qu'ils ſoient parvenus au nombre qu'ils veulent exprimer. Quand ils comptent au-delà de dix, ils répétent le nom de ce nombre, ils y ajoutent le mot *plus* : dix & un de *plus*, ſignifie onze ; dix & deux de plus, ſignifie douze, & ainſi de ſuite, c'eſt l'expreſſion verbale des ſignes d'algèbre. S'ils arrivent à dix & dix de plus, ils ont une nouvelle dénomination pour ce nombre. Lorſqu'ils calculent dix de ces vingtaines, ils ont un mot pour exprimer deux cens. On ne ſait s'ils ont d'autres termes pour l'expreſſion de plus grands nombres ; il ne paraît pas qu'ils en aient beſoin : car deux cens dix fois répétés, montent à deux mille ; quantité ſi forte pour eux, qu'elle ne ſe rencontre preſque jamais dans leurs calculs (*a*). Ils

(*a*) Les Mexicains ont une méthode plus ſimple de déſigner les nombres. Ils ont inventé pour cela des caracteres ou ſignes de pure convention. La figure du cercle repréſente l'unité. Elle ſe répéte pour expri-

connaiſſent encore moins l'art de meſurer les diſtances, que celui de former des nombres. Ils n'ont qu'un terme qui répond à notre braſſe ; lorſqu'ils parlent de la diſtance d'un lieu à un autre, ils s'expriment, comme les Aſiatiques, par le tems qu'il faut pour la

---

mer les petits nombres; des ſignes particuliers expriment les nombres plus grands, & il y en a pour déſigner tous les nombres cardinaux depuis 20 juſqu'à 8000. Ils diviſent l'année en 18 mois, chacun de 20 jours, qui tous enſemble font 360 jours. Ils ont obſervé enſuite que le ſoleil ne faiſait pas ſa révolution toute entiere dans cette période, ils ont ajouté cinq jours à l'année. Ces cinq jours intercalaires ſont appellés d'un nom ſynonyme de ſurnuméraires ou perdus. Et comme ils n'appartiennent à aucun mois, pendant toute leur durée il ne ſe fait aucun travail, ni aucune cérémonie religieuſe. Si une différence tant approchée entre l'année des Mexicains & l'année vraie, prouve que ces peuples ont porté quelqu'attention à des recherches & à des ſpéculations aſtronomiques; on peut en déduire à-peu-près le même principe à l'égard des Otahitiens relativement à leurs connaiſſances, d'où l'on pourrait conclure que l'origine de ces peuples n'a pas été dans un état parfait de barbarie. (Hiſt. de l'Amér. par Robertſon, t. II, p. 286.)

parcourir. Il y a en France, vers le midi, quelques Provinces où l'on exprime par des heures la distance des lieux (*a*).

Tous les Voyageurs prétendent que la langue de ces Insulaires est facile à apprendre. Toutes les consonnes aigres & sifflantes en sont bannies, parce que tous les mots finissent par une voyelle, ce qui les adoucit extrêmement. Il faut une oreille délicate pour distinguer les modifications nombreuses de leurs voyelles, qui donnent une grande délicatesse dans l'expression. L'*o* & l'*e* sont les articles qu'ils mettent devant la plus grande partie de leurs substantifs (*b*). La seule difficulté qui se fasse sentir, consiste dans le peu d'inflexion qu'ont les noms & les verbes. Cette langue a peu de noms qui aient plus d'un cas, & peu de verbes qui aient plus

Langage.

(*a*) Relat. de Cook, Bank & Soland. t. II, p. 499.
(*b*) Cook, t. I, p. 303.

d'un tems. Malgré cela, ils joignent à leurs paroles des geſtes ſi expreſſifs, qu'un étranger peu facilement comprendre ce qu'ils diſent (*a*).

Muſique. Ces Inſulaires n'ont pas pouſſé à un ſi haut point de perfection l'art de la muſique, que les autres connaiſſances. Ils jouent d'une flûte de *bambou* à trois trous ; ils ſoufflent dedans avec le nez, tandis que d'autres Naturels chantent. Toute la muſique vocale & inſtrumentale conſiſte en trois ou quatre notes, entre les demi-notes, & les quarts de notes ; car ce ne ſont ni des tons, ni des demi-tons. Ces notes, ſans variété & ſans ordre, produiſent ſeulement une eſpèce de bourdonnement léthargique, qui ne bleſſe pas l'oreille par des ſons diſcordans, mais qui ne fait aucune impreſſion agréable ſur l'eſprit. Il eſt ſurprenant que le goût de la muſique ſoit ſi général ſur la terre, tan-

(*a*) Relat. de Cook, Bank & Soland. t. II, p. 499.

dis que les idées de l'harmonie ſont ſi différentes parmi les Nations diverſes. Les Otahitiens ont auſſi pour inſtrument une eſpèce de tambour, ſur lequel ils font agir leurs mains & leurs doigts au lieu de baguettes (*a*). Il eſt à remarquer que dans les danſes, ces Inſulaires obſervent la meſure avec autant d'exactitude & de préciſion que les meilleurs danſeurs ſur les théâtres d'Europe.

Commerce.

Les habitans de cette Iſle, outre le commerce extraordinaire qu'ils font avec les étrangers par les échanges de cochons & de volailles, contre des clous, des plumes rouges, & des uſtenſiles en fer, en ont un continuel avec les Iſles voiſines qui ſont à l'eſt d'Otahiti. Leur commerce conſiſte à changer leurs étoffes & des proviſions de bouche, contre des perles fines & des ſoies de barbets, qui ſeraient fort

(*a*) Cook, t. I, p. 332.

eſtimées dans nos climats. Il eſt à obſerver que toutes les graines d'Europe, excepté celles du melon, de moutarde & de creſſon, y croiſſent facilement & avec abondance (*a*). Ce qui contribue le plus à cette eſpèce de commerce de ces Inſulaires avec ceux des Iſles voiſines, c'eſt que l'air y étant pur, ceux-ci ne craignent pas de prendre

(*a*) Bougainv. t. III, p. 88.

Les Indiens ont leurs arts, qui ſont adaptés à leur maniere de vivre. Notre luxe ne ſaurait être le leur, ni nos beſoins être leurs beſoins. Leur climat ne leur demande, ni ne leur permet preſque rien de ce qui vient de nos climats. Ils vont en grande partie nuds; le peu de vêtemens qu'ils ont, le pays le leur fournit convenables. Ils n'ont donc beſoin que de nos métaux, qui leur ſont infiniment eſſentiels, ſur-tout le fer, qui ſont les ſignes de valeurs, & pour leſquels ils donnent des marchandiſes que leur frugalité & la nature de leur pays leur procurent en grande abondance. Ainſi de tous les tems, comme actuellement, les Voyageurs qui négocieront aux Indes y porteront des métaux, & n'en rapporteront pas. C'eſt à la politique à réfléchir ſur le bien ou le mal de cette eſpèce de commerce. (Monteſq. Eſp. des Loix, t. I, p. 468.)

des maladies des autres Insulaires, & réciproquement. L'air en général y est si pur, que malgré la chaleur qui est quelquefois extrême, les alimens s'y conservent plus long-tems que dans des climats où il fait une chaleur également forte. On n'y trouve ni grenouilles, ni crapauds, ni serpens d'aucune espèce. Les fourmis & les mouches qui y sont en petit nombre, sont les seuls insectes incommodes. La partie sud-est de l'Isle semble être mieux cultivée & plus peuplée que les autres. Chaque jour il y arrive des bateaux chargés de différens fruits, de sorte que les étrangers qui y abordent, y trouvent des provisions en très-grande quantité, & par conséquent à plus bas prix que dans tout autre canton de l'Isle. Le flux & le reflux de la marée y sont peu considérables, & son cours est irrégulier, parce qu'elle est maîtrisée par les vents qui y soufflent ordinairement de l'est au sud-sud-est, & que ce sont le plus

ſouvent de petites briſes (*a*). Il y a, à quelque diſtance d'Otahiti, une Iſle nommée *Bolobola*, qui dans l'origine, ſuivant le rapport des Naturels, a ſervi à faire un lieu d'exil pour les criminels. Cet uſage a duré pendant quelques années ; mais le nombre des exilés s'accrut tellement par les transfuges qui vinrent s'y rendre volontairement, pour ſe ſouſtraire à la punition de leurs crimes, que les productions de cette Iſle devenant inſuffiſantes pour la ſubſiſtance des habitans, la néceſſité en a fait des pirates. Ils ſont ſouvent en guerre avec les Otahitiens, à cauſe des priſes des pirogues qu'ils font journellement (*b*).

Gouvernement.

Quoique cette cauſe ſoit réellement un manque de bonheur dans la maniere d'être des Otahitiens, l'on va voir que pluſieurs autres cauſes ſont pour ces

(*a*) Bank & Soland. t. II, p. 161.

(*b*) Bougainville, t. III, p. 190.

Peuples des motifs encore plus puiſſans de déplaiſirs, peut-être même d'eſclavage, dans la forme de leur Gouvernement, de leurs Loix, de leur Religion. En général, dans ce pays, la fertilité des campagnes aſſez durable, même pendant l'hiver, peut le diſputer aux plus riches payſages qu'ait répandu la Nature ſur les diverſes parties du globe. La douceur du climat, & la bonté du ſol, qui produit preſque ſans culture toutes ſortes de végétaux nourriſſans, ſemblent aſſurer la félicité des Naturels. En conſidérant ce qu'eſt le bonheur dans ce monde, il n'eſt pas de Nation dont le ſort paraiſſe plus déſirable que celui des Otahitiens. La population s'y accroît en proportion de la culture : car plus les moyens de ſubſiſter ſont faciles, plus les beſoins ſont en petit nombre, delà l'aiſance. On a déja dit que les plaines & les vallées étroites ſont les ſeules parties habitées, quoique la plupart des

collines soient très-propres à la culture, & capables de nourrir un nombre infini d'hommes. Peut-être que dans la suite, si la population s'accroissait considérablement, les Naturels mettraient en culture les districts qui leur sont maintenant inutiles & superflus. La distinction trop manifeste des rangs, qui subsiste à Otahiti, n'affecte pas autant la félicité du peuple qu'on serait porté à le croire. Il y a un Souverain-Général, & différentes classes de sujets, telles que celles d'*Arée*, de *Manachouna* & de *Towtow*, qui ont quelques rapports éloignés avec le gouvernement féodal. La simplicité de leur maniere de vivre, tempère ces distinctions, & ramene l'égalité. Dans une contrée où le climat & la coutume n'exigent pas un vêtement complet; où il est aisé de cueillir à chaque pas assez de plantes pour en former une habitation décente, commode & pareille à toutes les autres; où, avec peu

peu de travail, chaque individu ſe procure tout ce qui eſt néceſſaire à la vie, on ne doit pas beaucoup connaître l'ambition & l'envie. Il eſt vrai que les premieres familles poſſédent preſque excluſivement quelques articles de luxe, les cochons, le poiſſon, la volaille & les étoffes ; mais le déſir de ſatisfaire ſon appétit, peut tout au plus rendre malheureux les individus, mais non pas la Nation. La populace de quelques Etats policés eſt infortunée, parce que les riches ne mettent aucun frein à leurs plaiſirs : mais à Otahiti, entre l'homme le plus élevé & l'homme le plus vil, il n'y a pas cette diſtance qui ſubſiſte dans les Etats policés, entre un Négociant & un Laboureur. L'affection des Inſulaires pour les *Earées*, qu'on remarque dans toutes les occaſions, donne lieu de ſuppoſer qu'ils ſe regardent comme une ſeule famille, & qu'ils reſpectent leurs vieillards dans la perſonne de leurs

chefs, d'où l'on peut conclure que l'origine de ce Gouvernement eſt patriarchale ; & qu'avant que la conſtitution eût pris la forme actuelle, la vertu élevait ſeule peut-être au titre de Pere du peuple. La familiarité qui regne entre le Souverain & le ſujet, offre encore des reſtes de la ſimplicité antique. Le dernier homme de la Nation parle auſſi librement au Roi qu'à ſon égal ; il a le plaiſir de le voir auſſi ſouvent qu'il le déſire. Ces entrevues deviendront plus difficiles dès que le deſpotiſme commencera à s'établir. Le Prince pour donner des marques d'égalité, s'amuſe quelquefois à faire les mêmes travaux que ſes ſujets ; & n'étant pas encore dépravé par les fauſſes idées de nobleſſe & de grandeur, il rame ſouvent ſur ſa pirogue, ſans croire qu'il déroge à ſa dignité (*a*). On ne

(*a*) Les Relations de la Chine parlent de la cérémonie d'ouvrir les terres que l'Empereur fait tous les ans,

ſait pas combien durera une égalité ſi heureuſe, puiſque l'indolence des Chefs eſt un acheminement à ſa deſtruction, malgré la fertilité inépuiſable du ſol. Quoique les *Towtows* chargés de la culture, ſentent à peine maintenant le poids du travail, inſenſiblement il s'appeſantira ſur eux; car le nombre des chefs & des riches doit s'augmenter en beaucoup plus grande proportion que leur propre claſſe, par la raiſon ſeule que les chefs ne font abſolument rien. Cet accroiſſement de travail produira un mauvais effet ſur leur phyſique, ils deviendront mal conformés, & leurs os

---

On a voulu exciter les peuples au travail par un acte public & ſolemnel.

Vanty, troiſieme Empereur de la troiſieme Dynaſtie, cultiva la terre de ſes propres mains, & fit travailler à la ſoie, dans ſon Palais, l'Impératrice & ſes femmes. (Hiſt. de la Chine.)

Chez les anciens Perſes, il y avait un jour de l'année où les Rois quittaient leur faſte pour manger avec les laboureurs. (Relig. des Perſes.)

s'affaibliront, de robuſtes qu'ils étaient. Plus expoſés à l'action du ſoleil, leur peau ſe noircira ; en proſtituant leurs filles dès le bas-âge aux plaiſirs des Grands, la race deviendra infiniment petite. Ces êtres précieux, au contraire, bien nourris & bien entretenus, conſerveront tous les avantages d'une taille extraordinaire, d'une élégance ſupérieure de formes & de traits, & d'un teint plus blanc, en ſe livrant à leur appétit vorace, & en paſſant leur vie dans une entiere oiſiveté. Enfin le peuple s'appercevra de cet eſclavage & des cauſes qui l'ont produit ; & le ſentiment naturel des droits de l'homme ſe ranimant en lui, il doit y avoir une révolution néceſſaire. Tel eſt le cercle naturel des choſes humaines ; mais rien n'annonce de ſitôt un pareil changement. On ne ſaurait trop répéter aux Européens, que l'introduction des beſoins factices hâtera cette fatale époque. S'il en coûte le bonheur des Nations

pour connaître le caractère de quelques individus ; il ſerait à déſirer que la mer du Sud fût reſtée inconnue à l'Europe & à ſes inquiets habitans (*a*). Le Roi eſt continuellement entouré de conſeils judicieux, qui ont une grande part au gouvernement. On ne ſait pas au juſte juſqu'où s'étend ſon pouvoir comme Roi, ni quelle autorité il a ſur les chefs ; tout paraît cependant concourir

(*a*) Relat. de Forſter, Cook, t. I, p. 393.

La nature, dit M. de Monteſquieu, *qui a donné aux Indiens en général une faibleſſe qui les rend timides, leur a donné auſſi une imagination ſi vive que tout les frappe à l'excès. Mais comment accorder cette faibleſſe avec leurs actions atroces, leurs coutumes, leurs pénitences barbares ? Les Indiens de quelqus cantons*, il en faut excepter ceux d'Otahiti & quelques autres, *s'y ſoumettent à des maux incroyables ; les femmes s'y brûlent elles-mêmes, ou s'enſeveliſſent toutes vivantes ; voilà bien de la force pour tant de faibleſſe. Mais cette même délicateſſe d'organes qui leur fait craindre la mort, ſert auſſi à leur faire redouter mille choſes plus que la mort. C'eſt la même ſenſibilité qui leur fait fuir tous les périls, & les leur fait tous braver.* (Monteſq. Eſp. des Loix, t. I, p. 310.)

à l'état floriſſant de l'Iſle. Il eſt fâcheux qu'on connaiſſe ſi ſuperficiellement ce gouvernement ; car on ne ſait pas par quelle liaiſon & par quel rapport tant de claſſes, d'ordres, de fonctions & d'emplois différens, forment un corps politique. A bien réfléchir, on peut cependant aſſigner à ce gouvernement, comme on l'a déja dit, la forme d'une adminiſtration féodale ; à en juger ſur le rapport des Voyageurs & des Philoſophes, elle a de la ſtabilité, & ſa forme n'a preſque rien de vicieux. Les *Eowas* & les *Whannos* mangent toujours avec le Roi ; excepté les *Towtows*, il n'y a aucun Inſulaire qui ſoit exclus de ce privilége : mais il n'eſt point queſtion de femmes ; elles ne mangent jamais avec les hommes, de quelque rang qu'elles ſoient. Malgré cette eſpèce d'établiſſement monarchique, la perſonne du Roi n'a rien qui puiſſe le diſtinguer, aux yeux d'un étranger, du reſte de ſes ſujets : il eſt vêtu d'une

piece d'étoffe commune, enveloppée autour de ſes reins, de maniere qu'il ſemble fuir toute pompe inutile ; il affecte même de mettre plus de ſimplicité dans ſes manieres, qu'aucun autre des Grands de ſa Cour. En général, les Chefs de ces Iſles ſont plus aimés que craints par le peuple : ne peut-on pas en conclure qu'ils gouvernent avec douceur & équité ?

C'eſt un uſage parmi les *Earées* & les autres Inſulaires d'un rang diſtingué, de ne jamais ſe marier avec les *Towtows*, ou dans des claſſes inférieures à la leur. Ce préjugé eſt probablement une des grandes cauſes qui produiſent les ſociétés appellées *Earéoées*, où un grand nombre d'hommes & de femmes ſe réuniſſent en corps, & mettent en commun leurs épouſes & leurs maris. Il eſt certain que ces ſociétés empêchent infiniment l'accroiſſement des claſſes ſupérieures, dont elles ſont uniquement Loix.

compoſées. Dans ces ſociétés, les freres & les ſœurs peuvent ſe conjoindre (*a*). La conſtitution politique de cette Iſle, eſt la même que celle des Peuples anciens dans beaucoup de manieres. Les Chefs des Diſtricts de Taïti, par exemple, n'ont aucun reſpect pour le Souverain par excellence (*b*). Ceci revient aſſez à ce que l'on a toujours penſé, que les hommes parvenus au même degré de civiliſation, ſe reſſemblent les uns les autres plus qu'on ne le croit, même aux deux extrêmités du monde. S'il ſurvient des conteſtations entre les habitans touchant la propriété de terres, le plus fort ſe met en poſſeſſion du terrein conteſté; mais le plus faible porte ſes plaintes à l'*Earée*, qui, dans les vues politiques de maintenir l'égalité entre ſes ſujets, manque rarement

(*a*) Cook, t. II, p. 369.
(*b*) Relat. de Forſter, Cook, t. II, p. 356.

d'accorder au plus pauvre la terre qui était en litige (*a*). Quoique ce Peuple, qui ignore entiérement l'art d'écrire, & qui par conſéquent ne peut avoir des Loix fixées par un titre permanent, ne paraiſſe pas vivre ſous une forme réguliere de gouvernement, il regne cependant parmi les Naturels une ſubordination qui reſſemble beaucoup au premier état de toutes les Nations de l'Europe, lors du Gouvernement féodal, qui accordait une liberté licentieuſe à un petit nombre d'hommes, & qui ſoumettait le reſte au plus vil eſclavage. Il y a quatre différens ordres dans la ſociété ; l'*Earée rahée* ou Roi ; l'*Earée* ou Baron ; le *Manahounis* ou vaſſal, & le *Towtow* ou payſan. L'Iſle étant diviſée en deux péninſules, il y a dans chacune un *Earée rahée*, qui en a la ſouveraineté. Ces deux eſpèces de Rois ſont traités

(*a*) Boug. tom. III, p. 78.

avec beaucoup de reſpect par les Taïtiens de toutes les claſſes ; mais ils ne paraiſſent pas exercer autant d'autorité que les *Earées* en exercent dans leurs Diſtricts. Les *Manahounis* cultivent le terrein qu'ils tiennent du Baron, & les *Towtows* font les travaux les plus pénibles ; ils cultivent la terre ſous la direction des *Manahounis*, qui ne ſont que des cultivateurs de nom (*a*). Ils vont chercher le bois & l'eau, ils apprêtent les alimens, & font auſſi le métier de pêcheurs. En général, chacun des *Earées* a une eſpèce de Cour, compoſée des fils cadets de ſa Tribu, qui ont chacun différens emplois au-

(*a*) La culture des terres eſt le plus grand travail des hommes. Plus le climat les porte à fuir ce travail, plus les loix doivent y exciter. Ainſi les loix des Indes qui donnent les terres aux Princes, & aux ſujets la peine de les cultiver, ôtent aux particuliers l'eſprit de propriété, augmentent les mauvais effets du climat, c'eſt-à-dire, la pareſſe naturelle & le dégoût du travail. (Monteſq. Eſp. des Loix, t. I, p. 312.)

près de ſa perſonne (*a*). Il eſt d'uſage qu'un enfant ſoit Souverain pendant la vie de ſon pere ; ſuivant la coutume du pays, il ſuccède en naiſſant au titre & à l'autorité du pere. On choiſit alors un Régent ; mais le pere du nouveau Souverain conſerve ordinairement ſa place, à ce titre, juſqu'à ce que ſon fils ſoit en âge de gouverner par lui-même. On s'écarte quelquefois de cet uſage, lorſque le pere du nouveau Souverain a fait quelque action éclatante dans la guerre ; mais pour prévenir, par un plus grand mal, les déſordres que pourrait occaſionner la commune prétention des enfans à ſuccéder à la ſouveraineté, il y a une politique cruelle qui les fait étouffer en naiſſant (*b*). Il eſt difficile d'appercevoir que ſous un Gouvernement ſi imparfait & ſi groſſier, la juſtice diſtributive ſoit admi-

(*a*) Relat. de Cook, Bank & Soland. t. II, p. 522.
(*b*) Relat. de Cook, Bank & Soland. t. II, p. 407.

niſtrée fort équitablement : mais il doit auſſi y avoir peu de crimes dans un pays où il eſt ſi facile de ſatisfaire ſes goûts & ſes paſſions, & où par conſéquent les intérêts des hommes ne ſont pas ſouvent oppoſés les uns aux autres (*a*).

Les Otahitiens n'ayant ni monnoie, ni ſigne fictif qui lui reſſemble, il n'y a donc dans l'Iſle aucun bien permanent dont la fraude ou la violence puiſſent s'emparer, & ſur lequel elles puiſſent exercer leur empire (*b*). On

---

(*a*) Le peuple des Indes eſt doux, tendre, compatiſſant ; auſſi ſes légiſlateurs ont-ils une grande confiance en lui. Ils ont établi peu de peines, & elles ſont peu ſéveres; elles ne ſont pas même rigoureuſement exécutées. Il ſemble qu'ils ont penſé que chaque citoyen devait ſe repoſer ſur le bon naturel des autres. Heureux climat qui fait naître la candeur des mœurs, & produit la douceur des loix ! (Monteſq. Eſp. des Loix, t. I, p. 323.)

(*b*) Ce qui aſſure le plus la liberté des peuples qui ne cultivent point les terres, c'eſt que la monnoie leur eſt inconnue. Les fruits de la chaſſe, de la pêche, ne

doit ajouter que par-tout où les Loix ne mettent point de reſtriction au commerce des femmes, il y a peu d'adultères de la part des hommes. Ces Inſulaires ſont voleurs; mais comme chez eux perſonne ne peut éprouver de grands dommages, ou tirer de grands profits du vol, il n'a pas été néceſſaire de réprimer ce délit par des châtimens. Cependant le vol & l'adultère ſe puniſſent quelquefois, quand les coupables ſont pris en flagrant délit : dans tous les cas d'injure ou de délit, la punition du coupable dépend de l'offenſé. Comme la punition n'eſt auto-

---

peuvent s'aſſembler en aſſez grande quantité ni ſe garder aſſez, pour qu'un homme ſe trouve en état de corrompre tous les autres; au lieu que lorſqu'on a des ſignes de richeſſes, on peut faire un amas de ces ſignes & les diſtribuer à qui l'on veut. Chez les peuples qui n'ont point de monnoie, chacun a peu de beſoins, & les ſatisfait aiſément & également. L'égalité eſt donc forcée, auſſi leurs Chefs ne ſont-ils point deſpotiques. (Monteſq. Eſp. des Loix, t. I, p. 390.)

risée par aucune Loi, & qu'il n'y a point de Magistrat chargé de la vindicte publique, le coupable échappe souvent au châtiment, à moins que l'offensé ne soit le plus fort. Cependant un Chef punit ses sujets immédiats, quand ils commettent des fautes à l'égard les uns des autres; il châtie même les Insulaires qui ne dépendent pas de lui, lorsqu'ils sont surpris coupables de quelque délit dans son propre District (*a*). Malgré cela, la distinction des rangs est si marquée à Otahiti, & la disproportion si cruelle, que les Rois & les Grands ont droit de vie & de mort sur leurs esclaves & valets; il y a même une classe de ces malheureux qu'on choisit pour servir de victimes dans les sacrifices (*b*).

Religion. Les *Morai*, dont on a déja parlé,

(*a*) Relat. de Cook, Bank & Soland. t. II, p. 525.

(*b*) Bougainv. t. II, p. 108.

ſont autant des Cimetieres que des lieux de culte. L'Otahitien approche de ſon *Moraï* avec un reſpect & une dévotion incroyables. Il ne croit pas cependant que ce lieu renferme rien de ſacré, mais il y vient adorer une Divinité inviſible ; & quoiqu'il n'en attende pas de récompenſe, & qu'il n'en craigne pas de châtiment, il exprime toujours ſon adoration & ſes hommages de la maniere la plus reſpectueuſe & la plus humble. Lorſqu'il approche d'un *Moraï* pour y rendre un culte religieux, ou qu'il porte ſon offrande à l'autel, qui conſiſte en plumes rouges qu'ils nomment *Oora*, & qui croiſſant ſur la tête d'un perroquet verd, ſont employées comme des ſymboles des *Eatuas*, ou des Divinités, dans toutes leurs cérémonies religieuſes (*a*), il ſe découvre toujours le corps

(*a*) Cook, t. II, p. 371.

jusqu'à la ceinture : ses regards & son attitude montrent assez que la disposition de l'ame répond à l'extérieur. Ces Peuples ne sont pas idolâtres ; ils n'adorent rien de ce qui est l'ouvrage de leurs mains, ni aucune partie visible de la création ; ils adoptent seulement certains oiseaux particuliers, auxquels ils attachent des idées superstitieuses relativement à la bonne & à la mauvaise fortune ; ils ne les tuent jamais, & ne leur font aucun mal ; cependant ils ne leur rendent aucune espèce de culte (*a*).

(*a*) Relat. de Cook, Bank & Soland. t. II, p. 521. Dans quelques tribus des Indes, une des plus grandes marques d'un respect superstitieux est, que ces Indiens ne connaissent point de bonheur plus grand, que celui de tenir en mourant la queue d'une vache. Comme ces peuples croient à la métempsycose, ils s'imaginent que dans cette attitude leur ame passe en direction dans le corps de cet animal, & ils ne peuvent pas lui souhaiter une demeure plus agréable. On sait l'usage qu'ils font de ses excrémens dans leurs ablutions & leurs purifications. Eussent-ils commis le plus grand crime, ils se croient sanctifiés dès qu'ils s'en sont frottés depuis les pieds jusqu'à la tête. (Hist. des Indes.)

Le

Les Otahitiens croient que l'ame subsiste après la mort; ils imaginent d'ailleurs qu'elle erre autour du lieu où l'on a déposé le corps auquel elle était unie; qu'elle observe les actions des vivans, & goûte du plaisir de voir des témoignages d'affection & de douleur. Leur religion est enveloppée de mysteres, & défigurée par des contradictions apparentes. Leur langage religieux est différent du langage ordinaire. *Un des Chefs*, dit le Capitaine Cook, *nous demanda très-sérieusement si nous avions un Dieu eatua dans notre pays, & si nous le priions. Quand nous lui dîmes que nous reconnaissions une Divinité invisible qui a créé toutes choses, & que nous lui adressions nos prieres, il fut fort content; il fit des réflexions sur nos réponses, & il semblait nous avouer que les idées de ses compatriotes correspondaient aux nôtres en ce points* (a).

(a) Cook, t. I, p. 345.

Tout ſert à nous convaincre que l'idée ſimple & juſte d'un Dieu a été connue des hommes dans tous les âges & dans tous les pays ; & que ces ſyſtêmes embrouillés & abſurdes d'idolâtrie, qui déshonorent l'hiſtoire de preſque toutes les Nations, ont été inventés par des impoſteurs. L'amour de la domination ou le goût du plaiſir & de l'indolence inſpirerent toujours aux Prêtres païens l'idée d'aſſervir l'eſprit des peuples en éveillant la ſuperſtition.

Idées relatives à la Religion.

Les Otahitiens imaginent que tout ce qui exiſte dans l'univers provient originairement de l'union de deux êtres. Ils donnent à la Divinité ſuprême un de ces deux premiers êtres, le nom de *Taroataihétoomoo ;* ils appellent *Tepapa* l'autre qu'ils croient avoir été un rocher ; ils ont engendré concurremment & par conjonction les 13 mois & les jours. Ils ſuppoſent que les Dieux, qui ſont le ſoleil & la lune, ont engendré une certaine quantité d'étoiles, & qu'elles ſe

ſont multipliées d'elles-mêmes. Ils ont le même ſyſtême par rapport aux planetes (*a*). Ils ſuppoſent que les éclipſes doivent être le tems de la copulation. Ils ſont dans la perſuaſion que la plus grande partie de la terre eſt placée à une grande diſtance à l'orient de leur Iſle, qui a été détachée du continent, tandis que la Divinité le traînait vers la mer, avant de s'être décidé ſur la forme & l'aſpect qu'il devait lui faire prendre (*b*). Ils croient auſſi qu'il y a une race inférieure de Dieux qu'ils nomment *eatuas ;* ils leur attribuent la formation du premier homme ; ils étaient mâles & femelles, car ils prétendent encore que ce premier homme entraîné par l'inſtinct univerſel à propager ſon eſpèce, n'ayant pas d'autre femelle que ſa mere, en eut une fille, & que s'uniſſant avec cette fille ils donnerent naiſ-

(*a*) Relat. de Cook, Bank & Soland. t. II, p. 514.
(*b*) Boug. tom. III, p. 77.

ſance à pluſieurs enfans qui ſe multiplierent pour peupler le monde. *Mawwe*, qui eſt le Dieu des tremblemens de terre, eſt le ſujet de leur offrande dans leurs repas, au commencement deſquels ils mettent à l'écart quelques morceaux de mets préparés. *Tano* eſt le Dieu auquel ils adreſſent le plus ſouvent leurs prieres, parce que c'eſt celui qui prend une plus grande part aux affaires des humains. Ces peuples en admettant que l'ame eſt immortelle, admettent en même tems deux états de différens degrés de bonheur. Ils imaginent que les Chefs & les principaux perſonnages de l'Iſle entreront dans le premier rang, & les Naturels d'une qualité inférieure dans le ſecond : car ils ne penſent pas que leurs actions ici-bas puiſſent avoir la moindre influence ſur l'état futur, ni même qu'ils ſoient connus de leurs Dieux en aucune maniere (*a*). Ils pen-

(*a*) Cook, Bank & Soland. t. II. p. 514.

ſent que l'Etre ſuprême eſt trop élevé au-deſſus des mortels pour être affecté des actions qu'ils peuvent exercer ſur la terre (*a*). Si leur religion n'influe pas ſur leurs mœurs, elle eſt au moins déſintéreſſée, & le bien & le mal qu'ils font, proviennent ou de l'inſtinct, ou de leur faibleſſe. Par-tout où le penchant de l'homme à reconnaître, à adorer une Puiſſance ſupérieure, prend une direction modérée, & ſe porte à admirer & à contempler l'ordre & la bienfaiſance qui exiſtent réellement dans la nature, l'eſprit de ſuperſtition eſt doux. Lorſqu'au contraire des êtres imaginaires, ouvrages de la crainte & de l'indolence des hommes, ſont ſuppoſés conduire l'univers, & deviennent l'objet du culte religieux, la ſuperſtition prend des formes plus biſarres & plus atroces.

(*a*) Boug. t. III, p. 76.

Des Prêtres. Le caractère des Prêtres eſt héréditaire dans les maiſons ; il appartient aux cadets de famille, & cet état eſt répandu dans tous les ordres des familles. Ils ſont preſque autant reſpectés que les Rois mêmes. Toute leur ſcience conſiſte à ſavoir les noms des différens Dieux & leurs principaux rangs ; & à les invoquer. Ils ont auſſi plus de lumieres ſur la Navigation & ſur l'Aſtronomie que le reſte du peuple, & le nom de *Tahowa* qu'on leur donne, ne ſignifie autre choſe qu'un homme éclairé (*a*).

Sacrifices. La Religion de ces Inſulaires admet auſſi des ſacrifices humains. Des hommes criminels accuſés de certains crimes, ſont condamnés à être ſacrifiés aux Dieux, s'ils n'ont pas de quoi ſe racheter. Cela ſuppoſe qu'en certaines occaſions, ils jugent ces ſortes de ſa-

(*a*) Relat. de Cook, Bank & Soland. t. II, p. 514.

crifices néceſſaires, & qu'ils prennent ſur-tout pour victimes les hommes qui dévoués à la mort par les Loix du pays, ſont pauvres & de la claſſe inférieure du peuple. Des Voyageurs ont ſu par les Naturels mêmes, qu'ils ſacrifiaient des hommes à l'Etre ſuprême. Les victimes dépendent le plus ſouvent du caprice du Grand-Prêtre, qui dans les Aſſemblées ſolemnelles ſe retire ſeul au fond de la maiſon de Dieu, & y paſſe quelque tems : en ſortant, il annonce au peuple qu'il a vu le grand Dieu, & converſé avec lui, car ce Pontife jouit ſeul de ce privilége ; & que Dieu demande un ſacrifice humain ; qu'après avoir réfléchi ſur le choix de ſa victime, il déſire telle perſonne préſente, contre laquelle le Prêtre vindicatif a vraiſemblablement quelque grief. On tue ſur-le-champ cet infortuné, & il périt ainſi victime du reſſentiment du Grand-Prêtre, qui, ſans doute au beſoin, a aſſez d'adreſſe

pour perſuader que le mort était un méchant (*a*).

Mariages. Le mariage chez ces Peuples n'eſt qu'une convention entre l'homme & la femme, dont les Prêtres ne ſe mêlent point ; il eſt cependant un engagement pour la vie. Dès qu'il eſt contracté, ils en obſervent les conditions ; mais ſi les parties ſe ſéparent d'un commun accord, dans ce cas, le divorce ſe fait avec auſſi peu d'appareil que le mariage (*b*).

(*a*) Cook, t. I, p. 455.

Les préjugés de la ſuperſtition, lorſqu'elle eſt jointe encore à la haine & à l'idée de vengeance, ſont ſupérieurs à tous les autres préjugés, & ſes raiſons à toutes les autres raiſons. (Monteſq. Eſp. des Loix, t. I, p. 391.)

(*b*) Relat. de Cook, Bank & Soland. t. II, p. 520.

Il y a cette différence entre le divorce & la répudiation, que le divorce ſe fait par un conſentement mutuel à l'occaſion d'une incompatibilité mutuelle, au lieu que la répudiation ſe fait par la volonté & pour l'avantage

La coutume du pays n'accorde au Souverain qu'une ſeule femme ; mais elle lui laiſſe la liberté de ſe choiſir un certain nombre de concubines (*a*).

Quoiqu'il n'y ait pas de taxe fixée par les Prêtres à la conduite nuptiale, ils ſe ſont cependant appropriés des cérémonies dont ils retirent des avantages conſidérables, telles que celles provenant de l'uſage de ſe piquer la peau, ainſi que l'opération de fendre la partie ſupérieure du prépuce, pour empêcher qu'il ne recouvre le gland. Cette opération n'eſt pas tout-à-fait la même que la circonciſion, qui eſt une amputation circulaire qui n'eſt pas d'uſage chez ces Peuples. Comme les Prêtres peuvent ſeuls faire ces opérations, & que c'eſt le plus grand

Opérations à ce ſujet.

---

d'une des parties, indépendamment de la volonté & de l'avantage de l'autre. (Monteſq. Eſp. des Loix, t. I, p. 362.)

(*a*) Boug. t. III, p. 74.

déshonneur de n'en pas porter les marques, ces cérémonies peuvent être considérées comme très-lucratives aux Prêtres, en proportion des facultés & du rang des parties (*a*).

Cérémonie relative au mariage.

Il est d'usage dans l'Isle d'*Otahiti*, que les premiers momens destinés au mariage soient employés publiquement. En conséquence les nouveaux époux sacrifient à Vénus devant une nombreuse assemblée, sans paraître attacher aucune idée d'indécence à leur action ; ils ne s'y livrent au contraire que pour se conformer à l'usage. Parmi les spectateurs, il y a plusieurs femmes distinguées ; & celle qui préside à la cérémonie, donne à la victime des instructions sur les épreuves multipliées qu'elle doit subir. En général, quoique les filles qui passent par ces épreuves soient jeunes, elles

(*a*) Relat. de Cook, Bank & Soland. t. II, p. 521.

ne paraiſſent pas toutefois avoir beſoin de conſeil (*a*). Cette cérémonie ſinguliere peut ſervir dans l'examen d'une queſtion qui a été long-tems diſcutée par les Philoſophes : La honte qui accompagne certaines actions que tout le monde regarde comme innocentes en elles-mêmes, eſt-elle imprimée dans le cœur de l'homme par la nature, ou provient-elle de l'habitude & de l'uſage ? Si la honte n'a d'autre origine que la coutume des Nations, il ne ſera peut-être pas facile de remonter à la ſource de cette coutume, quelque générale qu'elle ſoit : ſi cette honte eſt une ſuite de l'inſtinct naturel, il ne ſera pas plus facile de découvrir comment elle eſt anéantie ou ſans force parmi ces Peuples, chez qui on n'en trouve pas la moindre trace. Cependant en con-

(*a*) Relat. de Cook, Bank & Soland. t. II, p. 374.

sidérant l'homme sauvage dans ses actions & dans ses habitudes, on apperçoit que la honte ne doit pas exister dans l'état de pure nature, parce qu'il ne peut y avoir de honte où l'on n'admet point de crime : elle n'est donc pas imprimée dans le cœur de l'homme par la nature, mais par l'influence des Loix, qui sont encore relatives à des raisons de climat. Dans les régions glacées, où les habitans sont perpétuellement couverts par tout le corps, de paraître nud comme les sauvages Indiens, serait regardé non-seulement comme un acte extrême, mais encore comme un acte indécent. Il y a des pays civilisés où les femmes montrent leur buste en entier ; dans d'autres, elles le cachent précieusement. C'est un crime énorme à une femme Chinoise que de montrer son pied ; en Europe, les femmes emploient l'art pour faire paraître leurs pieds dans

toute l'élégance de leurs formes. D'après cela, on peut conclure que la honte n'eſt que relative ; qu'elle n'eſt pas dans la nature de l'homme, puiſqu'il lui faut des Loix pour lui faire connaître & réprimer les excès, qui ſont les principes de cette honte.

Tels ſont dans les mœurs & le gouvernement des Otahitiens, les traits les plus frappans qui peuvent le faire regarder non comme un Peuple très-civiliſé, mais comme un Peuple dont le caractère & les inſtitutions diffèrent infiniment peu du caractère & des inſtitutions des autres Nations les plus civiliſées des Indes.

FIN.

09914

Voyages de Mr Le Bossu — 392.

Essay sur l'école d'oldtitzt — — — 149

total — 541. p

Notes

pages 89. 116. 121. 140. 146. 280

375. 381.

pages 55. 65. 67. 71. 110. 118. 122.

E777
.B7:6